DOSSIER :

L'UNEF , LES ETUDIANTS PENDANT LA GUERRE DE 1939-1945 ET SOUS L'OCCUPATION : ATTENTISMES, COLLABORATIONS ET RESISTANCES

Contributions

* Robi Morder : « L'UNEF des années noires, dix ans après, état des lieux, état des débats ».
* Alexandra Gottely : « La correspondance de l'UNEF pendant la Seconde guerre mondiale : une vue d'ensemble ».
* Stéphane Merceron : « L'UNEF des années noires ».
* Didier Fischer : « Les étudiants et la Résistance ou les itinéraires d'une refondation ».
* Philippe Mezzasalma : « De la défense du parti à la Résistance : itinéraires de jeunes militantes communistes ».
* Jacques Varin : « De la Résistance au syndicalisme étudiant ».

Témoignages et documents

* Deux discours de Louis Laisney.
* Une lettre de François de Lescure.
* Souvenirs de Colette Bloch-Sellier.
* Notes de Marcel Bleibtreu.
* « La question juive », rapport Gillot et motion, 18 avril 1941.
* Discours d'Abel Bonnard, 3 mai 1943.
* Compte rendu du congrès de l'UNEF, 4 avril 1945 (Extraits)
* Membres de la direction nationale de l'UNEF, 1938-1945.

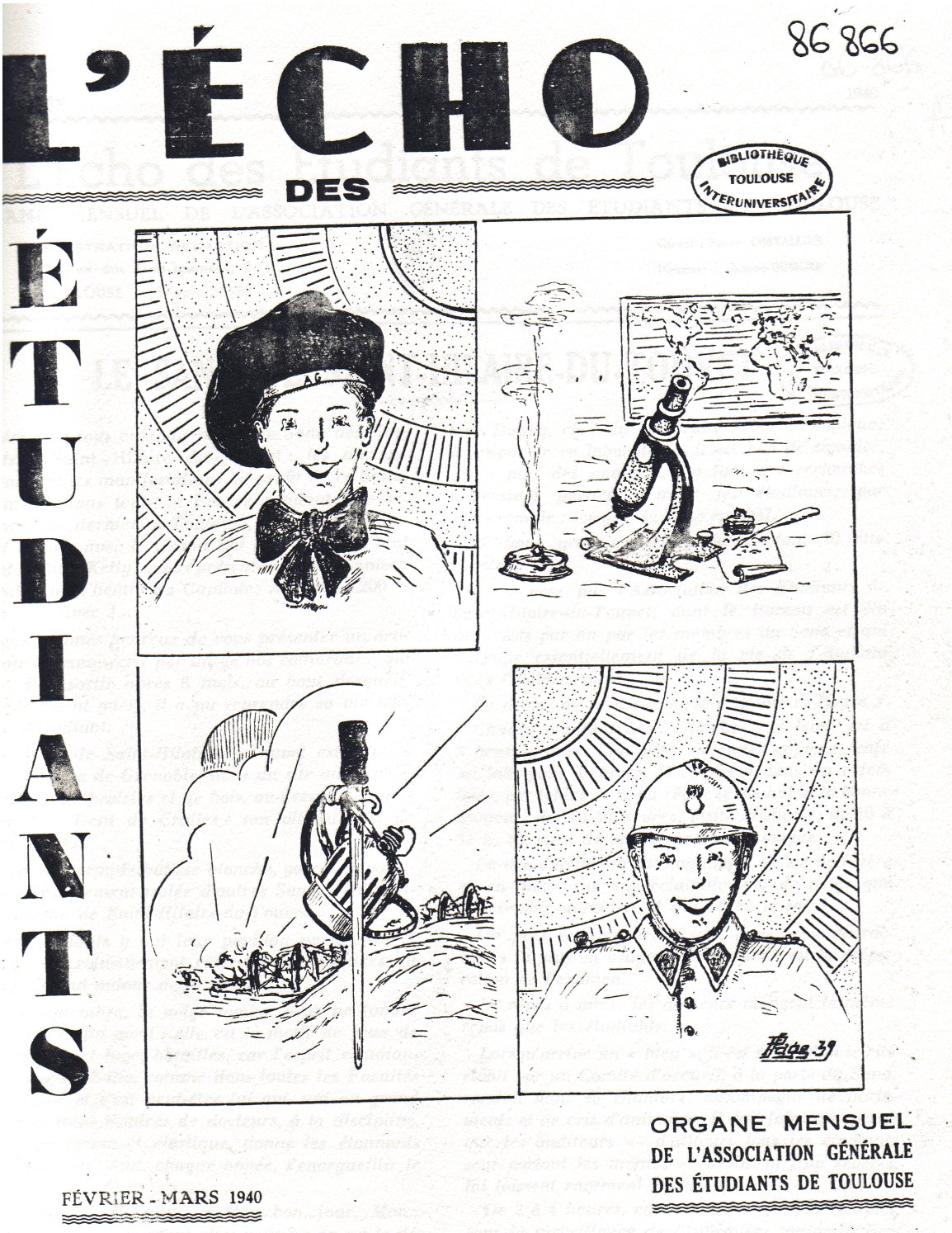

Journal de l'AGE de Toulouse, février/mars 1940. Nous sommes encore dans « la drôle de guerre ». L'association fait le lien entre l'étudiant (portant faluche) en amphi et labo et l'étudiant mobilisé (en uniforme avec casque). BIU Toulouse, copie transmise par Fabien Cluzel.

L'UNEF des années noires : dix ans après, état des lieux, état des débats.

Robi Morder

«L'UNEF a pu paraître un peu fade. On ne peut pas la classer comme un mouvement auxiliaire de la Révolution nationale, encore moins comme un mouvement collaborationniste, malgré le maréchalisme affiché de certains journaux d'AGE ou l'appartenance au Conseil national de Vichy d'un de ses présidents. Et on ne peut pas non plus la caractériser comme une association engagée dans la Résistance malgré l'engagement d'un certain nombre de ses responsables»[1].

Depuis cette communication de Stéphane Merceron lors de nos premières rencontres en mai 1995, que nous publions à nouveau dans ce dossier, le GERME a continué à travailler sur le sujet. Il est aujourd'hui nécessaire de faire le point sur les travaux, discussions, controverses. Cette contribution ainsi que la présentation des sources et documents y engagent. Mais il est important de souligner l'ampleur du chantier : il faut certes continuer à travailler sur ce qui se passe dans les sphères dirigeantes, mais également s'attacher à comprendre, connaître, la vie des AGE, des corpos, de leurs militants et du milieu dans cette période. Néanmoins, c'est dans le cadre plus large des étudiants et des jeunes qu'il faut considérer les AGE et l'UNEF. La contribution de Didier Fischer, comme celle de Philippe Mezzasalma apportent de nouveaux éclairages. Peut-on parler de Résistance étudiante, ou d'étudiants en résistance ? Y a-t-il une spécificité étudiante chez les jeunes résistants ? Enfin, comment les formes et les thèmes permettent-ils de penser le passage de la résistance en milieu étudiant à l'invention d'un syndicalisme étudiant ? C'est ce que développe lors du colloque « 50 ans de syndicalisme étudiant » tenu les 15 et 16 avril 1996[2] Jacques Varin, qui a eu l'occasion de s'entretenir avec nombre de protagonistes et d'acteurs de l'époque.

Trois séminaires ont été organisés. Le 1er avril 1998 avec Claude Singer à l'occasion de la parution de son *Université libérée, université épurée, 1943-1947,* en présence d'anciens de l'UNEF, particulièrement Pierre Rostini. Le 7 avril 1999, c'est autour de l'Académie de Paris, avec Stéphanie Méchine des archives du Rectorat de Paris et Gilles Maigron, auteur de *Résistance et collaboration dans l'Université de Paris 1940-1944,* mémoire de Maîtrise soutenu à Paris VII. Enfin, le 17 novembre 2001 sur les « Résistances lycéennes » autour des manifestations du 11 novembre 1940. A chaque fois, nous avons veillé à ce que soient présents témoins et acteurs de l'époque pour permettre un échange.

Nous avons également publié en documents le compte-rendu publié à l'époque par l'AGE de Poitiers dans *Scapin* du congrès extraordinaire de l'UNEF de novembre 1944[3], ainsi que le fac-similé d'une lettre de Louis Laisney accompagnant un projet d'affiche en date du 4 juin 1943, présenté par Alain Monchablon[4].

Fruit du travail d'une équipe composée de chercheurs, archivistes, enseignants, sous la responsabilité du GERME, une exposition virtuelle « L'Université de Paris entre Résistance et collaboration, 1939-1945 » a été inaugurée sur notre site internet le 27 août 2004, à l'occasion du soixantième anniversaire de la Libération de Paris.

Grâce à un nouveau partenariat entre le GERME et la BDIC (Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine) de Nanterre, avec le concours de l'équipe d'Atelier @lternet, la suite de la correspondance de l'UNEF pendant la Seconde guerre mondiale (1941-1945) a été numérisée, indexée, puis mise en ligne sur le site Internet de la BDIC (http://www.bdic.fr/unef). Alexandra Gottely, l'actrice principale de ce travail, nous présente ce nouveau corpus en ligne qui constitue un total de 2116 pages et de 1167 documents, chacun faisant l'objet d'une notice[5].

---

[1] Stéphane Merceron « L'UNEF des années noires », *Cahiers du Germe,* spécial N° 1, 1996

[2] Colloque organisé par Ressy, (REcherche, Société, Syndicalismes), les deux UNEF, avec le concours scientifique du GERME, Paris, La Sorbonne, 14 et 15 avril 1996..

[3] *Cahiers du Germe trimestriel*, N° 6, 1er trimestre 1998.

[4] « A propos d'un document, des malentendus et de l'interprétation d'archives », *Cahiers du Germe trismestriel,* N° 17, 1er trimestre 2001.

[5] Nous n'indiquerons en note que « BDIC fonds Barralis » ou « BDIC fonds UNEF », les cotes étant les suivantes : pour le fonds Barralis, F delta 1081 (6), pour le fonds UNEF, cote 4° delta 1159 et l'année.

Histoire et Mémoire dans la succession des générations.

Gilles Maigron, dans son mémoire[1], comme dans son article[2] classe l'UNEF parmi les organisations sinon collaborationnistes, du moins maréchalistes écrivant, «*Les étudiants collaborationnistes de Paris ont agi dans le cadre de l'Union générale des étudiants de Paris [...] les étudiants collaborateurs et ceux qui étaient favorables à la Révolution Nationale (les vichystes) ont, eux, adhéré à l'UNEF (ou dans la FEP), à la FFEC, à la FFACE. L'UNEF, la FEP et l'UGEP existaient avant la guerre ; la première, très importante, resta jusqu'au bout fidèle au régime de Vichy et fit preuve d'un corporatisme forcené et aveugle».*

Les histoires « officielles » émanant des UNEF ont d'ailleurs repris cette vision pour mieux démontrer le tournant, la rupture du Congrès de Grenoble en 1946. L'UNEF a même pu utiliser dans certains documents de formation ou de présentation la «collaboration» alléguée de l'UNEF de 1940/1942 comme étant dans la logique du corporatisme, alors qu'il n'y a pas en soi de relation de cause à effet.

D'un autre côté, représentatif d'anciens, Pierre Rostini – lui-même Résistant, arrivé à l'UNEF en 1943, président de la commission d'épuration de l'organisation étudiante à la Libération – semble dénier toute réalité au «congrès» d'avril 1941 au motif qu'il n'en avait jamais entendu parler, ni trouvé trace dans les dossiers, et encore moins été avisé de reproches de la part des autres organisations, notamment des organisations étudiantes juives à la Libération. Mais nous savons que dans l'après guerre, les spécificités des persécutions antisémites ont été plutôt passées sous silence, y compris par les organisations juives. Tout le monde célébrait la Résistance française en bloc, l'unité nationale retrouvée contre l'occupant, quitte à omettre la participation des étrangers, des détachements de la MOI, ou celle des «coloniaux» d'Afrique Noire ou du Nord, soldats dans l'Armée française libre. Il y a en tous cas, y compris pour ceux qui n'ont rien à se reprocher, bien au contraire, un «passé qui ne passe pas».

Les témoignages sont importants, mais ils donnent un point de vue partiel. Ainsi, de Louis Laisney qui déclare en 1997 aux 90 ans de l'UNEF (cf. document en annexe) que de Lescure n'était pas un des organisateurs du 11 novembre 1940, il ne le lui avait pas dit. «*Dans la conversation patriotique que nous avions, nous nous sommes dit que ce serait bien de faire un saut à l'Arc de Triomphe. Nous y sommes allés en ordre dispersé, sans idée de faire une manifestation*». Le témoignage est sincère, mais nous savons que la réalité est un peu différente[3]. L'explication peut être assez simple : de Lescure qui rencontre Laisney pour la première fois, ne se découvre pas. Chacun «teste» les sentiments patriotiques de l'autre, sans aller plus loin. De Lescure a peut-être ignoré de son côté aussi l'ampleur de l'investissement de Laisney dans la résistance. De Lescure, explique lui-même qu'il *«n'était pas possible que l'UNEF apparût en tant que telle [...] car il était important de conserver le plus longtemps possible pignon sur rue et une activité légale»*[4]

Comme le soulignait dans le séminaire du 1er avril 1998 Claude Singer, nous sommes bien là dans la confrontation entre histoire et mémoire, d'autant plus que dans le monde étudiant la rotation des générations est rapide ainsi que le rappelait au cours de ce même séminaire Didier Fischer.

Mais les documents eux-mêmes sont insuffisants. D'abord, tout n'est pas écrit, surtout dans une période où il faut de la prudence, parler et non écrire, sous entendre, voire « intoxiquer » l'administration, ou «tester» un nouveau venu. Les documents peuvent être perdus, détruits, des correspondances de dirigeants, comme Le Mazou ou Jean David, repliés dans des villes de province jamais archivées au siège… Il faut en conséquence rassembler avec patience témoignages, documents, presse, et confronter les uns avec les autres en maîtrisant à la fois l'histoire des mouvements étudiants et celle plus globale de la période.

---

[1] Gilles Maigron, *Résistance et collaboration dans l'Université de Paris sous l'occupation, 1940-1944,* Maîtrise d'histoire, Michelle Perrot dir. Paris VII, 1993.

[2] Gilles Maigron, «Résistance et collaboration dans l'Université de Paris sous l'occupation», *Les facs sous Vichy,* Actes du colloque « Etudiants, Universitaires et Universités de France pendant la deuxième guerre mondiale », Universités de Clermont-Ferrand et de Strasbourg, novembre 1993, Publication de l'Institut d'études du Massif central, Université Blaise Bascal (Clermont II), 1994, p 136

[3] Même s'il n'est pas l'organisateur du 11 novembre – comme il le reconnaît devant Jacques Varin – il n'en est pas moins à l'initiative d'autres manifestations, notamment celle du 8 novembre.

[4] Lettre du 25/2/1975 adressée à la « soirée commémorative » du 62° congrès de l'UNEF (renouveau), Lyon 27/2-1°/3/1975. Il convient de rappeler toutefois pour éclairer ce témoignage que dans la période qui précède l'offensive allemande contre l'URSS, le Parti communiste français tentait de faire reparaître légalement l'*Humanité* par des négociations avec les autorités d'occupation, par dessus le gouvernement de Vichy.

Rechercher les éléments et établir des faits : l'exemple du « petit congrès » à Tain en avril 1941.

C'est la réunion, dite «congrès» de Tain en avril 1941 qui a suscité le plus de réactions et controverses.

Il faut partir d'abord des matériaux récoltés. Il s'agit en effet, avant d'en discuter l'interprétation, d'établir des faits. Stéphane Merceron avait travaillé à partir des archives de l'UNEF déposées à la BDIC, ainsi que sur des journaux d'AG et des archives disponibles à la bibliothèque de Poitiers. Claude Singer et Gilles Maigron, qui n'avaient pas au moment de leurs travaux, accès aux fonds de la BDIC, ont puisé notamment aux Archives Nationales et dans la presse étudiante disponible à la BN .

Depuis, de nouveaux fonds sont venus enrichir les collections de la BDIC, avec l'apport des documents conservés par Roger Barralis, tous ces fonds numérisés qu'Alexandra Gottely décrit dans le présent numéro des *Cahiers*, étant désormais disponibles sur le site du Conservatoire des Mémoires Etudiantes. Nous avons pu consulter ou reconsulter toutes ces sources, récolter des témoignages, ce qui a permis vérifications et précisions.

Mais évidemment les documents d'archives restent à interpréter, en les situant dans leur contexte, ce qui requiert une connaissance tant de la période que de l'organisation étudiée, à savoir l'UNEF. A défaut, des erreurs interviennent. Claude Singer, spécialiste de la période mais non des organisations étudiantes, distingue l'UNEF de l'union nationale des étudiants dont il croise le nom dans les documents administratifs. Or, nous savons, quant à nous, qu'il s'agit de la même organisation appelée tantôt UN, union nationale, union nationale des étudiants, ou UNEF.

Quant à Gilles Maigron, son sujet est limité à l'Université de Paris, qui présente des caractères spécifiques. Mais il confond les structures étudiantes parisiennes avec l'Union nationale. L'UGEP est bien une organisation collaborationniste, distincte de l'UNEF, dont la dissolution est prononcée en 1942[1], quant aux relations des structures parisiennes avec l'UNEF, elles demeurent durant des décennies difficiles. L'AGE de Paris a été exclue de l'UNEF en 1929, et fait faillite en 1934, il y a des corpos qui sont membres de l'UNEF, d'autres non, et diverses tentatives de les réunir au sein d'une même structure se succèdent.

En 1940, la structure parisienne est la FEP (Fédération des étudiants de Paris) et François de Lescure qui en était le Président, en même temps qu'il est le représentant de l'UNEF en zone occupée est amené à protester auprès des journaux contre la confusion créée par une « Association générale d'entraide aux étudiants de Paris » qui serait dirigée par des non étudiants, n'ayant rien avoir avec l'UNEF ; le 28 octobre 1940 il écrit au Ministère de l'intérieur pour en réclamer la dissolution[2].

DEUX ZONES, DEUX UNEF ?

Ce qui est sous-estimé en réalité par ces deux auteurs, c'est la coupure qui existe dans l'UNEF entre les AGE de la zone sud et celles de la zone occupée, dont Stéphane Merceron a par contre bien saisi et souligné l'importance.

La France coupée en trois (zone interdite, zone occupée, zone non occupée), le secrétariat de l'UNEF est transféré à Clermont-Ferrand *«à proximité des Ministères»*[3]. L'UNEF est coupée en deux jusqu'à l'invasion de la zone sud par les Allemands où *«l'unité des mouvements étudiants se refait entre les deux zones»*[4].

En zone nord, les autorités d'occupation interdisent toute association de jeunesse , mais il sera possible par la suite de les autoriser et de les reconstituer. Ainsi, l'AGE de Besançon interdite, reconstituée en janvier 1942, se dote d'un Président, Pierre Armand, résistant. Elle est à nouveau dissoute en mai après avoir organisé le sabotage d'une réunion d'étudiants pétainistes[5]. Le «Centre d'entraide aux étudiants mobilisés», créée au sein du Centre supérieur des œuvres fin 1939 et dirigé par un « petit comité »[6],

---

[1] D'après l'agence de presse AFIP, le décret est publié au *Journal officiel* du 3 mars 1942, A.N. 72AJ1860.

[2] BDIC.

[3]Circulaire de Jean David aux AGE du 5 août 1940, BDIC 4° delta 1159/1 1939-1945. Il convient de rappeler que l'Université de Strasbourg -ville désormais annexée à nouveau à l'Allemagne- déménage et s'installe à Clermont-Ferrand. Voir notamment *De l'Université aux camps de concentration, témoignages strasbourgeois*, Presses Universitaires de Strasbourg, 4ème édition, 1996.

[4] Louis Laisney, Colloque « Passé présent du mouvement étudiant », à l'occasion des 90 ans de l'UNEF. Ed. Traces, 1997, p 21

[5]François Marcot, « Entre les études et l'engagement, le monde universitaire bisontin sous l'occupation » *Les facs sous Vichy, op. cit.* p. 146 à 148

[6] La circulaire du Ministère de l'éducation nationale du 3 décembre 1939 en donne la composition. Il est dirigé par O. Auriac (Inspecteur général) qui remplace Alfred Rosier, mobilisé, A. Sainte Lague de la Confédération des travailleurs intellectuels,

devient en septembre 1940 après la défaite militaire et l'armistice le «Centre d'entraide aux étudiants prisonniers» (il y a 14 000 étudiants en captivité) dont le siège est celui de l'UNEF et des oeuvres, 5 Place Saint-Michel. Jean David parti au Sud, c'est de Lescure qui y siège au nom de l'UNEF. Le Centre d'entraide développe l'aide aux étudiants en captivité, en envoyant colis, livres (685 000 en tout jusqu'en juillet 1944), recherches bibliographiques, cours[1]. En 1943 il aurait étendu ses activités *«aux déportés du travail et déportés politiques»* indique le *Guide de l'étudiant* de 1945 édité par l'université de Paris. Des parents d'étudiants prisonniers s'adressent à l'UNEF pour faire parvenir de l'aide et des nouvelles à leur progéniture[2]. C'est avec le papier et les ronéos du 5 Place Saint-Michel que sont tirés les tracts d'appel à la manifestation du 11 novembre 1940 et des tracts du mouvement «Maintenir»[3]

En zone non occupée, les AGE de Lyon, Toulouse, Alger, Montpellier et même Grenoble à un moment, sont dirigées par des maréchalistes de diverses obédiences, ce qui n'empêche pas des résistants d'en être membres : Gilbert Dru à Lyon est membre de la corpo de lettres, l'AGE de Grenoble couvrira, après le départ des forces italiennes, de manière assez importante les activités résistantes.

Si certaines AGE prônent ouvertement la «Révolution nationale» en zone sud, par contre en zone occupée, la réalité de l'occupation allemande paraît radicaliser les positions de manière plus âpre.

Même après l'invasion de la zone sud par l'armée allemande, il demeure une ligne de démarcation et le passage d'une zone à une autre requiert des autorisations comme le montre bien la correspondance de l'UNEF. En tout état de cause, jusqu'à la fin 1942, il semble bien qu'il y ait deux UNEF, avec des congrès regroupant les délégués d'AG en zone dite « libre » (Congrès de Tain 1941, Congrès de la Bourboule en 1942[4]), alors que dans la zone occupée, il n'y a pas avant fin 1941/début 1942 de réunions des Présidents d'AG, ou de Conseils d'administration.

En zone occupée, de Lescure et le centre du 5 bd Saint Michel.

Dans sa communication, Stéphane Merceron avait commencé par ignorer comment de Lescure avait été désigné ; Alain Monchablon lui a signalé que dans un entretien accordé par de Lescure, ce dernier indiquait avoir été nommé par le Président Lenclud. Il semble que ce soit en réalité Jean David. C'est ce qu'écrit de Lescure à la Confédération des travailleurs intellectuels le 21 septembre 1940. De même, dans une lettre du 24 janvier 1941, le secrétariat de l'UN indique à Guy Léger que c'est Jean David qui en est à l'origine. Néanmoins, Jean David, dans une lettre à Marchand, de Poitiers, indique que c'est le Conseil du 30 août 1940 qui a nommé de Lescure à ce poste, et qu'il *«s'est borné à lui faire connaître cette désignation»,* mais peut-être s'agit-il pour Jean David de se réfugier derrière une décision collective pour refuser de nommer le même Marchand – qui paraît faire l'éloge de l'association dont Lescure demande l'interdiction - à la même place ? (*«Je n'ai donc pas qualité, en l'absence d'un Conseil, pour te conférer des pouvoirs»* précise t-il). En 1975, dans la lettre-témoignage adressée au congrès de l'UNEF, et que nous reproduisons, de Lescure semble dire qu'il n'y a pas eu nomination, mais que, saisissant l'occasion du vide créé par le repli au sud de la direction de l'Union, il a pris la direction à Paris. Il reprend là ce qu'il avait en fait déjà expliqué dans une lettre en date du 15 juillet 1941. De Lescure y indique qu'en août 1940 il avait pris *«la responsabilité personnelle de représenter l'UNEF»* à Paris et dans la zone, *«le congrès de l'U.N. et notre camarade Le Mazou»* ayant simplement confirmé leur confiance ultérieurement.

Il développe une correspondance importante avec les AG, se déplace parfois, comme à Caen le 14 décembre 1940, où un conflit oppose plusieurs camps. De Lescure, saisi par le Président d'AG de la situation, demande au Recteur de Caen de nommer un comité provisoire[5]. Y rencontre-t-il à l'occasion de nouveau Laisney ? En tous cas, dans sa lettre du 3 novembre, Laisney lui écrit pour l'informer qu'il sera sans doute le nouveau Président à Caen. Laisney s'interroge aussi : « *Est-il possible d'envisager*

Jean Petitjean qui est chargé de la liaison entre les œuvres et le cabinet du ministre, Jamati (trésorier du BUS), Hitte (chef du 3ème bureau de l'enseignement supérieur), et Jean David, délégué de l'U.N. AN AJ16 7148.

[1] Yves Durand « Universitaires et universités dans les camps des prisonniers de guerre », *Les facs sous Vichy,* p. 178

[2] Les nombreuses correspondances citées par Stéphame Merceron dans *Les cahiers du germe* spécial N° 1 sont mises en ligne. Cf présentation d'Alexandra Gottely.

[3] Henri Michel, *Paris résistant,* Albin Michel, 1982, p 55

[4] Ce congrès est préparé, sans que l'on sache, d'après les documents et Stéphane Merceron, s'il s'est tenu. Il convient de noter toutefois dans la correspondance, qu'a été établie une liste de délégués des AG de zone occupée pour ce congrès. Si on ne sait pas s'il a eu lieu, on ne peut pas pour autant affirmer qu'ils n'y sont pas allés.

[5] Lettre du 31 mars 1941 au Recteur, BDIC, fonds UNEF.

une réunion des dirigeants d'AG pour répondre à la manifestation fantoche de la corpo du droit ? Qu'en pense Le Mazou ? »[1].

De Lescure ne souhaite pas de réunions d'AG de la zone occupée, c'est ce qu'il écrit au Recteur Maurin le 18 juillet 1941, ainsi qu'à Le Mazou le 22 juillet 1941, estimant inutiles de telles réunions, aux *«discussions oiseuses*» alors qu'il faut se concentrer sur les services, l'activité du centre d'entraide, le BUS. C'est en tous cas ce qu'il affirme, même si l'on peut penser qu'il a d'autres motivations : permettre d'éviter les questions, préserver les positions des membres du réseau « Maintenir » qui sont dans les œuvres, à l'UN. Aux AG, il n'évoque pas l'absence d'intérêt de réunions d'ensemble, mais se contente d'indiquer qu'il convoquera une réunion dès que cela sera possible. C'est sans doute ce vide qui permet la tentative de réunion à l'initiative de la corpo de droit de juillet 1941.

Quant aux liens avec la zone sud, ils semblent d'abord faibles, voire quasi-inexistants. A propos de la réunion tenue par Le Mazou et Jean David avec des représentants d'AG de la zone non occupée à l'été 1940, de Lescure écrit à Senecal, de Bordeaux, a deux reprises, qu'il n'a *«toujours pas reçu de David un compte-rendu détaillé du Conseil de l'UN qui s'est tenu le 30 août à Lyon».*[2]. *«Je serais très heureux de savoir ce qu'ils fabriquent en zone libre»* répond Senecal[3]. De Lescure fait également état dans une lettre du 15 juillet 1941 d'un congrès récent de l'U.N, sans autres commentaires. Sans doute n'en a-t-il pas plus d'informations. Les correspondances nous apprennent toutefois qu'il rencontre Le Mazou à Paris le 17 juillet 1941, ainsi que le 4 octobre 1941. Pour l'année 1941/1942, c'est Boille, des Beaux Arts, qui est désigné par Le Mazou pour représenter l'UN en zone occupée[4].

En zone non occupée, Jean David et Le Mazou

Jean David, non mobilisé, assure la Présidence par intérim, Lenclud étant en captivité, et établit son siège en suivant les pouvoirs publics en Indre et Loire, puis à Bordeaux, à Vichy[5], et enfin à Lyon[6].

Il annonce qu'il va s'occuper à nouveau de la presse et passer la Présidence à Le Mazou dont *«l'état de santé est bien meilleur»*[7]. Le Mazou indique dans une lettre du 10 mars 1941[8] que Jean David va prendre la direction d'un centre d'entraide à Lyon, puis d'un centre d'orientation.

L'activité de Jean David encore présent dans les affaires étudiantes par la suite, semble devenir problématique. Le 16 juin 1943, Gache, de Lyon, écrit à Louis Laisney : *«A Lyon, plus personne ne veut travailler avec Jean David»*[9]. Le 8 mars 1944 des membres du bureau, des responsables d'AG et directeurs d'office s'adressent au Président de l'UNEF afin que Jean David, qui *« n'a plus rien d'un universitaire »,* et qui a bien d'autres occupations ne vienne pas au Congrès de Pâques, sa présence étant *« sinon injustifiée, du moins inopportune »*[10]. Dans une note manuscrite relative à une réunion du bureau national en mars 1944 préparatoire au congrès on considère qu'il y a des «cas» : Delage, Montpellier et David (page 2), et page 3, il est noté : *«David : élimination progressive»*[11]. Quand nous (Stéphane Merceron et moi-même) avons interrogé les «anciens», Rostini nous a indiqué savoir que Rosier a écarté Jean David, sans en connaître les raisons. Peut-être le conflit autour du centre lyonnais que nous examinons plus bas en constitue un élément ?

Plus que Jean David, Le Mazou, chargé de mission à l'information de mars à août 1941, membre du comité de propagande sociale du Maréchal Pétain, résidant en zone sud[12], semble pouvoir circuler d'une zone à l'autre[13].

Elu secrétaire général à Pâques 1939, mobilisé en septembre, Le Mazou est en effet libéré dès l'armistice, en juin 1940. Mais il ne semble pas quitter la zone sud pendant quelques mois. Malade, il se rend au sanatorium de St Hilaire-du-Touvet, puis le Recteur de Grenoble lui permet d'obtenir un

---

[1] Lettre du 3 novembre 1941 de Laisney à de Lescure. BDIC, fonds UNEF.
[2] Lettres du 2 octobre 1940 et 24 octobre 1940. BDIC, fonds Barralis.
[3] Lettre du 27 avril 1941 . BDIC, fonds UNEF
[4] La fiche de police du 14 novembre 1941 nous indique qu'il a été nommé le 8 octobre 1941. BDIC, fonds UNEF.
[5] Lettre 24 janvier 1941 à Guy Léger. BDIC, fonds UNEF
[6] Lettre de F. de Lescure à M. Pierre SENECAL, 15 mars 1941. BDIC, fonds UNEF
[7] Lettre à D'Ivangin, 24 octobre 1940. BDIC, fonds Barralis.
[8] AN : AJ 167148, dossier « CEEM et prisonniers ».
[9] BDIC, fonds Barralis
[10] BDIC, fonds Barralis.
[11] BDIC, fonds Barralis
[12] Dans le fonds UNEF de la BDIC, une fiche de police en date du 14 novembre 1941 donne ces renseignements.
[13] Il est à Paris par exemple, le 17 juillet 1941, le 4 octobre 1941, où il rencontre de Lescure. Il préside le premier CA des AG de la zone occupée de janvier 1942

poste au lycée de Tournon[1] et il réside un temps dans la ville voisine (de l'autre côté du Rhône) de Tain l'Hermitage chez le Docteur Paul Durand. Est-ce ce Paul Durand qui en est le maire, ancien de l'UNEF, (trésorier, puis vice-président de la zone sud) dont parle Louis Laisney[2], et dont une rue porte le nom ? Ces éléments expliquent peut-être le choix de Tain ou de Tournon, comme lieu de différentes réunions, non seulement du congrès de 1941 qui se tient à l'Hôtel de Ville, mais d'autres conseils d'administration de zone sud qui s'y déroulent. Nous n'avons ces éléments que dans les documents postérieurs à 1942, courriers, rapports, compte-rendus se référant à ces réunions alors qu'en zone occupée, les archives de 1940 et 1941 font le silence sur ce qui se passe au sud.

Pourtant, Le Mazou y déploie une grande activité : réunion avec des AG dès le 30 août 1940, liens avec les pouvoirs publics, mise en place de structures. Son orientation est bien illustrée par la lettre du 25 février 1941. Claude Singer y fait référence dans *Vichy, l'Université et les juifs*, il convient d'en citer de larges extraits[3].

« Vichy le 25/2/41

« A Monsieur le secrétaire général à l'information,

[Lorsque] «le Maréchal Pétain a pris le pouvoir et fait don de sa personne à la France pour atténuer son malheur, l'Union Nationale des étudiants de France, entraînant derrière elle les associations de jeunesse, a adressé au chef de l'Etat français un message où elle témoignait de son désir de collaborer au redressement du pays, et mettait à la disposition du gouvernement du Maréchal Pétain l'immense prestige dont elle disposait auprès de la grande masse des étudiants». Suit une description de l'activité d'aide aux étudiants prisonniers, sur l'alimentation, le logement, avant de poursuivre : *«L'idée nationale a toujours animé l'Union nationale des étudiants de France. L'action corporative qu'elle a menée ces dernières années se trouve justifiée par les mesures successives prises par Monsieur le Maréchal Pétain : lutte contre les éléments étrangers douteux, organisation des professions[...]. Depuis le 15 août l'Union nationale a à plusieurs fois offert sa collaboration aux pouvoirs publics. Elle a attendu des ordres, rien n'est venu. Aussi nous permettons nous, Monsieur le Secrétaire Général, de joindre à cette lettre deux rapports, l'un rappelle ce que nous avons fait, l'autre indique ce que nous voulons réaliser».*

Conflits sous-jacents et tensions ouvertes.

Les correspondances que l'on trouve à la BDIC ou aux Archives nationales semblent indiquer effectivement – et ce n'est guère étonnant dans le contexte – une certaine confusion dans la répartition des responsabilités, des conflits et rivalités.

Un centre d'entraide et un BUS concurrents à Lyon ?

Dans une lettre du 21 février 1941, Le Mazou écrit de Tournon, sur papier à en-tête de «l'Union des AGE de France», au Secrétaire du CSO pour l'informer que *«sur les conseils et le patronage»* de Ripert, alors ministre de l'Instruction publique, un centre d'entraide est crée à Lyon, basé à l'AG de Lyon, 20 rue Francois Garoin[4].

Le 25 février 1941, Le Mazou adresse une note aux pouvoirs publics sur la création par l'UNEF d'un «Bureau central universitaire de documentation, d'orientation, de placement»[5].

Ces deux projets sont en réalité concurrents de ce qui a été mis en place par l'équipe du 5 boulevard Saint Michel. Le 10 mars 1941, Le Mazou écrit, de Vichy, au secrétaire permanent de l'enseignement supérieur pour dénigrer le centre d'entraide parisien qui ne servirait *«qu'à payer des fonctionnaires»*, et indiquer qu'il ne saurait être question d'installer à Lyon un service correspondant au Centre d'entraide de Paris puisqu'il en existe déjà un et que les rapports avec les pouvoirs publics (Vichy) sont *«excellents et n'ont jamais donné lieu à aucune remarque».* De Lescure, qui a eu officiellement communication de cette lettre par Rosier répond le 31 mars. Il s'étonne de la vocation du centre de Lyon *«dirigé par Jean David»* et demande à Rosier d'écrire à Le Mazou pour lui indiquer *«que le centre a toujours fonctionné depuis août 1940 avec la collaboration entière de l'UNE en zone occupée, [*que*] je représente personnellement l'UNEF au comité du centre»*. Dans le même sens, de Lescure s'interroge, le centre de documentation ne ferait-il pas double emploi avec le BUS ?

---

[1] Lettre de Jean David à Le Mazou, 10 septembre 1940. BDIC, fonds UNEF
[2] Colloque 90 ans Traces
[3] AN 72AJ78.
[4] AN AJ 16 7148
[5] AN 72AJ78

Les attaques contre le centre d'entraide parisien et son équipe ne semblent pas cesser. En effet, le 25 septembre 1941[1] Rosier écrit au Recteur pour se plaindre *«d'insinuations les plus calomnieuses»*. Le centre n'aurait pas de rapport d'activité et aurait fait des galas déficitaires, ce qui est contesté par Rosier, procès-verbaux et chiffres à l'appui. Ces allégations auraient été proférées lors d'une réunion convoquée par l'ACED (corpo de droit) les 19 et 20 juillet à Paris.

La corpo de droit tente-t-elle une prise du pouvoir ?

La lecture croisée des documents éclaire également le différend entre de Lescure et la corpo de droit soupçonnée de vouloir diriger la FEP et, partant, de prendre la tête de l'UN, et le bureau national. Le 3 novembre 1941, Laisney qui vient de recevoir les courriers de Paris, très en retard, écrit à de Lescure[2] pour l'informer que dans le courant de l'été, Caen a reçu la visite d'un délégué de la corpo de droit qui a placardé des affiches proclamant la *«déchéance des fonctionnaires Le Mazou et De Lescure»*[3].

L'ACED (association corporative des étudiants en droit) a une histoire, comme ses dirigeants. Créée en 1934 au moment de la dissolution de l'AGE de Paris, elle est dirigée alors par Lespagnon. Celui-ci a quitté la faculté en 1935, mais demeure président d'honneur de l'ACED. En 1941, à 27 ou 28 ans, bien qu'ayant une situation dans une chambre patronale, il a été nommé membre du bureau. Il aurait à plusieurs reprises essayé de prendre en main la direction de l'UNEF «*par des moyens illégaux»* et son but serait de *«devenir un jour le « führer» des étudiants»*[4].

L'ACED a lancé des invitations aux AG de la zone occupée pour un «cycle d'études corporatives» devant se tenir les 19 et 20 juillet à Paris. De Lescure, informé de cette convocation, adresse le 15 juillet aux présidents d'AG, ainsi qu'à la corpo de droit, une circulaire de mise au point : la corpo de droit n'a aucun titre à écrire au nom de la FEP ni à convoquer un «congrès des AG de la zone occupée» les 19 et 20 juillet [5], et ce d'autant moins que les autorités allemandes interdisent les réunions. Le 18 juillet 1941, il adresse un courrier au Recteur Maurin pour décliner toute responsabilité sur les suites que pourraient avoir les réunions projetées par l'ACED[6]. De Lescure y indique également que la corpo de droit lui a répondu en tant que *« Président de la corpo de lettres »* (et non représentant de l'UN dans la zone nord), que cette réunion de juillet avait été convoquée *«en plein accord avec Le Mazou».*

Le «cycle d'études corporative» n'a pas eu de succès, n'y étaient présents que les corpos de droit, médecine et arts déco pour Paris, ainsi que Tours, Angers et Rennes[7]. Encore faut-il souligner qu'Angers était en réalité représenté par Rennes, Rennes étant l'AGE d'origine de Le Mazou.

Dans une lettre adressée à Le Mazou en date du 22 juillet 1941[8], de Lescure évoque leur rencontre du 17 juillet, les critiques qu'il porte à la corpo de droit (*«dirigée par des gens sans aucune compétence»,* qui firent *«toutes maladresses»* que l'UN a dû rattraper en faisant preuve de diplomatie…). Pour lever des ambiguïtés – puisque l'ACED a pris *«pour argument»* une conversation entre Lespagnon et Le Mazou - et confirmer sans doute son autorité au nord de la ligne de démarcation, de Lescure propose à Le Mazou de co-signer une lettre à toutes les AG de la zone occupée. Il ne semble pas que cette proposition ait été suivie d'effet immédiat. En revanche, le 10 novembre, Le Mazou dans une circulaire aux AG indique que le bureau de la FEP a confirmé l'exclusion de l'ACED, mais la corpo peut assister aux réunions de la FEP en auditeur libre. Boille, nouveau délégué en zone occupée, a le droit d'assister aux réunions du bureau et du conseil d'administration de l'ACED.[9] De son côté, le 11 novembre 1941[10], de Lescure transmet aux AG de la zone occupée la lettre du 7 novembre adressée aux Présidents de la FEP et de l'ACED par laquelle Le Mazou a exclu la corpo de droit *«fort des pouvoirs que lui ont conféré»* les AG des deux zones *«réunies en congrès»* (référence au congrès de Tain).

---

[1] AN AJ 16 7148 , dossier « associations d'étudiants 39-45 ».
[2] Mais depuis le 8 octobre, c'est Boille qui remplace de Lescure, ce que Laisney ignore à ce moment là, les transmissions postales semblant assez aléatoires.
[3] BDIC, fonds UNEF
[4] Ces informations sont issues d'une note, sans date, sans doute adressée à Rosier ou par Rosier. Elle n'émane pas, vu les imprécisions sur l'âge, d'une fiche de police. AJ 16 7148 dossier « associations d'étudiants 1939-1945 ». Monchablon note de son côté que, d'après une note de la sûreté nationale, Lespagnon était aux Jeunesses patriotes.
[5] BDIC, fonds UNEF
[6] AN AJ16 71 48, dossier « associations d'étudiants 39-45 »
[7] Lettre de Rosier au Recteur du 25/9/1941, AJ 16 7148.
[8] AN AJ16 7148, dossier « affaire de Lescure »
[9] BDIC, fonds UNEF.
[10] Il y a une erreur de frappe, puisque la lettre est datée du 11 octobre alors qu'elle transmet copie d'une lettre du 7 novembre… Ce courrier est annexé à une circulaire aux AG de Boille du 22 décembre 1941. BDIC, fonds UNEF.

Ce conflit est réglé[1] , déclare Le Mazou lors du CA de janvier 1942 : il se serait agi uniquement de difficultés d'informations et de communication entre la corpo de Droit et de Lescure *«qui avait des ennuis à ce moment là»*. Et pourtant, on était sans doute loin d'un simple «déficit de communication» pour reprendre des termes contemporains.

TAIN 1941 : COUP DE FORCE OU CONTINUITES ?

Il ressort de notre travail qu'il y a bien eu en avril 1941 une réunion des AG de l'UNEF de la zone dite «libre», qualifiée de congrès par ses organisateurs, les journaux, et le gouvernement de Vichy, tenue à Tain l'Ermitage le 15, à Tournon le 16 et à Grenoble ou au Sanatorium de Saint Hilaire le 18 avril 1941. Le congrès, qui a entendu le rapport de Gillot, de l'AGE d'Alger, a adopté un vœu relatif au *numerus clausus* pour les étudiants juifs et a adressé un message de soutien au Maréchal Pétain. Le rapport, qui reproduit le vœu, se trouve aux Archives Nationales sous la cote aj/38/1144 (microfilmée) et au Centre de documentation juive contemporaine (CDJC-Fondation de la Shoah) sous la cote CGQJ, CXCLV 76, texte identique mais dactylographie différente. Au CDJC se trouve la lettre par laquelle le Général François, Président général de la Légion française des combattants de l'Afrique du Nord, adresse le document à Xavier Vallat, Commissaire général aux questions juives. Aux A.N. les dossiers concernent les « affaires juives » relatives à l'enseignement. L'existence comme le contenu du document sont indiscutables.

Le témoignage de Schapira, alors étudiant à Alger, qui a été enregistré par Claude Singer et visionné lors de notre séminaire du 1er avril 1998, raconte la préparation du congrès à l'AGEA.

Une dépêche de l'agence AFIP annonce l'ouverture du congrès : *«Grenoble, 15 avril 1941 :Le congrès national des étudiants de France s'est ouvert ce matin à l'hôtel de ville de St-l'Ermitage (drome). Les travaux se poursuivront demain à Tournon (Ardèche). A l'issue de la première réunion, les congressistes ont envoyé au chef de l'état le message suivant : « le congres de l'union nationale des étudiants de France réuni à st l'ermitage pour la première fois depuis l'armistice remercie respectueusement le maréchal pour son œuvre de reconstruction de la patrie. Il l'assure au nom des Etudiants français, de son indéfectible attachement et de son respectueux dévouement» (AFIP 3365)*[2].

Au Conseil d'administration de la zone occupée qui se tient le 11 janvier 1942[3] assistent R. Donn de la corpo de droit de Paris, Louis Laisney Président de Caen, les délégués et Présidents de Dijon, Rennes, Poitiers, Rouen, Angers, Rennes, Lille. Le Mazou résume les débats et résolutions du congrès de Tain, évoquant notamment le vif *«débat orageux»* qui aurait eu lieu sur le *numerus clausus* ainsi que le développe bien Stéphane Merceron. Mais le rapport oral de Le Mazou n'a-t-il pas été plus flou, passant rapidement sur la question pour éviter des débats, quitte à développer ultérieurement par écrit ? On peut se poser la question puisque nous disposons d'un premier brouillon dactylographié, corrigé à la main (sans doute par Le Mazou). Dans cette version initiale, il est écrit : *«A Pâques, s'est réuni un Congrès à Tain, nous avons émis des vœux et en particulier le «numerus clausus» contre les juifs à l'Université. Notre vœu a été adopté, mais le ministère de la jeunesse, qui reconnaît les israélites, nous a accusé de faire de la politique».*[4] Cette dernière phrase disparaît du compte-rendu diffusé, par contre, le rapport Gillot et ses conclusions sont plus développés, ainsi qu'il est fait état du vif débat. On constatera à la lecture du rapport Gillot et du vœu adopté transmis au Ministère[5] que le congrès veut un *numerus clausus* à 2,5% et non à 3% qui seront finalement fixés par Vichy… et retranscrits par Le Mazou.

Ce congrès, dont Stéphane Merceron a déjà indiqué qu'il a été repris dans des journaux d'AGE (*Promontoires* à Grenoble, *Le cri des étudiants* à Montpellier), est également consigné dans *l'Algérie Médicale*, N° 146, avril-juin 1941. C'est Gillot qui fait le compte-rendu du congrès de Tournon, soulignant que les étudiants français sont derrière Pétain *«sauveur de notre patrie»*, et indique que le congrès a été sur le *numerus clausus «unanime sur cette question douloureuse certes, mais d'importance primordiale»*. Gillot, contrairement à la correction manuscrite de Le Mazou, ne fait pas

[1] Le 8 novembre 1941, le bureau de la FEP à l'unanimité confirme que la corpo de droit demeure exclue de l'UNEF, mais qu'elle conserve la faculté de participer en tant «*qu'auditeur libre».* Note du 11/11/41 BDIC.
[2] AN 72AJ1860. Nous respectons les formulations et fautes du texte.
[3] BDIC, fonds UNEF.
[4] page 15 du document
[5] A.N 72AJ1860.

état d'une vive discussion. En tant que rédacteur du texte, il a tout intérêt à en accroître la valeur par une adoption unanime, qui n'est peut-être pas certaine. Nous n'en savons pas plus sur la nature du «débat orageux» éventuel. S'agit-il d'oppositions au principe du *numerus clausus* ? Ou de simples divergences sur des modalités d'application ?

Une tradition xénophobe et anti-sémite bien ancrée.

Quelles que soient les limites de la représentativité du congrès de Tain, qui réunit d'après les noms des dirigeants élus à ce moment là, la quasi-totalité des AG de la zone sud, l'adoption d'un voeu ouvertement xénophobe et antisémite ne peut toutefois étonner, et l'absence de réactions non plus.

Dans le milieu étudiant, notamment dans les filières médicales et juridiques qui mènent aux professions libérales, il existe un certain nombre de précédents qui constituent une véritable tradition. Dans la crise des années trente, face à «l'encombrement des carrières», la solution consistant à réduire le nombre d'étudiants en limitant le nombre d'étudiants étrangers est ouvertement prônée. En 1934, les professions juridiques ont été limitées aux seuls Français, et les naturalisés ne peuvent y accéder qu'après 10 ans. La tonalité des manifestations, réunions, voeux des corpos et de l'office de droit se félicitent de ces mesures, qu'ils appuient naturellement. En 1935, c'est au tour des étudiants en médecine de réclamer des restrictions plus importantes. La grève démarre dans les facultés de Montpellier et Toulouse, où l'Action Française est très influente, s'étend à Paris. Bien évidemment, les «métèques» visés sont les juifs, puisqu'en médecine, parmi les étudiants étrangers les réfugiés juifs sont nombreux, chassés des universités allemandes après la prise du pouvoir par les nazis. Les militants et leaders de ces corpos, AG et mouvements sont souvent encore en place en 1940/1941 : Lespagnon est toujours influent à la corpo de droit de Paris, Gillot dirige les étudiants d'Alger.

Le 30 août 1940, un conseil de l'UN se tient *«devant la plupart des présidents d'AG»* (de la zone non occupée), et demande *«que les professions médicales soient interdites aux étrangers ou aux fils d'étrangers»*[1]

Le 6 janvier 1941, la Fédération des associations amicales des médecins du front demandent le *numerus clausus*[2]. Le 6 mars 1941, l'AGE d'Alger organise une manifestation contre le maintien de médecins juifs à l'hôpital Mustafa.[3] Le 7 avril 1941, le nouveau bureau expose son programme : «*Nous voulons dès à présent aider les pouvoirs responsables dans la solution du problème juif»*[4].

A Montpellier, *«où la masse étudiante est pétainiste et plutôt antisémite»,* on chahute des professeurs juifs, rapporte *Liberté.*[5] Dans le Sud-Ouest, les préfets notent une montée de l'antisémitisme jusqu'aux rafles de 1942 où l'opinion se retourne.[6]

Le Président de l'AG d'Alger, Gillot, jeune interne des hôpitaux, est représentatif d'étudiants nationalistes, qui peuvent être tout autant xénophobes, maréchalistes et antisémites qu'opposés à l'occupant. C'est ainsi le même Gillot qui fait adopter le voeu du *numerus clausus* en 1941 et qui va suivre une formation d'aviateur aux USA en mai 1943 pour participer à des missions aériennes alliées au premier semestre 1945.[7]

L'hypothèse de la non représentativité démentie

Il convient alors de s'interroger également sur la représentativité de ce *«petit congrès»*[8] et sur la mise en application de cette résolution par les AGE. Pierre Rostini, qui est arrivé à l'UNEF en 1942/1943, Président de l'AGE d'Aix en 1943, membre du bureau après janvier 1944, président de la commission d'épuration de l'UNEF à la Libération, ne se souvient absolument pas d'avoir eu à instruire une telle affaire[9]. Il ne manque d'ailleurs pas de souligner que les organisations résistantes et les organisations juives n'ont pas reproché cet épisode à l'UNEF. On pourrait alors se demander s'il ne s'agissait pas d'un

---

[1] Lettre de Jean David du 5 septembre 1940. BDIC, fonds UNEF
[2] Bruno Halioua, *Blouses blanches, étoile jaune,* Liana Levi, 1999, éd. corrigée 2002
[3] Claude Singer, « Les études médicales et la concurrence des juifs en France et en Algérie, 1939-1944 », *Les jeunes et l'école, miroirs et mirages,* PU Le Mirail, Toulouse, 1995, p 204
[4] *L'Echo d'Alger,* cité par Bruno Halioua comme par Claude Singer.
[5] François Georges Dreyfus, *Histoire de la Résistance*, Livre de Poche, 1996, p. 45.
[6] *Id*. p. 79.
[7] Bruno Halioua, *Blouses blanches, étoile jaune,* Liana Levi, 1999, éd. corrigée 2002, p. 235-236.
[8] Le Mazou, CA du 11 janvier 1942. BDIC, fonds UNEF.
[9] Débat organisé par le GERME le 1er avril 1998 autour du livre de Claude Singer *l'Université libérée, l'Université épurée, 1943-1947,* Paris, Les Belles Lettres, 1997.

voeu qui fut simplement transmis aux autorités [1] et qui - mis à part deux, ou trois AG collaborationnistes - ne souleva pas l'adhésion des dirigeants locaux qui n'en auraient fait aucune publicité.

Toutefois, cette première hypothèse, que j'avais émise, est démentie par les documents consultés. Outre qu'il ne manquait pas de traditions - et de positions - xénophobes et antisémites comme on l'a vu, il n'y a rien d'étonnant dès lors à ce qu'en 1941, encouragé de surcroît par les mesures officielles et «légales» xénophobes et antijuives de Vichy, une majorité se soit dégagée, même courte.

Nous venons d'indiquer qu'il y a bien un certain nombre de sources d'époque qui se réfèrent à ce congrès, et pas seulement les deux journaux d'AGE cités par Stéphane Merceron il y a dix ans..

A Tain sont rassemblés la plupart des représentants des AG de la zone sud. On peut en effet déduire des personnes citées comme des élus au nouveau bureau, qu'ont été présentes ou représentées la plupart des associations de la zone sud : Alger, Montpellier, Grenoble, Clermont-Ferrand (et Strasbourg à Clermont Ferrand), Limoges, Lyon. Il manque des éléments sur Toulouse, Nice et Aix.

Bien évidemment, la question du *numerus clausus* n'est pas la seule préoccupation des AG et comme la question a été «résolue» il n'y avait guère besoin de développer une grande propagande en la matière (et ce d'autant que le papier est rationné et rare), d'autres priorités préoccupent les AG et corpos.

Quant à ce qui se passe après la Libération, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'après-guerre on n'ait pas reproché à l'UNEF son soutien à des mesures spécifiquement antijuives dans la mesure où de manière plus générale la spécificité de ces persécutions n'a pas été soulevée au cours de «l'épuration», y compris par les organisations juives elles-mêmes[2].

L'UNEF, comme par le passé – du moins en zone libre – demeure proche du pouvoir, *« son apolitisme traditionnel la mettait en fait à la remorque des gouvernements en place, situation enviable aux beaux jours de la stabilité institutionnelle, délicate aux changements de régime »*[3]. L'UNEF demeure dans l'air du temps. Le désir de pacification, d'ordre symbolisé par Pétain, une explication xénophobe et antijuive de la défaite (puisque étrangers, juifs, francs-maçons seraient la cause de la décadence et du désastre) sont assez généralisés[4]. Même dans les premières réactions de résistance, dans la presse clandestine, à de rares exceptions, il est peu protesté contre les mesures anti-juives[5]. La «question juive» est même considérée comme légitime par certains résistants et Français libres, qui estiment qu'elle mérite qu'on réfléchisse à des solutions. Le retournement de l'opinion en la matière n'est en réalité notable qu'à partir de 1942 et des grandes rafles[6].

NI RESISTANTE, NI COLLABORATRICE : ATTENTISTE ET AMBIVALENTE

Si la plupart des acteurs et des auteurs avaient tous souligné l'ambiguïté du positionnement de l'UN, ce que reprocheront les Résistants à la Libération aux dirigeants de l'UN, c'est plus leur «attentisme» qu'un engagement dans la collaboration[7]. *«On ne l'accuse pas d'avoir collaboré, on l'accuse d'être restée – comme tant d'autres – passive».*[8]

Conserver l'organisation, préserver l'UNEF de la dissolution et de la concurrence.

L'UNEF a eu le souci au cours de la guerre et de l'occupation de continuer une existence légale. On constate un triple souci : la nécessité de maintenir une action efficace en faveur des étudiants, s'opposer -ou limiter- la concurrence d'autres mouvements auprès des autorités car elle *«ressent déjà l'influence*

---

[1] Claude Singer cite comme source dans *Vichy, l'Université et les juifs,* (Les Belles Lettres, 1992) les archives de l'administration, alors qu'on ne trouve pas trace de cette motion dans les archives de l'UNEF. Il est vrai que les comptes-rendus sont - comme le papier - rares et rationnés, et qu'une telle motion a pu être détruite soit de manière volontaire, soit dans les aléas des déménagements successifs de l'UNEF.

[2] Voir dans le chapitre « les lendemains de la libération » les pages 670 à 677 intitulées « il n'y a plus de problème juif » in, Renée Poznanski *Etre juif en France pendant la seconde guerre mondiale* Hachette, Paris, 1994.

[3] Alain Monchablon, *Histoire de l'UNEF,* PUF, Paris, 1982, p. 16.

[4] Pierre Laborie, *Les Français des années troubles,* DDB, Paris, mars 2001.

[5] La bibliographie est abondante sur le sujet.

[6] Pierre Laborie, François Georges Dreyfus notamment dans les ouvrages cités ci-dessus évoquent ce tournant.

[7] C'est ce que ne manque pas de préciser Paul Bouchet, tant dans les entretiens que j'ai eus avec lui que dans ses contributions aux colloques du GERME (21/5/1995 - *Cahiers du Germe*, spécial N° 1, 1996), de RESSY (13-14 avril 1996) et de TRACES-AAUNEF (14 et 15 mai 1997 - Actes)

[8] François Borella, Michel De La Fournière, *Le syndicalisme étudiant,* Le Seuil, 1956.

grandissante des mouvements catholiques»[1], mais aussi pour certains, de disposer d'une façade légale aux activités résistantes. *«Maintenir l'UNEF pour maintenir les oeuvres»*[2], permet aussi de donner une couverture au groupe «Maintenir» composé de membres ou anciens membres de l'UNEF, d'anciens du cabinet Jean-Zay[3], groupe qui rejoint l'OCM. Il semble bien que la «résistance étudiante» consiste à être *«membre d'un réseau de renseignements»*[4] (pour ceux qui n'ont pas pris le maquis), pratiques clandestines qui se révèlent *«congruentes à la sociologie étudiante [...] ces actions se révèlent adaptées et aux attentes, et aux compétences du monde étudiant [...] la sociabilité étudiante permet de rapidement jauger les sentiments patriotiques de ses interlocuteurs […] les militants utilisent d'ailleurs l'enceinte et la sociabilité universitaire pour recruter».*[5] Louis Laisney, Président de l'AG de Caen, et Secrétaire général de l'UN à partir de 1941, obtient pour une équipe de secours aux victimes des bombardements alliés, des laisser-passer malgré le couvre-feu, auprès des autorités allemandes de sa ville... ce qui lui permet d'adresser des renseignements à Londres concernant les objectifs atteints[6].

Pour les résistants, conserver l'existence légale de l'UNEF implique d'éviter une opposition ouverte menant à la dissolution. Les dirigeants plutôt maréchalistes cherchent, eux aussi, à préserver l'UNEF notamment contre la concurrence des organisations confessionnelles et les projets de «Service national des étudiants». Il y a ainsi au moins un terrain d'entente entre dirigeants de l'UN, qu'ils aient été résistants ou non. Louis Laisney l'explique bien au congrès de Dax en 1945 face à la critique de Miguet et des Lyonnais. Laisney va jusqu'à défendre certains épurés, qui avaient agi pour les intérêts des étudiants – quels qu'aient été leurs torts par ailleurs - car *«l'UNEF avait le devoir de traverser cette période trouble»*[7]. Villedieu confirme, «*Nous pensions qu'en sauvant l'union, nous sauvions l'essentiel, l'indispensable, pour sauver demain l'intérêt de tous les étudiants de France».*[8]

L'UNEF ne s'oppose pas au Service du travail obligatoire, mais *«se contentera de réclamer des aménagements au STO en faveur des étudiants»*[9]. Cette stricte limitation à la défense des seuls étudiants, reprochée à l'UNEF par la suite, peut tout autant être reprochée à la JEC. Dans ses mémoires, Georges Montaron décrit l'opposition JOC/JEC, due aux implantations sociales différentes de ces deux mouvements catholiques. La JOC n'encourage pas le refus du STO et préconise d'accompagner les jeunes ouvriers en Allemagne, alors que la JEC travaille dans un milieu «privilégié» qui peut se permettre des sursis, des exonérations de STO etc...

Les dirigeants de l'UNEF doivent résister aux tentatives de certains partis de la collaboration d'instituer une «Jeunesse unique»[10], alors qu'était prévue l'instauration d'une *«organisation strictement corporative appelée «Corporation nationale des étudiants de France» qui devait normalement remplacer la vieille et compromettante UNEF empreinte d'un passé républicain)»*[11]. Nul doute que l'opposition de l'Eglise, soucieuse de préserver ses mouvements de jeunes confessionnels de la «fusion» obligatoire dans un mouvement unique sous l'égide de l'Etat, mais aussi l'opposition des autorités allemandes qui voient d'un mauvais oeil la création d'un seul mouvement de jeunesse permet à l'UNEF d'éviter la dissolution d'abord, puis la perte de son autonomie. Mais l'UNEF, de tradition laïque, doit aussi faire face à la concurrence des organisations confessionnelles. Celles-ci, comme la JEC qui n'a cessé depuis 1934 *«d'alerter sur le péril hitlérien, ramené pour l'essentiel à un paganisme menaçant»*[12] peut très bien s'avérer à la fois opposée à l'occupant tout en étant favorable à l'appui apporté par Pétain au retour aux valeurs religieuses. *«La position de la JEC est donc claire : il convient de jouer la carte de la Révolution Nationale pour l'infléchir dans un sens chrétien [...]la JEC est*

---

[1] S. Merceron - *Cahiers du Germe,* N° 1 - 1996

[2] Alfred Rosier le 16 septembre 1939. BDIC, 4° delta 1159/1 1939-1945

[3] Voir Jean François Muracciole, *Les enfants de la défaite,* Presses FNSP, Paris, 1998, p 44 à 48.

[4] Bruno Benoît « lycéens et étudiants résistants lyonnais » *Chrétiens et sociétés XVI°-XX° siècles,*N° 3 1996 (Centre André Latreille Lyon II et Institut d'histoire du christianisme Lyon III) p 62
p 57

[5] Olivier Wieworka « Etudiants et résistance : l'exemple de Défense de la France », *Chrétiens et sociétés XVI°-XX° siècles,* N° 3 1996 (Centre André Latreille Lyon II et Institut d'histoire du christianisme Lyon III), p. 66-67

[6] Entretien avec Louis Laisney lors d'un repas des anciens de l'UNEF au Sénat.

[7] Procès verbal du congrès de Dax, p. 44. Document publié en annexe.

[8] *Id*. p 45

[9] Pierre-Yves Cossé « le syndicalisme étudiant, historique et signification », *Les Cahiers Reconstruction* 59-1, février 1959, p II-14

[10] Voir Michèle Cointet-Labrousse *Vichy et le fascisme,* chapitre « la tentation de la jeunesse unique », ed Complexe, Bruxelles-Paris, 1987, p 114-132

[11] Gilles Maigron, in *les facs sous Vichy*, *op. cit.* p 136

[12] Olivier Wieworka « étudiants et résistance, l'exemple de "défense de la France », *Chrétiens et sociétés XVI°-XX° siècles,* N° 3, 1996 (Centre André Latreille Lyon II et Institut d'histoire du christianisme Lyon III), p. 62

pétainiste par patriotisme [...] son soutien conditionnel à Vichy exclut par contre toute possibilité de collaborer avec l'occupant»[1]. Un réseau comme «Défense de la France» *«campe sur des positions maréchalistes jusqu'en novembre 1942, preuve que la confiance accordée à Pétain n'exclut pas obligatoirement le combat clandestin»*[2]. La JEC ne craint pas d'affirmer dans son journal, *Messages* en mai 1942 qu'elle est *«le seul mouvement national spécifiquement étudiant, capable de représenter la jeunesse étudiante française»*[3] La FFACE (Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants, «la fédé»), protestante, organise un foyer de l'étudiant à Marseille, un restaurant «bon marché» à Montpellier[4]. Ces deux mouvements participent même aux discussions sur le projet de «corporation nationale des étudiants» tout en veillant à ce que les associations (confessionnelles ou AGE) maintiennent leur existence propre. La JEC veut créer des équipes comme base d'une «communauté étudiante» qui trouve dans la «future corporation» la place qui leur revient[5]. La «fédé» participe à une réunion dès 1940 sur le statut des étudiants avec les autorités pour mettre sur pied une corporation des étudiants, et adresse au secrétariat général à la jeunesse son projet d'organisation des étudiants, avec délégués élus et représentation des associations reconnues[6]. L'UNEF également discute du projet au cours de débats «statutaires». Chacun de ces mouvements tente à la fois de maintenir son autonomie tout en étendant son influence et sa représentativité, ainsi que sa présence au travers des «services matériels» aux étudiants.

Le tournant de 1943

Au congrès de 1943, contre le projet de l'AGE de Montpellier qui préconisait la transformation des structures de l'UNEF et des AGE (abandon du principe électif, nomination d'une partie des conseils d'administration par les Recteurs avec des «personnalités extérieures» non étudiantes), Emmanuel Villedieu, président de l'AG de Caen, insiste sur la nécessité de conserver son autonomie à l'UNEF. C'est cette dernière position qui est adoptée. Mais puisqu'il faut préserver le caractère légal de l'organisation *«On se rend quand même à Vichy en train spécial. C'était une des conditions mises à la tenue du congrès»*[7].

A partir de 1943, d'autres mouvements comme la JEC ou la «fédé» prennent des positions et des dispositions plus risquées, ainsi d'ailleurs que certaines AGE de l'UNEF comme celle de Grenoble. Comme pour beaucoup d'organisations et mouvements, comme pour l'opinion, 1943 paraît marquer une évolution de l'UNEF.

Le congrès de la Chapelle en Vercors a beau envoyer une délégation à Vichy pour saluer le Maréchal Pétain après avoir subi un discours d'Abel Bonnard[8], Louis Laisney fait parvenir une explication à Londres, et on lui répond qu'on a pris acte que *«l'Union nationale n'a rien à voir avec Vichy»* et qu'on sait que ses dirigeants ne sont pas nommés par Vichy[9]

En janvier 1944, un conseil d'administration élargi se réunit à Montpellier qui décide de l'envoi d'une «Adresse au Général de Gaulle». Dans les derniers mois de l'occupation, des responsables sont inquiétés, le congrès prévu à Caen pour avril 1944 est interdit, la Gestapo perquisitionne au siège des oeuvres, Louis Laisney et Pierre Rostini sont menacés d'emprisonnement au cours d'une entrevue au Ministère car une affiche de l'UNEF avait été éditée pour venir en aide aux étudiants malades et «absents» (ce qui pouvait comprendre aussi bien les prisonniers que les étudiants... au maquis). Rostini était chargé de protester, au nom des AGE d'Aix, Marseille et Nice, contre la fermeture de ces universités ordonnée par les Allemands. Paris est libéré en août 1944. Un congrès extraordinaire y est convoqué en novembre 1944 au cours duquel le Ministre Capitant prononce un discours, et reconnaît par sa présence l'organisation étudiante. Il s'agit désormais pour l'UNEF de reprendre sa place d'avant-guerre. En réalité, l'ancien appareil sauvé et maintenu peut désormais être investi par la génération de la résistance de nouvelles ambitions. L'amalgame réussira[10].

---

[1]Alain René Michel *La JEC face au nazisme et à Vichy 1938-1944,* Presses Universitaires de Lille, 1988 p. 158-159
[2] Olivier Wieworka « étudiants et résistance, l'exemple de "défense de la France », *Chrétiens et sociétés XVI°-XX° siècles,* N° 3, 1996 (Centre André Latreille Lyon II et Institut d'histoire du christianisme Lyon III), p. 63
[3]Alain René Michel, *op. cit,* p. 170
[4] Rémi Fabre, "les étudiants protestants pendant la deuxième guerre mondiale", *Les facs sous Vichy*, *op. cit.* p 305
[5] Alain rené Michel, *op. cit,*. p. 169
[6] Rémi Fabre, *op. cit*.. p. 305.
[7] Louis Laisney – colloque « Passé présent du mouvement étudiant », *op. cit*. p. 2
[8] Voir le texte du discours en annexe.
[9]Compte-rendu du congrès de Dax (1945), page 43.
[10] « 1946, La Charte de Grenoble, naissance d'un syndicalisme étudiant », *Cahiers du Germe,* spécial N° 1, mars 1996.

La correspondance de l'UNEF pendant la Seconde guerre mondiale : une vue d'ensemble.

Alexandra Gottely

Cette correspondance est issue de deux fonds distincts : le fonds UNEF, déposé par l'UNEF-ID en 1989, et le fonds Barralis, déposé par Roger Barralis, membre du bureau national de l'UNEF dans les années 1968-1970. Toutefois, les deux correspondances ne sont pas indépendantes. Au contraire, les documents retrouvés dans les deux fonds constituent un tout indissociable. Des lettres d'un fonds répondent à des questions contenues dans des lettres de l'autre fonds et réciproquement. Ainsi, le titre générique de "Correspondance de l'UNEF pendant la Seconde guerre mondiale" est tout à fait pertinent malgré l'existence de ces deux sources, puisque la correspondance présentée ici est en fait la réunion d'un ensemble accidentellement séparé par les événements.
La construction d'un index adapté s'est appuyée sur ceux déjà réalisés par Françoise Bosman pour le fonds UNEF conservé aux Archives nationales et par Delphine Brihat pour le fonds Barralis conservé à la BDIC. Un certain nombre de thèmes, et notamment tout ce qui concernait la réalité de la guerre, n'y était pas présent. Les termes correspondants ont donc été rajoutés en essayant de ne pas se laisser influencer par le vocabulaire présent dans les lettres, mais de trouver à chaque fois le terme générique qui serait utilisé par les chercheurs, ou les internautes en général – puisque le but de l'entreprise était que la correspondance soit mise en ligne -, pour trouver le document voulu dans la correspondance.
Il en ressort un index d'environ 2500 entrées composé de 85 à 90 % de noms propres, soit de personnes, soit d'organismes, institutions ou associations.
Les documents présentés ici permettent d'examiner la vie d'une association durant cette période précise de notre histoire, ils permettent aussi d'avoir une vision rare de cette période, celle que permet le prisme particulier d'une correspondance, à la fois officielle et particulière - le style des lettres varie en effet assez fréquemment et va du plus mesuré au plus familier.

Vie de l'UNEF

Relations avec le monde extérieur

Une précision cependant, et qui influe beaucoup sur le caractère de la correspondance, est à apporter : la correspondance rassemblée ici est celle qui était présente au siège parisien de l'association. On y retrouve ainsi essentiellement la correspondance du bureau national, celle des dirigeants de l'UNEF donc. Elle est constituée en grande partie de leurs échanges, d'une part avec les dirigeants des différentes AGE, et d'autre part avec les différentes autorités et ministères, notamment celui de l'Education nationale, ainsi qu'avec les différentes oeuvres sociales en faveur des étudiants. Or, ce qui est frappant sur ce dernier point, c'est la rareté, avant la Libération du moins, des échanges avec le ministère de l'Education nationale et le secrétariat général à la Jeunesse, et ce, quelles que soient les personnalités en charge. Les relations entretenues avec ces institutions sont évoquées dans les lettres : les tensions avec le secrétariat général à la Jeunesse durant toute la guerre, les conflits, avec Jacques Chevalier ou Abel Bonnard, la neutralité, souvent bienveillante, de la part de Georges Ripert ou Jérôme Carcopino. Mais les institutions matériellement représentées dans la correspondance, ce sont essentiellement les oeuvres : Comité supérieur des oeuvres sociales en faveur des étudiants et Bureau universitaire de statistique (BUS) administrés par Alfred Rosier, Office du sport scolaire et universitaire (OSSU) dirigé par Jacques Flouret, Centre d'entr'aide aux étudiants mobilisés et prisonniers, géré notamment par Claude Bellanger, Sanatoriums des étudiants et maisons de post-cure organisés par le docteur Daniel Douady, etc.
Ces oeuvres jouent un rôle extrêmement important à la fois par l'ampleur matérielle qu'elles prennent dans cette correspondance, mais aussi parce qu'elles sont la justification essentielle de l'existence de l'UNEF pendant la guerre. En effet, une des caractéristiques premières de l'UNEF pendant la guerre

est qu'elle continue à exister, contrairement à beaucoup d'autres associations. Or la volonté de préserver les oeuvres est la raison invoquée dès les premiers temps par les dirigeants de l'UNEF pour légitimer cette continuité d'existence. Ils considèrent alors que si l'UNEF s'arrête, les oeuvres s'arrêtent. L'UNEF doit donc continuer pour que les oeuvres perdurent.

Direction de l'organisation

Cependant, le type même des documents rassemblés fait que, bien plus que des événements, ce qui ressort de cette correspondance, ce sont quelques hommes, à la fois du côté des institutions, du côté de l'UNEF, et du côté des AG. Ce sont des noms qui reviennent régulièrement. Ainsi le bureau de l'UNEF, s'il est collectif, semble surtout marqué par la prépondérance d'une ou deux personnes à tour de rôle. Celles-ci n'occupent pas toujours le même poste et se renouvellent selon des circonstances chaque fois différentes et particulières, mais si l'on mentionne François de Lescure et Jean David en 1940-1941, René-Yves Le Mazou de 1941 à fin 1943, Louis Laisney plus particulièrement en 1943 mais aussi en 1942 et 1944, Emmanuel Villedieu du printemps 1944 – où il est élu président du bureau – jusqu'à fin 1945, et Pierre Rostini à partir de la fin 1944 et en 1945, alors on a fait le tour des personnalités les plus importantes de l'UNEF pendant la guerre, le tour de ceux qui font vraiment la réalité du bureau national de l'UNEF, même si l'on peut rajouter quelques noms tels que Jean Bellot, président de l'UNEF en zone libre, Edouard Danty-Lucq, trésorier de l'UNEF à partir de 1943 et président de l'Association générale des étudiants de Bordeaux, présent pendant presque toute la guerre, Jacques Boille, délégué de l'UNEF en zone occupée à partir d'octobre 1941 et qui démissionne en 1943, ou Albert Lenclud – élu président au congrès de 1939, mobilisé puis fait prisonnier en 1940, de retour de captivité en 1942 - dont la présence tutélaire rappelle, s'il en était besoin, le poids des étudiants prisonniers sur le monde universitaire durant toute cette période.

Résultats de l'action de l'UNEF

Au-delà de ces personnalités, il est difficile, à travers la correspondance, de percevoir les résultats concrets de l'action de l'UNEF pendant la guerre : le plus important est sans doute d'être parvenu à ce que l'organisation ait continué à exister. Pour le reste, l'UNEF a surtout un rôle de conseil auprès des étudiants qui la contactent. Son activité proprement dite est essentiellement constituée par l'entretien des oeuvres créées avant la guerre. De nombreuses lettres, par ailleurs, sont liées à un travail de préparation de réunions : celles du bureau national, celles du conseil d'administration, plus régulières, celles des congrès, plus difficiles à organiser, notamment à cause du découpage de la France en différentes zones. Toutefois, il semble ressortir de tout cela des résultats assez limités, et également le sentiment que sans doute les oeuvres, en dehors peut-être du Centre d'entr'aide aux étudiants mobilisés et prisonniers et du Sanatorium des étudiants, et encore, n'avaient pas besoin de l'UNEF pour continuer à exister.

Une centralisation croissante

Cependant, dans l'histoire de l'UNEF, la période de la guerre est aussi marquée, et cela est sensible à travers la correspondance, par des liens entre les différentes AGE et le siège parisien non seulement de plus en plus étroits, mais surtout qui témoignent d'une subordination croissante : l'UNEF a été fondée en 1907 par les différentes Associations Générales réunies en congrès. Or, de ce qui ressort des lettres, il semble bien que les rapports de force s'inversent et que l'UNEF n'est plus la représentation ou l'émanation des associations générales, mais que, dans un certain sens, les associations générales deviennent l'émanation de l'UNEF. Ainsi, le processus de décision tel qu'il apparaît montre des actions décidées par les dirigeants nationaux et appliquées dans les différentes AG, sans qu'il y ait toujours concertation. En effet, si différents conseils d'administration et congrès ont lieu pendant toute la guerre, et sont à l'origine d'un certain nombre de prises de position, les lettres échangées entre les membres du bureau national, et entre ces derniers et les différentes institutions, montrent la place primordiale du bureau national dans le fonctionnement de l'UNEF pendant cette période.
Il semble donc que les années 1940-1945 constituent une étape importante dans un processus de centralisation du fonctionnement de l'UNEF. Toutefois, si cette idée de centralisation croissante correspond à une réalité, il convient tout au moins d'y apporter une nuance, dans la mesure où, comme nous l'avons dit plus tôt, la correspondance ici rassemblée est celle du bureau national. Elle ne

témoigne donc du fonctionnement des différentes AG que dans la mesure où leurs activités les relient à l'UNEF. L'ensemble du travail effectué sur place est, lui, difficilement estimable. Certains rapports d'activité, toutefois, présents dans la correspondance, peuvent donner des idées du fonctionnement des Associations Générales d'Etudiants pendant la guerre.
Ceci n'est donc qu'une atténuation et non pas une remise en cause de cette vision de plus en plus centralisée de l'UNEF, d'autant qu'un des premiers problèmes rencontrés par l'UNEF pendant la guerre est celui de l'obtention de l'autorisation d'exister en tant qu'association, autorisation qui doit être délivrée à la fois par les autorités françaises et par les autorités allemandes. L'UNEF semble avoir des problèmes jusque tard dans l'année 1941 pour l'obtenir. De sorte que la méfiance des autorités, françaises comme allemandes, vis-à-vis des groupements étudiants, pousse les AGE à resserrer leurs liens avec l'UNEF, notamment à partir du moment où l'organisation est reconnue officiellement, ne serait-ce que pour obtenir elles-mêmes cette autorisation d'exister. Celle-ci n'est d'ailleurs pas accordée à l'ensemble des AG, mais au cas par cas, en fonction notamment des recteurs en place. Les différentes AG connaissent ainsi ouverture et fermeture pendant toute la période. Certaines parviennent à rester en activité pendant toute la guerre, mais elles sont assez rares, de même que celles qui cessent de fonctionner pendant toute la durée de la guerre.

Une histoire (politique) de l'UNEF

On voit à travers ces questionnements successifs à quel point ces lettres peuvent renouveler l'histoire même de l'UNEF : ses rapports avec le régime de Vichy notamment sont ici en jeu, avec le paradoxe possible entre une implication plus ou moins importante de l'association auprès des nouvelles institutions et les destins, les activités personnelles des différents individus qui composent l'UNEF, puisque l'on sait qu'un certain nombre de ses dirigeants ont été résistants, mais aussi que René-Yves Le Mazou notamment, qui est tout de même président du bureau national par intérim jusqu'en 1943, est un actif collaborateur du régime de Pétain. Il y a donc ambivalence possible, et de la part des individus, pris entre leurs engagements individuels et leur adaptation à la politique de l'UNEF, et de la part de l'association, qui reflète ces différences d'opinion tout en les transcendant. Se dessine ainsi tout le problème de ces documents bruts que sont les lettres rassemblées ici, puisque si quelques lettres peuvent laisser transparaître des sentiments pro-vichyssois, aucune lettre bien évidemment, si ce n'est après la Libération, n'évoque la Résistance, n'évoque même une résistance ou une opposition quelconque au régime de Vichy ou aux autorités d' occupation. Il y a des signes de mécontentements, avec quelques remarques assez claires au début de la guerre, jusque dans l'année 1941, puis des allusions bien plus évasives durant le reste de la période : seules quelques indications, de temps à autre, d'éléments de discussion qu'il conviendrait de n'avoir qu'en tête-à-tête et uniquement de vive voix. Mais il est vrai que cette correspondance est forcément, de par la période qu'elle recouvre - une période de censure, de surveillance constante des individus – épurée, et ce par ses auteurs eux-mêmes. Elle doit donc être lue et étudiée avec un certain recul, et si possible être confrontée à d'autres documents, pour retrouver toute son importance et son sens : c'est là où commence le travail de l'historien(ne).

Autres perspectives de recherche envisageables

Mais, comme on l'a vu plus haut, cette correspondance ne permet pas seulement de voir l'histoire de l'UNEF, elle évoque aussi de nombreuses autres questions relatives à la vie de la France et à son fonctionnement pendant la Seconde Guerre Mondiale. Autant de questions, autant de recherches qui peuvent être intéressées par cette correspondance.

Vie de la France et historiographie

On peut envisager des recherches propres à la période de la guerre et de l'occupation tout d'abord, dont une vision particulière nous est proposée à travers cette correspondance, qui peut fournir des renseignements pour différents types d'étude : sur un premier plan, qui pourrait correspondre à une histoire des mœurs, on peut y voir, en effet, des détails sur la vie quotidienne, même s'ils sont peu nombreux, notamment sur les conditions de transports avec les laissez-passer, les fiches d'admission, les files d'attente pour avoir accès aux billets de train, les autorisations de passage entre les différentes zones - zone interdite, zone libre, zone occupée. Sur un second plan, qui se placerait plutôt dans le cadre d'une histoire des mentalités, ou encore d'une historiographie des événements, on peut aussi se

rendre compte du décalage, en ce qui concerne les grandes étapes et épisodes de la guerre, entre la manière dont ils sont vécus – du moins à travers ce qui transparaît dans les lettres -, et celle dont ils sont passés dans l'imaginaire collectif : le Service du Travail Obligatoire (STO) est ainsi souvent assimilé dans la correspondance à un appel sous les drapeaux, et si quelques lettres montrent que le débarquement allié a parfois été pressenti, d'autres en revanche laissent à penser le contraire.

Histoire de la jeunesse, histoire étudiante

La correspondance donne aussi un aperçu des difficultés d'existence d'une association pendant les années 1940-1945 - les diverses obligations à remplir face aux différentes autorités en présence, et les complications liées aux jeux de pouvoir entre les autorités françaises et allemandes. On peut y trouver aussi une certaine vision du régime de Vichy, et notamment de sa politique envers les jeunes et envers les étudiants – en particulier à travers les tentatives successives d'organisation de la jeunesse en groupements contrôlés par l'Etat ; la correspondance contient par exemple un récit détaillé du projet du ministre Jacques Chevalier. Elle soulève également un certain nombre de questions par rapport à ce qui serait une histoire étudiante, avec l'étude possible des revendications exprimées par le biais des AGE – principalement centrées sur les conditions de passage des examens, et les sursis autorisés pour échapper à la Relève puis au STO. La correspondance montre aussi les problèmes de l'attitude, non plus du régime de Vichy seul, ni du régime de Vichy par rapport aux jeunes, mais plutôt des jeunes par rapport au régime de Vichy, à travers les aspects soit de la presque collaboration avec le régime, soit des prises de distance – par exemple, l'attitude des différentes AGE lors de l'organisation de la délégation d'hommage à Pétain en avril 1942 serait ici intéressante à étudier. On y distingue aussi une réflexion possible sur l'histoire de la jeunesse elle-même vis-à-vis de son organisation et de sa division entre différentes associations, que ce soit pendant la guerre avec les relations entre l'UNEF et les différentes associations confessionnelles - puisque ce sont à peu près les seules qui semblent continuer à exister - ou au moment de la Libération et en 1945 à travers les relations de l'UNEF avec les associations étudiantes ou de jeunesses issues de la Résistance.

CONCLUSION : VALEUR DE l'ARCHIVE

Enfin, en-deçà ou au-delà de toute réflexion historique, le travail sur la correspondance de l'UNEF pose la question essentielle de la place et de la valeur de l'archive, ainsi que de sa spécificité. Témoignage direct mais qui doit toujours être étudié avec prudence, elle reflète dans ce cas précis la volonté d'individus de conserver les traces d'une histoire collective à laquelle ils se sentent liés, et d'en favoriser la mémoire active par la transmission à un établissement public de recherche.
d'en favoriser la mémoire active par la transmission à un établissement public de recherche.

Des pièces manquent à cette correspondance, bien évidemment – pièces jointes absentes, comme le discours du ministre de l'Education nationale Abel Bonnard ou, à la Libération, à peu près tout ce qui concerne l'épuration, mais aussi documents " innocents ", c'est-à-dire sans connotation politique, comme une page d'un formulaire type pour devenir moniteur de colonie de vacances en 1945 -, mais ces lacunes restent limitées. Ainsi, la mise à disposition de ce corpus sur internet s'inscrit dans la préoccupation de préservation et de valorisation de cette matière première de l'historien et du chercheur que sont les sources archivistiques.

L'UNEF des années noires

Stéphane MERCERON

Comparées aux précédentes années de l'Entre-deux guerres, les années 1937-1939 semblent déterminer une période de changement pour l'Union Nationale des Etudiants de France. Il convient sans doute de souligner que celle-ci coïncide avec la nomination d'un ancien vice-président de l'UNEF — Alfred Rosier — comme chef de cabinet de Jean Zay au ministère de l'Education nationale, et à l'élection lors du Congrès de Vichy en avril 1937 de Claude Delorme — un membre de la LAURS[1] — à la présidence de l'Union Nationale. Les changements qui interviennent pendant cette période peuvent être mesurés au regard de l'institutionnalisation croissante de ses rapports avec les pouvoirs publics. Celle-ci se manifeste dès les premiers jours du ministère Jean Zay à l'occasion de la création du Comité Supérieur des Oeuvres sociales en faveur des étudiants, le 27 juillet 1936, qui se voit doté d'une représentation étudiante par l'intermédiaire de représentants de l'Union Nationale. De cette période de collaboration étroite entre l'UNEF et le ministère de l'Education nationale, on retiendra le retour de l'UNEF à un rôle de premier plan au sein de la Confédération Internationale des Etudiants débouchant sur l'organisation du congrès de la CIE à Paris lors de l'Exposition universelle de 1937 et l'élection de Claude Delorme à la présidence de la CIE, la présence de Jean Zay lors des séances d'ouverture des trois congrès d'avant-guerre, enfin le redressement des finances de l'Union Nationale à partir de 1938. En 1939, l'UNEF est une organisation qui a l'écoute des pouvoirs publics et fonctionne grâce aux subventions publiques qui lui sont accordées comme nous le montrent les recettes du budget prévisionnel pour l'année 1940 : 5.000 frs de cotisations des membres, 35.000 frs de subvention de l'Education nationale, et 50.000 frs de subvention du ministère des Affaires étrangères. Les attitudes successives de l'UNEF vis-à-vis des problèmes coloniaux sont également révélatrices des changements qui s'opèrent en son sein à partir de 1937. Alors que l'Empire français est redevenu un sujet d'actualité depuis le début des années trente, ce n'est qu'à partir de 1937 que l'Union Nationale commence à le prendre en compte au travers de ses aspects étudiants et universitaires. Celle-ci se manifeste d'abord par le rétablissement de liens avec des Associations Générales regroupant des étudiants métropolitains originaires de différentes parties de l'Empire, par une plus grande participation des AG d'outre-mer aux débats de l'Union Nationale pendant l'année universitaire 1937-1938, par l'étude des revendications corporatives spécifiques de ces étudiants lors du Congrès de Nice en 1938, et par la création lors de ce même congrès d'une troisième vice-présidence — non prévue par les statuts de l'UN — ayant en charge les relations de l'UNEF avec les étudiants d'outre-mer et leur représentation vis-à-vis des pouvoirs publics[2]. A partir de l'automne 1938, la rapide dégradation de la situation internationale modifie le regard que porte l'UNEF sur les problèmes d'outre-mer. En octobre, après la conférence de Munich, elle sort de ses préoccupations corporatives traditionnelles, pour dénoncer les thèses racistes consignées dans *Mein Kampf* et rappeler aux étudiants noirs que «*de tous les pays du Monde, la France est le seul où, sans distinction raciale, il y ait eu des généraux noirs, des ministres noirs [...] car on [y] juge les hommes à leur valeur, et non à leur couleur*»[3]. En décembre, elle est à la tête des manifestations étudiantes refusant les prétentions de Mussolini sur Nice, la Corse, la Savoie, la Tunisie et Djibouti. En avril 1939, lors du Congrès de Versailles, c'est une Union Nationale qui semble avoir pris la mesure de ses propres prises de positions qui transparaît à travers les débats. On y célèbre l'UNEF de la plus Grande France, une France regroupant les 110 millions d'habitants de la métropole et de l'Empire, une France où tous les étudiants auraient les mêmes des droits et les mêmes devoirs. Aussi demande-t-on la simplification des formalités de naturalisation pour les étudiants coloniaux et l'accès à une citoyenneté pleine et entière pour les sujets français titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur. Aussi *L'Action Française* peut-elle titrer dans son édition du 1er mai 1939 *«Les étudiants coloniaux devront se convertir au judaïsme?»*[4], faisant ainsi allusion aux origines juives du vice-président chargé des relations avec les étudiants d'outre-mer.

---

[1]Ligue d'Action Universitaire Républicaine et Socialiste.

[2]Cette vice-présidence est confiée à Jean David, président de l'AGE de Nancy et directeur de l'Office de Presse Universitaire de l'UNEF.

[3]BDIC, 4° delta 1159/1, Activité UNEF 1939-1945: Circulaire 38-06 de la vice-présidence chargée des relations avec les étudiants d'outre-mer du 20 octobre 1938.

[4]BDIC, 4° delta 1159/1, Activité UNEF 1939-1945. Cité par Jean David dans sa circulaire 39-13 du 20 mai 1939.

L'UNEF DES «ANNEES NOIRES»

Concernant l'Union Nationale des Etudiants de France entre 1937 et 1944, la première chose que l'on peut observer c'est qu'**elle constitue en quelque sorte l'enfant délaissé d'une histoire de la jeunesse «dans la France des années noires» qui s'est singulièrement enrichie depuis le début des années quatre-vingt.** L'Union Nationale regroupe pourtant, par l'intermédiaire de ses Associations Générales, plus de 21.000 adhérents en 1939, soit à peu près un étudiant sur quatre, ce qui la situe au niveau de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne et à un niveau cinq fois supérieur à celui de la Jeunesse Etudiante Chrétienne qui, elles, ont fait l'objet d'un certain nombre d'études. En rétrécissant notre champ chronologique à la seule «France de Vichy», on s'aperçoit que trois types de mouvements de jeunesse ont été retenus par l'historiographie. Ceux qui ont été créés par Vichy, dans sa tentative d'encadrement de la jeunesse comme les Compagnons de France, mouvement qui regroupe 30.000 jeunes en 1943. Ceux dont se sont dotés les partis collaborationnistes dont les effectifs oscillent entre 3 et 5.000 membres comme la Jeunesse de France et d'outre-mer, la Jeunesse populaire française, ou encore, les Jeunes de l'Europe nouvelle. Enfin, des mouvements qui n'ont pas été dissous par Vichy en août 1940, comme les différents mouvements du scoutisme et les mouvements confessionnels. On peut sans doute avancer au moins deux explications sur cette absence de l'UNEF dans l'historiographie de la période. D'une part l'UNEF a pu paraître un peu fade. On ne peut pas la classer comme un mouvement auxiliaire de la Révolution nationale, encore moins comme un mouvement collaborationniste, malgré le maréchalisme affiché de certains journaux d'AG ou l'appartenance au Conseil National de Vichy d'un de ses présidents. Et on ne peut pas non plus la caractériser comme une association engagée dans la Résistance malgré l'engagement d'un certain de nombre de ses responsables. D'autre part, l'UNEF a perdu entre la fin des années vingt et le début des années trente, sa vocation seconde de lieu de formation des élites politiques, comme l'a montré récemment Didier Fischer lors d'un séminaire à l'IHTP.

L'étude de l'UNEF pendant cette période n'est pourtant pas dénuée de tout intérêt. Tout d'abord **elle exprime une volonté de neutralité vis-à-vis du politique et du religieux qui la distingue des autres mouvements**. Ainsi, elle n'est pas guidée dans ses choix et dans son fonctionnement par des dirigeants qui lui sont extérieurs. Par exemple, la réaction de l'UNEF et de ses membres à la situation politique générale et aux politiques de la jeunesse en particulier, n'est pas soumise au filtre que peut constituer, par exemple, la hiérarchie catholique pour les mouvements de l'Association Catholique de la Jeunesse Française, ou les directions des partis politiques pour les mouvements de jeunesse qui leur sont rattachés. Deuxièmement, **c'est un mouvement particulièrement attentif aux changements politiques, malgré sa neutralité affichée**, pour au moins trois raisons. Il se considère comme la future élite de la nation. Il exerce une fonction de représentation des étudiants vis-à-vis des pouvoir publics. Il privilégie des moyens d'action institutionnels pour atteindre ses objectifs. Troisième intérêt, **l'UNEF constitue un «groupe social»** qui peut donc être étudié comme tel dans son environnement social, culturel, économique et politique. Ses membres y sont en interaction selon des règles fixées et acceptées par tous, le respect scrupuleux des statuts en est un exemple. Ils y nouent des rapports sociaux caractéristiques entraînant l'observation d'un certain nombre de pratiques. Ils partagent le sentiment de constituer une identité particulière dont le folklore étudiant est l'une des affirmations les plus spectaculaires.

Nous allons maintenant tracer à grands traits une esquisse de ce qui semble avoir été la «réalité» de l'UNEF entre le déclenchement du second conflit mondial et la Libération. Nous insisterons plus particulièrement sur la période qui va de la mobilisation, le 1er septembre 1939, au congrès de la Zone Sud qui se tient à Tain en avril 1941. Les années 1942-1945 ne seront abordées qu'au travers des événements les plus importants. Pour finir, dans l'optique du débat que nous allons mener sur la Charte de Grenoble et la naissance d'un syndicalisme étudiant, nous soumettrons quelques propositions tendant à modifier le regard que l'on peut avoir sur les conditions d'émergence d'un syndicalisme étudiant à partir de 1945.

Du 1er septembre à la défaite de juin 1940

A l'annonce de la mobilisation, le choix effectué par l'UNEF est extrêmement clair. Il s'agit pour elle de maintenir ses activités pour préserver la pérennité de ses Oeuvres. A cette fin, Jean David, vice-président chargé des relations avec les étudiants d'outre-mer et seul membre du bureau à ne pas être mobilisé, est désigné pour faire fonction de président. Dès le 2 septembre, il envoie sa première circulaire aux AG pour indiquer qu'il suit les Oeuvres dans leur repli à Vallères, près de Tours. Cette

circulaire, co-signée par Alfred Rosier en tant que secrétaire permanent des Oeuvres et celle qu'il enverra le 16 septembre, fixent une ligne de conduite qui sera respectée par les dirigeants successifs de l'Union Nationale jusqu'à la Libération : *«maintenir l'UNEF pour maintenir les oeuvres»*[1]. Ajoutons qu'il s'agit tout autant de «maintenir les oeuvres» pour que l'UNEF ait les moyens de continuer à jouer un rôle auprès des étudiants. Tout naturellement, le premier acte de l'Union Nationale est aussi la première manifestation de cette volonté. Pour faire face à la situation créée par la mobilisation, elle crée avec le Comité Supérieur des Oeuvres (CSO) le Centre d'Entr'aide aux Etudiants Mobilisés (CEEM) destiné à soutenir par des envois de livres et de colis, le moral des étudiants mobilisés. Dans le même temps, *Le Courrier des Etudiants* édité par l'UNEF et le CSO devient *Le Courrier de l'Etudiant aux armées* dont le tirage passera rapidement de 10.000 à 30.000 exemplaires et pour lequel les AG assurent la collecte des adresses militaires de tous les étudiants mobilisés de leur université. Pour accentuer le lien qui doit unir ceux qui sont partis à ceux qui restent, on procède à la distribution gratuite de la carte d'adhérent de l'UNEF à tous les étudiants mobilisés. «*Au moment où la majorité des jeunes Etudiants a été arrachée par la guerre à ses travaux et à sa vie universitaire,* [Alfred ROSIER] *ne doute pas que pour ceux qui restent, comme pour ceux qui participent sur le front à la défense de notre culture, une seule communauté existe, qui est représentée par les délégués de l'Union Nationale des Etudiants, dont 30.000 membres sont sous les armes»*[2]. Pour les pouvoirs publics, l'UNEF continue de justifier pleinement son existence. Se rendant de Vallères à Paris pour rencontrer, trois jours après sa nomination, le nouveau ministre de l'Education nationale, Yvon Delbos, Jean David est reçu sans rendez-vous cinq minutes après son arrivée au ministère. D'un point de vue organisationnel, bon nombre d'AG qui semblaient décapitées en septembre 1939, retrouvent peu à peu leurs marques à partir de décembre. A cette date, Jean David est en contact avec les 4/5 des AG Au Conseil d'administration du 24 décembre, les 12 AG de province qui ont pu se faire représenter adoptent un «protocole de fonctionnement de l'UNEF pendant toutes les hostilités» précisant qu' «a*ucun Congrès National d'Etudiants ne saurait être tenu en l'absence des étudiants mobilisés qui constituent une large majorité des membres de l'U.N.E.F.* et que *les membres du bureau de l'U.N élus au dernier congrès [...] reste[nt] nominativement en fonctions pendant toute la durée des hostilités»*[3]. Dans cette optique, le congrès de Pâques est remplacé par un Conseil d'administration qui se tient à Bordeaux du 28 au 30 mars 1940. L'UNEF aura donc voulu rester un point de repère pour tous les étudiants dans l'attente de la victoire promise. Le bilan que l'on peut dresser des différentes initiatives prises par les AG et le CEEM indique que cet objectif a pour partie été atteint . L'émotion qui se dégage des lettres adressées à Jean David par des étudiants coloniaux mobilisés et des étudiants étrangers en est un signe[4]. En voici trois des plus beaux extraits : «*L'heure a sonné de payer notre tribut à la mère patrie. Nous sommes nés pendant la guerre de 1914-1918, et nous participons à celle de 1939. Pauvre génération ! Adieu études, espoirs, projets d'avenir, rêves de jeunesse ! Nous avions compté sans l'ambition et l'orgueil d'un despote. [...] Quoiqu'il en soit, la France peut compter sur nous, car notre sang coulera pour la bonne cause. On se fera "casser la gueule" pour la France, [...], cette France qui a décrété que "nulle terre française ne devait plus porter l'esclavage».* Gilbert Anselme, étudiant guadeloupéen, Vice-Président de l'AGE de Nancy, le 15 septembre 1939. «*Nous avons senti qu'il est de notre devoir de nous engager volontairement par le simple fait que la victoire de la France contribuera au rehaussement de notre pays ; par contre la domination allemande équivaut à l'esclavage des hommes de couleurs. [...]. On m'a fait beaucoup de reproches à cause de ce geste : vous avez une valeur intellectuelle, geste inutile etc... etc... vous rendez plus de services etc... Je pense par contre que c'est mon devoir de soulager le sort des milliers d'engagés volontaires malgaches qui ne sont que des illettrés et qui ont senti pourtant eux aussi cet appel. [...]. C'est nous, intellectuels et fils de famille, qui devons donner l'exemple [...]. Certainement du sang malgache sera versé sur le sol français [...]. Nous espérons en tout cas que ce sang resserrera davantage le lien qui unit la France et Madagascar et qu'on en tiendra compte plus tard pour la construction et l'évolution de notre Pays malgache qui nous est cher».* A. Rakoto-Ratsimamanga, Président de l'Association des Etudiants d'origine Malgache, le 25 septembre 1939 : «*Le Comité "Pour les Alliés" du lycée uruguayen "Hector Miranda", constitué sur la seule initiative des élèves, à l'honneur de vous adresser la somme de 126 pésos réunie au cours d'une courte campagne en faveur de la cause sacrée défendue*

[1]BDIC, 4° delta 1159/1, Activité UNEF 1939-1945.
[2]BDIC, 4° delta 1159/1, Activité UNEF 1939-1945: Compte-rendu du Conseil d'administration des Oeuvres du 13 novembre 1939, rapport d'Alfred Rosier.
[3]BDIC, 4° delta 1157/1, Conseils d'administration de l'UNEF 1938-1954.
[4]BDIC, 4° delta 1159/1, Activité UNEF 1939-1945. Il s'agit en fait d'une trentaine d'extraits de lettres que Jean David a fait dactylographier en vue de leur publication dans *Le Courrier de l'Etudiant aux armées.*

par la France et l'Angleterre. C'est un apport matériel bien modeste pour nos camarades, pour les étudiants français mobilisés». Oscar Pintos, Montevideo, le 9 décembre 1939.

De la défaite au printemps 1941

Comme pour tous les Français, la défaite de juin 1940 constitue un choc brutal pour l'Union Nationale. La France est vaincue. Des étudiants sont morts – on n'oubliera pas de leur rendre hommage –, d'autres sont prisonniers. Surtout, la ligne de démarcation et celle qui sépare la Zone Occupée de la Zone Interdite séparent l'Union Nationale en trois parties. En Zone sud, la première des préoccupations de Jean David est d'installer son secrétariat à Clermont-Ferrand, «*à proximité des ministères à Vichy»*[1] pour maintenir le contact avec les pouvoirs publics. Il y rencontre dès son arrivée, fin juillet, Emile Mireaux, le nouveau ministre de l'Instruction publique. Après une petite réunion tenue à Tain le 12 août 1940, à laquelle participent Jean David, René-Yves Le Mazou — secrétaire général de l'UNEF — , Paul Durand — 1er vice-président ayant en charge la trésorerie –, et Alfred Rosier, l'UNEF propose naturellement son aide et son expérience au ministère de l'Instruction publique et des Beaux arts, au Haut commissariat à l'Education physique et aux Sports, et au Commissariat Général à la Jeunesse où elle ressent déjà l'influence grandissante des mouvements catholiques. Ce choix est confirmé par un Conseil d'administration de la Zone Sud le 30 Août. L'accord passé avec le ministère de l'Instruction publique prévoit : l'appui du ministère à l'UNEF et à ses Oeuvres, une collaboration encore plus étroite entre l'Union Nationale et le secrétariat des Oeuvres, la révision des statuts des AG pour permettre la participation d'anciens de l'Union Nationale, le contrôle financier des AG par les autorités académiques et la création effective dans chaque AG de «comité de patronage des étudiants» comprenant un représentant nommé par le recteur. La volonté ministérielle d'exercer un contrôle sur les AG pour ne pas laisser les étudiants totalement maîtres de leur action est manifeste. Prenons garde de ne pas y voir seulement la volonté du nouveau régime d'exercer sur l'UNEF le même contrôle que celui qu'elle tente d'exercer sur l'ensemble de la société française. Certaines de ces mesures avaient déjà été discutées avant-guerre en vue de remédier à certains dysfonctionnements. Il semble par contre que dès la fin du mois de juin 1940, les rapports avec le ministère de la Jeunesse aient pour le moins été tendus. Lui reprochant «*d'être de l'ancien régime et [...] dirigée par un juif (Jean David)»*, on y aurait projeté «*la disparition* de l'UNEF *au profit des cercles confessionnels»*. Autant d' «*attaques»* justifiant le fait que Le Mazou ait été trouver le président Laval pour y mettre fin[2]. Les rapports entretenus par l'UNEF avec le ministère de l'Instruction publique puis de l'Education nationale varièrent par la suite en fonction des ministres. Bons avec Georges Ripert, ils devinrent tendus avec Jacques Chevalier qui la veille de son départ du Ministère adressa aux recteurs une circulaire leur disant de procéder à la transformation des AG et à la nomination de nouveaux dirigeants. Redevenus bons avec Jérome Carcopino, ils se dégradèrent très rapidement après la nomination d'Abel Bonnard en avril 1942. L'esprit de la Révolution nationale pénétrera très vite un certain nombre d'AG à l'exemple de celles de Montpellier et de Grenoble dont les journaux *Le Cri des étudiants* et *Promontoires* vantèrent rapidement les mérites. En Zone nord, l'activité est prise en main par François de Lescure, président de la Corpo des Lettres à Paris et directeur de l'Office des Lettres depuis le Conseil d'administration de décembre 1939, qui devient Président de la Fédération des Etudiants de Paris et «délégué de l'UN en Zone occupée». Nous ne savons rien de la façon dont il est désigné. Il ne semble pas qu'il ait été élu. Il apparaît comme le seul responsable présent à Paris pendant l'été 1940. Responsable parisien clandestin de l'Union des Etudiants et Lycéens Communistes, il saisit sans doute une opportunité[3]. Sans doute a-t-il bénéficié très tôt de l'aide d'Alfred Rosier avec qui il fonda le mouvement de résistance «Maintenir» dès septembre 1940[4]. Sa première tâche consiste à renouer les liens avec les AG de la Zone nord. C'est

[1]BDIC, 4° delta 1159/1, Activité UNEF 1939-1945: Circulaire de Jean David aux AG datée du 5 août 1940.

[2]BDIC, 4° delta 1159/1, Activité UNEF 1939-1945: Compte-rendu du Conseil d'administration de la Zone nord du 11 janvier 1942, rapport introductif de René-Yves Le Mazou.

[3] Dans une note d'entretiens réalisés les 28 septembre et 15 octobre 1990 avec François de Lescure que nous a communiqué Alain Monchablon, nous avons appris depuis notre intervention qu'il a été désigné par Jean David.

[4]Le mouvement "Maintenir" dont on ne peut s'empêcher de rapprocher le nom de la formule employée par Alfred Rosier et Jean David dans leurs deux circulaires de septembre 1939, a été fondé en septembre 1940 à l'initiative d'Alfred Rosier. Le noyau initial comprenait outre Alfred Rosier et François de Lescure: Claude Bellanger, ancien du bureau de l'UNEF, ancien secrétaire confédéral de la Ligue de l'Enseignement, directeur du Centre d'Entr'aide aux Etudiants Prisonniers, ex-CEEM ; Félix Rocher, avoué à la cour d'appel de Paris et Jean Kréher, avocat à la cour d'appel de Paris et conseiller juridique des Oeuvres. Ils furent ensuite rejoints par Georges Jamati, sous-directeur de la Caisse Nationale de la Recherche Scientifique, trésorier du Bureau Universitaire de Statistique (BUS) et membre du Conseil d'administration des Oeuvres. Leurs premières réunions eurent lieu rue de Grenelle dans les bureaux du BUS et place Saint-Michel dans ceux du CEEP. Un premier recensement, laisse apparaître qu'une importante partie du personnel des Oeuvres aurait participé à l'activité clandestine du

chose faite à la fin du mois de septembre 1940. On peut sans doute situer dès cette période le début d'un mouvement qui conduira progressivement à un renforcement du rôle exécutif joué par le bureau de l'UNEF vis-à-vis des AG Il y a nécessité d'une plus grande cohésion pour faire face à la nouvelle situation comme en témoigne une circulaire envoyée le 3 septembre 1940 par François de Lescure aux AG de la Zone nord : «*Tu es aussi d'avis, je pense, qu'actuellement il faut s'unir et se renforcer pour résister aux tentatives de différentes sortes qui sont déjà ou vont être faites pour essayer de nous désorganiser ou de nous donner des buts qui ne sont pas les nôtres. [...] Les A.G. ne doivent pas se laisser prendre de vitesse par des organisations aux buts plus ou moins définis. Nous devons plus que jamais nous affirmer comme les porte-parole de tous les étudiants de France»*[1]. La correspondance qui arrive à l'UNEF est importante : étudiants, familles d'étudiants — étudiants prisonniers souvent — s'interrogent sur la future libération des prisonniers, la reprise des cours en facultés, la validation des examens de juin, parfois interrompus par un bombardement, les modalités d'exemption des Chantiers de jeunesse... Les AG font le compte-rendu de leur activité depuis le mois de juin, demandent les nouvelles cartes de l'UNEF pour préparer la rentrée. Elles s'interrogent sur un avenir très incertain et dont on redoute qu'il passe par une emprise du gouvernement sur l'Union Nationale. Le ton exprimé par les AG de la Zone nord semble très différent de celui exprimé par les journaux d'AG de la Zone sud. L'occupation est une réalité que ne parvient pas à gommer le discours de Vichy. Pour Roger Geniaux de l'AG de Rouen, «*Les A.G. devraient être combles car si malheureusement quelques camarades ne sont pas revenus, la foule de ceux qui sont ici ne savent pas que faire de leur temps libre ; presque plus de cinéma, des cafés où l'on boit de l'eau, jusqu'aux bordels qui sont "réservés» !*[2] A Paris, la principale activité de l'UNEF est de participer à la gestion du Centre d'Entr'aide aux Etudiants Prisonniers, dont la direction a été confiée par Alfred Rosier à Claude Bellanger — encore un ancien[3]. D'octobre à fin décembre, ce sont 25.000 ouvrages, représentant douze tonnes, pour l'ensemble des 108 camps d'Allemagne qui sont expédiés. Cette solidarité active constituera à Paris comme dans de nombreuses AG l'une des principales activités de l'UNEF pendant toute la guerre.

Le Congrès de Tain (14-18 avril 1941)

Le Congrès tenu à Tain (près de Tournon) en Zone sud du 14 au 18 avril marque la fin de cette première période. Il ne semble pas exister de compte-rendu de ce congrès. On le connaît surtout par un compte-rendu publié par *Le Cri des Etudiants* de l'AG de Montpellier[4]. Ce compte-rendu met surtout en avant la volonté de l'UNEF de participer à la Révolution nationale. Pour le représentant de l'AG de Montpellier, «*pour la première fois depuis son existence, l'U.N. qui, jusqu'ici n'avait jamais admis (et ceci fort scrupuleusement) la moindre activité politique, décida «de faire de la politique»... et c'[était] tout à son honneur [...] car dans un magnifique élan de patriotisme et de rénovation, l'Union Nationale [...] a élaboré le 15 avril 1941 à Tournon son programme d'action politique qui se résume en deux mots : Suivre Pétain».* Le congrès cependant voit s'opposer ceux qui «*réclame[nt] une organisation officielle de tous les étudiants sous la forme d'une véritable «corporation» avec inscription obligatoire, s'intégrant dans le cadre [...] des A.G. mais avec certaines modifications (concernant la nomination des dirigeants et le contrôle de leur activité)»,* conduit par Ponseillé, le président de l'AG de Montpellier et ceux qui «*refuse[nt] l'inscription obligatoire aux A.G. tout en reconnaissant la nécessité d'un organisme supérieur de direction portant au moins sur les principales créations de chaque A.G. (finance, secrétariat général)»,* emmenés par Georges Bellot le président de l'AG de Clermont-Ferrand. Le compte-rendu fait état «*d'une discussion sur la question juive présentée dans un esprit de justice mais de profond esprit français par Gillot»*, le président de l'AG d'Alger (membre de l'Action Française). Le Conseil d'administration du 11 janvier 1942[5], présidé par

---

groupe "Maintenir" puis à celle de l'Organisation Civile et Militaire (OCM) dont l'un des dirigeants, André Sainte-Laiguè, président de la Confédération des Travailleurs Intellectuels (CTI) était également délégué général du BUS et membre du Conseil d'administration des Oeuvres. Pour mémoire, on leur doit les manifestations lycéennes et étudiantes des 8 et 11 novembre 1940, une collaboration active avec les *Editions de minuit* auxquelles participait le père de François de Lescure (Pierre Lescure) et le deuxième *Cahier de l'OCM* consacré à la "Réforme de la vie culturelle" qui inspirera le plan Langevin-Wallon à la Libération.

[1]BDIC, 4° delta 1159/1, Activité UNEF 1939-1945.

[2]BDIC, 4° delta 1159/1, Activité UNEF 1939-1945 : Lettre adressée à Jean David (reçue par de Lescure) en date du 27 janvier 1941.

[3]Claude Bellanger, secrétaire général de l'UNEF en 1934-1935, a notamment fondé de l'Office de Presse de l'UNEF et celui de la CIE en 1935.

[4]BDIC, GPF 3621 : *Le Cri des Etudiants*, organe de l'AGE de Montpellier, bi-mensuel, 1941 [I], Montpellier, n°8, 25 avril 1941.

[5]BDIC, 4° delta 1159/1, Activité UNEF 1939-1945 : Compte-rendu du Conseil d'administration du 11 janvier 1942.

Le Mazou, nous donne également certains détails de ce *petit congrès.* «*Les débats [y] ont été souvent orageux, notamment pour les problèmes concernant les étudiants coloniaux et l'admission des Juifs à l'Université. [...] Gillot, Président de l'A.G. [d'Alger], a soumis au congrès un long rapport sur les Juifs et terminait en demandant le numerus clausus pour leur entrée à l'Université en déclarant que, si l'on veut arrêter un fleuve, il faut le faire à la source et non à l'embouchure. Ses conclusions, 3%, furent votés par une majorité d'étudiants»*. Cette dernière précision pourrait avoir son importance. Si l'approbation avait été massive aurait-on jugé nécessaire de préciser qu'elle fut votée par «une majorité d'étudiants» ? Ne nous dit-on pas aussi que ce débat a été orageux. Aucune décision n'est prise au sujet réforme de l'Union Nationale et des AG On demande à Bellot et Ponseillé de préparer deux projets destinés à être soumis plus tard à l'avis du bureau de l'UNEF. Le bureau qui est élu à l'issue du congrès est un bureau de compromis majoritairement acquis aux thèses de la Révolution nationale. René-Yves Le Mazou, ancien secrétaire général, membre du Comité de propagande sociale du Maréchal, est élu à la présidence. Georges Bellot est élu secrétaire général. Fait exceptionnel, six vice-présidents sont désignés. Ponseillé devient vice-président à la propagande et Gillot vice-président délégué à l'Afrique du Nord.

D'avril 1941 au Congrès de la Chapelle-en-Vercors

En Zone nord, les préoccupations restent les mêmes. Il semble impossible de pouvoir peser sur les évènements, les pouvoirs publics étant établis en Zone sud. La principale activité reste l'effort de solidarité envers les 14.000 étudiants prisonniers inscrits dans les registres du CEEP. Ne recevant plus de subventions, l'UNEF de la Zone nord fonctionne grâce aux avances que lui consent le CSO. En octobre 1941, un projet de réorganisation des associations étudiantes sous le nom de «Corporation Nationale des Etudiants» prévoit la dissolution de l'UNEF. Il est finalement refusé par les autorités d'occupation qui voient d'un mauvais oeil la constitution d'un vaste mouvement de jeunes sous contrôle du gouvernement. La division est moins dangereuse. L'UNEF est dans l'expectative. On écrit à l'Amiral Darlan pour plaider la cause de l'Union Nationale[1] mais la question reste posée. Elle rebondit avec l'arrivée d'Abel Bonnard au ministère de l'Education nationale. Le 12 septembre 1942, le ministre présente son projet de «Conseil National des Etudiants». Il restera lettre morte. L'opposition de l'Eglise à la main mise de l'Etat sur ses propres mouvements et la rivalité qui oppose les partisans d'une «Jeunesse unique» aux partisans d'une «Jeunesse unie» profitent à l'UNEF. Le 17 février 1943, le Service du Travail Obligatoire est institué en pleine année universitaire. L'inquiétude est grande parmi les étudiants, de nombreuses lettres arrivent au siège parisien de l'UNEF, qui s'emploie à obtenir des aménagements. Le début de l'année 1943 est également marqué par l'ouverture de la ligne de démarcation consécutive à l'occupation de la Zone sud par les allemands. Elle permet à l'UNEF de se réunifier. Le 14 mars, lors d'un «déjeuner»[2], vingt-cinq membres du bureau et délégués des deux zones décident la tenue d'un congrès. Il se déroule à La Chapelle-en-Vercors du 28 avril au 2 mai 1943.

Le XXXIIe Congrès de La Chapelle-en-Vercors (28 avril - 2 mai 1943)

René-Yves Le Mazou cesse toute activité au sein de l'UNEF pendant la période de préparation du congrès. Certes, en application du protocole de fonctionnement de l'UNEF pendant la guerre, le retour d'Allemagne d'Albert Lenclud, président élu en 1939, a naturellement posé la question de son départ de la présidence. Comment ne pas s'interroger sur le départ brutal[3] d'un dirigeant si marqué «Révolution nationale». Risquons une hypothèse. Elu pour diriger un bureau recherchant une collaboration poussée avec les pouvoirs publics, René-Yves Le Mazou est confronté à l'impossibilité de résoudre avec les pouvoirs publics la question de l'avenir de l'UNEF, à l'activité grandissante des mouvements étudiants confessionnels en Zone sud et à la disparition des subventions ministérielles. Les AG de la Zone nord qui subissent l'occupation allemande dans toute sa rigueur depuis 1940, ne partagent pas le maréchalisme du président par intérim et de certaines AG de la Zone sud. Aussi, la réunification des AG de la Zone nord avec celles de la Zone sud est-elle de nature à modifier l'équilibre issu du Congrès de Tain qui semble avoir été reconduit lors d'un congrès tenu en mars-avril 1942 à La Bourboule. Nous savons que l'hiver 1942-1943 correspond à une phase de basculement dans

[1]Les principaux passages cette lettre envoyée par René-Yves Le Mazou sont cités dans le compte-rendu du Conseil d'administration tenu en zone nord le 11 janvier 1942. Cf. *supra*.

[2]Les réunions n'étant pas autorisées par les autorités d'occupation, les convocations sont rédigées sous la forme d'invitations à des déjeuners.

[3]Il n'est pas présent au Congrès de La Chapelle-en-Vercors et l'hommage que lui rend Albert Lenclud lors de la séance inaugurale résonne comme une épitaphe : «*Soyez certains que Le Mazou vous a beaucoup aimé»* (compte-rendu, p. 8, cf. *infra*).

la popularité du régime. Il est donc permis de penser que dans ces circonstances, la démission de René-Yves Le Mazou prend un sens que pourrait tout aussi bien traduire les noms des trois responsables qui assistent Albert Lenclud lors de l'assemblée générale d'ouverture du congrès : Georges Bellot, secrétaire général, président de l'AGE de Clermont-Ferrand et membre de la Résistance ; Louis Laisney, ancien président de l'AGE de Caen, secrétaire général pour la Zone nord, également membre de la Résistance ; Jean Cosson qui a pris la succession de Jean David à la tête de l'AGE de Nancy. Le Congrès de 1943, s'ouvre par un discours d'Albert Lenclud qui ressemble fort à un testament «politique». Il y rappelle le long chemin parcouru depuis 1907 en soulignant toute l'attention que l'on doit porter aux Oeuvres fondées par l'UNEF. Il annonce à «*[ces] jeunes camarades [...] [qu'] aux listes déjà longues des monuments aux morts [ils auront] à graver d'autres noms [pour] que les générations d'étudiants et surtout ceux qui [les] regardent et qui trop souvent [les] critiquent sachent [qu'ils ont] toujours fait [leur] devoir. Maintenant que [l'] existence [de l'UNEF] est menacée, que [les] associations risquent de perdre les derniers libertés qu'on accordait aux Universités,* il leur demande *de reprendre [leurs] traditions et de défendre jusqu'au bout les intérêts des étudiants et leurs dernières libertés. [...]. Pour le reste*, il les invite à *appliqu[er] la thérapeutique cartésienne [en] n'admett[ant] rien pour certain [qu'ils n'aient] vérifié comme tel»*[1]. Le congrès est surtout marqué par une opposition entre le projet de réorganisation de l'UNEF présenté par l'AGE de Montpellier et celui présenté par Emmanuel Villedieu, le président de l'AGE de Caen qui insiste sur la nécessité de conserver à l'UNEF son indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics. C'est ce dernier qui est adopté. Contrairement aux précédents projets élaborés, il ne s'inscrit plus dans la perspective d'une proposition à présenter aux pouvoirs publics mais dans celle d'une préparation «*à la lutte pour la défense des intérêts des étudiants»* au cas où le gouvernement leur demanderait leur opinion, et surtout, en vue de «*préparer quelque chose de cohérent pour l'après-guerre»*[2]. Georges Bellot est élu président de l'UNEF par 70 voix contre 41 au candidat de l'AGE de Montpellier. Après la réception du Congrès à Vichy par le Maréchal Pétain, Louis Laisney «*fait parvenir à Londres une petite rectification, et on lui [répond] qu'on [a] pris acte [...] que l'Union Nationale n'[a] rien à voir avec Vichy, et surtout [qu'on sait] que ses dirigeants [ne sont] pas nommés par Vichy»*[3].

De la Chapelle-en-Vercors à la Libération

Jusqu'à la Libération, les difficultés vont aller croissantes avec le ministère d'Abel Bonnard, l'un des ministres les plus collaborationnistes. En janvier 1944, lors d'un Conseil d'administration où Emmanuel Villedieu remplace Georges Bellot à la présidence, on vote une adresse unanime au général De Gaulle. Les derniers mois voient s'accentuer la pression sur l'UNEF, des responsables sont inquiétés et la Gestapo perquisitionne aux Oeuvres. A la Libération, l'UNEF est confrontée à la concurrence des mouvements de jeunes issus de la Résistance. La question de sa représentativité est posée. Enfin, elle éprouve des difficultés à reprendre la place qu'elle occupait avant-guerre au sein des Oeuvres.

QUELQUES PROPOSITIONS

Par rapport au sujet de notre rencontre on peut avancer deux propositions qui tiennent compte de ce que nous venons de voir sur la situation de l'UNEF entre 1939 et 1944.

1. L'UNEF constate qu'en l'absence d'un dialogue avec les pouvoirs publics dans lequel elle peut user de sa compétence et de ses réseaux d'anciens — ce qui n'est pas le cas pendant Vichy, malgré la présence d'un ancien au Commissariat Général à la Jeunesse car la plupart sont marqués du sceau de la IIIe République —, il lui manque la capacité d'imposer ses choix. Une déclaration d'Emmanuel Villedieu au Congrès de Dax, en 1945, à propos des élections aux conseils d'université illustre très bien les conséquences pratiques de ce constat : *«Ce que nous exigeons, c'est une décision publique, une prise de position immédiate. Si cette prise de position est acceptée, ça ira fort bien, l'Union Nationale marchera main dans la main avec le Ministère ; si elle n'est pas acceptée, nous entrerons en lutte avec lui jusqu'à ce qu'elle soit acceptée»*[4]. C'est, avec la question la représentativité de l'UNEF posée par la concurrence des autres mouvement de jeunesses politiques et confessionnels, l'une des préoccupations

[1]Bibliothèque universitaire de Poitiers, Fonds anciens, archives de l'AGEP, AGE 5 : Albert Lenclud, compte-rendu du Congrès de La Chapelle-en-Vercors (1943), p p. 8-10.
[2]B.U. de Poitiers, Fonds anciens, archives de l'AGEP, AGE 5: Louis Laisney, compte-rendu du Congrès de La Chapelle-en-Vercors (1943), p. 50.
[3]BDIC, 4° delta 1151, Congrès de l'UNEF 1926-1946 : E. Villedieu, compte-rendu du Congrès de Dax (1945), p. 43.
[4]BDIC, 4° delta 1151, Congrès de l'UNEF 1926-1946 : Compte-rendu du Congrès de Dax (1945), p. 147.

qui amène l'UNEF à considérer comme nécessaire l'élargissement de «sa base» afin «d' *imposer avec plus de force ses revendications»*[1].

2. Autre conséquence directe de la période antérieure. Si l'on regarde l'évolution de l'opinion publique française tout au long de la période, on s'aperçoit que «*la distinction [...] entre la zone nord et la zone sud déterminerait[...] des choix plus volontiers et plus longtemps pétainiste dans le sud, plus tôt critique, sinon résistant dans le nord»*[2]. L'UNEF n'échapperait pas à ce schéma involontairement exprimé par Louis Laisney au Congrès de Dax lorsqu'il indique que «*comparativement à l'attitude de l'Union Nationale pendant ces quatre années»* les AG de Lyon, de Montpellier, et de Toulouse -AG de la Zone sud- «*sont des associations collaboratrices à côté de l'U.N. qui était une association de résistance»*[3]. Cette situation aurait pour effet immédiat la mise en place à la Libération de bureaux d'AG complètement neufs dans la plus part des AG de l'ancienne Zone sud. Dans l'ancienne Zone nord, il semble au contraire que passée la coupure de septembre 1939 - juin 1940, il n'y ait pas eu de véritable coupure générationnelle. Le parcours des honneurs qui amène le jeune étudiant à gravir un à un les différents échelons de l'AG y est respecté sous l'oeil bienveillant d'anciens qui favorisent — selon un schéma qui n'est pas propre aux organisations étudiantes — ceux qui leur ressemblent le plus. Nous aurions là une première ligne de partage possible entre les partisans d'une UNEF profondément rénovée et ceux d'une UNEF plus conforme à ce qu'elle était avant-guerre.

Pour la première fois lors du Congrès de Dax en 1945, le mot «syndicalisme» est employé dans un congrès de l'UNEF en lieu et place du mot «corporatisme» pour traduire le sens de son action. Les pratiques de l'UNEF ont-elles pour autant fondamentalement changé? Celles qui se dessinent à partir de 1945 s'opposent-elles suffisamment à celles de 1938 pour justifier ce glissement lexicologique ou est-ce plutôt la «représentation» qu'un certain nombre de dirigeants se font de leur action qui a changé, le terme «corporatisme» ayant été usé par l'usage qui en avait été fait sous l'Etat français ? Dans ces conditions, ce serait la nature du débat sur la mission «corporative» ou «syndicale» de l'UNEF — qui reviendra constamment par la suite, y compris comme prétexte, jusqu'à la scission de 1961/1962 — qui se trouverait modifié. Son enjeu porterait alors autant sur le développement de l'acceptation du mot «syndicalisme», que sur sa «définition», ce qui nous conduirait à nous interroger sur le fondement du découpage UNEF «corporatiste» - UNEF «syndicaliste» par delà le Congrès de Grenoble de 1946, ou tout au moins de le relativiser.

[1]BDIC, 4° delta 1151, Congrès de l'UNEF 1926-1946 : E. Villedieu, compte-rendu du Congrès de Dax (1945), p. 34.
[2]ORY, Pascal, "Les universités belges et françaises face à l'occupation allemande", dans *L'Occupation en France et en Belgique 1940-1944*, Actes du colloque tenu à Lille du 26 au 28 avril 1985, Lille, *Revue du Nord*, n°2 H.S., coll. "Histoire", 1987, p. 55.
[3]BDIC, 4° delta 1151, Congrès de l'UNEF 1926-1946 : Compte-rendu du Congrès de Dax (1945), p. 49.

Les étudiants et la Résistance ou les itinéraires d'une refondation

Didier Fischer

L'intérêt dont fit preuve le régime de Vichy à l'égard des étudiants ne put toutefois empêcher qu'une minorité d'entre eux rejoignent les rangs de la Résistance. Ils le firent toujours à titre individuel, dans la mesure où les grandes associations étudiantes à l'exemple de l'UNEF ou de la JEC choisirent, au moins jusqu'en 1943, dans un réflexe de survie, de proposer leurs services aux nouvelles autorités françaises. Aussi est-il difficile de parler d'une résistance étudiante puisque les étudiants résistants entrèrent le plus souvent dans des mouvements et des réseaux dont ils n'étaient pas à l'origine. Ils n'en constituèrent pas moins des forces vives appréciées pour leur détermination dans la lutte contre l'occupant et pour la libération du pays. Cet engagement d'une partie de la jeunesse intellectuelle dans ce combat pour la liberté a permis de redessiner à la libération les contours culturels et politiques d'un milieu étudiant tourné désormais vers l'action syndicale.

Le refus des étudiants

« Ainsi, les étudiants prenaient crânement la tête de cette colonne de rebelles admirables qui allait s'égrener, pendant quatre ans, en laissant par toute la France, aux buissons redoutables du maquis comme au fond des geôles sans fenêtres et sans nom, des héros et des martyrs »[1]. Jean Berthoin, ministre de l'Education nationale rend hommage, en ce 11 novembre 1954, à l'engagement des étudiants dans la Résistance. Il s'agit ce jour-là d'inaugurer, en compagnie du Président de la République, René Coty, une plaque de bronze apposée au mur du ministère de la Santé qui devait perpétuer le souvenir de la «manifestation étudiante» du 11 novembre 1940 sur les Champs-Elysées. Comme le fait remarquer Jean Berthoin, lors de cette cérémonie, c'est cet événement, qui vit une partie de la jeunesse lycéenne et étudiante de Paris se rendre à l'Etoile pour déposer des gerbes sur la tombe du soldat inconnu, que la tradition retient pour être le coup d'envoi d'une résistance étudiante à l'occupant.

Pourtant ce jour-là sur les Champs-Elysées, ce sont plutôt les lycéens qui donnent le ton. Venus de Janson de Sailly, de Buffon, de Condorcet ou encore de Carnot, ils sont selon certains témoins quatre fois plus nombreux que les étudiants. Toutefois la faculté de Droit est assez bien représentée notamment par Jean Ebstein, étudiant en droit et vice-président de la «Corpo»[2]. Quoi qu'il en soit, cette réaction patriotique et juvénile est assurément un bon terrain d'observation de l'état d'esprit des lycéens et des étudiants parisiens au début de l'Occupation. Dans les faits, tout n'avait pas commencé ce 11 novembre 1940, mais plusieurs mois auparavant.

Les premières manifestations du refus

En juillet 1940, après quelques jours de fermeture, l'Université de Paris rouvre ses portes. Les Allemands souhaitent qu'une vie «normale» reprenne le plus rapidement possible dans la France occupée. Aussi des conférences sont-elles organisées en Sorbonne sur des sujets divers à l'initiative de l'occupant. Elles ont pour objet d'élaborer un rapprochement franco-allemand et *«de mettre au pas l'intelligence française»*[3]. Des intellectuels français, qui auront bientôt table ouverte chez Otto Abetz à l'image d'Abel Bonnard, y assistent en compagnie de nombreux officiers allemands. Les cours reprennent sans plus attendre afin de rattraper le retard pris à cause de la guerre. Les examens se tiendront et les étudiants présents sont invités à travailler. Mais comment, le premier choc passé, oublier l'humiliante défaite qui a assommé tout un peuple ? Les conditions draconiennes de

[1] " La commémoration du 11 novembre 1940 ", *Annales de l'Université de Paris*, n°4, 1954, p.537-539.
[2] Madeleine Riffaud, *On l'appelait Rainer*, Paris, Julliard, 1994, p.47. Sur cette répartition des manifestants voir : Henri Noguères, *Histoire de la Résistance en France*, T.1, *juin 40-juin 41*, Paris, R. Laffont, 1967, p.204.
[3] *Clarté*, n°14, oct-nov. 1958, " Le 11 novembre 1940 " par François de Lescure, p.10.

l'armistice[1], la présence des soldats allemands dans les rues de Paris, qui vont jusqu'à donner des concerts place de la République et place de la Bastille[2], ajoutent à l'émotion légitime. Cette seconde rentrée universitaire de l'année a néanmoins le mérite de réunir la jeunesse étudiante parisienne souvent de retour d'exode et d'éviter un trop grand isolement individuel après ces événements dramatiques. Ainsi, comme le note François de Lescure : *«On discute plus qu'on ne travaille à la bibliothèque. Dans la cour de la Sorbonne, sur le Boul'Mich', au Luxembourg, que de commentaires : la «drôle de guerre», la France trahie livrée aux Kollabos, occupée par Hitler!...»*[3]. Autant de sujets de conversation qui invitent au refus de cet état de fait au sein d'un groupe reconstitué par la volonté même des autorités allemandes. Nourris des récits de la Grande Guerre mais n'ayant jamais vécu cette «fraternité des armes» parce que nés après l'armistice, abusés par le pacifisme dont ils mesurent mieux que quiconque les limites, le réflexe patriotique se mue plus tôt en une volonté d'action chez les étudiants que dans le reste de la population. Privilège de l'intelligence ? Pas seulement, semble-t-il, puisque nombre d'intellectuels qui n'en étaient pas dépourvus, à l'exemple d'un Bertrand de Jouvenel, ne comprirent pas ce que cette situation pouvait avoir d'éphémère. Annie Kriegel, lycéenne à cette époque et qui allait rejoindre la Résistance, s'interroge dans ses mémoires «sur les ruses de la raison» : *«Comme il est de bonne règle en général, ils procédèrent (les intellectuels) en 1940 à un examen critique de la situation du moment en s'abstenant de spéculations sur l'avenir à long terme. Ils la prirent telle qu'elle était : une donnée stable et objective appelée à durer et qu'il fallait commencer par admettre pour se conduire en homme de raison, en esprit libre et détaché des contingences»* [4]. Privilège alors de la jeunesse ? Cette explication n'est guère plus convaincante en elle-même. Force est de constater que si les jeunes constituent le gros des troupes de la Résistance, ils ne sont pas les seuls. Presque toutes les classes d'âges sont représentées à l'exception peut-être des enfants. En définitive, il nous semble que cela soit l'appartenance au milieu universitaire avec toute la culture qu'il implique (tradition d'indépendance, liberté d'esprit, humanisme, solidarité, folklore, goût de la provocation) qui puisse le mieux expliquer cet engagement précoce des étudiants. Le nombre relativement réduit des étudiants avant guerre constitue un atout supplémentaire dans la mesure où, face à des situations exceptionnelles, les réflexes de solidarité jouent plus facilement. Si pour René Billères, ministre de l'Education nationale en 1957, la Khâgne constituait pendant l'entre-deux-*guerres «une manière de petite république...»*[5], l'Université française était par ses traditions, son organisation, les contenus de ses enseignements et une partie non négligeable de ses professeurs, mais pas toujours par ses étudiants, un bastion républicain aligné sur les principes de 1789[6].

Dès juillet 1940, les premiers textes circulent dans l'Université. Ils sont signés par l'Union des Etudiants et Lycéens Communistes de France. Un journal, contre la collaboration qui se dessine, *La Relève* , est même édité. Le 26 juillet, profitant de l'obscurité due à la projection d'un film dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, Christian Rizo et Félix Kauer, étudiants en sciences à Paris, jetaient sur un public médusé quelques poignées de tracts. Ils reproduisaient, selon nos témoins, l'appel dit du 10 juillet 1940, paru dans *l'Humanité* clandestine sous les signatures de Maurice Thorez et Jacques Duclos où l'on pouvait lire notamment : *«Jamais un grand peuple comme le nôtre ne sera un peuple d'esclaves... Et c'est autour de la classe ouvrière ardente et généreuse, pleine de confiance et de courage, que peut se constituer le front de la liberté, de l'indépendance et de la renaissance de la France»*[7]. Les étudiants communistes, s'ils sont peu nombreux à Paris, n'en sont pas moins relativement bien organisés. Dans la clandestinité depuis près d'un an, tout comme leur parti, ils ont eu le temps de s'adapter. Certains, comme François de Lescure, ont une double appartenance qui facilite leur action. Il

[1] Voir sur ce point J.P. Azéma, *De Munich à la Libération (1938-1944*), Paris, Seuil (Nouvelle histoire de la France contemporaine, n°14), 1979, p.71-77.
[2] A. Kriegel, *Ce que j'ai cru comprendre*, Paris, R. Laffont, 1991, p.122.
[3] F. de Lescure, *op.cit*., p.10.
[4] A. Kriegel, *op.cit.*, p.119.
[5] René Billères, discours prononcé le 27 juin 1957 à l'occasion de la distribution des prix du Concours général, cité par J.F. Sirinelli, *op.cit*, p.21.
[6] La forte implantation de l'Action française, peut-être surestimée malgré tout dans le milieu étudiant de l'entre-deux-guerres, montre que l'idée républicaine était loin d'être unanimement partagée.
[7] F. de Lescure, *op.cit*. et M. Riffaud, *op.cit*., p.46. Il faut remarquer que cet "appel du 10 juillet" est en fait un texte antidaté. Jacques Duclos avait d'ailleurs fini par le reconnaître. Le choix de cette date était évidemment symbolique pour un texte publié en réalité à la fin du mois de juillet. Si cet appel déclare la guerre à Vichy, il est toutefois muet sur la lutte antinazie. Est-ce réellement ce texte ou un autre que les étudiants ont eu entre les mains? En effet, selon Chaintron in *La Libération de la France*, Paris, CNRS, 1976, p.532, il aurait été malgré tout publié un court tract de vingt lignes le 10 juillet, inséré ensuite dans le fameux "*Appel au peuple de France*". Cependant, compte tenu de la date à laquelle eut lieu ce lâcher de tracts, nous pouvons penser qu'il s'agissait bien du texte complet et antidaté.

est notamment le dirigeant avoué de l'Union Nationale des Etudiants de France reconnue par Vichy, tout en étant aussi le dirigeant clandestin de l'Union des Etudiants et Lycéens Communistes. François de Lescure, fils de l'écrivain et résistant Pierre de Lescure a en fait adhéré aux Jeunesses communistes au début de l'année 1936, avant de devenir le Président de l'Association corporative des étudiants en lettres de Paris en 1938. Les circonstances de la guerre et de la défaite font qu'en 1940, il assume la responsabilité de délégué général de l'Union Nationale des Etudiants de France pour l'ensemble de la zone occupée tout en dirigeant clandestinement, depuis août 1940, l'Union des Etudiants Communistes sous le nom de François Lescure. Dès l'automne, il met l'imprimerie de l'UNEF au service de la résistance étudiante[1]. Ce qui facilite grandement l'édition de tracts et de papillons subversifs à coller la nuit sur les murs. D'autre part, comme l'explique fort bien Madeleine Riffaud, l'UNEF était installée à la même adresse que le Centre d'entraide aux étudiants mobilisés ou prisonniers que présidait Claude Bellanger (ancien secrétaire général de l'UNEF en 1933-1934 et futur membre du Comité directeur de l'organisation civile et militaire, ainsi que de la Commission de l'information du CNR), ce qui contribua à rapprocher tous ces jeunes en un véritable mouvement de résistance: *«Ce regroupement d'activités étudiantes fut favorable aux rencontres et aux discussions d'où naquit le mouvement* Maintenir *qui avait pour but de défendre l'Université et la culture française contre la collaboration, la germanisation et la nazification. Il joua un rôle prédominant dans l'organisation des premières manifestations étudiantes»*[2]. Mais *Maintenir* n'est pas à proprement parler un mouvement de résistance étudiant puisqu'à l'exception de François de Lescure, ses fondateurs ne se recrutèrent pas sur les bancs des facultés. Alfred Rosier, Félix Rocher, Jean Kreher et Georges Jamati avaient tous quitté l'Université, pour certains depuis la fin des années vingt, et avaient déjà une vie professionnelle bien remplie[3]. Un embryon de résistance était né au Quartier Latin autour d'anciens militants de l'UNEF des années vingt et des années trente, ainsi que de quelques étudiants communistes, plus rôdés que d'autres par la conjoncture historique et la spécificité de leur idéologie au combat clandestin, plus engagés aussi dans la lutte antifasciste des années trente. Si le pacte germano-soviétique a pu troubler les consciences des militants communistes, il semble en ce qui concerne les étudiants qu'il n'ait en aucune manière brisé l'élan patriotique et que très vite, ils se soient, contrairement à la direction de leur parti, retrouvés sur une ligne antinazie[4]. Il ne faut pas néanmoins exagérer le rôle des étudiants communistes dans cette première résistance parisienne à l'occupant. Quelqu'un comme François de Lescure semble bien isolé au sein du groupe *Maintenir* où des personnalités telles que Claude Bellanger, Alfred Rosier, Georges Jamati ou Jean Kreher sont très éloignées du mouvement communiste. Dès 1941, ces derniers rejoignirent d'ailleurs l'OCM plutôt connue pour ses positions gaullistes au sein de la Résistance. Ce n'est pas un hasard non plus si cette première résistance parisienne à l'occupant voit le jour dans le cadre de l'Université toujours prompte à réagir par *«ses traditions de culture»*[5] à toute remise en cause des libertés.

La manifestation du 11 novembre 1940

Le 30 octobre 1940, une rumeur qui devient vite une nouvelle se diffuse au Quartier Latin. La Gestapo vient d'arrêter le matin même Paul Langevin, professeur au Collège de France et physicien de

---

[1] En fait la ronéo de l'U.N.E.F. aurait été la Gestetner du Centre d'entraide des étudiants mobilisés et prisonniers dirigé par Claude Bellanger et dont le siège, comme ceux de l'U.N.E.F. et de la " Corpo " de Lettres animée par Roger Morais, était au 5, place Saint-Michel. Voir R. Josse, " La naissance de la Résistance étudiante à Paris et la manifestation du 11 novembre 1940 ", in *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale*, n°47, 1962.

[2] M. Riffaud, *op.cit*., p.46.

[3] Alfred Rosier (1900), ancien président de l'AGE de Lyon au milieu des années vingt et vice-président de l'U.N.E.F., occupa après des études de droit de nombreuses fonctions au ministère de l'Education antionale. Il fut notamment de 1937 à 1939 le chef de cabinet de Jean Zay (ministre de l'Education nationale). Il était en 1940 le secrétaire général du Comité supérieur des oeuvres en faveur de la jeunesse scolaire et universitaire, ainsi que le directeur du Bureau universitaire de statistique (B.U.S.). Deux organismes au service du monde étudiant qu'il avait d'ailleurs contribué à créer. Georges Jamati était à l'époque sous-directeur du Centre national de la Recherche scientifique. Félix Rocher était avoué près la Cour d'Appel, tandis que Jean Kreher y était avocat. Pour plus de précisions voir: Arthur Calmette, *L'OCM. Histoire d'un mouvement de Résistance de 1940 à 1946*, Paris, P.U.F., 1961, p.16.

[4] Sur cette période trouble, voir la mise au point de S. Courtois, *Le P.C.F. dans la guerre*, Paris, Ramsay, 1980. Le fait, aujourd'hui démontré, que la direction du P.C.F. n'appela pas avant juin 1941 à la résistance antinazie (suivant ainsi la ligne imposée par Staline) n'empêcha pas de nombreux cadres et militants de refuser dès les premiers jours l'occupation allemande. Ils le firent certes sans l'aval de la direction, mais cette dernière resta malgré tout à leur écoute. Charles Tillon dans *On chantait rouge*, Paris, R. Laffont, 1977, p..326, peut ainsi affirmer qu'il a existé " deux partis selon les régions et les cadres ". Singulière situation pour un parti marxiste-léniniste, mais il est vrai que le contexte historique l'était tout autant.

[5] F. de Lescure, *op.cit*, p.10.

renommée internationale. Il avait été en mars 1934 un des membres fondateurs du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes, avant d'être un compagnon de route du PCF. S'il existe, pour les communistes, un symbole de l'intelligence française, c'est bien lui. L'émotion est forte au sein de l'Université et les tracts commencent à circuler: «*L'arrestation du professeur Langevin est le signal de la lutte ouverte des puissances obscurantistes contre la culture et la pensée libre*»[1] peut-on lire sur l'un d'eux édité par l'Union des Etudiants et Lycéens Communistes. Un comité de défense est promptement réuni qui appelle à la libération immédiate du grand savant, tandis qu'une manifestation de protestation, qui réunit une cinquantaine de personnes, se déroule le 8 novembre devant le Collège de France à l'heure où Paul Langevin fait habituellement son cours. La Marseillaise retentit en dépit d'importantes forces de police qui bouclent le quartier. Les choses en seraient probablement restées là, relève Pierre Giolitto, si la tension n'avait pas été maintenue dans les établissements scolaires par la rumeur d'une manifestation prévue pour le 11 novembre à l'Arc de Triomphe, ainsi que par une circulaire ministérielle demandant à la jeunesse des écoles *de «s'abstenir de toute manifestation extérieure ou intérieure qui pourrait nuire [...] à la dignité dans laquelle doit continuer à se poursuivre le travail dans nos établissements d'enseignement*»[2]. Dans certains lycées parisiens, les proviseurs convoquent les élèves des grandes classes pour leur lire la circulaire et leur interdire de se rendre sur les Champs-Elysées. Manoeuvre plutôt maladroite, qui a pour effet de convaincre à manifester ceux qui hésitaient. C'est tellement mieux puisque c'est interdit. Les étudiants communistes, depuis plusieurs jours, diffusent des tracts appelant au recueillement sur la tombe du soldat inconnu, le 11 novembre à 17h30. L'appel est repris dans les facultés, les grandes écoles, les lycées. Il est souvent inscrit sur les tableaux noirs des amphithéâtres et des salles de classe. Claude Santelli, lycéen à Louis-le-Grand, mais qui travaillait souvent à la bibliothèque de la Sorbonne, se souvient d'avoir mis dans les toilettes de la bibliothèque un petit papier où il avait écrit " Lundi 11 novembre, tous à l'Etoile à dix-sept heures "[3]. Jean Matthyssens, étudiant à la faculté de droit de Paris, reçoit un tract appelant à manifester le 11 novembre et s'empresse de relayer l'information dans les lycées du quartier : " ...à Louis-le-Grand, Henri IV, Saint-Louis, Fénelon, tandis que Careil allait à Carnot, à Chaptal, à Condorcet. Je me vois encore chez un curé qui faisait un petit bulletin paroissial et c'est lui qui m'a tiré énormément de tracts "[4]. Mais cet appel touche-t-il pour autant beaucoup de lycéens et d'étudiants parisiens ? Nous pouvons le penser même si nous ne disposons pas de tous les moyens pour le vérifier. Si les élèves des premiers cycles des lycées ne sont guère au courant de ce qui se prépare, ceux des grandes classes semblent assez bien informés selon nos témoins. Mais de là à aller manifester, il y a un pas que beaucoup ne franchirent pas. Plus tard, gaullistes et communistes revendiquèrent la paternité de cet appel à manifester. En fait, la réalité est plus complexe. Ni les uns, ni les autres ne peuvent réellement se prévaloir de cette initiative. A l'époque les communistes ont assez peu évoqué cette manifestation. *L'Humanité* clandestine n'en parle quasiment pas, tandis que les gaullistes sont demeurés très prudents. Maurice Schumann, à Londres, dans l'émission *Honneur et Patrie* invite seulement les Français à quelques gestes symboliques : «*En cette veille du 11 novembre, renouvelez sur les tombes de vos martyrs le serment de vivre et de mourir pour la France*»[5]. C'est en fait d'une manière plus improvisée qu'organisée, sans que la provenance de la consigne à manifester soit clairement identifiée, peut-être venait-elle des lycées plus que des facultés, que se déroula cette marche à l'Etoile.

Ainsi, ce 11 novembre aux alentours de 17h, les étudiants et les lycéens sont-ils nombreux sur les Champs-Elysées. Madeleine Riffaud parle «d'une foule impressionnante» et Georges Suffert, qui s'était offert «le plaisir grisant d'aller déposer un bouquet de fleurs à l'Etoile», se souvient encore du nombre important d'étudiants mais avoue ne pas avoir «compté»[6]. Il y avait probablement entre mille cinq cents et trois mille personnes, quand brusquement à la hauteur du cinéma George V, les cris de «Vive la France», «Vive de Gaulle» , «A bas Hitler» fusent de partout. La Marseillaise est alors reprise en choeur tandis que le cortège qui tient tout le trottoir remonte vers l'Etoile. Mais vers 18 heures, ce qui n'était encore qu'un monôme étudiant vire au drame. Les Allemands prennent position et chargent, des coups de feu sont même tirés. Pierre Lefranc témoigne : «*En remontant les Champs-Elysées, nous avons vu qu'en haut il se passait quelque chose : tout le monde a couru. Et puis j'ai entendu des coups*

[1] Cité par Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Paris, Perrin, 1991, p. 406.
[2] A.N. 16 AJ 2544, Note aux proviseurs du 9 novembre 1940. Voir aussi J.P. Azéma, in *1940. L'année terrible*, "11 novembre: la manifestation des lycéens parisiens", Paris, Seuil, 1990, p..335-343.
[3] Institut des archives sonores, témoignage de Claude Santelli, compact disc : *11 novembre 1940*, 1996.
[4] Témoignage de Jean Matthyssens, ibid.
[5] J.P. Azéma, *op.cit.*, p..338.
[6] M. Riffaud, op.cit., p.48 et Georges Suffert, *Mémoires d'un ours*, Paris, Editions de Falois, 1995, p.12.

de feu : et la galopade a recommencé. J'ai traversé les Champs-Elysées pour me retrouver à la hauteur de l'actuel Drugstore : je me suis retourné et j'ai vu que les Allemands, déployés en tirailleurs, déblayaient les Champs-Elysées en les descendant au pas de gymnastique. Je me suis engouffré dans la rue de Presbourg, à peu près vide : nouveaux coups de feu - des éclats de pierre tombaient. Avec une dizaine de camarades, nous avons tourné à gauche dans l'avenue Marceau; c'est là que j'ai été touché par des éclats de grenade à la cuisse gauche : sous l'effet du souffle, je suis tombé par terre. Des Allemands m'ont ramassé et emmené jusque devant le Drugstore, bras en l'air»[1]. Malgré la violence de la répression, il n'y eu aucun mort mais une bonne centaine de blessés. A cela il faut ajouter, selon les archives allemandes, 143 arrestations qui se soldèrent toutes par des emprisonnements temporaires. Le bilan est tout compte fait relativement léger. Mais cette manifestation du 11 novembre 1940 a une grande portée symbolique que les autorités allemandes n'ignorent pas. Pour la première fois, avec éclat de surcroît, une partie de la jeunesse des écoles a montré son opposition à l'occupant. Le lendemain, les premières mesures exigées par les Allemands tombent. L'Université est fermée temporairement, les étudiants sont obligés d'aller pointer régulièrement au commissariat de leur domicile légal tandis que le recteur de Paris, Gustave Roussy, est limogé. Jérôme Carcopino, directeur de l'E.N.S. de la rue d'Ulm, le remplace à titre provisoire. A force de négociations, il obtiendra des Allemands la réouverture de l'Université de Paris et la libération des étudiants incarcérés à l'exception de cinq d'entre eux déférés devant le tribunal militaire et condamnés à la prison ferme[2].

Ainsi des étudiants, et peut-être encore plus des lycéens, avaient-ils manifesté leur hostilité à l'occupant. Pour la plupart, il s'agissait là d'une réaction patriotique plus que d'un engagement à résister. Si le pas est franchi pour une infime minorité d'entre eux, bien d'autres hésitent. A Toulouse en 1941, des tracts communistes passent dans les mains d'Edgar Morin, il les lit en haussant les épaules, puis les déchire. Il leur préfère encore l'histoire, la sociologie, le marxisme. Chose qu'il regretta plus tard *: «...je regrette, non pas d'avoir été dépourvu du réflexe nationaliste, mais d'avoir subi le fait accompli avec résignation et fatalisme. Je regrette de ne pas avoir tout simplement résisté dès 40, comme Jean Cassou, par principe, hygiène et vertu»*[3]. Les Jean Cassou sont donc peu nombreux, même parmi les étudiants. Il est aussi vrai que leur principale organisation, l'UNEF, qui rassemblait à la veille de la guerre un étudiant sur quatre, n'a pas donné l'exemple de la Résistance.

L'UNEF : maintenir ses activités pour maintenir la pérennité de ses Oeuvres

En 1940, L'UNEF avait déjà une longue histoire. Née en 1907, au congrès de Lille de la réunion d'un certain nombre d'AGE, elle avait su, après la Première Guerre mondiale, développer de nombreux services en direction des étudiants. A la veille de la Seconde Guerre mondiale, un ensemble étoffé de réalisations sociales peut être mis à son actif : cités universitaires, restaurants universitaires, sanatorium... Elle obtient, avec l'arrivée au pouvoir du Front populaire, la création du Comité supérieur des oeuvres sociales en faveur des étudiants qui marque l'institutionnalisation croissante de ses rapports avec les pouvoirs publics. Le choix effectué par les dirigeants de l'UNEF, dès le début de la guerre et confirmé après la défaite, fut de maintenir coûte que coûte les activités de l'organisation afin de préserver les Oeuvres. Jean David (vice-président chargé des relations avec les étudiants d'outre-mer et qui fit un temps fonction de président) installa son secrétariat à Clermont-Ferrand pour être proche de Vichy[4]. Des rapports étroits se nouèrent avec le gouvernement du maréchal Pétain. L'UNEF sauvait ainsi son existence en zone sud et en zone nord où un délégué de l'organisation étudiante était nommé. Pour autant cette relation avec le régime de Vichy ne fut pas un long fleuve tranquille. L'UNEF incarnait trop pour certains l' " ancien régime ". En fonction des ministres de l'Education nationale, les rapports entretenus avec les représentants étudiants varièrent : " Bons avec Georges Ripert, ils devinrent tendus avec Jacques Chevalier qui la veille de son départ du ministère adressa aux recteurs une circulaire leur disant de procéder à la transformation des AG et à la nomination de nouveaux dirigeants. Redevenus bons avec Jérôme Carcopino, ils se dégradèrent très rapidement avec la nomination d'Abel Bonnard en avril 1942 "[5]. En dépit d'une pénétration assez forte dans de nombreuses AG de l'esprit de la Révolution nationale, Vichy se méfia toujours de ces " petits

[1] Cité par P. Giolitto, *op.cit*., pp. 408-409.
[2] Ibid., p..410-411.
[3] Edgar Morin, *Autocritique*, Paris, Seuil (Points Essais), 1959, réed. 1970, p.30.
[4] BDIC, 4°delta 1159/1, Activités UNEF 1939-1945 : Circulaire de Jean David aux AG (5 août 1940).
[5] Stéphane Merceron, " L'UNEF des années noires " in *Les Cahiers du GERME*, n°1, mars 1996, p.10.

parlementaires " de l'UNEF. Si le régime n'avait pas grand chose à craindre de l'organisation étudiante en tant que telle, ll n'en était pas de même pour quelques uns de ses dirigeants qui avaient rejoint les rangs de la Résistance. A partir de 1943, ces derniers, souvent issus de la zone nord, contribuèrent à faire en sorte que l'UNEF se détache progressivement de Vichy. Sans avoir collaborer avec les Allemands, l'attitude maréchaliste de l'organisation étudiante dictée par la nécessité de survivre n'était pas très glorieuse. Elle justifiera, en partie, la nouvelle orientation de la Libération. Il est vrai que la "jeunesse des écoles" fut l'objet de toutes les sollicitudes du régime qui rêvait de créer une "communauté des étudiants".

De la « Communauté des étudiants » à la Résistance

La politique de Vichy à l'égard des étudiants est à replacer dans un projet plus général en direction des jeunes qui vit notamment la mise en place des Chantiers de la jeunesse dirigés par le général La Porte du Theil. La Révolution nationale impliquait *«d'enrôler, de discipliner, de modeler la jeunesse»*[1]. Comment contrôler et endoctriner les étudiants mieux qu'en les rassemblant sur des formes de campus avant la lettre ? Ils grouperaient les bâtiments d'enseignement et ceux consacrés à la résidence. Professeurs et étudiants vivraient ensemble une partie de l'année dans une forme de retour aux origines mythiques de l'Université vue comme la communauté des maîtres et des étudiants.

La tentative de « Communauté » et le Service des Etudiants

Le gouvernement de Vichy sait trop que l'Université est un domaine sensible où le rêve ne peut procéder que par étapes prudentes. La première de toutes fut la création des «maisons d'étudiants», sorte de corporations fédérant les associations étudiantes existantes et destinées à s'insérer dans l'organisation corporative de la société et participant d'un projet culturel beaucoup plus vaste[2]. Mais cette «communauté», bien que disposant de l'appui de la JEC qui se retrouve selon *Messages* à la rentrée 1942 *«au premier plan des organismes étudiants»*[3], est longue à se dessiner. Vichy décide alors de porter son effort sur les problèmes matériels des étudiants. L'Université de Paris s'étant faite particulièrement remarquer le 11 novembre 1940, c'est elle qui va bénéficier du premier *Service des étudiants* dont la mission est d'améliorer les conditions de vie des étudiants tout en leur assurant une formation civique et morale dans l'optique de la Révolution nationale. Le *Service des Etudiants*[4] gère des restaurants universitaires, répertorie les chambres disponibles pour les étudiants puisque la Cité universitaire est réquisitionnée par les Allemands, répartit les fonds alloués pour le Secours national, et surtout offre aux étudiants des activités sportives et culturelles.

L'aide, apportée au milieu, va aussi en direction des étudiants prisonniers. Dès 1940, est créé le Centre d'entraide aux étudiants prisonniers, dont le siège est place Saint-Michel à Paris, dans les locaux de l'UNEF. Colis de linge, de vivres, de tabac sont ainsi régulièrement envoyés dans les différents camps de prisonniers. Mais la principale activité du centre consiste en l'envoi de livres afin que les étudiants prisonniers puissent poursuivre leurs études. Pierre Giolitto note qu'en *« août 1943, ce sont 509 437 livres qui prennent le chemin de l'Allemagne, en vue de constituer un fond de bibliothèque d'études et de culture générale dans chacun des 108 camps de prisonniers français»*[5].

«Universités de captivité», «centres d'études» viennent dès lors rompre la monotonie du stalag ou de l'oflag. Voulus par Vichy, ils ont pour vocation de ne pas trop couper l'étudiant prisonnier de son milieu d'origine. Mais à la lecture des sujets des conférences qui y sont organisées («Le maréchal parmi son peuple», «Ce que le maréchal a fait pour ses prisonniers»...etc...) nous comprenons aussi que ces «centres d'études» sont autant de relais de la Révolution nationale dans les camps de prisonniers. Ne faut-il pas qu'à leur retour dans une France « régénérée » par Vichy, les étudiants libérés puissent rapidement retrouver leur place?

---

[1] J.P. Azéma, *De Munich à la Libération…*, *op.cit.*, p.94.
[2] Voir sur ce sujet : C. Faure, *Le projet culturel de Vichy*, Lyon, P.U.L., 1989.
[3] Alain-René Michel, *La J.E.C. (1938-1944) face au nazisme et à Vichy*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1988, p.168-169.
[4] Il est en fait calqué sur le Comité supérieur des oeuvres universitaires et scolaires mis en place en 1936.
[5] P. Giolitto, *op.cit.*, p. 385.

Vichy ne séduit pas les étudiants

Malgré tous ses efforts, Vichy n'est pas en mesure de donner réellement corps à son rêve de «communauté étudiante». Les autorités d'occupation voient d'un mauvais oeil la constitution d'un vaste mouvement de jeunes sous le contrôle du gouvernement[1] et les étudiants répugnent à s'engager au service du Maréchal. La politique de collaboration avec l'Allemagne leur déplait. Ainsi, dès 1942, la plupart des «maisons d'étudiants» voient leur vocation première détournée par ceux-là mêmes à qui elles s'adressent. Le gouvernement de Vichy n'avait, semble-t-il, pas bien mesuré la profondeur du rejet dont il était victime dans l'opinion étudiante, ni la nature réelle du patriotisme de ce milieu. Les étudiants ne faisaient pas les «ballots» en manifestant sur les Champs-Elysées[2]. Ils exprimaient déjà avec force des convictions qui allèrent en se renforçant au fil des années de l'Occupation. Dans ce contexte, le rassemblement des étudiants voulu par Vichy dans le but de mieux les contrôler était assurément un mauvais calcul. Les chambres des «maisons d'étudiants» pouvaient servir de refuges pour préparer des opérations résistantes comme la diffusion de tracts la nuit dans les boîtes aux lettres, l'écriture à la peinture sur les murs de slogans contre Vichy ou les Allemands.

C'est dans l'une d'elle, à Lyon, où il rejoint J.F. Rolland après l'occupation de la zone sud, qu'Edgar Morin achevait de se convaincre que la résistance était désormais la seule solution envisageable: *«A la Maison des étudiants, je fis chambre commune avec Rolland. Victor occupait la chambre d'en face. Rolland m'expliqua la «conception synthétique de la vie»: fraterniser avec le prolétariat de Villeurbanne et flirter avec les jeunes bourgeoises en fleurs, lire Rimbaud et se livrer aux recherches marxistes les plus austères, passer de la lutte clandestine à la surprise-partie, circuler des sphères philosophiques au bas-fonds de la prostitution, arracher la plus-value aux épiciers en leur dérobant oeufs et saucissons, galvaniser la jeunesse étudiante, tout ceci devant s'achever dans l'apothéose F.T.P. »*[3].

Le Centre d'entraide aux étudiants, installé au 5 place Saint-Michel, au coeur du Quartier Latin, abrita très vite, comme nous l'avons déjà évoqué, un véritable réseau de résistants qui s'était donné comme mission de défendre l'Université et la culture française. Au grand jour, on participait à la Révolution nationale, mais dans l'ombre, on condamnait la collaboration. *Maintenir* fit beaucoup dans les premiers mois de l'Occupation pour mobiliser les étudiants. Anne Simonin dans sa thèse sur *Les Editions de Minuit* peut ainsi remarquer le rôle actif joué par les étudiants recrutés au Centre d'entraide dans la diffusion des ouvrages de la maison clandestine. Il est vrai que l'un des fondateurs des *Editions de Minuit* n'était autre que Pierre de Lescure, père du dirigeant étudiant François de Lescure et ami de Claude Bellanger![4] En définitive, partout où la jeunesse étudiante était réunie, s'organisaient de manière plus ou moins efficace des formes de résistance.

Le sanatorium de Saint-Hilaire-du-Touvet (près de Grenoble) devint lui aussi une pépinière de résistants. Madeleine Riffaud, qui s'y fit soigner quelques mois, se souvient qu'à son arrivée, *«dans un secret total, pas moins de trois réseaux y étaient représentés»*[5]. Le docteur Douady, qui dirigeait à l'époque le sanatorium de la Fondation, était parfaitement au courant de ces agissements «clandestins». Il n'hésitait d'ailleurs pas, ainsi que ses adjoints, à y prêter la main. Saint-Hilaire était devenu une forme de plaque-tournante de la résistance locale : *«Des juifs et des clandestins étaient abrités, des armes étaient cachées et une imprimerie clandestine fonctionnait au sous-sol...»*[6]. Il est évident que la structure même du sanatorium et les conditions de la cure étaient propices à ce type d'activités. L'étudiant malade ne vit pas réellement coupé du monde. Il peut poursuivre ses études tout en bénéficiant de temps consacré à la réflexion et à l'échange. Plus qu'ailleurs peut-être, face à la beauté de ces cimes mais confronté à une maladie souvent mortelle, l'étudiant avait conscience de la situation tragique à laquelle était réduite le pays. S'il ne prenait pas toujours les armes, il lisait beaucoup et écrivait quelquefois. C'est vers la poésie qu'allait souvent sa préférence pour des raisons que

[1] S. Merceron, *op.cit*., p.12.
[2] Ibid., p.383. Georges Lamirand convoqua le commandant Guillaume de Tournemire et lui tint ce propos: *« Les étudiants font des bêtises à Paris. Certains viennent crier leurs sentiments gaullistes. Ils se sont fait matraquer aux Champs-Elysées par les Allemands, il y a trois jours. Il faut s'occuper d'eux. Eviter qu'ils ne fassent les ballots ».*
[3] E. Morin, *op.cit*., p.43-44.
[4] M. Riffaud, op.cit., p.46 et Anne Simonin, *Les Editions de Minuit, 1942-1955. Le devoir d'insoumission*, Paris, IMEC, 1994, p.135.
[5] M. Riffaud, op.cit., p. 29.
[6] *Ibid*..

Madeleine Riffaud résume ainsi : *«Par sa volonté clairement affichée d'encadrer la culture dans les barrières de sa folle idéologie, par sa haine des intellectuels à la pensée libre, le nazisme rendait ses opposants d'autant plus attachés à la création poétique, à la parole subjective comme au chant collectif d'une communauté se soudant contre l'agresseur. Ainsi faisait-il beaucoup, malgré lui, pour renforcer l'identité culturelle nationale et, pour ces jeunes gens, écrire un poème c'était faire acte d'individualité et de liberté, donc de résistance. En gardant le feu de la parole vive, ils préservaient les chances de l'avenir. Tous les poètes ne prirent pas les armes, ainsi qu'allait le faire Rainer (Madeleine Riffaud), mais le grand vent poétique qui souffla sur la France occupée, avec des poèmes qu'on s'échangeait comme des mots de passe, lia, mieux que bien des discours, ceux qui se battaient les armes à la main et ceux qui, moins activement engagés, les soutenaient quelquefois plus que moralement et résistaient au bourrage de crâne bien organisé par les nazis et leurs séides»*[1]. A Saint-Hilaire, on lit tout ce qui parvient : Aragon, Eluard, Desnos, Char, mais aussi Lorca. On se procure des revues plus ou moins clandestines qui circulent en zone sud. La revue de Pierre Seghers, *Poésie 40*, puis *41*, *42*... etc. qui publie les textes des meilleurs poètes de l'époque (Aragon, Eluard, Pierre Emmanuel, René Daumal, Loys Masson, Alain Borne...) est fort appréciée des étudiants malades.

La liberté de l'esprit contre l'asservissement

Partout où une forme de liberté de l'esprit a pu être préservée dans le cadre d'une structure communautaire, souvent voulue et encouragée par Vichy, le groupe en question entre en opposition plus ou moins larvée avec le régime. La propagande vichyssoise fut donc loin d'être aussi efficace qu'on pourrait le penser et la «communauté des étudiants» constitua en maintes occasions le plus court chemin vers une résistance étudiante. Pour une majorité de jeunes, la défaite ne peut être un fait acquis. Du moins s'en persuadent-ils dans les structures mêmes mises en place par le régime à leur intention. Sans hostilité fondamentale au maréchal Pétain, ils savent intuitivement que l'avenir n'est pas à Vichy. Comment pourraient-ils comprendre et accepter, comme le leur demande le maréchal Pétain, la «dure loi» qui leur est faite ? La faim, le froid, bien souvent la tuberculose ainsi que l'uniforme allemand ne peuvent à leurs yeux constituer la «bienfaisante» preuve décrite par le régime qui régénérerait la France. Une enquête effectuée probablement avant 1943, par le Secrétariat général à la Jeunesse, indique que 56,05% des jeunes ne sont pas prêts à participer à une action politique directement liée à la Révolution nationale. D'ailleurs, lorsqu'on leur demande, les mouvements de jeunesse qu'ils apprécient le plus, les Scouts de France arrivent en tête suivis des mouvements d'Action catholique alors que les groupuscules collaborationnistes figurent en toute dernière position[2]. La cause est entendue, le régime, malgré tous ses efforts, ne pouvait guère trouver de soutien parmi sa jeunesse, et, à plus forte raison, parmi les étudiants, surtout à partir de 1942-1943 quand la situation internationale sous l'effet des victoires des Alliés évolue et que Vichy apparaît de plus en plus lié aux Allemands. Mais cela pouvait-il suffire à orienter encore plus massivement cette jeunesse étudiante vers la Résistance ? Le Service du Travail Obligatoire fit le reste.

Le STO grossit les effectifs de la Résistance

La collaboration avec l'occupant est largement rejetée par la très grande majorité des étudiants français. Il est néanmoins difficile de mesurer précisément le degré de résistance des universités françaises entre 1940 et 1944, la clandestinité de ces activités ne se prêtant guère à ce type d'examen. Nous en sommes souvent réduits aux témoignages oraux ou écrits des acteurs pour essayer d'appréhender l'état d'esprit qui régnait dans le milieu étudiant.

Etait-il d'ailleurs le même en fonction des appartenances idéologiques ? Les universités de la zone sud (non occupée jusqu'à la fin 1942) ont sûrement été, à l'image de celles de Grenoble, de Lyon, de Toulouse, ou de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand, des pépinières de résistants[3]. Mais si dans un premier temps, il est plus facile de s'organiser en zone sud, les étudiants de la zone nord n'ont pas été de reste. C'est à Paris que se créent les premiers réseaux malgré la présence allemande. C'est encore à Paris, compte tenu de l'importance des effectifs universitaires (près de 50% des étudiants de France), que le nombre des résistants étudiants fut le plus fort tout au long du conflit.

---

[1] *Ibid*.., p.30-31.
[2] A.N. 4436, Enquête sur l'état d'esprit de la jeunesse en zone libre, s.d..
[3] A ce sujet, l'organisation de résistance implantée dans l'université de Strasbourg fut donnée pour de l'argent par G. Mathieu en novembre 1943. Voir J.P. Azéma, *op.cit*., p. 171.

René Rémond se souvient de ces années passées à l'Ecole Normale à partir d'octobre 1942, et décrit ainsi l'état d'esprit qui régnait à la rue d'Ulm : *«...la communauté des normaliens était profondément unie, intellectuellement et politiquement. L'Ecole, presque unanime, était résistante, à l'exception de quelques élèves que les autres tenaient à l'écart. La très grande liberté qui est la règle de vie, à la rue d'Ulm, s'associait à une étroite communauté dans le refus : refus de l'acceptation de la défaite, refus de la législation antisémite, refus de l'occupation étrangère. Cet état d'esprit a conduit beaucoup d'entre nous à une participation active à la Résistance et plusieurs de mes amis ou de mes camarades proches à l'arrestation, à la déportation»*[1]. C'est effectivement cet état d'esprit, plus anti-allemand et anti-vichyste que résistant, qui pousse les normaliens à se sentir, assez vite, en sympathie avec les Alliés qui poursuivaient la guerre, mais aussi avec cette part de la France, qui avait élu domicile à Londres, et qui incarnait l'espoir d'une libération prochaine. Cependant comme le fait toujours remarquer René Rémond, ce fut l'établissement du Service du travail obligatoire qui motiva le plus grand nombre à franchir le pas : *«Mes camarades plus jeunes que moi et qui n'avaient pas eu leurs études interrompues se sont brusquement trouvés menacés, par l'institution du S.T.O., d'être envoyés en Allemagne. Cette circonstance a beaucoup contribué à les jeter dans la Résistance active. Comme, pour presque tous, il n'était pas question de se soumettre, il leur fallait disparaître dans la clandestinité»*[2].

Depuis juin 1941, le front de l'Est dévore les soldats allemands. Aussi l'Allemagne pour faire tourner ses usines doit-elle faire appel à la main d'oeuvre étrangère. Laval inaugure en France, au mois de juin 1942, le principe de la relève qui est un appel pressant aux volontaires français pour aller travailler outre-Rhin mettant en avant le fait qu'un prisonnier français est libéré à chaque fois qu'un ouvrier qualifié français (puis trois) arrive en Allemagne. Le système fonctionne assez mal, les volontaires ne se bousculent pas et peu de prisonniers sont libérés. La relève est donc largement une fiction. Les autorités allemandes souhaitent un système plus contraignant qui devrait par la même occasion fournir beaucoup plus d'hommes. Laval est obligé de s'incliner et le 17 février naît le S.T.O. A destination des classes 41, 42 et 43, il touche donc de nombreux étudiants et débute pour eux, du fait d'une mesure de sursis pour passer les examens de l'année 1943, seulement à la rentrée universitaire d'octobre. Le Service du travail obligatoire des étudiants se déroule (comme pour les autres d'ailleurs) sur deux ans. Quelques étudiants exemptés du départ en Allemagne pour diverses raisons (majoritairement des soutiens de famille) effectuent une forme de service civique en France. Ils sont ainsi employés dans les hôpitaux, les administrations, les écoles...

Les autorités de Vichy ne sont pas dupes des conséquences que peut avoir auprès des étudiants une telle mesure. Aussi s'efforcent-elles de les convaincre de l'accepter en faisant jouer la corde de la raison. Dans une déclaration à la presse du 18 février 1943, le Ministre de l'Education nationale Abel Bonnard explique qu'il n'aurait pas été «convenable» que les étudiants soient exemptés de «l'effort» demandé aux autres jeunes de la société française[3]. Pierre Brunereau, responsable de la propagande universitaire, estime que les étudiants doivent obéir et partir par «devoir de fraternité» et souligne encore que «*si vous ne partez pas, des ouvriers partiront à votre place*»[4]. La hiérarchie catholique, à l'exception de l'archevêque de Toulouse, Mgr Saliège, fait chorus avec les autorités politiques pour convaincre les étudiants de se soumettre au S.T.O. Mais les arguments d'un gouvernement qui a depuis longtemps perdu toute crédibilité dans l'opinion publique[5] ne pèsent plus comme en témoigne la réponse de certains étudiants parisiens dans une lettre ouverte au maréchal Pétain : *«Veuillez croire, Monsieur le maréchal, que nous ne sommes ni des anarchistes ni des illuminés mais seulement des étudiants, c'est-à-dire des jeunes qui ont plus que tout autre le devoir de réfléchir, de juger et de penser avant d'agir. Notre attitude de résistance à des ordres manifestement contraires à tous les droits les plus certains est parfaitement conforme à la doctrine de nos grands juristes français [...], aussi bien qu'à la morale de ces maîtres qui jadis illustrèrent notre université parisienne. Nous ferons tout pour échapper à l'enrôlement dans la machine de guerre allemande [...]. Il ne manque pas chez nous de forêts et de montagnes accueillantes pour attendre l'heure prochaine où nous prendrons place dans l'armée française de la libération nationale. Quant à ceux qui seront contraints de partir ils porteront en Allemagne une volonté farouche de travailler [...] à la destruction du potentiel de guerre, moral et*

[1] A. Savard interroge R. Rémond, *op.cit*., p. 37.
[2] *Ibid*., p. 43.
[3] Cité par P. Giolitto, p.395-396.
[4] *L'Echo des Etudiants*, 12-26 juin 1943.
[5] Voir sur ce sujet la remarquable étude de Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Seuil, 1990.

matériel de notre implacable ennemi»[1]. Cette attitude des «étudiants de Paris» face à la mise en place du S.T.O. n'est sûrement pas pour surprendre les autorités de Vichy. Elle n'implique pas obligatoirement que les étudiants qui refusent le S.T.O. rejoignent immédiatement et systématiquement les rangs de la résistance. Pour cela faut-il en avoir réellement la volonté et trouver le contact avec les réseaux. Beaucoup, tous comme les autres jeunes concernés, ne firent que se cacher pour échapper au départ en Allemagne, et ce n'est souvent qu'au bout de longs mois que certains prirent les armes dans les différents maquis de France. Il était exceptionnel, comme cela se fit à l'Ecole Normale de la rue d'Ulm en juin ou juillet 1943, qu'un André Mandouze débarquât sous prétexte d'une conférence anodine devant le groupe Tala pour dans la réalité donner des indications précises et pratiques sur les itinéraires pour rejoindre des maquis[2]. En fait, les étudiants résistants s'illustrèrent plutôt dans le renseignement, la diffusion de tracts, la collaboration à des journaux clandestins. Ce n'était d'ailleurs pas sans risque comme le fait remarquer René Rémond : *«Recueillir des informations, cela signifiait circuler aux abords d'installations militaires allemandes, d'aérodromes, repérer les avions, rassembler toute sorte de renseignements, depuis l'activité des centrales électriques jusqu'à la circulation des camions, etc.. Certaines de ces informations ont, je crois, rendu service et contribué à orienter des bombardements sur des installations allemandes. Dans ces activités, nombre de nos camarades ont été repérés, dénoncés, arrêtés, déportés »* [3].

Mais la Résistance ne fut pas pour tous les étudiants qui s'y livrèrent un simple combat contre l'occupant. L'engagement reposait souvent sur des convictions profondes qui se manifestaient dans le refus clair du fascisme et du nazisme au nom des valeurs républicaines. De ce fait, chacun était convaincu que la victoire ne manquerait pas d'offrir des perspectives nouvelles. Beaucoup puisèrent dans cette expérience hors du commun des philosophies sociales, religieuses et politiques qui contribuèrent à orienter idéologiquement le milieu étudiant de l'après guerre.

Les itinéraires idéologiques de la refondation

C'est donc le refus de la défaite et surtout de l'occupation étrangère qui constitue le premier sédiment de toute forme de résistance étudiante. Le gouvernement de Vichy n'est pas dans l'ordre des préoccupations premières. Le combat, note Annie Kriegel, n'était pas du ressort de «ces guerres franco-françaises» comme toute l'historiographie française des années 80-90 peut le faire croire[4]. *«Certes, poursuit-elle, nous, jeunes «combattants de l'ombre», avions à nous prémunir non pas contre le gouvernement de Vichy en général dont nous nous contentions d'ignorer l'existence, mais contre les authentiques «collaborateurs» de la milice; il ne nous serait pourtant pas venu à l'esprit que nous menions autre chose qu'une guerre - non pas civile mais mondiale - où l'ennemi, redoutable, féroce, qui commandait tout et dont tout procédait, c'était l'occupant, le «Boche »*[5]. Ainsi, nous semble-t-il, que l'une des valeurs qui sous-tend tout engagement est le patriotisme.

Patriotisme et République

C'est un patriotisme régénéré par l'épreuve dont l'histoire du pays porte, de la Révolution française à l'Occupation allemande en passant par la Commune et la Première Guerre mondiale, le témoignage périodique qui explique qu'entre 1940 et 1944, le clivage politique ne fut pas aussi marqué qu'on a bien voulu le dire. Si majoritairement les résistants peuvent s'identifier à une gauche démocrate-chrétienne, socialiste et communiste, les représentants d'une droite libérale et républicaine n'en sont pas, et de loin, totalement absents. Bien des éléments venus de l'Action française et des autres ligues de l'entre-deux-guerres rejoignirent les combattants de l'ombre. Les itinéraires personnels de Claude Roy ou de Maurice Clavel en témoignent. Le général de Gaulle, lui-même, n'a jamais prétendu être un homme de gauche. Et pourtant, il fut parmi les premiers, sinon le premier, à refuser la défaite et à appeler à la résistance. Quand les étudiants et les lycéens manifestent sur les Champs-Elysées le 11 novembre 1940, c'est aux cris de «Vive la France», «Vive de Gaulle», «A bas Hitler» et la Marseillaise est entonnée à plusieurs reprises avant que les troupes allemandes ne chargent. C'est autour de la patrie, en

[1] A.N. F 17 133 81. Voir aussi E. Morin, *op.cit*., p. 47, qui parle d'un projet de lettre des étudiants de Lyon sur le modèle de la lettre des étudiants parisiens.
[2] A. Savard interroge..., *op.cit*., p. 44.
[3] *Ibid.*, p. 44-45.
[4] A. Kriegel, *op.cit*., p. 212-213.
[5] *Ibid*.

opposition à l'occupant, que s'agrègent des hommes et des femmes qu'en d'autres circonstances tout aurait séparé pour mener le combat de la liberté. Si pour nombre de ces étudiants résistants le maréchal Pétain est progressivement devenu le symbole d'une certaine collaboration, ce n'est pourtant pas en luttant contre Vichy qu'on parviendra à libérer la France mais bien en poursuivant le rassemblement des énergies nationales pour bouter l'Allemand hors des frontières. Les accents les plus sincères et les plus émouvants de ce patriotisme des lycéens et des étudiants nous les trouvons dans les dernières lettres que certains purent envoyer à leurs parents avant de tomber sous les balles des pelotons d'exécution.

Tous affirment avoir combattu pour la liberté, pour que vive la France, comme ce lycéen de première du lycée Buffon de Paris, Lucien Legros, condamné à mort ainsi que quatre de ses camarades pour des attentats à répétition contre les soldats allemands : *«Mes parents chéris, mon frère chéri, je vais être fusillé à 11 heures, avec mes camarades. Nous allons mourir le sourire aux lèvres, car c'est pour le plus bel idéal. J'ai le sentiment, à cette heure, d'avoir vécu une vie complète. Vous m'avez fait une jeunesse dorée; je meurs pour la France, donc je ne regrette rien. Je vous conjure de vivre pour les enfants de Jean. Reconstruisez une belle famille...»*[1]. La liberté et la patrie, deux termes indissociablement liés dans l'esprit de ces jeunes résistants. Ce sont d'ailleurs ces lettres qui sont lues à la radio de Londres quand elles arrivent à franchir la Manche dans les maigres bagages de ceux qui rejoignent la France libre. Il en existe des dizaines, peut-être plus, qui traduisent l'état d'esprit de tous ces jeunes résistants[2]. Pourquoi jusqu'ici ne pas les avoir lu, pour ce qu'elles disaient, dans la simplicité de l'expression ? C'est de la France qu'elles parlent, d'une France qui refuse l'occupation étrangère et qui garde, à l'image de tous ces jeunes, la certitude de la victoire du droit et de la justice sur le nazisme. L'un des camarades des quatre «normaliens» de Dijon, entrés en résistance mais exécutés par les Allemands pour l'exemple après un attentat au Foyer du soldat allemand, écrivait quelques années plus tard : *«Derrière nos rideaux tirés, comme des conspirateurs, nous parlions de Pascal ou de Molière. Et Pascal et Molière, comme Henri IV ou la Commune, nous démontraient l'impossibilité de la victoire allemande. Telle la déesse égyptienne cherchant à travers le monde les membres épars de son époux, nous retrouvions la patrie dans tous les chapitres de notre histoire, dans les pays les plus perdus de notre atlas, sous les plus vieux mots de notre langue»*[3].

Ce patriotisme est aussi associé étroitement à l'idée de République. Ce n'est d'ailleurs pas seulement une question institutionnelle même si un certain nombre de résistants ont pu élaborer des projets constitutionnels avant la Libération du pays[4]. Il s'agit plus sûrement d'un idéal affirmé face aux vicissitudes du présent. En 1943, dans *Les Cahiers Politiques* (organe clandestin du Comité général d'études de la Résistance), Marc Bloch oppose monarchie et république. Il considère la première comme «*le régime de ces Français qui ne poursuivent la victoire que contre la France, qui veulent se distinguer de leurs compatriotes et exercer sur eux une véritable domination*», alors que la République est au contraire pour lui *«le régime de tous, elle est la grande idée qui dans toutes les causes nationales a exalté les sentiments du peuple. C'est elle qui en 1793 a chassé l'invasion menaçante, elle qui en 1870 a galvanisé contre l'ennemi le sentiment français, c'est elle qui, de 1914 à 1918, a su maintenir pendant quatre ans, à travers les plus dures épreuves, l'unanimité française [...]. Dans la mesure où l'on avait pu arracher aux Français leur confiance dans la République, ils avaient perdu tout enthousiasme et toute ardeur, et se sentaient déjà menacés par la défaite et dans la mesure où ils se sont redressés contre le joug ennemi, c'est spontanément que le cri de «Vive la République !» est venu sur leurs lèvres. La République est le régime du peuple. Le peuple qui se sera libéré lui-même et par l'effort commun de tous ne pourra garder sa liberté que par la vigilance continue de tous. Les faits l'ont aujourd'hui prouvé : l'indépendance nationale à l'égard de l'étranger et la liberté intérieure sont*

[1] Cité par P. Giolitto, *op.cit,* p. 425-426.
[2] Institut Charles de Gaulle, *Morts pour la France. Lettres de condamnés à mort*, imprimé à Londres pour la Société des Editions de la France Libre, décembre 1943.
[3] " L'Ecole normale n'oublie pas " in *Les quatre normaliens de Dijon*, C.R.D.P., 1968, p.29.
[4] Sur les projets constitutionnels de la Résistance, voir : A. Calmette, *l'O.C.M.. Histoire d'un mouvement de résistance de 1940 à 1946*, Paris, P.U.F., 1961. Il cite et analyse le premier cahier de l'O.C.M. qui porte en partie sur la réforme constitutionnelle et administrative. Ce fut Maxime Blocq-Mascart, vice-président de la Confédération des travailleurs intellectuels, membre de l'O.C.M., qui eut la charge de rédiger le texte définitif. Il fit partie en 1958 du groupe de travail qui mit au point la Constitution de la Ve République dont la parenté avec le projet de l'O.C.M. est évidente.

indissolublement liées, elles sont l'effet d'un seul et même mouvement. [...] Pas de liberté du peuple sans souveraineté du peuple, c'est-à-dire sans République»[1].

Ce que Marc Bloch, pédagogue et grand professeur, répète là à destination de tous les combattants de l'ombre, jeunes ou moins jeunes, ce sont les leçons de cette école de la République : liberté, égalité, souveraineté du peuple. C'est en définitive cette culture républicaine inculquée par ceux que Péguy appela «les hussards noirs de la République» qui constitua le terreau idéologique de la Résistance. Soixante ans d'enracinement républicain ne pouvaient pas sombrer corps et biens dans les eaux tumultueuses de la Révolution nationale. Cette République, née dans la tourmente révolutionnaire et qui pour tous ces jeunes gens incarnait face à l'envahisseur la patrie, ne pouvait s'accommoder de la servitude, à plus forte raison expiatoire. Un peu comme ces Grecs face aux Perses, lors des guerres médiques, c'était une certaine idée de la civilisation qu'ils défendaient face à la barbarie : cet humanisme qu'ils avaient appris à aimer pendant leurs études et qui constituait, au-delà de toutes les différences idéologiques, le symbole de leur refus et le fond commun de leur unité. Patrie et République étaient bien au coeur de cet «esprit de la Résistance» qui rendraient impossible dans la France de la Libération toute aventure totalitaire et qui allaient, par la même occasion, donner au mouvement étudiant renaissant son caractère volontairement démocratique et unitaire. Mais cette génération étudiante de la résistance était nourrie par ailleurs d'idéologies contradictoires qu'incarnaient des organisations comme la JEC ou toutes celles d'obédience communiste qui drainèrent beaucoup de nos étudiants résistants.

Christianisme et liberté

D'autres valeurs, d'autres représentations trouvaient leurs sources dans le cadre d'une organisation comme la J.E.C, qui avait pignon sur rue, mais qui n'en fournit pas moins un fort contingent de résistants étudiants.

Fondée en 1929, autour de Louis Chaudron, Paul Vignaux et Henri-Irénée Marrou, la Jeunesse étudiante chrétienne appartient à un ensemble de mouvements d'Action catholique regroupés dans l'ACJF (Association catholique de la jeunesse française). Comme pour son aînée, la JOC, elle participe à cet «apostolat du semblable par le semblable» en s'impliquant concrètement dans le milieu étudiant. «Nous referons chrétiens nos frères» proclament fièrement tous ces mouvements d'Action catholique. Avec environ 20 000 adhérents en 1940, recrutés en majorité dans les lycées mais aussi dans les facultés, la J.E.C. est néanmoins le plus petit mouvement d'action catholique. Ce qui ne l'empêche pas d'être très actif en milieu scolaire et universitaire où elle joue à la fois, comme l'a étudié Alain-René Michel, un rôle spirituel, civique et social[2]. La spiritualité jéciste puise à trois grand thèmes : le christocentrisme, l'inspiration ignatienne et l'héritage franciscain. De fait le premier commandement du jéciste: «le jéciste ne s'appartient pas, il appartient au Christ» implique que le jeune étudiant chrétien est tenu d'être en union avec le Christ et que sa vie doit par conséquent s'apparenter à une imitation de celle de Jésus. Le caractère personnel et intime du dialogue que le jéciste entretient avec le Christ n'exclue pas, bien au contraire, une dimension communautaire de la vie spirituelle. Méditer l'Evangile et prier en équipe, sont des exercices spirituels fréquents. Cependant par son caractère volontariste, sa mystique de la vocation et surtout par ses méthodes - pratique intensive de la retraite et des récollections - cette spiritualité est aussi d'inspiration ignatienne. Pour s'en convaincre ne suffit-il pas de constater que les aumôniers nationaux sont presque tous des jésuites ? Fidèles à leur tradition éducative, ils furent souvent d'un point de vue pédagogique des innovateurs appréciés par tous ces jeunes militants chrétiens auxquels ils apportèrent, au-delà de la spiritualité, une méthode pour pénétrer le milieu étudiant. A cette inspiration ignatienne s'ajoute encore l'héritage franciscain. Sensible à travers l'image que se font les militants d'un Christ proche, simple et pauvre, cette tradition est peut-être encore plus remarquable dans la spiritualité de la Route. Route personnalisée et représentée comme un véritable itinéraire spirituel, lieu privilégié de la rencontre avec Dieu mais aussi avec les hommes[3].

---

[1] Marc Bloch, " Pourquoi je suis républicain ", in *Les Cahiers Politiques*, organe clandestin du C.G.E., n°2, juillet 1943, p. 9. Reproduit dans *L'étrange défaite*, Paris, Gallimard (Folio Histoire), 1990, p. 215-220.
[2] A.- R. Michel, *op.cit*..
[3] *Ibid*., p .19-21.

Ecole spirituelle, la JEC est aussi une école civique. En refusant l'engagement politique que lui proposent la droite et l'extrême droite dans les années trente, elle se désolidarise d'un catholicisme conservateur. Ce qui constitue, par là-même, une attitude en matière civique lourde de conséquences politiques. La JEC s'inspire largement de la pensée de Jacques Maritain et demeure fidèle à l'attitude de l'ACJF depuis la condamnation de l'Action française par le pape en 1926. Aussi s'inscrit-elle dans une stratégie «pie-onzienne» de rupture avec l'école du «politique d'abord» *mais «par cette volonté de désolidariser le catholicisme des conservateurs et de l'Action française, elle manifeste un très net glissement vers la gauche»*[1]. Ne pas faire de politique pour la JEC est loin d'être une attitude neutre. Mouvement de milieu, la JEC est par essence encore une école sociale : «Sociaux parce que catholiques» proclamait Henri Bazire, président de l'ACJF de 1899 à 1904[2]. L'information sociale figure, dans les années trente, en bonne place dans les journaux jécistes qui tiennent ainsi à sensibiliser à la question sociale des militants venant souvent de milieux aisés et conservateurs. Enquêtes sur la misère populaire et conseils de lecture (les publications de l'Action populaire) abondent et contribuent à faire d'un changement de société l'objectif des futurs citoyens formés par la JEC.

Cette formation spirituelle, civique et sociale ne fut pas sans conséquence quand il s'agit pour les jécistes de se déterminer face aux épreuves du temps. Si pour la question du nazisme la cause fut entendue assez tôt, puisque la JEC dénonça l'importance du racisme et l'antichristianisme profond de la «doctrine» hitlérienne dès le milieu des années trente, il n'en fut pas de même pour le régime de Vichy auquel elle apporta son soutien jusqu'à la fin de l'année 1942[3]. Guère éloignée de l'idéologie vichyssoise, elle entend en s'inscrivant pleinement dans la Révolution nationale l'orienter dans un sens chrétien et empêcher le nazisme de s'en emparer. Aussi participe-t-elle, non sans une certaine ferveur, à l'édification de cette «communauté des étudiants». Elle veut d'ailleurs en être le moteur. Des équipes de travail sont mises en place dans la plupart des facultés à l'initiative presque exclusive de la J.E.C.. Les «camps étudiants» qui ont pour vocation de découvrir et de former des chefs pour la «communauté» sont de son ressort. *Messages* peut fort légitimement affirmer qu'au terme de l'année 1941-1942, *«la J.E.C. n'a pas été absente de la vie corporative. Toutes ses réalisations ont essayé de créer un esprit corporatif dans la Faculté...»*[4]. Assumer et représenter le milieu est une des vocations de la JEC. En étant le premier organisme étudiant dans l'Enseignement supérieur, ne réussit-elle pas au-delà de toute espérance ? Cependant l'évolution du régime de Vichy, à partir de 1943, conduit le mouvement d'action catholique étudiant sur le chemin de l'opposition. Les autorités de Vichy, sous l'impulsion notamment de Marcel Déat (Ministre du travail et de la solidarité nationale du gouvernement Laval) reprochent aux étudiants de ne pas prendre leur part de souffrances communes. Le S.T.O. auquel tentent d'échapper de nombreux étudiants est évidemment au coeur de ce qui devient une vraie polémique puisque André Rauget (Secrétaire général) répond : *«N'ayons pas la maladresse d'aider ceux qui veulent tuer l'intelligence»*[5]. C'est bien l'évolution totalitaire du régime que le Secrétaire général de la JEC condamne au terme d'une prise de conscience lente mais irrévocable. N'oublions pas tout de même que l'adhésion à la Révolution nationale avait été sélective. La JEC a toujours refusé l'exclusion de ceux que Vichy appelle «l'anti-France» (francs-maçons, communistes, juifs). Ainsi, les mesures antisémites de l'été 1942 et la mise en place du S.T.O. accentuèrent-elles la distance entre la J.E.C. et le régime. Le 20 novembre 1942, la JEC annonce à ses militants qu'*«il n'existe plus aucun devoir de loyalisme certain envers le gouvernement de Vichy»*[6]. Les relations entre le gouvernement de Vichy et le mouvement d'action catholique n'iront plus désormais qu'en se dégradant. La revue *Messages* est interdite en mai 1943 pour avoir rendu publique la protestation de l'ACJF contre le S.T.O.. Claude Julien qualifie alors la politique du gouvernement de «révolution avortée»[7]. Les jécistes pouvaient désormais grossir les rangs d'une résistance active à l'occupant nazi même si officiellement leur mouvement n'en franchit pas le seuil car, comme le souligne Alain-René Michel, ses dirigeants ne voulaient pas *«prendre la responsabilité d'engager dans une action périlleuse des jeunes qui lui sont venus et lui ont été confiés dans un autre but»*[8]. Certains rejoignent, comme Gilbert Dru (jéciste de la Faculté des Lettres de Lyon mais en rupture de ban avec la JEC depuis 1941,

[1] *Ibid*., p. 23.
[2] *Ibid*..
[3] *Ibid*..
[4] *Ibid*., p. 169.
[5] *Ibid*., p. 228.
[6] Cité par P. Giolitto, *op.cit*., p. 520.
[7] A. R. Michel, *op.cit*., p. 230.
[8] *Ibid.*, p.235.

mort en déportation) l'équipe lyonnaise de *Témoignage Chrétien*, d'autres comme Jean Bourdarias entrent à l'O.C.M.. Les plus nombreux, à l'image de André Rauget ou René Rémond font du renseignement. Jean-Marie Domenach et Gilbert Dru, à Lyon, mettent sur pied le Comité Inter-fac chargé d'assister les étudiants qui veulent se soustraire au S.T.O.[1]. S'il est encore difficile d'évaluer le nombre de jécistes entrés en résistance, il n'est pas exagérer d'affirmer qu'à partir 1943 ils furent relativement nombreux. Leur formation spirituelle, civique et sociale n'était pas étrangère à cet engagement. On peut même affirmer que le mouvement d'action catholique étudiant fut une forme de «*propédeutique à la Résistance*»[2]. En mettant l'accent dès les années trente sur le danger nazi, en le reformulant à maintes reprises pendant la période de l'occupation, la JEC aidait ses militants à comprendre le sens d'un combat qu'ils auraient fatalement à mener. Nourris d'un humanisme chrétien à toute épreuve, les jécistes se retrouvent autour d'une conception de la démocratie liée à la liberté. Ils ont de ce fait la ferme conviction qu'il n'existe pas de société viable en dehors d'un consensus librement exprimé. Cette culture chrétienne, qui rejette le catholicisme conservateur fait de soumission à l'autorité et aux événements d'une vie, qui refuse toute concession à la discrimination de quelque nature qu'elle soit, qui place l'homme face à Dieu dans un rapport direct et confiant et pousse par l'action du groupe à la compréhension et au partage de la foi, ne pouvait à terme qu'entraîner ses adeptes sur les chemins du refus de la défaite, de l'occupation allemande et des lois antisémites. La résistance fut ainsi chrétienne en partie grâce à tous ces jécistes qui la peuplèrent et surent insuffler cet esprit profondément démocrate-chrétien qui perdurera politiquement à la Libération en un parti politique, le Mouvement des républicains populaires, dont un des principaux fondateurs, Maurice-René Simonnet, fut Secrétaire général-adjoint de la JEC entre 1940 et 1941 et qui comptait dans ses instances dirigeantes de nombreux anciens de la JEC[3]. De la même manière quand il s'agit de redonner vie à un mouvement étudiant après guerre, les jécistes auréolés du prestige de la Résistance, dotés d'une idéologie et d'une méthode solide ainsi que d'une bonne connaissance du milieu, ne pouvaient être écartés. Mieux, la réflexion menée entre 1940 et 1944 contribua à influencer durablement le syndicalisme étudiant en faisant aux militants de la JEC, à la fin des années quarante et dans les années cinquante, une place de choix au sein de l'UNEF.

La dynamique communiste

De toutes les idéologies qui nourrirent une «résistance étudiante», ce fut peut-être le communisme qui fut la plus prégnante, dans la mesure où elle eut pour nombre d'étudiants l'attrait de la nouveauté. Nous avons déjà remarqué le rôle que joua à Paris l'Union des Etudiants et des Lycéens Communistes dès l'été 1940. Beaucoup rejoignirent une résistance plus active au sein de réseaux qui se mirent en place dans l'année 1941-1942, quand le Parti Communiste, après l'attaque allemande sur l'U.R.S.S. de juin 1941, opta clairement et sans aucune réserve pour la Résistance[4].

Si les jécistes étaient déjà relativement nombreux dans l'Université, les étudiants communistes, eux, constituaient des troupes bien maigres de l'avis de tous les observateurs de l'époque[5]. L'Ecole Normale de la rue d'Ulm ne faisait pas exception à la règle. *«Nous avions en effet des camarades dont les options politiques se référaient à la philosophie marxiste, mais ils étaient peu nombreux»* remarque René Rémond, avant d'ajouter : *«La lecture de Marx était encore peu répandue à l'époque. Je me souviens de la surprise de tels d'entre nous à entendre un de nos camarades dire en 1943-44 son admiration pour Lénine. Ce n'est pas alors une opinion courante. L'histoire du communisme et de l'U.R.S.S. restait une histoire mal connue, contestée, discutée. Ce n'est qu'à partir de la Libération que le marxisme s'est imposé en France, comme un fait culturel et pas seulement politique»*[6]. Cependant si ces normaliens ne sont guère préoccupés par la philosophie marxiste, ils ne se désintéressent pas pour autant du communisme sur le plan politique. Son histoire, «ses fluctuations», «*la rencontre qu'on pouvait en faire dans la Résistance*»[7] les obligent à en faire l'examen. C'est souvent ainsi que pour ces jeunes intellectuels s'effectue le premier contact, non pas avec le communisme, mais avec les communistes. Les lectures suivront s'ils intègrent une organisation communiste de résistance.

---

[1] *Ibid*., p. 235-237.
[2] *Ibid*., p. 238.
[3] Sur les trente membres de la commission exécutive du M.R.P. en 1945, seize venaient de l'A.C.J.F..
[4] Voir S. Courtois, *op.cit*..
[5] Témoins comme historiens (voir notamment J.F. Sirinelli) semblent s'accorder sur ce point.
[6] A. Savard interroge..., *op.cit*., p.40-41.
[7] *Ibid*., p.41.

Ces dernières à destination des jeunes se mirent en place essentiellement à partir de l'année 1942. Le Front national des étudiants fut créé cette année-là. Il avait pour but de rassembler et de dépasser un simple mouvement de protestation contre l'occupation allemande afin de s'intégrer à une action plus vaste et plus rigoureuse. Son recrutement allait, par nécessité, bien au-delà de la sphère communiste. Parmi les étudiants qui s'y retrouvent, beaucoup ne sont pas communistes. Madeleine Riffaud se souvient : *«Rainer le dit plus tard : elle aurait aussi bien pu s'engager dans une autre organisation que le Front national, avec les gaullistes ou dans un réseau chrétien, si avec eux elle avait d'abord trouvé la liaison. Elle cherchait un organisme, une structure qui se battait pour libérer son pays, la France, de l'occupation. Le hasard, le sanatorium, l'amitié (amoureuse) l'aiguillèrent ainsi. Elle fut donc parisienne, étudiante sage-femme et, peu à peu active dans la Résistance»*[1]. Un étudiant de philosophie à la faculté des lettres de Lille et jeune professeur dans la petite ville du Quesnoy, André Stil, entre lui aussi au Front national pour les mêmes raisons et participa à la libération de sa ville les armes à la main[2]. Tous les deux n'étaient pas communistes en intégrant le Front national. On ne leur demandait d'ailleurs pas leur adhésion. Mais tous les deux le devinrent dans et par la Résistance. Ce n'était pas l'attraction d'une idéologie qui les avait motivés pour rejoindre les rangs d'une résistance communiste mais plutôt les hasards d'une vie, de rencontres qui s'accompagnaient souvent d'un patriotisme à toute épreuve. Dans *Le bonheur du manchot*, Jean-Pierre Chabrol raconte comment après avoir fui la Khâgne de Louis-le-Grand où il avait été admis en 1943, il rejoint un maquis de ses Cévennes natales. Loin des grands centres universitaires, il y rencontre le «peuple» et devient communiste sur un mode freudien : *«Je ne me hissais plus jusqu'à la prestigieuse rue d'Ulm, je tombais dans le peuple, le vrai, celui qui patoise, écorche le français, crache sur les «beaux messieurs». Je me suis vite senti dans l'obligation de me faire pardonner mon enfance protégée, mon éducation, mon instruction, mes parents mêmes. Ce n'était pas dit, vivre jour et nuit dans la paille des granges au milieu des mineurs et des paysans suffisait. D'abord, j'y étais le seul rejeton de petits-bourgeois. J'ai donc oublié mon père»*[3]. Ainsi Jean-Pierre Chabrol, comme ceux que nous avons cités précédemment, appartiennent-ils à cette génération d'étudiants et d'intellectuels qui rencontrèrent le Parti communiste dans la Résistance et qui, après-guerre, poursuivirent plus ou moins longtemps leur idylle de jeunesse. Un certain nombre, à l'image d'Annie Kriegel, d'Edgar Morin, devinrent des intellectuels de renom, ce qui permit d'ailleurs au Parti communiste d'en tirer quelque gloire quand,au début des années cinquante, il arborait fièrement, en plus du titre du parti des «75 000 fusillés», celui du «parti de l'intelligence».

A en croire les témoignages dont nous disposons, nombreux furent donc les étudiants qui trouvèrent le Parti communiste dans la Résistance : au Front national pour Madeleine Riffaud et André Stil, à la J.C.-MOI pour Annie Kriegel dont elle devint rapidement, du fait des circonstances souvent dramatiques du combat de l'ombre, la responsable pour tout Grenoble, l'Isère et les Alpes[4], aux Jeunesses Communistes puis au MRPGD pour Edgar Morin[5]. Cependant rejoindre un mouvement communiste de résistance n'implique pas que l'on soit communiste. Aussi comme le fait remarquer Annie Kriegel : «*Il faut un apprentissage. Avant d'être communiste, il faut le devenir*»[6]. Comprendre pourquoi et comment on devient communiste, par quel processus d'acculturation on passe dans ces années noires quand on est un jeune étudiant qui veut prendre sa part au salut de la nation doit nous permettre de mieux mesurer l'influence communiste sur le milieu étudiant à la Libération.

Tout engagement est un acte individuel qui procède toujours de raisons personnelles difficiles à décrypter mais quand c'est en nombre qu'une génération s'engouffre dans un mouvement d'idées, il doit bien y avoir quelques motivations collectives qui dépassent le simple examen individuel. Nous avons déjà à plusieurs reprises ouvert des pistes pour une meilleure compréhension. La première de toute est évidemment la situation tout à fait exceptionnelle créée par la défaite et l'occupation. Son refus pousse progressivement vers la Résistance nombre d'étudiants. Peu nombreux aux premiers jours, les communistes n'en sont pas moins actifs et organisés par une expérience plus longue que d'autres de la clandestinité. A partir de 1942, ils multiplient les organisations de jeunesse résistantes et développent ensuite pour les contrôler une stratégie unitaire à travers les Forces unies de la jeunesse patriotique

[1] M. Riffaud, *op.cit*., p. 50.
[2] A. Stil, entretien du 16/03/91.
[3] J.P. Chabrol, *Le bonheur du manchot*, Paris, Laffont, 1993, p. 224.
[4] A. Kriegel, *op.cit*., p. 205.
[5] E. Morin, *op.cit*., p. 50. C'est par l'intermédiaire de Clara Malraux qu'il intégrait le Mouvement de résistance des prisonniers et déportés (M.R.P.G.D.).
[6] A. Kriegel, *op.cit*., p. 203.

(FUJP) qui se voulaient être chez les jeunes le pendant du CNR pour les adultes. Cependant le degré de contrôle était tel que le FUJP resta seulement représentatif d'une jeune résistance communiste.

C'est, à notre avis, plus que leur nombre ou leur réelle représentation, leur capacité d'organisation qui permit de drainer beaucoup de jeunes vers les mouvements communistes. Le premier contact est souvent plus facile, les militants chargés de recruter plus entreprenants. A tel point qu'à Lyon, les chrétiens résistants pourtant nombreux se méfient des débordements communistes. Quand Edgar Morin et deux de ses amis rédigèrent une lettre ouverte de protestation à propos du S.T.O. au maréchal Pétain, sur le modèle de celle des étudiants de Paris, ils se heurtèrent à leurs camarades talas *qui «se méfiaient de tout ce qui venait des communistes»*[1]. Du coup, Morin s'en alla demander à Louis Martin-Chauffier de réécrire cette lettre. Mais rien n'y fit, *«les talas toujours méfiants : - ça sent le communiste... - Et pourtant c'est un grand chrétien qui l'a écrite. Ils ne nous croyaient pas»*[2]. Est-ce donc tout à fait un hasard, comme elle semble le dire, si Madeleine Riffaud entre d'abord en contact, dans ce qu'elle appelle «le premier maquis de France» (Paris) avec une organisation communiste ? Il est évident qu'à l'examen ,nous pouvons émettre quelques nuances.

Le deuxième élément fondamental qui contribua à gonfler les effectifs d'une résistance étudiante communiste fut la victoire de l'armée soviétique à Stalingrad. Pour tous ceux qui écoutaient *Radio Londres*, et ils étaient nombreux, la bataille de Stalingrad n'eut aucun secret. La résistance héroïque, l'âpre et douloureux combat rue par rue, maison par maison, et puis l'offensive en tenaille, l'encerclement de l'armée de von Paulus et finalement sa reddition ce 2 février 1943 ouvraient des perspectives de victoire finale à peine imaginables quelques mois plus tôt et affichait enfin la supériorité du communisme sur le nazisme. Edgar Morin exulte : *«Stalingrad balayait pour moi et sans doute pour des milliers comme moi, critiques, doutes, réticences. Stalingrad lavait tous les crimes du passé quand il ne les justifiait pas. La cruauté, les procès, les liquidations trouvaient leur finalité dans Stalingrad. La retraite de 1941, les malheurs, les angoisses, tout cela aboutissait au piège génial de Staline. Staline s'identifiait à la ville de son nom, celle-ci à l'usine Octobre rouge avec ses ouvriers en armes, l'usine à la révolution d'Octobre 1917, et tout cela à la liberté du monde, à la victoire enfin en vue, à tous nos espoirs, à l'avenir radieux»*[3].

Ainsi fonctionna chez beaucoup cet «effet Stalingrad» qui balayait les hésitations, regonflait les ardeurs et contribuait incontestablement à rafraîchir l'image des communistes. Pour la première fois, l'armée allemande battait en retraite sur le sol européen. Plus que le débarquement en Afrique du Nord et la victoire des Britanniques à El Alamein en 1942, Stalingrad fit figure de tournant de la guerre pour tous les combattants de l'ombre qui voyaient leur sacrifice justifié. Et parmi eux, les communistes recueillaient en héritage ce prestige inespéré de la victoire soviétique. Pourtant une question obsède toujours Edgar Morin, quand à l'initiative de Clara Malraux, il rejoint le Mouvement de résistance des prisonniers et déportés pour devenir une sorte de «permanent» du parti : *«le cinq juin, je mis le point final à mon journal intime sur cette phrase: «Besoin d'action ou conviction profonde ? Je ne sais pas dans quelle mesure l'un s'est mélangé dans l'autre. On verra ça plus tard, dans quatre ou cinq ans»*[4]. Comment l'historien pourrait-il se substituer au témoin et trancher ? Une prudente déontologie nous oblige à insister simplement et modestement sur la complexité de tout engagement. L'un se mélange toujours dans l'autre, c'est le propre de toute histoire.

Mais on ne devient pas communiste seulement par la pratique ou l'engagement, la théorie joue aussi un rôle fondamental. Ces organisations de jeunes résistants ont constitué autant de lieux où l'étudiant idéologiquement inculte a pu se familiariser avec des rudiments de marxisme. Cette éducation était d'ailleurs dans l'esprit des dirigeants de ces mouvements une priorité surtout lorsqu'il s'agissait de former des cadres. Annie Kriegel peut ainsi citer un bulletin clandestin, *La Vie de la MOI* de janvier 1944, où l'on peut lire au chapitre 5 consacré aux problèmes du parti : *«L'élargissement continu du travail et des tâches toujours nouvelles qui se posent devant notre mouvement nous amènent parfois à désigner à différents postes de responsabilité des camarades insuffisamment formés politiquement. Pour mieux aider ces nouveaux camarades, nous inaugurerons une école par correspondance. Les instructeurs interrégionaux doivent inciter tous les cadres régionaux et des sections de différents*

[1] E. Morin, *op.cit*., p. 47.
[2] *Ibid*., p. 47.
[3] *Ibid*..
[4] E. Morin, *op.cit*., p. 51.

secteurs à participer à cette école»[1]. Cette école par correspondance n'a probablement jamais vu le jour tant la rotation des «cadres» était importante. Comme le fait remarquer Annie Kriegel, quand on parle de «cadres», c'est en fait de tout le monde qu'il s'agit dans la mesure où «les chutes» sont nombreuses et que l'efficacité de l'action clandestine oblige à renouveler souvent les équipes afin qu'elles ne se fassent pas repérer. Toujours est-il qu'un peu partout dans ces maquis communistes on va *«lire Marx dans la forêt»*[2].

L'ardente obligation d'acquérir une culture marxiste se traduisait souvent sous la forme de réunions nocturnes par petits groupes. Le faible nombre de cadres plus instruits que les autres donc aptes à organiser la séance obligeait dans la plupart des cas à déroger aux règles de sécurité élémentaires de la vie clandestine en réunissant, comme cela se pratiquait à Grenoble pour la J.C.-MOI, trois groupes de trois personnes pour suivre ces «cours»[3]. Cinquante ans après, Annie Kriegel a le sentiment d'avoir reçu là une formation marxiste des plus rudimentaires. Tout juste une sensibilisation, qui ne lui a pas laissé, apparemment, des souvenirs impérissables. A-t-elle lu une biographie de Marx ou une analyse de sa pensée ? Qui en était l'auteur ? Un certain Cohen, ou alors Max Raphaël, ou encore Jacques Rennes qui avait publié en octobre 1938, un *Exposé du marxisme* aux Editions Liberté ? Il semble donc qu'elle n'ait lu aucun des grands textes de Marx ou encore de Lénine à cette époque. Sa connaissance de Marx se limitait à une littérature de seconde main appartenant à ces *«débris sauvés de la «littérature» publiée par les Editions Sociales internationales d'avant-guerre et fâcheusement mêlés d'auteurs qui sentaient le soufre»*[4]. Cependant cette formation est souvent plus pratique que «livresque» puisqu'elle dépasse largement le stade de la culture pour atteindre à celui de l'identité. Devenir communiste c'est aussi penser, agir en communiste. Aussi consacre-t-on l'essentiel du temps à la pratique d'exercices particuliers. Rhétorique et dialectique sont au cœur de toute formation militante. Soldats, ces jeunes communistes l'étaient par les armes mais aussi par le verbe. Deux exercices sont particulièrement prisés. *«Le premier : écouter, commenter et discuter un rapport en trois points présenté par le responsable politique. [...] mais en trois points correspondant aux trois échelles où devait se situer successivement l'analyse pour établir un diagnostic final de situation: l'échelle internationale, l'échelle nationale, l'échelle locale»*[5]. Exercice très efficace qui donne aux marxistes l'apparence d'une supériorité dialectique sur leurs détracteurs. Ne sont-ils pas capables d'analyser brillamment et «rationnellement» n'importe quelle situation et d'en tirer dans la minute qui suit tous les enseignements ? C'est d'ailleurs cette vocation à l'analyse totale qui fait du communisme une culture totalitaire qui nie tous les autres systèmes de référence. Et ce socialisme, que d'aucuns ont appelé scientifique, n'a de rationnel que sa volonté et sa méthode pour soumettre l'individu au collectif au nom d'un rêve qui, dès qu'il s'incarne, tourne au cauchemar. *«Le second exercice était d'utilité encore plus immédiate. Il s'agissait de lire et discuter des textes plus élaborés qui portaient sur la politique communiste dans ces perspectives à court terme»*[6]. Cet exercice est à double but : informer les militants des positions du parti et les convaincre qu'elles ne peuvent être que justes. Il permet aussi de maintenir par rapport à la direction ses militants dans une forme étudiée de dépendance. Toute prise de position locale ne peut être effectuée qu'en symbiose avec la direction centrale. Une bonne compréhension des décisions du centre porte la garantie que, sur le terrain, elles seront fidèlement exécutées.

Ainsi à défaut d'apporter à l'étudiant résistant une connaissance étoffée de la philosophie marxiste, cette vie de clandestinité dans une organisation communiste n'en forge pas moins une identité communiste qui résista souvent longtemps aux preuves de l'histoire. Mais toutes les formations ne se ressemblaient pas. C'est à la Maison des étudiants de Lyon qu'Edgar Morin alla approfondir son marxisme. Plus informelle, moins exclusive peut-être, elle s'effectuait au gré d'un voisinage riche en personnalités diverses : d'Albert Camus aux journalistes de *Marie-Claire* en passant par Louis Martin-Chauffier ou Georges Szekeres. Plus âgé qu'Annie Kriegel, Edgar Morin s'était éveillé à la politique avant-guerre. Il avait au cours de l'hiver 38-39 assisté aux réunions des étudiants frontistes. En recherche comme beaucoup d'adolescents de son âge, il avait trouvé dans les idées de Bergery une forme de compromis qui résolvait ses contradictions internes: *«J'avais trouvé dans la Flèche un syncrétisme qui*

---

[1] A. Kriegel, *op.cit*., p. 205.
[2] *Ibid*, p. 203.
[3] *Ibid*, p. 205.
[4] *Ibid*., p. 204.
[5] *Ibid*., p. 205-206.
[6] *Ibid*., p. 206.

ficelait, assez lâchement du reste, les sentiments qui s'embrouillaient en moi : la fraternité antifasciste, la critique libertaire, le pacifisme, le rationalisme sceptique (l'acceptation de perspectives restreintes) de sorte que mon désordre intérieur se sentait à l'aise dans le désordre de la Flèche , tout en y puisant une impression d'ordre»[1]. Mais la guerre qui éclate le ramène aux études. Dans une boulimie de compréhension, «Je voulais embrasser toutes les sciences sociales», il s'inscrit simultanément à la faculté des lettres (histoire), à la faculté de droit et sciences politiques. Les flots de l'exode le déposent à Toulouse où il devient un temps le secrétaire du Centre d'accueil des étudiants réfugiés. C'est là qu'au contact de camarades communistes, si l'action ne le tente pas encore, la théorie l'intéresse : *«Je me nourrissais d'histoire, de sociologie, de marxisme»* et *«Chose curieuse : les livres mis à l'index par le parti communiste, celui de Friedmann* (De la Sainte Russie à l'U.R.S.S.) *et le* Retour de l'U.R.S.S. *de Gide, les livres hérétiques, ceux de Malraux ou de Guérin, étaient ceux-là même qui nous conduisaient au communisme»*[2]. Mais c'est à Lyon, en 1942, qu'à vingt ans E. Morin franchit le seuil et «entre en communisme». Ce ne sont pas les séances de formation collective qui marquèrent le néophyte mais la relation qu'il entretint avec Georges Szekeres, communiste hongrois, nourri de Hegel et formé par Lukacs. Ce dernier eut aussi une influence déterminante sur Hervé et Courtade. Toujours est-il que Geoges Szekeres l'oriente vers Hegel qui fut, à en croire les pages qu'il y consacre dans son *Autocritique* , une véritable révélation comme il en existe assez peu dans une vie. Il découvrait à la lecture du philosophe allemand *«la contradiction comme fondement de la vie et de la pensée»*[3]. Hegel lui fournissait désormais les clés d'une compréhension du monde qu'il résumait ainsi : *«J'avais toujours eu le sentiment que toute idée était à la fois vraie ou fausse, mais sans pouvoir formuler ce sentiment autrement que dans un relativisme général. Je pouvais savoir désormais que toute idée vraie était fausse dans la mesure où elle était figée, partielle, abstraite, que toute idée fausse était vraie dans la mesure où elle exprimait une parcelle de la totalité. La vérité, c'était la totalité. Et comme la totalité était toujours en mouvement, toujours inachevée, la vérité était en cheminement ininterrompu, elle se faisait et se défaisait. La dialectique, c'était l'effort pour adhérer à ce mouvement total. La dialectique affrontait les vérités contraires, faisait éclater leurs gangues, les entrefécondait dans le mouvement. [...] Mais je ne voyais pas que le danger de la dialectique était dans sa tendance naturelle à faire roue libre hors du réel, à résoudre les contradictions par des prestidigitations. Je ne voyais pas encore que l'intempérance et la sclérose sont les deux maladies mortelles de la dialectique, qui la transforment en jeu de concepts ou en répétition de maîtres-mots»*[4].

Si Annie Kriegel, à 16 ans, ne pouvait pas avoir atteint sa maturité intellectuelle quand elle rejoignait les Jeunesses communistes, il n'en était pas de même pour Edgar Morin. En 1942, à 20 ans, il avait déjà lu quelques textes essentiels et découvrait Hegel, mais le marxisme d'Edgar Morin était-il pour autant si différent de celui d'Annie Kriegel et de tous ceux qui fréquentèrent entre 1942 et 1944 les Jeunesses communistes ? Probablement pas dans la mesure où il y avait un fond de références communes donné par le parti et élargi par la curiosité intellectuelle de cette jeunesse étudiante.

Ce marxisme schématisé, cette «vulgate» comme l'écrit E. Morin nourrissait l'idéal et permettait de faire accepter la dictature stalinienne qu'aucun n'ignorait réellement mais qui, d'une certaine manière, se confondait avec la guerre et en annonçait aussi la fin prochaine. Les événements, à partir de l'année 1942-1943, semblaient conforter le mythe. Ce n'est donc pas en lisant Marx que l'on devient communiste dans une organisation de résistance du parti communiste semblent nous dire nos témoins[5]. Cependant il serait difficile de nier une certaine sensibilisation à l'œuvre du philosophe allemand par la lecture d'ouvrages de seconde main, par le débat aussi que la structure permet. La vie d'un étudiant résistant comporte souvent deux types d'activités : les licites et les illicites. Les soirées sont consacrées aux activités militantes et de résistance, tandis que dans la journée des plages horaires peuvent être ménagées pour suivre des cours et étudier en bibliothèque. La base d'un patrimoine culturel commun s'élabore ainsi. Venus d'horizons fort différents pour la plupart du temps, tous ces jeunes à la Libération donneront l'impression d'être coulés dans un même moule. Ils auront eux aussi appris dans la Résistance les vertus de l'organisation, des méthodes, le courage physique et politique, ainsi qu'une

[1] E. Morin, *op.cit*., p. 23.
[2] *Ibid*., p. 35-36.
[3] *Ibid*., p. 44.
[4] *Ibid*., p. 45-46.
[5] Cela n'est d'ailleurs pas propre à la Résistance. Nombre de communistes qui ne sont pas passés par ce type d'organisation n'ont pas pour autant lu Marx. Certains avouent s'y être intéressés bien des années après leur première adhésion, d'autres reconnaissent volontiers n'avoir jamais lu une oeuvre complète du philosophe allemand.

dialectique à toute épreuve. Ils seront souvent, à l'image d'Annie Kriegel, des dirigeants d'une rare compétence pour les organisations des étudiants communistes qui refont surface. Ils sauront aussi faire naître une presse communiste étudiante de qualité : *Clarté*, dont le premier numéro paraît en décembre 1947[1], toucha par la suite nombre d'étudiants bien au-delà de la stricte sphère communiste comme peuvent en témoigner l'importance de ses tirages dans les années cinquante et soixante[2]. Ce fut aussi autour de *Clarté* que s'agrégea, à la fin des années cinquante et au début des années soixante, une génération communiste contestataire promise, tout au moins pour une partie de ses membres, à une certaine célébrité. Il est indéniable que la Résistance offre en héritage au monde étudiant, jusque là bien imperméable, un rameau fort étoffé et vigoureux de communistes qui alla, comme pour les jécistes, nourrir deux décennies durant le mouvement étudiant.

Ainsi les itinéraires d'une refondation d'un mouvement étudiant sur le modèle avoué du mouvement ouvrier prennent-ils leurs origines dans les combats de la Résistance. De la manifestation des Champs-Elysées du 11 novembre 1940 aux différents maquis sur le sol français en passant par le refus du S.T.O., les étudiants français construisaient, sans quelquefois s'en rendre compte, la matrice d'un renouveau syndical et politique. Le refus de l'occupation allemande, un patriotisme juvénile mais ardent, un certain sens de la République puisé aux sources d'un humanisme bien compris constituèrent le patrimoine commun de cette jeunesse résistante, certes minoritaire dans le milieu étudiant, mais dont les idées triomphèrent malgré tout. Au-delà de ces points communs, les options idéologiques qui en découlaient n'en divergeaient pas moins. Du christianisme au communisme, elles modelaient le futur visage d'un milieu qui s'était purgé de ses éléments les plus à droite. Dans ce contexte, faire renaître l'UNEF comme organisation représentative du monde étudiant, c'était choisir non pas le chemin de la facilité mais plutôt celui de l'efficacité. C'était aussi donner au renouveau syndical une teinture plus chrétienne et socialiste que communiste. En effet, dans une première période, les communistes se regroupèrent à l'UPOE avant de donner naissance à l'UJRF. Ils constituèrent ainsi, jusqu'au milieu des années cinquante, une forme de groupe de pression sur le flanc gauche de l'UNEF sans pouvoir, à cause de leur faible représentation au sein du syndicat étudiant, réellement participer aux décisions. Les enseignements de la guerre orientèrent donc le syndicalisme étudiant vers un rejet des conceptions corporatistes originelles considérées comme responsables de l'attitude ambiguë de l'UNEF entre 1940 et 1944. Dès lors, la refondation de 1946 ne pouvait s'effectuer que sur les bases d'un syndicalisme unitaire, démocratique, indépendant des forces politiques mais engagé dans le siècle. Le « jeune travailleur intellectuel » de la charte de Grenoble était bien l'héritier de la Résistance.

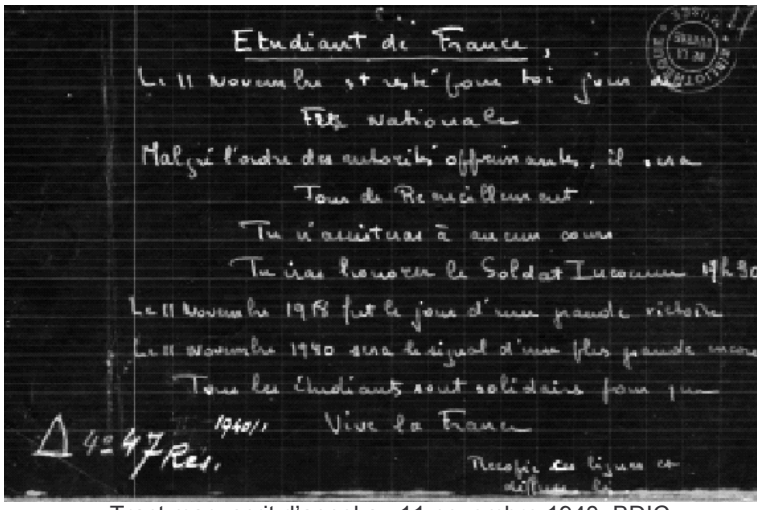
Etudiant de France,
Le 11 Novembre est resté pour toi un jour de
Fête nationale
Malgré l'ordre des autorités allemandes, il aura
Tous de Recueillement.
Tu n'assisteras à aucun cours
Tu iras honorer le Soldat Inconnu à 15h30
Le 11 Novembre 1918 fut le jour d'une grande victoire
Le 11 Novembre 1940 sera le signal d'une plus grande encore
Tous les Etudiants sont solidaires pour que
1940/... Vive la France
Tract manuscrit d'appel au 11 novembre 1940. BDIC.

[1] Jean-Jacques Becker en est le premier administrateur dans l'année 1947-1948. Les ventes des premiers mois ne furent pas brillantes, quelques centaines d'exemplaires tout au plus. Les invendus s'accumulaient et la situation financière était préoccupante.

[2] *Clarté*, n°20, jeudi 12 janvier 1950. A la charnière des années 1949-1950, la diffusion de *Clarté* est en progression. Selon la rédaction, le n°18 est diffusé à 1800 exemplaires, le n°19 à 2800 exemplaires et le n°20 à 3200 exemplaires. Il semble ensuite que la diffusion retombe avant de connaître une nouvelle progression à la fin des années cinquante et au début des années soixante. A cette époque, *Clarté* est devenu en milieu étudiant un véritable phénomène d'édition.

De la défense du parti à la Résistance : itinéraires de jeunes militantes communistes

Philippe Mezzasalma

Le Parti communiste Français en juin 1940

Après l'affluence d'adhérents au PCF suite au Front Populaire, les communistes subissent une forte décrue de leurs effectifs, menaçant l'existence du Parti. En l'espace de deux ans, entre 1938 et 1940, sous la pression de différents facteurs, le PC se trouve dans une situation difficile. L'échec de la grève de 1938, la signature du pacte germano-soviétique et l'abandon de la ligne anti-fasciste, et l'interdiction du PCF en septembre 1939 expliquent cette hémorragie et la désorganisation structurelle qui en découle, désorganisation accentuée par l'entrée dans la clandestinité. Durant la drôle de guerre, beaucoup de cadres sont sous les drapeaux, ou en détention préventive, et le départ de Maurice Thorez pour l'URSS fragilise la direction. Les premiers mois de l'année 1940 ne permettent au parti clandestin que de commencer à retisser des liens entre quelques militants éprouvés et des dirigeants dispersés et de reconstituer des fragments de l'appareil technique. De fait, une grande partie de ce travail consiste en l'établissement régulier de liaisons entre les dirigeants et les secteurs d'organisation. Cette activité à caractère et finalité surtout propagandiste est majoritairement exercée par des militantes, situation de guerre oblige. Non seulement les hommes sont à l'armée ou en prison, mais de plus elles sont moins connues que leurs camarades masculins, très peu d'entre elles occupant réellement des fonctions de cadre avant guerre. D'où une sur-représentation de fait des militantes dans les structures du parti en juin 1940.

L'offensive allemande, la défaite française, l'Occupation et l'instauration de l'Etat Français de Pétain vont contribuer à renforcer le phénomène, accentuant ce qui n'était qu'un état de fait conjoncturel. Par là-même, le PCF évoluera d'une attitude de préservation de son appareil (condition indispensable à sa survie) vers la Résistance. L'objet de cet article est d'évaluer l'importance du rôle des jeunes femmes communistes, et de leurs activités spécifiques (problèmes de ravitaillement, lutte contre la vie chère, retour des prisonniers…) et en quoi celles-ci sont symptomatiques de ce lent recentrage de la thématique communiste vers la résistance à l'occupant, en jonction avec l'évolution de l'opinion générale, et avant l'invasion de l'URSS en juin 1941.

Ce rôle des jeunes femmes dans cette lente inflexion de la ligne du PCF vers la Résistance a parfois été revendiqué dans certains témoignages, dont la valeur est aussi indéniable que les justifications idéologiques *a posteriori* et les reconstructions qu'ils véhiculent[1]. Toutefois, la consultation des archives des renseignements généraux (RG), de la Police judiciaire, ou de la Police municipale, confirme cet aspect pour la période de juin 1940 à la fin de l'été 1942. Ainsi que l'affirme Jean-Marc Berlière[2], les archives de la police sont par essence les moins fiables de tous les documents officiels, mais il n'en reste pas moins que celles–ci présentent une palette de situations de comportements, d'éléments factuels (ou au contraire de lacunes) permettant d'affiner les représentations de l'apport des jeunes femmes communistes à la Résistance, mais aussi d'établir une typologie de ce qui apparaît comme un groupe, certes informel, mais dont la réalité peut être retracée en tant que phénomène à part entière.

A cet égard, les archives de la section de Paris du Tribunal d'Etat,[3] créé spécialement par Pucheu le 7 septembre 1941 pour répondre aux demandes de représailles contre les communistes effectuées par von Stülpnagel, ont l'avantage de réunir toutes les pièces et dossiers, de la surveillance à l'interpellation et à l'instruction. L'acharnement anti-communiste avéré de certains milieux de la police de cette période permet de faire remonter les dossiers à 1939. Malgré la phallocratie de l'époque, force est de constater que les policiers français, plus encore que la Gestapo, verront dans ces femmes non des auxiliaires,

[1] On peut penser ainsi aux ouvrages de Lise London, *La mégère de la rue Daguerre*, Paris, Seuil-Mémoires, 1995, ou aux interventions de Marie-Claude Vaillant-Couturier au colloque de la Sorbonne de 1975, *Les femmes et la Résistance,* publié en 1978 aux éditions du Rocher.

[2] Jean-Marc Berlière, *Le sang des communistes. Les bataillons de jeunesse, juin 1940 décembre 1941*, Paris, Fayard, 2004.

[3] Archives conservées aux Archives Nationales dans la série 4 W.

mais bien des militantes à part entière, qu'ils traqueront avec autant de détermination que leurs camarades masculins.

Plusieurs affaires sont jugées par la cour de justice suite aux attentats de Fabien à Barbès et de Gilbert Brustlein à Nantes. Cour expéditive, sans recours ni appel, elle est destinée à puiser dans les prisons des communistes déjà arrêtés pour satisfaire les demandes de représailles des nazis. Sur les près de 600 personnes déférées devant la cour, 20% sont des femmes ; si l'on se rapporte uniquement aux affaires politiques, elles représentent près d'un prévenu sur deux, ce qui est considérable. Les deux tiers d'entre elles ont moins de trente ans. Trois affaires en particulier retiennent l'attention, présentant 16 femmes sur les 46 inculpés : l'affaire Catelas, par ce qu'elle apprend du rôle des jeunes femmes dans l'organisation du Parti en 1940-1941, et les affaires dites de la rue de Buci et de la Rue Daguerre, révélatrices de l'action de ces femmes vers la Résistance et du recentrage du Parti en découlant (1942).

L'affaire Catelas est différente des deux autres : en effet, c'est en pistant Jean Catelas à Asnières, suite à une filature, que la police française arrête certains de ses collaborateurs directs dont Odette Janvier, son agent de liaison, mais aussi des envoyés de l'appareil central, comme Mounette Dutilleul, liaison avec Duclos et Frachon. Il ne s'agit ici que du fruit de la persévérance policière. En revanche, les affaires de la rue de Buci et de la rue Daguerre sont des coups d'éclat à caractère propagandiste, centrés sur les questions économiques (contre Vichy et l'occupant, responsables du rationnement) et organisés au nom du Front National communiste par les militantes du PCF, en direction des femmes. Actions spectaculaires, avec prises de paroles publiques, où la décision et l'organisation sont impulsées par la direction clandestine, mais la coordination et l'exécution reviennent aux cadres féminins et à leurs comités de ménagères. Un certain nombre de traits communs apparaissent, permettant d'esquisser une typologie.

La génération du Front Populaire

Premier fait marquant, les cadre féminins sélectionnés par la direction du Parti ont entre vingt et trente ans : Odette Janvier est née en 1908, Mounette Dutilleul en 1910, Fanny Ladsky (arrêtée dans l'affaire Catelas, responsable à l'organisation du quartier Saint-Louis, proposée pour un triangle de direction) a 26 ans en 1941, Paule Jurquet, ex-responsable locale de JC, 20 ans, Fulvia Goat, permanente du Parti, 19 ans, une des responsables du secours populaire et du travail féminin à Stains, Antoinette Pradel (responsable de la diffusion de la propagande à Colombes, condamnée dans la même affaire) moins de trente ans, tout comme Marie-Claude Vaillant-Couturier, interpellée chez la visiteuse de prison de Mounette Dutilleul, ou Lise London. Madeleine Marzin, l'organisatrice de la manifestation rue de Buci à Paris le 31 mai 1942, fait partie à 33 ans des responsables féminines les plus âgées, avec Danièle Casanova. Cela s'explique aussi par le fait qu'il était plus facile de se rendre disponible à des jeunes filles ou jeunes femmes, célibataires ou en couples n'ayant pas ou peu d'enfants, qu'à des mères de familles plus âgées.

Leur engagement au Parti Communiste fut précoce, et pris en général entre les évènements du 6 février 1934 et le Front Populaire en 1936 : Madeleine Marzin, Fanny Ladsky, Jeanne Lebraut-Smith, responsable du travail féminin à St-Ouen (proposée pour encadrer plusieurs cellules), ont adhéré en 1934. Odette Janvier, Paule Jurquet, Marcelle Vanhille, Antoinette Pradel, Marguerite Bonnier et Yvonne Chauviré (arrêtées avec Madeleine Marzin en 1942) ont adhéré à la CGT et au PCF durant le Front Populaire. Assez curieusement, peu d'entres elles sont passées, et plus encore, ont occupé des responsabilités au sein des organisations de jeunesse du PCF, Jeunesse Communiste (JC) ou Union des Jeunes Filles de France (UJFF). En majorité, elles semblent avoir été vite investies de tâches directement dans le Parti, soit dans les secteurs d'organisation et de propagande, soit dans le secteur féminin. Sur les 16 inculpées pré-citées, seules deux ont eu des responsabilités à la JC ou à l'UJFF : Paule Jurquet (arrêtée à Asnieres pendant la rafle Catelas) déclare pendant son interrogatoire au commissariat d'Asnières en mai 1941[1] qu'elle a adhéré à la JC en 1936, et avait avant-guerre la responsabilité d'un cercle, et était trésorière. La Police la place sous dépôt car elle serait devenue depuis juin 1940 *« chargée de la propagande sur deux secteurs »*[2], ce qu'elle dément avec la plus grande énergie. La deuxième est Fanny Ladsky. Interrogée par la Police, elle déclare : « *J'ai bien été adhérente aux Jeunes Filles de France de 1936 à 1937, et m'occupait du 10ème arrondissement.* […] *Je n'ai pas adhéré au PC, je n'ai jamais suivi les cours de l'Ecole Communiste de Montreuil*. ». Malheureusement, sa biographie, telle que transmise au service des cadres dirigé alors par Arthur

[1] Archives du Tribunal d'Etat, Affaire Catelas, AN 4 W 3.
[2] *Ibid*.

Dalidet, est interceptée par la Police (lors de l'arrestation de Mounette Dutilleul, pendant l'affaire Catelas). On y apprend – ce que les enquêteurs cherchent à lui faire avouer – qu'elle est bien membre du PCF. En fait, elle serait une des rares à avoir été sélectionnée comme cadre suite à ses activités dans les organisations de jeunesse : membre des JC dès 1934, à l'UJFF et au PCF depuis 1936, Fanny Ladsky aurait bien fait l'Ecole de Montreuil. Trésorière de la section UJFF du 10ème arrondissement, secrétaire UJFF de Paris Ville, et à ce titre, membre du Comité National de l'UJFF, elle est trésorière d'une cellule du PC entre septembre 1939 et juin 1940. A son retour d'exode, elle est proposée comme responsable de section, puis de l'organisation pour le quartier Saint-Louis. Il semblerait que son passé de cadre à l'UJFF ait amené la direction du PCF à lui proposer de nouvelles responsabilités, qu'elle n'avait pas avant l'interdiction du Parti. Les avis divergent à son propos : proposée pour intégrer un triangle de direction , sa " bio " saisie par la Police comprend l'annotation suivante : « *à mon avis , pas plus haut que le quartier. Emile. D'accord. Léo* »[1].

Par ailleurs, les militantes responsables du travail féminin du PCF avant-guerre, Danièle Casanova, Claudine Chomat, Lise London, ou Jeannette Veermersch, sont toutes les compagnes de dirigeants de premier plan du PCF ou de cadres du Komintern. Quant à Georgette Cadras, une des dirigeantes de l'UJFF, son frère Félix est membre suppléant du Comité Central du PCF au congrès d'Arles. Si leurs compétences de cadres ne peuvent être mises en doute, on ne peut toutefois que se poser la question des critères de cooptation et des moyens de contrôle du groupe dirigeant sur ce secteur d'intervention.

Une sélection déterminée par les liens familiaux.

Au-delà de ces cas particuliers, il semble en effet – et ce n'est guère surprenant pour les observateurs de l'histoire des femmes de l'entre deux guerres –, que les engagements de ces militantes soient en partie déterminés par la forte prégnance du milieu social et familial environnant. Aucune des militantes citées n'est " venue au communisme " sans avoir été la compagne, la fille ou la sœur d'un militant du Parti, ce qui ne retire rien à la valeur de leur engagement . Et plus ces militantes sont haut placées dans la hiérarchie, plus on trouve un dirigeant dans leur entourage immédiat. Ainsi, le travail féminin donne l'impression que le contrôle politique se double d'une notion de proximité et de confiance familiale, propice à la construction d'un groupe dirigeant informel.

Une des rares à paraître sans attaches initiales dans la contre-société communiste est Odette Janvier. Issue d'un milieu populaire non politisé, elle s'inscrit d'abord dans les mouvements de défense des droits des femmes, et sympathise, après des manifestations en 1934 contre les Croix de feu, avec le mouvement féminin contre la guerre et le fascisme : « *Je me bagarrais déjà individuellement, en particulier pour le vote des femmes* »[2]. Passionnée de sport, elle rejoint le Parti en 1936 par la Fédération sportive et gymnique du Travail (FSGT) dont elle est adhérente depuis 1935.C'est donc sur ses seuls mérites de militante qu'elle est repérée par la direction. Rapidement responsable de cellule, puis de section, elle est déléguée au Congrès d'Arles en 1937 et intègre l'Ecole centrale de cadres de Montreuil de novembre 1938 à avril 1939. Elle explique à Roger Bourderon les raisons de sa promotion : « *le mot d'ordre était de faire monter les femmes* »[3], mais comme elle le constata : « *Il faut dire aussi qu'il n'y avait pas beaucoup de femmes, malgré le mot d'ordre. Sur une vingtaine d'élèves nous étions deux, et la deuxième a été renvoyée parce qu'elle avait plus ou moins flirté avec un gars de l'école et c'était absolument interdit. »* [4] C'est donc naturellement qu'à sa sortie de l'école, Odette Janvier devint permanente. Elle est affectée au Comité français du Congrès Mondial des femmes contre le fascisme et la guerre, comme membre du secrétariat, aux côtés de prestigieuses aînées, Maria Rabaté et Bernadette Caetano. La pénurie de cadres politiques que le PC subit à partir de septembre 1939, mais surtout au début de l'Occupation la fait rapidement sélectionner par Arthur Dalidet et Mounette Dutilleul, avec d'autres jeunes militantes, pour assurer les liaisons du Parti. Tout d'abord agent de liaison de Georgette Cadras, qui œuvre avec Danièle Casanova à la reconstruction de l'appareil, elle devint celle de Catelas dès le 12 juin 1940.

Mais ce parcours semble atypique. Celui de Mounette Dutilleul, en revanche, est plus emblématique et mérite que l'on s'y attarde pour cerner le profil de ces jeunes combattantes sélectionnées par la direction clandestine du PCF, malgré leur jeune âge et la brièveté de leur engagement militant.

---

[1] *Ibid*. Emile était l'un des pseudonymes d'Arthur Dallidet, le responsable de la commission des cadres. Cette note, adressée à " Léo ", semble avoir reçu l'aval de Jacques Duclos, dont c'est le pseudonyme.
[2] Citée par Roger Bourderon, in *La négociation . Eté 1940 : crise au PCF*, Paris, Syllepse, 2001.
[3] *Ibid*., p. 39
[4] *Ibid*., p. 39

Jeanne Dessart, alias Andrée Dutilleul, dite " Mounette "

Mounette Dutilleul est arrêtée le 16 mai 1941 à la gare d'Auteuil, suite à la découverte le matin même au domicile de Jean Catelas d'un pli indiquant un rendez-vous entre eux deux à cet endroit. Elle se débat, tente de provoquer une émeute (elle aurait crié « *on arrête une patriote ! »* [1]), blesse des policiers, cherche à détruire des papiers et est finalement conduite au commissariat d'Asnières, puis au dépôt, après un interrogatoire où elle refuse de répondre à la plupart des questions. Elle ne reconnaît que son identité, telle que figurant sur ses papiers, celle de Jeanne Dessart. La police saisit sur elle 27 biographies de militants sélectionnés par la section des cadres, avec des commentaires d'*Emile* (Arthur Dallidet) et de *Léo* (Jacques Duclos). Ces militants sont tous interpellés dans les heures suivantes par la police d'Asnières. Bien entendu, Jeanne Dessart affirme qu'une personne inconnue lui a remis ce sac les minutes précédant son arrestation[2]. Au vu de son contenu, la police comprend que Jeanne Dessart est un agent de liaison communiste. D'ailleurs les vérifications concernant son état-civil (sa carte indique qu'elle serait née dans le Nord) permettent rapidement à la police de conclure au caractère falsifié du document. Elle sera condamnée – sans avoir avoué – à quatre ans de prison par le Tribunal d'Etat, sur le simple flagrant délit de transport de documents du PCF. Malgré sa condamnation et son incarcération, l'enquête sur ses activités se poursuit. Le 30 janvier 1942, l'Inspecteur principal adjoint Picard[3] mentionne dans un courrier à sa hiérarchie que, d'après ses informations, Jeanne Dessart serait en fait Mounette Dutilleul.

L'acharnement anticommuniste de la Police Française fait fi des questions de sexe, marquant la même persévérance à traquer les militantes et les militants, ce qui est une manière implicite de reconnaître le caractère combattant des femmes à l'instar de leurs camarades masculins. La police les considère non pas comme des " auxiliaires ", pour reprendre la terminologie employée par les forces allemandes du maintien de l'ordre, mais comme des adversaires potentiellement aussi dangereux que les hommes. Après tout, l'interpellation de Mounette Dutilleul, tout comme celle de Marguerite Bonnier lors de l'affaire de la rue de Buci en mai 1942, entraîne des blessures sur agents. D'autre part, il prend (malheureusement) en compte les responsabilités croissantes prises par les femmes dans la réorganisation du PCF depuis septembre 1939.

Fille de l'ancien trésorier national du PCF et député d'Asnières Emile Dutilleul, Mounette Dutilleul adhère en 1932 au PCF après un voyage en URSS. Employée comme dactylo au Komintern à Moscou pendant un an, puis à Berlin en 1932 à la revue allemande de l'Internationale, *Inprekor*, elle rencontre à son retour à Paris Arthur Dallidet, au moment où celui-ci devient l'adjoint de Maurice Tréand, le responsable de la section des cadres du PCF.[4] Mounette Dutilleul rejoint alors l'appareil central du Parti en devenant la secrétaire de Maurice Tréand. On notera au passage les limites de fiabilité des R.G. qui lui attribuent, tel que rédigé dans le rapport de l'Inspecteur Picard, un poste au secrétariat européen de l'Internationale Syndicale Rouge qu'elle semble n'avoir jamais occupé. C'est donc une militante professionnelle membre de l'appareil, éprouvée malgré son jeune âge – elle a moins de trente ans –, qui contribue de manière décisive à la mise en place des liaisons entre la direction clandestine du Parti et les organisations de base de celui-ci entre septembre 1939 et mai 1941. Son expérience n'est donc pas celle d'une responsable de mouvement de masse dans les organisations de jeunesse (JC, puis UJFF) mais bien celle d'une proche de la direction, fille et compagne de responsables nationaux du Parti.[5] Ce qui permet de comprendre qu'elle ait été désignée par Benoît Frachon et Jacques Duclos (dont elle est l'agent de liaison) pour accompagner Jeannette Veermersch retrouver Maurice Thorez à l'armée afin de préparer son départ de France, et le fait qu'elle ait représenté la direction du PCF au début de

[1] Compte rendu d'arrestation, commissariat d'Asnières. AN, 4 W3, affaire Catelas

[2] Les procès verbaux de ses interrogatoires sont formels : elle ne donnera aucun élément aussi minime soit-il sur ces fiches. Ni la police, ni la Gestapo ne parvinrent à lui faire admettre qu'elle avait connaissance de leur contenu. AN, 4 W3, affaire Catelas.

[3] Il est présenté après guerre par Mounette Dutilleul comme un des adjoints du commissaire David. In Ania Fancos, *Il était des femmes dans la Résistance*, Paris, Stock, 1978.

[4] Témoignage de Mounette Dutilleul, dans les *Cahiers d'Histoire de l'Institut Maurice Thorez* n°27, mai-juillet 1972. Voir aussi certains de ses propos rapportés par Ania Francos, cf. *supra*.

[5] Notons au passage que Mounette Dutilleul, à son retour de déportation, sera cooptée au Comité Central du Parti, dont elle sera membre de 1945 à 1948.Elle redeviendra par la suite une simple militante suite à des divergences avec la ligne du parti au moment de l'affaire Yougoslave.

l'année 1941 pour confier à Lise London l'organisation des liaisons entre des cadres étrangers illégaux et la direction communiste de leurs pays.[1]

De la direction nationale aux échelons intermédiaires

Ce cas peut être considéré comme emblématique, malgré certains traits particuliers. Les parcours militants de Lise London, Marie-Claude Vaillant-Couturier ou Danièle Casanova sont ainsi proches de celui de Mounette Dutilleul, cadres formés, non dans le travail de masse, mais au cœur de l'appareil, faisant partie des cercles dirigeants nationaux ou internationaux dont étaient membres (ou très proches) leurs compagnons. Différence toutefois : ces trois dernières, tout comme Georgette Cadras ou Claudine Chomat, étaient avant-guerre membres de la direction nationale de l'UJFF. On peut se demander si leur nomination, lors de la création de cette organisation en 1936 (pour séparer militantes et militants des ex-Jeunesses Communistes mixtes, afin d'attirer plus de jeunes filles au Parti, les parents de celles-ci étant plus à même, selon la direction du PCF[2], d'accepter leur adhésion à une organisation non mixte) ne doit pas plus à leur place dans l'appareil, et à celle de leurs conjoints, qu'à un véritable travail d'implantation communiste dans la jeunesse. En somme l'UJFF servit peu de cadre de formation et de sélection directe des militantes pour des responsabilités dans le Parti, mais plus d'expérience préparatoire.

De manière générale, les cadres intermédiaires féminins, occupant avant-guerre des responsabilités au niveau d'une fédération, d'un secteur du Parti, d'une branche d'intervention ou d'une association impulsée par le Parti (Secours Rouge, comité mondial contre la guerre et le fascisme, groupements pacifistes, comités de ménagères, de chômeurs, etc.), étaient affectées directement à l'organisation des groupes de femmes ou à des fonctions de propagande, plus rarement à des responsabilités dans l'appareil technique. Le mouvement qui les voit devenir plus facilement responsables de bureaux de cellule ou de section à l'instar des postes de trésoriers, est accentué par l'interdiction du parti, la drôle de guerre et l'internement de plus d'un million huit cent mille hommes en Allemagne. Ici encore, ce glissement *de facto* (qui n'est pas une décision politique de la direction du Parti) intervient donc entre septembre 1939 et octobre 1940, et comme pour les dirigeantes de premier plan, la place dans la hiérarchie du Parti de leur entourage familial semble avoir compté, non dans leur promotion, mais dans la rapidité de leur désignation : n'ayant sous la main que des femmes, des lycéens, le Parti joue la confiance et privilégie dans son choix entre femmes, parmi celles qui ont fait leurs preuves, les plus proches de la direction. C'est le cas de Madeleine Marzin, une des responsables de la propagande du Parti dans plusieurs départements bretons, dont le frère, un des responsables départementaux des Côtes du Nord, fut candidat pour le PCF à Lannion[3]. Elle monte à Paris en 1939 et devient la responsable de la section 15ème arrondissement du Comité mondial des Femmes contre la guerre. Fanny Ladsky était donc une des responsables parisiennes de l'UJFF, alors que Jeanne Lebraud-Smith dirigeait le travail féminin à St-Ouen, leurs compagnons occupant tous deux des responsabilités à l'échelon de la section ou de la fédération. En l'occurrence, c'est bien le poids symbolique et affectif qu'elles projetaient dans les fonctions que le Parti leur avait confiées qui leur permit de tenir bon face à la répression, à la traque des polices, à la violence des interrogatoires, à l'internement. Non préparées à affronter cette situation, elles durent à leur attachement au Parti, politique et sensible, une ligne de conduite dans des situations extrêmes qu'elles affrontèrent avec une grande fermeté. D'autant que la Police française n'a jamais relâché sa pression sur ces militantes, quand bien même celles-ci avaient déjà été dûment condamnées et emprisonnées. En effet, elle ne cessa de demander des compléments d'enquête comme dans le cas de l'affaire de la rue de Buci ; des prolongements permirent l'arrestation de Pierre Benoît, un des responsables du groupe armé protégeant la manifestation (groupe connu sous le nom des " 5 du lycée

[1] Lise London, *op.cit*.

[2] Danièle Casanova à la tribune du premier congrès de l'UJFF, le 26 décembre 1936, aurait déclaré devant 600 déléguées représentant 9643 adhérentes *" Au début, quelques unes d'entre nous se sont demandées si ce n'était pas tourner le dos à nos principes que de vouloir organiser séparément les jeunes filles. (...) Pour la première fois , nous pouvons dire que les jeunes filles participent nombreuses à la vie politique de la Fédération des jeunesses Communistes de France.* ", in Alain Rustenholz, *Paris Ouvrier. Des sublimes aux camarades*, Paris, Parigramme, 2003. Ce congrès suivait le 8ème congrès du PCF, où Thorez, dans son rapport, soulignait la faible féminisation du Parti (22 déléguées sur 840, et une seule membre du CC, Martha Desrumeaux) et appelait à organiser spécifiquement les femmes. In Maurice Thorez, *L'Union de la Nation Française, Rapport au 8ème congrès national du PCF, Villeurbanne, 22-25 janvier 1936*, Paris, Publications révolutionnaires, 1936.

[3] Notons au passage que les RG attribuent à Madeleine Marzin les responsabilités …de son frère. Plus que ces interrogatoires, cette confusion semble être à l'origine de la suspicion des RG quand à la proximité de Madeleine Marzin vis-à-vis de la direction du PCF. Tribunal d'Etat, dossier Madeleine Marzin, fiche des renseignements généraux, AN 4W 6.

Buffon " dont ils étaient pour certains d'anciens élèves) ; enfin dans l'affaire Catelas, avec de nouveaux interrogatoires de Jeanne Dessart-Mounette Dutilleul, qui subit l'acharnement de la Police après même sa condamnation.

A l'école de la clandestinité durant la drôle de guerre : comportement des jeunes militantes face à la répression.

En effet, l'inspecteur Picard est d'autant plus désireux de ré-interroger Mounette Dutilleul, alors emprisonnée à la Centrale de Rennes, que le 2 février, Boemelburg, chef du service IV de la SIPO-SD (Gestapo) fait savoir qu'il sait également que Dessart est un faux nom et qu'il demande la poursuite de l'enquête. Picard interroge Mounette Dutilleul du 2 au 6 février. Celle-ci ne cède rien. Confrontée à sa mère le 13 février, cette dernière fait mine de ne pas la reconnaître : *« Je certifie que la personne que vous me présentez n'est pas ma fille Andrée dont je suis sans nouvelles depuis plusieurs mois. Ma fille est plus corpulente que la personne que vous me présentez* ». Le même jour, son ancien concierge, pressé par la police, la reconnaît formellement. Elle continue de nier. Le lendemain toutefois, elle concède sa véritable identité, peut-être dans le but de gagner du temps : aurait-elle appris l'arrestation d'Alice Lallier, sa visiteuse de prison, et par la même occasion, celle de Marie-Claude Vaillant-Couturier, interpellée au domicile de Mme Lallier ? C'est probable, d'autant qu'elle n'en dira pas plus. Mise à la disposition de la Gestapo (à la demande de Boemelburg) le 18 février 1942, elle en restera prisonnière (dans les quartiers allemands de la Santé) jusqu'en août 1942, date à laquelle Boemelburg la remet aux autorités françaises, écrivant le 25 août à Hénoque qu' « *elle ne présente plus aucun intérêt pour l'enquête »*[1] . En l'absence de tout autre complément d'information, on peut en déduire que la Gestapo n'en a rien tiré de plus que la Police française. Mounette Dutilleul fut déportée à Ravensbrück, où elle retrouva Lise London avant d'être envoyée dans le kommando de Zwodau, dont elle sera libérée en 1945.

En général, l'attitude de ces jeunes militantes devant leurs interrogateurs est remarquable. Elle l'est d'autant plus qu'elles n'avaient pas été préparées à une répression politique de ce type. Quelques conseils glanés durant la clandestinité, quelques consignes théoriques ne remplacent pas l'expérience. Fort peu d'entre elles avaient pris part à des situations de guerre civile (mise à part Lise London en Espagne), et dans les cas ici présentés, si certaines avaient un dossier aux RG avant-guerre, aucune n'avait été arrêtée[2]. Sur 46 cas de personnes condamnées, une seule a craqué, encore faut-il signaler son déplorable état de santé à son entrée à la Santé, fait attesté par le médecin de la prison. Son état s'aggravant, cette personne a demandé sa sortie de prison, d'abord pour raisons médicales, ce qui lui a été refusé, puis en se désolidarisant de ses camarades. Néanmoins, malgré son reniement officiel du PCF (sa lettre écrite depuis la Centrale de Rennes aux magistrats du tribunal d'Etat l'atteste), elle sera condamnée, n'obtiendra pas la relaxe, car jugée trop dangereuse par le commissaire général du Tribunal d'Etat, qui note en marge de son recours : *« Faits très graves. Avis nettement défavorable pour un recours en grâce, qui doit être rejeté* »[3]. Se désolidariser ne signifie pas dans ce cas parler, bien au contraire.

Ainsi Paule Jurquet, arrêtée avec deux documents en sa possession, répond à toutes les questions en répondant que « *ce n'est pas vrai* », ou « *Je ne sais pas* ». Fanny Ladsky reconnaît, elle, avoir été adhérente à l'UJFF, mais nie avoir adhéré au PCF, et ne répond sinon que « *Je ne sais pas* » et « *Je ne suis au courant de rien* ». Lucie Vanhille, la compagne de Rouveyrollis, le militant qui logeait Catelas, déclare qu'elle ignorait l'identité réelle de Catelas, connu d'elle sous le nom d'Henri. Accusée de lui avoir procuré des tickets de rationnement, elle répond avoir agi uniquement par solidarité. Jeanne Lebraut-Smith, arrêtée dans la même affaire, reconnaît avoir organisé des souscriptions pour le Parti, mais nie être responsable locale. Elle bénéficie d'une relaxe, mais les RG demandent néanmoins son maintien en détention, et les autorités nazies s'enquièrent de sa date d'audience[4]. Odette Janvier refuse de signer les procès-verbaux de ses interrogatoires. Quant à Marie-Claude Vaillant-Couturier, arrêtée avec sa véritable carte d'identité, elle refuse de signaler son domicile et déclare : « *Je refuse de*

[1] Additif au dossier Catelas, AN 4 W 3
[2] Mise à part Mme Eugénie Dietrich, militante du PCF dès les années 20, arrêtée pour "*outrages à agents* " en 1915.
[3] AN, 4 W 6, affaire de la rue de Buci
[4] Comme Josée Alonso, que la Gestapo alla chercher à la porte de sortie du tribunal qui venait pourtant de l'acquitter, afin de la faire déporter. Elle fit partie du convoi du convoi à destination d'Auschwitz où elle mourut. *Cf.* Charlotte Delbo, *Le convoi du 27 janvier 1943*, Paris, Ed. de Minuit, 1958.

répondre à toutes les questions qui peuvent m'être posées. Lorsque j'ai été interpellée par les inspecteurs de police, je me trouvais au domicile de Mme Lallier. Je n'ai aucune explication à vous fournir sur la nature de mes relations avec Mme Lallier. »[1] D'autres documents relatifs à l'instruction de cette affaire sont consultables aux Archives de Paris[2], et confirment ce refus total de collaborer, malgré l'importance des informations contenues. Roger Bourderon[3] a pu avoir accès aux comptes-rendus des audiences du tribunal qui attestent de la bonne tenue de tous les inculpés, qui persisteront dans leurs courageuses attitudes de dénégation.

La même attitude se retrouve dans les interrogatoires des militantes arrêtées en juin 1942 pour participation à l'affaire de la rue de Buci : volonté de ne lâcher aucun élément sur des militants dont on sait qu'ils ne sont pas suspectés, mention *a contrario*, pour rendre le récit crédible aux yeux de la police, de militants dont on sait qu'ils sont arrêtés ; souci de donner le moins de détails possible et de ne lâcher que des éléments très secondaires ; dénégations ; refus de parler ; en cas de preuves, ne reconnaître que des tâches à caractère propagandiste, limiter toujours ses responsabilités et celles de ses camarades. Les plus expérimentées piègent leurs déclarations, mêlant sciemment petites vérités et gros mensonges, jouent les ingénues, emportées malgré elles dans des aventures subversives dont elles n'auraient pas compris le caractère. Ainsi Lise London déclare à son arrestation que, culpabilisée par une amie qui lui reprochait son égoïsme, elle aurait accepté, quelques semaines avant la manifestation de la rue Daguerre, de reprendre contact avec le PCF, et qu'on lui aurait alors demandé de prendre la parole dans une manifestation. Elle réduit ainsi sa participation à cette manifestation, qu'elle a préparée et encadrée, à la simple lecture de quelques lignes lui ayant été remises dans les minutes précédant son intervention[4].

Le ravitaillement, ou l'articulation entre la lutte sociale et la résistance.

Rappelons que cette génération de militantes entrées au PCF entre le 6 février 1934, le début de la guerre d'Espagne et le Front Populaire avait adhéré sur la foi de la nette inflexion antifasciste de la ligne politique du Parti. Ces militantes se sont senties confortées et intégrées dans la communauté nationale au moment de Munich, en 1938, le PCF étant alors anti-munichois. Elles furent de ce fait désorientées par la signature du Pacte germano-soviétique qu'elles acceptèrent avec discipline de défendre, mais qu'elles ne comprirent ni n'approuvèrent.

Mais contrairement à la génération des pionniers, des militantes comme Madeleine Marzin, Mounette Dutilleul, ou Lise London avaient intégré un parti qui comptaient déjà nombre de leurs proches. Adhérer au PCF signifiait donc s'inscrire dans une filiation, dans la voie familiale : il était, d'un point de vue affectif, d'autant plus difficile de le quitter, et même de le critiquer. Beaucoup déclarèrent après guerre avoir pensé que l'URSS avait ses raisons, et qu'il fallait se préparer, tout en appliquant la ligne de la guerre impérialiste, à reprendre le combat antifasciste dès que le moment serait venu.

En attendant, les conséquences de l'Occupation se firent immédiatement sentir pour les populations, entraînant une dégradation immédiate des conditions de vie au quotidien pour les familles, dans les domaines cruciaux du ravitaillement, de la santé, du travail : pénuries d'essence, de charbon, de tous les produits de première nécessité, dorénavant réglementés par l'obtention de cartes à bons, extrêmement restrictives. La vie des femmes dont le conjoint est mort au combat ou prisonnier devint d'autant plus dure qu'il fallait allier le travail au temps de dénicher les denrées manquantes. Queues interminables dès le petit jour, incohérences des cartes (les cartes des jeunes de 13 à 21 ans ne leur donnent pas droit à du lait !), rations misérables, ersatz de produits, jours sans viandes, sans poissons, épluchage des annonces dans les journaux pour traquer les annonces de déstockages de denrées, sont le quotidien des femmes dès juin 1940. Ces conditions sont très vite mal vécues par les femmes, et leur exaspération ira croissant. Dès 1940, les ouvrières de Michelin manifestent contre la vie chère. Des manifestations éclatent dans le nord de la France ou en région parisienne où des centaines de femmes se dirigent vers les préfectures pour réclamer du pain et le retour des prisonniers. Les militantes communistes surfent sur ce mécontentement, qu'elles organisent en fait très vite en créant et impulsant des comités de ménagères. Les scellés de l'affaire Jean Catelas montrent que les consignes étaient de réimplanter le Parti via la propagande sur le ravitaillement en milieu féminin et de le lier à la question

[1] Toutes ces informations et citations proviennent des procès verbaux d'interrogatoires. AN 4 W 3.
[2] Archives de Paris, 1466 W 1 et 2, Cour d'Appel de Paris, scellés de l'Affaire Catelas, 1940-1941. La consultation de ces documents est soumise à dérogation.
[3] Roger Bourderon, *op. cit*.
[4] Interrogatoirede Lise London, AN 4 W 21

du travail[1]. L'agitation permanente (tracts, réunions clandestines, discussions dans les queues) devait permettre de regrouper les plus déterminées afin d'opérer des actions spectaculaires, manifestations, occupation de préfectures. Le succès indéniable rencontré par ces actions renforce le Parti, le réimplante, en particulier dans ces anciens bastions, lui permet de reprendre pied dans les usines. Ivan Avakoumovitch, dans un article paru en 1991, insiste surtout sur le caractère social et économique des revendications, qui semble en effet le but originel recherché par les responsables du PCF[2]. Fait non voulu par la direction, ce type d'action finit par rejoindre les aspirations patriotiques de lutte contre l'occupant, et à paraître comme tel pour les militantes communistes, mais aussi probablement auprès du reste de la population[3]. En effet, ces manifestions qui émaillent régulièrement l'histoire sociale des zones interdites, occupées et non occupées, de 1940 à 1942, regroupent très souvent des centaines de femmes, c'est-à-dire un nombre incomparablement supérieur de participantes que de militantes communistes. Mais, de plus, on peut penser que cette audience va bien au-delà de l'influence traditionnelle des communistes et répond à une aspiration de la population à exprimer son ressentiment contre l'occupant. En ce sens, les militantes communistes occupent un espace politique laissé vide, où elles apparaissent seules. Rappelons en effet que l'UJFF déclarait en 1939 moins de 20 000 adhérentes sur le plan national. Le phénomène est bien au dessus de cela si l'on suit les dizaines de manifestations de femmes recensées pendant deux ans.[4] A partir de 1942, les caractères économiques et patriotiques de ces actions perdurent, mais les manifestations ont une nature combattante, d'action directe et sont à rattacher à des actions de la résistance militaire. C'est le cas de la manifestation de la rue de Buci, organisée par Madeleine Marzin, le 31 mai 1942.

L'affaire de la rue de Buci.

Cette affaire est non seulement caractéristique du rôle des femmes dans la résistance communiste, mais constitue une étape dans la jonction du caractère propagandiste et économique des actions du PCF avec des faits de lutte armée, maintenant non dissociés. Ces évènements constituent en effet sinon une rupture (l'organisation par une militante sur le terrain d'une manifestation prévue comme devant se tenir quoiqu'il puisse arriver, par la force armée s'il le faut) en tout cas un tournant (les conceptions propagandistes relayant le caractère patriotique de lutte contre l'occupant). Il y eut avant juin 1942 de nombreuses manifestations de femmes à propos du ravitaillement à l'initiative des jeunes militantes communistes : durant l'hiver 1940, elles furent plusieurs centaines à Rueil, Montreuil, Ivry, ou Bagnolet. Elles furent près de 300 en avril 1941 à Sotteville-les-Rouen, plus de 200 à la Mulatière à Lyon en novembre de la même année. Les manifestations de femmes jouèrent également un grand rôle dans la grève des mineurs du Nord et du Pas de Calais en mai et juin 1941. Mais il semble que les plus grandes manifestations de femmes se produisent après celles de la rue de Buci le 31 mai 1942 et de la rue Daguerre le 1er août 1942 : elles sont plus de 600 à l'automne 1942 à manifester à Pontivy pour l'obtention de beurre, 150 à Bessèges dans le Gard en 1943, plus de 1000 à Lodève, à Nice le 9 avril 1943, et à Marseille. Il paraît probable que l'invasion de l'URSS par l'Allemagne nazie, à partir de juin 1941, tout en levant les dernières ambiguïtés du PC par rapport à la guerre, contribue à intensifier l'activité des militantes communistes. Les archives policières et judiciaires de ce dossier, jugé par le Tribunal d'Etat, permettent de retracer ce que fut cette action à la fois exemplaire malgré ses limites, mythique et en fait mal connue.

Longtemps en effet, la manifestation de la rue de Buci fut présentée comme ayant pour objectif direct la tenue d'une action d'éclat contre l'occupant allemand. Une personne aussi bien informée qu'Yvonne Dumont, membre de la direction des comités féminins de la zone nord, et après-guerre vice-présidente de l'Union des Femmes Françaises (UFF), déclarait en 1975, lors du colloque de la Sorbonne consacré à l'étude des femmes dans la résistance, que la manifestation « […] *du 2 juin, rue de Buci, où les femmes pillent un grand magasin d'alimentation de la société Eco, réservé aux Allemands et au marché noir.* »[5], avait donné l'élan à ce mouvement. Si par ailleurs la manifestation n'eut pas lieu le 2

[1] Ainsi que le démontrent plusieurs documents classés dans les papiers de l'affaire Catelas aux Archives de Paris (1466 W 1 et 2), dont un compte rendu de réunion de direction des groupes de femmes du PCF du 10ème arrondissement de Paris, en date du 13 mars 1941.

[2] Ivan Avakoumovitch, « les manifestations de femmes 1940-1944 », in les *Cahiers de recherches marxistes*, 1991, tome 45, p. 5-53. L'auteur présente une chronologie exhaustive des manifestations de femmes recensées durant cette période.

[3] Ce phénomène est notamment analysé pour les sections de zone sud et les fractions syndicales du PC par H.R.Kedward, dans son livre *Naissance de la Résistance dans la France de Vichy*, Paris, Champ Vallon, 1989.

[4] Cf. Christine Lévisse–Touzé (dir.), *Femmes et Résistances,* Paris, Tallandier, 2002.

[5] In Union des Femmes Françaises, *Les femmes dans la Résistance*, actes du colloque de la Sorbonne des 22 et 23 novembre 1975, Monaco, Editions du Rocher, 1977.

juin mais le 31 mai 1942, elle n'avait pas comme objectif le pillage d'un magasin réservé aux Allemands. En fait, au travers des différents interrogatoires, il semble que la distribution le 31 mai de boites de sardines contre tickets de rationnement ait été annoncée dans la presse. Le magasin Eco, loin de s'adresser aux Allemands, était destiné à une clientèle française. Le PCF a relevé cette occasion et a décidé de s'en servir pour organiser une manifestation contre la pénurie. La mythologie du parti a donc enjolivé cette action dont les conséquences furent deux policiers français tués et un autre grièvement blessé.

Dans un article de 1995[1], l'historienne Paula Schwartz rappelait que les conditions d'accès à ces dossiers aux Archives Nationales étaient alors restrictives au point que les dérogations qu'elle avait pu obtenir ne portaient pas sur l'ensemble du dossier, mais uniquement sur un accès nominal, au nom de l'inculpé. Il fallait donc connaître les noms des personnes incluses dans la procédure, tâche d'autant plus ardue que la presse de l'époque ne mentionnait guère que celui de Madeleine Marzin, voire des trois hommes qui furent guillotinés (ceux qui sont censés avoir tiré), ce qui paraît normal était donné qu'il s'agissait d'une procédure d'exception. Sont ainsi exclus les procès-verbaux des autres condamnés, des autres inculpés, des relaxés, des témoins à charge ou à décharge. Il était difficile, de fait, pour Paula Schwartz qui n'avait pas pu disposer des PV de confrontations entre Madeleine Marzin et ses co-inculpés, de se faire une idée précise des objectifs de la manifestation, de son déroulement réel, des rôles des protagonistes et des motivations des différentes forces de police. Ayant pu avoir accès en 2003 à l'ensemble du dossier, il est maintenant possible d'en avoir une idée plus précise et d'évaluer son retentissement réel.

Les rapports de synthèse des RG communiqués au Tribunal d'Etat présentent un certain nombre de circulaires internes de la direction du Parti entre avril et fin mai 1942 et les informations qu'elles détiennent sont recoupées avec les interrogatoires de Madeleine Marzin.

Il en ressort que la direction du PCF aurait décidé de faire du 1er mai une journée nationale d'agitation contre l'occupant et contre Vichy, en lançant dans la bataille ses groupes féminins, et que l'échec relatif de ces opérations l'amena durant tout le mois à chercher à regonfler le moral de ces militants en réussissant coûte que coûte une opération de grande envergure en plein Paris. Dans la note de synthèse des RG sur les menées communistes en date du 31/05/42, on peut lire un certain nombre d'extraits de circulaires qui sont sans ambiguïté [2] : *«* […] *les ménagères sont appelées à empêcher les boches et les collabos de piller la France et d'affamer nos enfants.* […] *Le 4 avril, appel de la direction du PC aux femmes dans le but " d'organiser des manifestations contre le rationnement, d'envahir en masse les restaurants et épiceries de luxe et de partager les vivres*[…]. *Le 14 avril : directives aux militants les invitant à s'opposer à la Police : " réagir avec vigueur lors de l'arrestation ; provoquer un attroupement ; appeler à l'aide en criant qui on est et le motif[…] ».*

Suivent deux appels (les 15 et 18 avril) à réussir le 1er mai en organisant notamment des manifestations de rue par les femmes et des pillages de magasins, avec partage des denrées.

Le 13 mai, la direction du Parti reconnaît son échec, et veut *« secouer l'apathie des militants »* en *« reconstituant des groupes spéciaux de protection des militants chargés de la propagande sur les marchés et dans les lieux publics ».* En vérité, cette prétendue mesure de sécurité aurait pour but *« […] de contraindre les militants à exécuter coûte que coûte le travail dont ils sont chargés. La présence de policiers ou soldats ne sera pas admise comme un cas d'empêchement, attendu que dans tous les cas les membres des groupes de protection devront les protéger, par la force si nécessaire. Ces éléments seront armés et ne devront pas hésiter à faire usage de leurs armes ».*

La direction du Parti cherche à compenser les lourdes pertes qu'il subit dans le cadre de l'accentuation de la répression en mettant en avant les groupes de femmes et le travail féminin, dans des opération très dures, où il est clair que les pertes seront inévitables. La direction du PCF est consciente que pour redresser une situation difficile et lutter contre le découragement et la désaffection, il doit réussir des actions audacieuses, en secteur urbain, sur des sujets touchant l'ensemble des Français, et pas seulement des attentats ou des actions de lutte armées ressortant de la guérilla. Dans l'optique du recrutement, il s'agit de rendre le parti attractif et visible, au travers d'actions spectaculaires auxquelles

[1] Paula Schwartz, " La répression des femmes communistes " in *Les Cahiers de l'IHTP*, numéro spécial *Identités féminines et violences politiques (1936-1946),* n°31, p. 25-37, octobre 1995.

[2] Les italiques sont la transcription du rapport des RG, sauf les phrases entre guillemets, qui sont des extraits de documents internes du PC interceptés.

les citoyens pourront s'identifier Les groupes féminins sont donc choisis dans cette perspective, quelles que puissent être leurs pertes : il n'est plus question de reculer. On sait toutefois par l'interrogatoire de Madeleine Marzin que le Parti, dans ce cadre, lui avait d'abord demandé d'organiser une manifestation similaire à celle de la rue de Buci, le 13 mai rue Lecourbe. Faute de participants suffisants, Madeleine Marzin avait dû au dernier moment l'annuler. Suit un véritable effort de reconquête des femmes et d'interventions quotidiennes dans les queues. Le 28 mai, le PCF appelle ses militants à intensifier l'action à l'occasion de l'anniversaire de la Commune et de la semaine sanglante. C'est en référence à la Commune et à l'occasion de la distribution de sardines chez Eco que la direction décide de l'intervention. Il semble que Madeleine Marzin soit prévenue le 30 et qu'elle ait à peine la soirée pour la préparer.

En 1995, en fonction des éléments très parcellaires dont on lui avait concédé la consultation, Paula Schwarz indiquait très justement [1] : « *Ce qui est extraordinaire, c'est que la justice a estimé que Madeleine Marzin partageait la responsabilité de ces morts en tant que meneuse de l'opération. Elle a donc été condamnée à mort avec trois hommes.[…] Dans un premier temps, sa condamnation montre l'importance première du " crime ", où le sexe de l'inculpée importe peu. Mais en fin d'analyse, la commutation de sa peine suggère que le sexe de l'accusée a déterminé son sort ».* (Pétain commue sa peine en travaux forcés à perpétuité.) Or, l'analyse de l'ensemble du dossier nuance ce jugement : alors que la Police française, au contraire de la Gestapo jusqu'en 1942, brille par son acharnement à traquer les résistantes, et plus particulier les jeunes militantes communistes, le dossier prouve que si Madeleine Marzin est effectivement condamnée à mort, elle n'intéresse toutefois la police et la justice que pour trouver les responsables de la fusillade. Le fait que des policiers soient les victimes de cette manifestation semble avoir obscurci le regard des Brigades Spéciales qui négligent le caractère politique de l'affaire, ne s'acharnant que sur les conséquences de l'action et non sur ses motivations ou son importance en terme de propagande. Le déroulement de l'action et son caractère exemplaire sont à examiner en relation directe avec son instigatrice, Madeleine Marzin.

Madeleine Marzin.

Présentée comme une héroïne dans un certain nombre de brochures du Parti ou de l'UFF avant-guerre, et appartenant de ce fait au Panthéon des héros communistes de la Résistance, Madeleine Marzin n'eut jamais droit néanmoins après aux honneurs connus par d'autres de ses camarades[2]. S'il est vrai que le PCF, dans la logique de la représentation du " Parti des 75 000 fusillés ", n'a essentiellement publié que des éléments biographiques concernant ses militantes martyrisées (France Bloch-Serazin, Olga Bancic, Maï Politzer et surtout Danièle Casanova), certaines rescapées, Marie-Claude Vaillant-Couturier, Lise London ou Yvonne Dumont furent présentées par le Parti, au travers de conférences, ou promues dans les instances communistes ou sympathisantes, comme Mounette Dutilleul, ou Yvonne Dumont. Madeleine Marzin, malgré son rôle pourtant mis en exergue et son évasion rocambolesque, n'aura toutefois pas la notoriété des précédentes. Militante dévouée, ayant toute la confiance de la direction durant la guerre, elle a entrepris sur ordre des actions périlleuses qui paraissent peut-être plus contestables dans le climat de l'après guerre. Les différentes pièces du dossier Marzin, et les recoupements que l'on peut faire permettent de le penser et soulignent la fragilité du Parti sacrifiant un jeune cadre féminin dans la bataille.

A l'instar de ses autres camarades, Madeleine Marzin, lors des multiples interrogatoires, confrontations et auditions qu'elle subira jusqu'à son évasion, ne donnera aucun élément que la Police n'ait déjà, ou permettant à la Police de remonter à la direction du parti. Elle défend ses camarades, déclarant ne pas les connaître, ne pas savoir qu'ils étaient armés, qui a tiré et surtout affirme endosser la totalité de la responsabilité de l'opération. Lors de son premier interrogatoire, elle déclare revendiquer « *l'organisation de la manifestation sur les consignes de Ludovic [3]qui lui a laissé prendre toutes les dispositions.* " Et plus loin " *C'est bien moi qui dirigeai la manifestation . J'ignorais la présence d'un service de protection. Je ne sais pas si c'est Delmas qui m'a protégée lorsque la Police a tenté de m'interpeller ».*

D'un dévouement absolu, Madeleine Marzin fait preuve d'un grand courage physique, d'autant plus méritoire qu'elle est de constitution et de santé fragiles (elle sortait de six mois de sanatorium).

[1] Paula Schwartz, *op.cit*.
[2] Dans l'immédiat après guerre, elle sera néanmoins conseillère municipale communiste de Paris, et une des principales dirigeantes de l'UFF.
[3] Elle ne donne aucun élément permettant de l'identifier ; il s'agit peut être de surcroît d'un prénom qu'elle invente.

Madeleine Marzin donne elle même le signal d'entrer dans le magasin où elle pénètre la première, distribuant les vivres, se battant avec le personnel. Lors de son arrestation, le lendemain, par un membre des Brigades Spéciales, elle se bat, tentant d'avaler une mise en congé de 15 jours à son nom (sa carte d'identité était fausse).

D'autre part, elle donne des éléments sinon vrais, du moins plausibles, mais mineurs à ses interrogateurs, tentant ainsi de les induire en erreur. Identifiée par les RG comme « *ancienne militante communiste. Père et frère communistes* », elle est considérée comme chargée de la propagande du PCF dans les départements nord de la Bretagne avant-guerre. Notée comme responsable pour le 15ème arrondissement du Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme, Madeleine Marzin apprend à la police qu'elle a repris contact avec le Parti à son retour d'exode en 1940, par une femme qu'elle appelle sans plus de précision " Thérèse " et qui aurait été avec elle dans la cellule 2409 du 19ème arrondissement. Celle-ci lui aurait demandé de reprendre clandestinement le travail " femmes " du Parti dans le 15ème, en liaison avec un dénommé " Albert " chargé de lui fournir le matériel de propagande. Elle avoue avoir reconstitué des cellules communistes dans le 15ème (cantonniers de la Ville de Paris, cheminots, égoutiers), mis sur pied des groupes de choc et une commission sabotage. Elle donne ensuite des adresses de planques dont toutes sont fausses sauf une qui est vide, et des fausses listes de communistes dont les RG considèrent qu'ils n'ont pas repris d'activité depuis 1939.

La Brigade Spéciale ne semble pas s'intéresser prioritairement aux éléments qu'elle donne. A preuve, aucun document ne mentionne des enquêtes complémentaires suite à ces affirmations. Elle considère que Madeleine Marzin est bien l'instigatrice, mais se contente de déclarations du type « *qu'elle n'a pas donné aux femmes d'indications très précises, si ce n'est " qu'il s'agissait de distribuer des denrées alimentaires dans un magasin à succursales multiples »* [1]. Louise Sézille de Mazancourt[2] et Marguerite Bronner confirment ces propos le 2 juin, la police ne relevant pas le fait que l'utilisation des mêmes termes indiquerait que les réponses avaient été préparées et concertées avant l'opération. La Brigade spéciale n'insiste pas plus pour demander à Madeleine Marzin qui est le fameux " Ludovic " qu'elle désigne comme son responsable, et ne relève pas non plus que si elle n'aurait été prévenue que le 29 mai de l'action devant se tenir deux jours plus tard, elle était prête à la réaliser, comme l'indique son aveu d'avoir annulé celle du 13 mai rue Lecourbe. La police néglige de l'interroger sur la structure organisationnelle, et même si elle admet que Madeleine Marzin est bien l'organisatrice, elle ne semble pas chercher par son biais de remonter à la direction du Parti. La perquisition effectuée à son domicile permet de retrouver plus de 7000 tracts du PCF, des dizaines de carnets de souscriptions du Parti, une centaine de brochures *L'URSS vaincra* , un rouleau encreur, une ronéo et 11 planches à ronéotyper. Son frère, ignorant son arrestation, se présente au domicile où il se cachait pendant la perquisition, durant laquelle il est arrêté. Les interrogatoires des voisins disent qu'elle recevait souvent : son appartement servait donc de petite imprimerie, de planque, de lieu de réunion et de stockage de matériel, mais cela n'intéresse pas la police qui centre toute son enquête sur la découverte des tireurs. Son désir de venger trois des siens l'amène à assimiler cette affaire à une action relevant du droit commun. La police trouve un pli glissé sous sa porte mentionnant le nom de Lefébure et un revolver : ils n'auront de cesse de lui faire avouer la responsabilité de Lefébure dans la fusillade, elle ne concédant qu'elle aurait dû amener le revolver à Lefébure (alors en fuite, et qu'elle croit en sécurité), ce qu'elle n'a pas eu le temps de faire. Autre militant fiché par les RG, Kalinski, dont la Brigade Spéciale I se demande un court instant s'il n'est pas " Ludovic ", car on retrouve son passeport, avec la mention " aryen " chez Madeleine Marzin, qui nie le connaître. La police les confronte, l'interroge longuement sur l'organisation, des groupes de protection dont elle affirme à plusieurs reprises ne pas s'être occupée : « *Il* [Ludovic] *a précisé que des groupes de protection formés de camarades du Parti devaient intervenir dans le cas où la police procéderait à des interpellations* […] *mais à aucun moment, il ne m'a dit qu'ils seraient armés* »[3]. Tous les inculpés de cette affaire confirment que Madeleine Marzin les a prévenus la veille d'une protection, sans mentionner si elle serait armée, mais indiquant que les risques seraient minimes. Marguerite Bonnier indiquant même dans son interrogatoire que « *la protection serait assurée par les hommes. Madeleine a ajouté que s'il y avait des incidents, la Police ne pourrait intervenir, car elle serait vraisemblablement de notre côté, ou on les amuseraient et s'il y avait une bagarre, ils nous protégeraient »* [4]. Les interrogatoires des militantes

[1] Citation de Madeleine Marzin par la Brigade Spéciale, AN, 4 W6

[2] Louise Sézille sera condamnée par le Tribunal d'Etat. Incarcérée à la Centrale de Rennes, elle sera déportée à Ravensbrück en 1944. Cf. Registre de levée d'écrous de la centrale de Rennes, Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.

[3] *Ibid.*

[4] Interrogatoire de Marguerite Bonnier. AN, 4 W6

arrêtées ne permettent donc pas d'inculper les membres des groupes de protection, Delmas, Meunier et Lefébure : seules le permettent les dénonciations de témoins oculaires, policiers en tenue, salariés du magasin Eco et deux permanents du PPF. Le magasin était effectivement à proximité d'un commissariat et d'une permanence du parti doriotiste, ce qui accentuait les dangers d'intervention résistante, dans un quartier (Odéon) où l'ancrage du PC était faible.

Action et répression

Le déroulement de l'action en lui-même fut simple. Le 29 mai, Madeleine Marzin qui attend l'ordre de la direction du Parti pour monter une opération spectaculaire contre Vichy et l'occupant, rencontre " Ludovic " pendant une demi-heure au métro Marboeuf. Celui-ci lui donne le jour, le lieu, le caractère global de l'opération attendue. Elle doit s'occuper de l'aspect politique et propagandiste, en s'appuyant sur les groupes du Front National et des comités de ménagères du 15ème arrondissement. Elle est bien sûre informée de la présence de groupes de protection dont elle se doute (si elle ne le sait pas) qu'ils seront armés. Deux groupes sont formés : le premier, en protection rapprochée, avec des militants éprouvés Lefébure, Meunier, Lestrade et Delmas, membres de l'OS. Le second est en couverture chargé de protéger la manifestation, formé de Benoît, Legros, Arthus et Grelot. Comprenant des membres âgés de 18 à 20 ans, ce groupe est relativement inexpérimenté en ce qui concerne l'action militaire. Recrutés au Lycée Buffon où ils avaient organisé des manifestations de protestation[1], ils ont été intégrés à l'OS depuis moins de trois mois : c'est la deuxième opération pour Arthus, et l'un d'entre eux vient de connaître un échec lors de sa dernière mission en flanchant lors d'une crise de panique, élément non connu par la direction militaire, Arthus – dont c'était le baptême du feu – l'ayant couvert.[2]

Madeleine Marzin a les plus grandes difficultés à regrouper : la veille, elle rencontre à Plaisance à 21h deux de ses agents de liaison, Suzanne et Thérèse afin qu'elles transmettent les informations aux femmes de leurs groupes. De plus, elle demande à Emile Sézille de Mazancourt, ajusteur chez Renault, au Parti depuis 1937, et membre d'un triangle de direction dans le 15ème, de faire prévenir les femmes communistes non membres des comités de ménagères . Même demande à Marguerite Bonnier, un de ses agents de liaison avec les organisations de base du Parti. Les militants font appel à leur entourage proche (cela montre un certain flottement, qui se traduit par la difficulté à rassembler au delà des franges de militants et de sympathisants actifs du Parti). Les rendez-vous sont prévus pour le lendemain matin, entre Duroc et Odéon, à partir de 8h45. Les manifestants doivent se regrouper par groupes de trois. Cinq groupes sont postés à Odéon. Par souci de sécurité, Madeleine Marzin va de groupe en groupe, et ne leur donne oralement qu'à ce moment-là les ultimes consignes. Le rendez-vous est prévu à 10h. Une soixantaine de personnes sur la centaine attendue s'infiltrent discrètement dans la queue qui se forme devant le magasin Eco. Celui-ci ouvre à 10h sous le regard de l'agent de faction, à l'instar des autres magasins de la rue. Les clients munis de tickets rentrent 10 par 10. A 10h15, la militante qui devait donner le signal de l'opération en chantant la Marseillaise n'est toujours pas là. Madeleine Marzin prend donc la décision, voyant que des personnes commencent à partir et qu'elle a du mal à les regrouper, de lancer elle-même l'action (ce qui n'était pas prévu : elle devait impérativement rester en dehors, et ne faire que coordonner), en comptant sur un effet d'entraînement. Elle entre, accompagnée de Marguerite Bonnier et commence à jeter des boîtes de conserves dans la foule. Des slogans anti-pétainistes et anti-allemands éclatent, pendant que des tracts sont envoyés à la volée. Très vite, des salariés d'Eco tentent de ceinturer les deux femmes, bientôt aidées par une quinzaine de leurs camarades. L'alerte est donnée au commissariat voisin, et la police arrive immédiatement. Une bagarre éclate, Delmas arrivant à dégager Madeleine Marzin qui s'enfuit immédiatement. Il semble à ce moment là que le groupe de protection de Benoît, Arthus, Legros et Grelot ait été totalement débordé, obligeant Lefébure et ses camarades à ouvrir le feu sur la Police pour tenter de dégager les militants arrêtés. Une partie de la foule, hostile, prend partie pour la Police, qui compte rapidement deux morts et un blessé. Lefébure, et Delmas sont rapidement maîtrisés. Marguerite Bonnier perd son sac dans l'altercation, ce qui permet son arrestation le lendemain.

L'enquête commence moins de deux heures après, le commissaire David, de la Brigade Spéciale I, arrivant sur les lieux avec la balistique. Une reconstitution (photographiée) est immédiatement organisée, des témoins à charge se présentant spontanément. Toutes les forces de police sont mises sur

---

[1] Ces jeunes gens, qui seront tous fusillés, sont connus sous le nom des " cinq du lycée Buffon ". Cf. Guy Krivopissko*, La vie à en mourir. Lettres de fusillés, 1941-1944*, Paris, Tallandier, 2003.

[2] L'enquête concernant ces deux groupes recouvre les deux tiers du dossier.

l'affaire. Les premiers arrêtés sont violemment interrogés. La situation de quasi flagrant délit permet l'arrestation des principaux protagonistes (dont Madeleine Marzin, rentrée chez elle) dans les 24 heures suivantes. Seul Pierre Benoît restera introuvable pendant un an[1], malgré les violences subies par Arthus et Grelot. L'enquête et l'instruction sont rondement menées : interrogatoires des 19 inculpés (entre les 5 et 9 juin), multiples confrontations, analyse balistique, dépositions de témoins (sur 17, 9 sont de la Police et deux sont membres du PPF), perquisitions au domicile, scellés, enquêtes de voisinage, rapports des RG. Le dossier est remis à la section de Paris du Tribunal d'Etat. Celui ci dresse le réquisitoire définitif le 17 juin 1942. L'acte d'accusation est rédigé le 20 juin. Il semble, en l'absence dans les dossiers des PV d'audiences, que celles-ci se soient tenues entre le 20 et le 24. Le jugement est rendu le 25 : quatre condamnations à mort, Lefébure, Meunier, Delmas, et Marzin. Les 15 autres sont tous condamnés à de lourdes peines de prison : Louise Sézille de Mazancourt est condamnée aux travaux forcés à perpétuité, Marguerite Bonnier à 20 ans de travaux forcés, Yvonne Chauviré, Nicolette Bléron, Raymonde Vandenbrauden à 5 ans de travaux forcés. Le 17 juillet, Pétain refusera la grâce aux condamnés à mort. Seule Madeleine Marzin verra sa peine commuée en travaux forcés à perpétuité. Ses camarades la feront évader Gare Montparnasse lors de son transfert à la Centrale de Rennes, où elle devait purger sa peine. Traquées, jugées comme si elles étaient des droit commun, l'ampleur des peines prouve *a contrario* de toute l'enquête qu'elles sont condamnées par ce jury d'exception comme communistes et résistantes bien que Pétain ne semble pas avoir pu se résoudre, pour des raisons propagandistes, à faire exécuter une femme.

Internement et déportation : des engagements brisés

Cette action peut être analysée comme un échec si on ne tient compte que des pertes et des sacrifices. Il faut toutefois pondérer ce jugement par le fait que ces actions de femmes, réalisées avec peu de moyens, mobilisèrent des forces de répression sans commune mesure avec la réalité militaire et matérielle de leurs initiatives. Sur le plan symbolique, ces actions furent des victoires incontestables, avançant la représentation idéologique d'un peuple dressé contre l'envahisseur via ses femmes, résistant grâce à l'action d'un PCF réintégré dans la communauté nationale.

Le PCF doit une partie de son prestige combattant à l'action de ces jeunes militantes, qui ont contribué à le rendre crédible aux yeux de la population, d'une manière plus acceptable que par la pratique de l'attentat, telle qu'elle était développée par les Bataillons de Jeunesse. Le Parti en fit après guerre une image d'Epinal édulcorée, atténuant l'apport décisif de ses militantes. Une reconnaissance partielle et vague permettait d'oublier le sacrifice de ces militantes qui ont payé fort cher le dévouement envers leur parti.

Mise à part Madeleine Marzin, pratiquement toutes les militantes citées ont été déportées à Ravensbrück. Lise London, Marie-Claude Vaillant-Couturier et Mounette Dutilleul connaîtront à leur retour une forme de reconnaissance partielle en revenant ou en accédant à des responsabilités nationales. Mais la plupart des rescapées, à l'instar d'Odette Janvier, resteront à l'écart, comme une forme de mauvaise conscience du parti auquel elles resteront toutefois fidèles. Leur discrétion rend la restitution de leur histoire difficile. La seule dont on perd la trace est Fanny Ladsky : elle ne connaît pas tout à fait le sort de ses camarades citées ci-dessus, car elle est d'origine juive. Condamnée à un an de prison, Fanny Ladsky passe plusieurs mois à la Roquette, puis à Fresnes, avant de finir sa peine à la centrale de Rennes. Sa peine finie, elle est libérée en 1942, et reprend ses activités de résistance au sein des FTP. Elle est de nouveau arrêtée par la police française le 16 décembre 1942, battue, puis livrée aux allemands, qui l'envoient à Drancy. Malgré deux tentatives d'évasion, elle est déportée en 1943 à destination de Maïdanek, où elle disparaît[2]. Elle est représentative de toutes celles dont il n'est pas fait mention ici, des militantes communistes d'origine juives, déportées raciales en dépit de leur engagement dans la Résistance. Seule la réévaluation de leur parcours permettrait néanmoins de dresser un tableau définitif de l'apport des jeunes militantes communistes à la Résistance.

[1] Retrouvé vers Fontainebleau en 1943, il sera torturé et réinterrogé sur l'affaire de la rue de Buci, dont il ne dira rien. Benoît est fusillé sans avoir parlé en 1943.

[2] UFF, *Livre d'or dédié aux femmes héroïques mortes pour que vive la France*, Paris, Foyer Danielle Casanova, 1950.

De la Résistance au syndicalisme étudiant

Jacques Varin

«En 1939, il y a 79000 étudiants dans les universités. En 1940, 55000»[1]. Environ un petit tiers d'entre eux sont mobilisés. L'UNEF est à 1' initiative de la création, en novembre 1939, 5, place Saint-Michel à Paris, d'un «Centre d'entraide aux étudiants mobilisés» par le «Comité supérieur des oeuvres sociales en faveur des étudiants»[2]. Après la défaite de juin 1940, le «Centre d'entraide aux étudiants mobilisés» que préside alors un ancien président de l'UNEF, Claude Bellanger, complète son nom en devenant le «Centre d'entraide aux étudiants mobilisés et prisonniers», lequel gère en 1944 près de 46000 dossiers personnels.

A partir du 12 juillet 1940 existe un service spécialisé sur les questions de la jeunesse auprès du ministère de la Jeunesse - puis de la Famille - du gouvernement de Vichy. En septembre 1940, Georges Lamirand est nommé au poste de Secrétaire général à la Jeunesse, dépendant directement de Paul Baudoin, le Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, un proche de Pétain.

De leur côté, en zone Nord, les occupants nazis vont avoir un service - «*Schule und Kultur* » spécialisé notamment sur les questions étudiantes, installé à Paris et que dirige le Dr. Dahnke sous l'autorité directe du *« Militärbehfelshaber in Frankreich »* (MBF), le Gouvernement militaire allemand en France.

Vichy et Paris vont donc avoir une politique - parfois des politiques - en matière de jeunesse , d'éducation et de culture qu'il ne nous appartient pas d'étudier dans le détail mais dont il est bon de rappeler quelques aspects, car ils motiveront pour une part l'engagement de nombreux étudiants dans la Résistance ou la sympathie d'un plus grand nombre à son égard : auteurs mis à l'index, manuels épurés, révocation des professeurs de gauche ou mal-pensants, révocation des professeurs juifs et instauration d'un *numerus clausus* frappant les étudiants juifs, la suppression des écoles normales d'instituteurs, interdiction d'enseignement - telle la pharmacie - aux filles, etc. Et puis il va y avoir l'aggravation des conséquences directes de l'Occupation et de la politique de collaboration de Vichy: la répression qui frappe étudiants et enseignants dès les premiers mois de l'Occupation et du régime de Vichy. Plus tard l'instauration du STO, la persistance du problème des étudiants prisonniers, la dégradation des conditions de vie et d'études des étudiants, etc. Plus généralement, au fil des mois, l'ensemble des étudiants, et bien sûr les dirigeants des organisations étudiantes, de l'UNEF en premier lieu, sont confrontés au choix fondamental de 1' époque : résistance ou collaboration. «*Depuis le début du mois de juillet, une organisation de soi-disant étudiants, l'Association Générale d'Entraide aux Etudiants de Paris (AGEEP), répand dans les colonnes d'une presse une publicité mensongère. Une bande d'escrocs et de matraqueurs professionnels prétend parler au nom des étudiants parisiens[...]. En face de l'AGEEP, la Fédération des Etudiants de Paris et l'Union Nationale des Etudiants de France continuent une attitude corporatiste nous disent-elles. Mais est-il besoin pour cela que l'UN- passe son temps à Vichy?[...].Etudiants* - poursuit le journal clandestin *La Relève* dans son n° 6 daté du 15 septembre 1940 - *vous devez exiger de vos organisations corporatives qu'elles défendent réellement vos intérêts!»*. *La Relève* est l'organe de 1' Union des Etudiants et Lycéens Communistes de France (UELCF), créée en 1938 et dissoute par le décret du 26 septembre 1939 pris à 1' encontre du Parti communiste et des organisations dites affilées. L'UELCF s'est reconstituée clandestinement pendant la «Drôle de guerre», au début de l'année 1940, autour notamment d'étudiants parisiens ayant, pour certains d'entre eux, une expérience acquise au sein des étudiants communistes mais aussi de 1' «Union Fédérale des Etudiants» (UFE)[3] : tel est le cas de Daudin, de Francis Cohen ou de François de Lescure. *«Président de l'Association Corporative des Etudiants en Lettres depuis plusieurs mois* - précise ce dernier - *j'avais reçu de la direction pétainiste de l'UNEF, repliée en zone Sud, la responsabilité de la délégation de l'UNEF pour la zone occupée. Personne ne savait que j'étais l'un des responsables de l'organisation clandestine des Etudiants communistes. Sur un plan pratique, mais très précieux à l'époque, ces fonctions nous donnaient la possibilité d'utiliser le soir, alors que toutes les portes étaient*

[1] François Borella, Michel de la Fournière, *Le syndicalisme étudiant,* Paris, Le Seuil, 1956
[2] Commission administrative créée par arrêté ministériel en juillet 1936 et à laquelle, aux côtés des recteurs d'académie et des délégués de l'administration, 1' UNEF participe
[3] Jacques Varin, « L'Union fédérale des étudiants », *Cahiers du Germe,* spécial N° 3, 1998.

closes, la ronéo de l'UNEF (place Saint-Michel), avec laquelle nous imprimions des tracts et aussi La Relève*»* .

Dans son n° spécial de la rentrée 1940, *La Relève*, qui est alors pratiquement le seul journal étudiant clandestin, écrit : *«le gouvernement de traîtres et de corrompus installés à Vichy n'est pas le gouvernement de la France [...]. Antisémitisme, xénophobie, démagogie sont devenus les fondements de la politique du gouvernement de Vichy. On tourne le dos à la vraie culture et à l'intelligence. A la porte les usurpateurs de Vichy, l'université française ne sera pas fasciste! [...]. Etudiants de France, unissons-nous pour empêcher que l'on nous enlève nos meilleurs maîtres. Des organisations corporatives et culturelles ont été créées et sont dirigées par des étudiants. Elles doivent conserver leur indépendance, et refuser toute ingérence du gouvernement ou de puissances étrangères»*. Cette action clandestine a évidemment pour corollaire la répression. Dès le 31 juillet 1940, deux étudiants communistes - Christian Rizo et M. Guglielmo - sont arrêtés à Paris ; *La Relève* du 8 août 1940 exige leur libération. Le 26 septembre, Jean Suret-Canale est arrêté à son tour alors qu'il «tapisse» les portes de la Maison de Etudiants.

En zone Sud, l'UELCF s'est reconstituée autour d'Yvon Djian, qui a fait de nombreux voyages dans les villes universitaires, d'Yves Moreau (Montpellier puis Lyon), Jacques Laurent (Grenoble), Albert Soboul, etc. Dans l'Ouest, à Rennes autour de Jean Collet, Olivier Souef, Bannetel, Le Guern et Le Herpeux, dans le Sud-ouest, à Bordeaux, autour de Panié, Dujac, Claverie et Meyroune. Nombre d'entre eux seront arrêtés par la suite, déportés, fusillés. L'arrestation du professeur Langevin par la Gestapo le 30 octobre 1940 va avoir d'importantes conséquences. *«Aussitôt, par des tracts* - rapporte François de Lescure - *nous appelons nos camarades à exiger la libération du grand physicien et à se présenter en signe de protestation, le 8 novembre, au Collège de France, à l'heure du cours»*. Dans *J'ai cru au matin*, Pierre Daix évoque ce que fut cette journée du 8 novembre : *«Nous nous attendions à la répression dès la rentrée universitaire. Aussi la destitution des professeurs juifs et l'arrestation de Paul Langevin ne nous prirent pas au dépourvu. Les " Etudiants " décidèrent une manifestation pour le 8 novembre. Notre inexpérience eut du bon. Les Allemands, alertés par nos maladresses, multiplièrent les mesures d'intimidation, allant jusqu'à faire passer des blindés boulevard Saint-Michel. Nous ne pouvions rêver meilleure propagande. A l'heure dite, un épais barrage de flics barrait la rue des Ecoles. Nous étions deux, les poches bourrées de tracts [...]. La dislocation se fit avec lenteur. Au fond, l'important était la mobilisation des flics et des occupants que nous avions provoquée. Ce fut le détonateur de la manifestation, trois jours plus tard, du 11 novembre à l'Arc-de-Triomphe»*.

Cette manifestation du 11 novembre 1940 a été l'objet d'une controverse plus politique qu'historique- Dans le contexte de la guerre froide, communistes et anticommunistes - ou à tout le moins non communistes - en revendiquèrent la paternité exclusive, politique et organisationnelle. Interrogés au milieu des années 1970 François Lescure et Claude Bellanger, s'accordèrent sur l'impossibilité de déterminer «qui» a appelé le premier à manifester à l'Etoile le 11 novembre 1940. *«C'était dans l'air»*, après la manifestation du 8 novembre précédent. Par contre, les étudiants communistes et les moyens techniques de l'UNEF utilisés clandestinement par Lescure, Bellanger et Morais, accompagnèrent par des tracts la mobilisation étudiante et surtout lycéenne. Le 11 novembre, à 17 heures, 500 à 1000 lycéens et étudiants se retrouvèrent sur les Champs-Elysées en direction de l'Etoile : là, ils se retrouvèrent face à l'armée allemande, qui tira. Rien ne permet aujourd'hui de dire qu'il y eut 6, 7 ou 11 morts comme le titra la presse clandestine. Par contre, première manifestation patriotique de masse contre l'occupant, la manifestation du 11 novembre 1940 eut un retentissement qui dépassa le milieu étudiant et lycéen. Elle eut aussi des répercussions à 1' Université. Ainsi, le 13 novembre suivant, les Allemands décident la fermeture de 6 établissements secondaires et supérieurs, le 17 celle des 5 facultés parisiennes, de même qu'ils fermeront les universités de Dijon et Besançon; et le gouvernement de Vichy relève de ses fonctions le recteur de l'Académie de Paris, Roussy. Les établissements universitaires fermés rouvriront en décembre.

Autre conséquence immédiate des événements de novembre, l'accentuation de la répression. Ainsi le 29 novembre 1940, le *Petit Parisien* annonce l'arrestation de plusieurs responsables et militants des étudiants communistes : Jean Rozynoer, Claude Lalet, Bernard Kirschen, Othman Ben Alya et Gisèle Vallepin, étudiants en Lettres, Jean Commère, élève des Beaux-Arts, ainsi que d'un employé de la mairie du IIIème arrondissement de Paris, Maurice Delon, qui assure la liaison entre les Etudiants communistes et la direction clandestine du Parti communiste. Lalet, Kirschen et Rozynoer seront plus tard exécutés pour faits de résistance. François (de) Lescure est lui-même arrêté, mais la direction de 1' UNEF, repliée à Vichy, le fera libérer pensant à une méprise ; il passe aussitôt à la clandestinité. La

direction des étudiants communistes en zone Nord, décapitée, se reconstitue autour de Léon Lavallée, Pierre Noel et Suzanne Djian.

Si l'UELCF est l'organisation étudiante clandestine la plus ancienne, la plus nombreuse et la mieux organisée, la seule à avoir une dimension nationale, elle n'est pas la seule structure résistante créée, animée par des étudiants ou à forte proportion d'étudiants.

Ainsi, Claude Bellanger, que nous avons vu associé à François de Lescure lors du 11 novembre 1940 et qui préside le «Centre d'Entraide aux étudiants prisonniers», a constitué, notamment avec Roger Morais, vice-président et l'un des fondateurs de la Corpo de Lettres de Paris, avec Alfred Rozier, secrétaire général du «Comité Supérieur des Oeuvres en Faveur de la Jeunesse Scolaire et Universitaire», un petit groupe d'obédience gaulliste et qui se manifeste par des diffusions de tracts : «Maintenir» Au Laboratoire de Géographie physique de la Sorbonne, en décembre 1940, Philippe Vianney et Robert Salmon rassemblent un petit groupe d'étudiants qui donne naissance à «Défense de la France». En janvier 1941, à Rouen, des étudiants socialistes, regroupés autour de Georges Brutelle, éditent un premier numéro de *Jaurès*. En mars 1941 naît au Lycée Henri IV en classe de préparation à «Colo», le groupe des «Volontaires de la liberté» qui grossissent «Défense de la France». Au printemps 1942, quelques étudiants lyonnais fondent autour de Georges Godard, Louis Rollet et de Louis Rigal les «Forces Universitaires de Libération», qui se transformeront, après fusion avec un groupe de jeunes du mouvement «Combat» en «Forces Unies de la Jeunesse».

En zone Nord, où le Parti Communiste a lancé le 15 mai 1941 un appel à la création d'un «Front National pour l'Indépendance de la France», une démarche similaire est adoptée au niveau de la jeunesse et des étudiants. La date de création du «Front National Etudiant» (FNE) se situe autour du 14 Juillet 1941 : *L'Etudiant patriote*, qui en devient l'organe, la situe à la veille du 14 juillet 1941, la *Vie du Parti*, revue organisationnelle du P.C. clandestin, dans son n° du 4ème trimestre 1941, *«au lendemain du 14 juillet»*. Selon Léon Lavallée, la réunion constitutive - qu'il situe bien improbablement vers mai 1941 - aurait rassemblé une vingtaine de délégués dans le Bois de Saint-Cloud. L'objectif est clair : le FNE ambitionne de rassembler -je cite- Gaullistes, Catholiques, Protestants et Communistes. Le FNE est aussi organisé. en Zone Sud où il sera dirigé jusqu'à la fin 1943 par Rey ("Piron"), puis de fin 1943 jusqu'à la Libération par Guy Besse ("César").

Si les Gaullistes ne sont pas réellement organisés en milieu étudiant, les mouvements confessionnels - légaux ou tolérés - le sont. Ainsi en est-il des étudiants protestants de la «Fédération Française des Associations Chrétiennes d'Etudiants», des étudiants catholiques de la «Jeunesse Etudiante Chrétienne». Si, dans les premiers mois de l'occupation et du régime de Vichy, ces associations ont pu être séduites par le discours pétainiste sur la rechristianisation de la France, les missions caritatives ou d'encadrement, la réalité de la politique de collaboration, les persécutions antisémites, les menaces de création d'une organisation unique de jeunesse pétainiste, le STO perçu comme une déportation de jeunes, avec de plus des conséquences directes sur les études et l'avenir professionnel des étudiants amènent nombre de dirigeants des mouvements chrétiens d'étudiants à entrer en Résistance, y compris de plus en plus avec l'aval des directions de ces mouvements.

C'est le cas des Etudiants protestants, autour de Georges Casalis et dans le mouvement des «Etudiants Protestants Patriotes», c'est aussi celui des Jécistes, que l'on retrouve nombreux dans le mouvement créé autour du journal clandestin *Témoignage Chrétien* et dans le mouvement des «Etudiants Catholiques Combattants». A partir de 1943, le secrétariat général de la JEC est en liaison avec le Conseil National de la Résistance et son «Comité Général d'Etudes» qui, placé sous la responsabilité d'un ancien dirigeant de l'ACJF, François de Menthon, travaille à dessiner les contours de la France libérée. Fin 1943 naissent, à l'initiative de responsables et militants Jécistes - notamment de Gilbert Dru - les «Jeunes Chrétiens Combattants», qui rassemblent étudiants et jeunes catholiques et protestants.

En octobre 1943, rapporte Ginette Cros qui fut dans la clandestinité sa secrétaire générale (en même temps que membre du «triangle» de direction des Jeunesses Communistes), les étudiants de divers mouvement de Résistance, Claude Wiener, au nom des «Etudiants Catholiques Combattants», et François d'Humiéres, au nom de 1' «Organisation Civile et Militaire-Jeunes» (OCM-J), répondent à l'appel du «Front national Etudiant» (FNE), pour constituer 1' «Union des Etudiants Patriotes» UEP); parallèlement naît une structure 'spécifique pour les étudiantes résistantes, 1'«Union Féminine Universitaire» (UFU). L'UEP rassemble donc les Etudiants de l'OCM, les «Etudiants Catholiques Combattants», les «Etudiants Protestants Patriotes», l'UFU, le FNE, les «Etudiants de Défense de la France», les «Etudiants Communistes» et les «Etudiants des Mouvements Unifiés de Résistance

(MUR)». Dès la fin 1943, l'UEP commence à organiser des «Comités d'autodéfense étudiants » que, dans son n° du 15 janvier 1944, 1'*Etudiant patriote* qualifie de *«véritable milice universitaire»*. Mentionnons aussi le «Comité d'Action contre la Déportation» (CADI étudiant) qui lutte notamment contre l'application du STO en détruisant ou subtilisant des fichiers universitaires. Nombre d'étudiants participent à la lutte armée et à des actions directes contre l'occupant et les forces de Vichy; il y a par exemple un maquis à majorité étudiante dans la forêt de Fontainebleau, et lors de l'insurrection de Paris, le «sous-secteur Saint-Michel» du dispositif FFI est pris en charge par les étudiants et les jeunes placés sous le commandement d'un responsable de l'OCM-J, Cévennes» (Jean Pronteau). Nombreux aussi sont les étudiants arrêtés, torturés, déportés, fusillés ou tués au combat, tels à Lyon Gilbert Dru des JCC ou Hugues Barange («Cordier»), chef national zone Sud des Jeunes des MUR, et à Paris, exécutés à la Cascade du Bois de Boulogne, Jean Dudraisil («Philo») et Fernand Bellanger, responsables des JCC.

Ces deux courants, l'un autour de la mouvance communiste, l'autre autour de la mouvance catholique. qui se réunissent en octobre 1943 au sein de l'Union des étudiants patriotes, sont membres d'un mouvement plus large, créé dans le cadre d'un processus analogue à celui du CNR (Conseil national de la résistance) : les Forces unies de la jeunesse patriotique (FUJP), qui publient une charte de la jeunesse qui est importante, parce qu'à un moment donné dans ce texte clandestin, il est dit *«est donné aux étudiants un pré-salaire»*. C'est une notion qui apparaît donc déjà au moment de la Résistance.

Il serait long d'évoquer toutes les formes de la Résistance étudiante, dont l'une des plus spectaculaires est la manifestation, comme ce fut le cas le 11 novembre 1940, ou les 4 mars et 13 mai 1944 à Paris contre le STO. Evoquons seulement ses thèmes : aspect patriotique et antifasciste, dénonciation du racisme, de l'Occupation et de la collaboration, lutte contre la loi du 19 octobre 1942 qui prévoit la limitation des inscriptions en Médecine, contre les restrictions à l'enseignement de l'histoire, les modifications obscurantistes des programmes, les révocations de professeurs (Vendries, Prenant..), l'augmentation des droits universitaires, l'insuffisance des bourses, etc.

Un exemple, celui d' *Action*, organe de l'UELCF zone Sud (Grenoble), qui titre en février 1943 : *«Pourquoi cette grande misère des étudiants ? Manger ? : on meurt de faim au restaurant. Dormir ? : le prix des chambres est prohibitif du fait des réquisitions allemandes. Etudier ? : il y a le prix des livres, les droits d'inscription augmentent, des bourses et des prêts d'honneur scandaleux... Nous avons une association, l'AG, créée pour défendre nos intérêts corporatifs. Ne la laissons pas mourir par notre absence. En masse, rentrons sans cette organisation, et si les membres du bureau ne se sentent pas de taille à nous défendre à un moment aussi crucial, nommons à leur place des camarades hardis»*. Dans un contexte autre que celui de l'Occupation dans lequel leur dimension résistante est évidente, ce sont là des thèmes revendicatifs classiques d'un syndicalisme étudiant.

Or, sur la plupart de ces questions, mais surtout sur les grands thèmes que sont le combat patriotique, la lutte contre le STO, le combat contre les persécutions antisémites, l'UNEF est au niveau national absente. Pire -cela a été écrit dès la Libération par Paul Bouchet, mais aussi plus récemment par Michel de la Fournière et François Borella, par Alain Monchablon - elle a cautionné. Elle a cautionné en reprenant en partie en 1941 une demande de l'AGE d'Alger de mise en place d'un *numerus clausus* à l'encontre des étudiants d'origine juive, elle a fait des offres de service quant à la mise en place d'une «corporation étudiante» analogue aux structures professionnelles instituées par Vichy, elle s'est bornée à demander des aménagements du STO pour les étudiants et elle s'est cantonnée à la gestion : gestion des «maisons des étudiants» mises en place par Vichy, du «Centre d'entraide aux étudiants prisonniers» (envoi de colis, de livres, «universités» de stalags), etc. Certes l'UNEF a failli être dissoute par Vichy, mais dans la perspective - avortée - de mise en place d'une organisation unique de jeunesse officielle. A l'inverse, citons le cas de l'AGE de Besançon qui, reconstituée en janvier 1942, refuse en avril de participer à une délégation d'étudiants francs-comtois à Vichy et qui est finalement dissoute en novembre suivant. C'est que si l'UNEF est absente de la lutte de Résistance au niveau national, il en va parfois, bien que rarement, autrement sur le plan des AGE locales : ce sera le cas par exemple de l'AGE de Grenoble qui assure des liaisons clandestines.

On a d'un côté une mouvance résistante au sein de l'UPOE, et d'autre part une UNEF dont on ne peut pas dire qu'elle ait collaboré, mais elle est discréditée, elle n'a pas participé. Si l'UNEF n'est pas dissoute à la Libération (l'AGE de Lyon est toutefois mise sous séquestre), son attitude durant les quatre années de l'Occupation l'ont mise hors-jeu et elle est contrainte de composer avec les organisations de la Résistance étudiante, en premier lieu avec l'Union des Etudiants Patriotes (UEP).

Mais l'UNEF n'est pas totalement écartée Ainsi, elle doit accepter le 30 octobre 1944 de faire délégation commune avec l'UEP auprès de René Capitant, ministre de l'Education nationale, pour lui présenter les revendications étudiantes, dont celle du présalaire. Le 11 novembre suivant , elle n'est qu'au second plan derrière l'UEP lors de la commémoration par 15000 étudiants parisiens de la manifestation à l'Etoile du 11 novembre 1940 et, lors de la rentrée solennelle de l'Université de Paris le 23 janvier 1945 en présence du général de Gaulle, c'est la représentante de l'UEP, Annie Descombey, qui prend la parole au nom des étudiants.

Toutefois, c'est au siège de l'UNEF qu'est constituée le 16 février 1945 1' «Union Patriotique des Organisations d'Etudiants» (UPOE) qui, se définissant comme la «commission étudiante» de 1' «Union patriotique des Organisations de Jeunesse» (UPOJ), rassemble les organisations fondatrices de l'UEP, l'UFU, les étudiants socialistes, les étudiants du MRP, les organisations chrétiennes d'étudiants, les étudiants du Scoutisme français, les Etudiants Juifs de France, les étudiants de 1'Union de la Jeunesse Juive (UJJ), les étudiants de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, les étudiants du Mouvement National des Prisonniers et Déportés, les étudiants des Equipes Sociales, les étudiants du MLN et l'UNEF, dont le rôle est minime au sein de ce rassemblement.

Les menaces qui ont pesé sur l'UNEF à la Libération - menace de marginalisation, menace d'absorption au sein d'une organisation plus large que pouvait préfigurer l'UPOE - vont s'estomper dès la fin 1945. Pour plusieurs raisons : l'UPOE, que Paul Bouchet qualifie en 1949 dans un article du *Semeur* de «parlement étudiant», ayant instauré comme règle de fonctionnement celle de l'unanimité et un secrétariat tricéphale n'ayant ni pouvoir de décision, ni rôle représentatif, renouvelable semestriellement, n'aura jamais de réelle efficacité ; d'autant plus que le contexte de la Guerre froide se mettant en place, la coupure va se faire entre les organisations d'étudiants communistes ou contrôlées par les communistes étudiants de l'UJRF, UJJ, UEP, UFU, FNE, étudiants de l'OCM et du MLN, et les autres, coupure qui relativisera les solidarités issues de la Résistance.

Et puis surtout l'UNEF a écarté ses dirigeants compromis sous Vichy, et entamé une évolution vers une démarche syndicale qui se concrétisera en 1946 avec l'adoption de la «Charte de Grenoble».

Ce numéro de *Matériaux pour l'histoire de notre temps* a été assuré en coordination avec le GERME, (voir le descriptif en page 140). A commander auprès de la BDIC.

TEMOIGNAGES ET DOCUMENTS

Nous publions dans ce dossier plusieurs témoignages.

Le premier est celui de **Louis Laisney**, en deux textes. Louis Laisney fut pendant la guerre et sous l'occupation Président de l'AGE de Caen, puis secrétaire général de l'UNEF jusqu'en 1946; il a apporté son témoignagé à deux occasions au cours des dix dernières années. D'abord, le 14 mai 1997, au colloque "Passé-présent du mouvement étudiant" organisé à l'initiative de l'AAUNEF, avec l'association TRACES, et le concours du journal *Le Monde,* et la participation du GERME, à l'occasion des 90 ans de l'UNEF, dans une séance introductive présidée par Jean-Marie Dupont. Les *cahiers du Germe* (N° 11/12 – 4ème trimestre 1999) ont également publié le texte prononcé par Louis Laisney à l'occasion de la remise de la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur. Nous avons souvent rencontré Louis Laisney lors des réunions de l'AAUNEF, et la dernière fois en décembre 2000 pour une soirée passée avec Pierre Rostini, Paul Bouchet et Tom Madden à évoquer l'Union internationale des étudiants.

Le deuxième témoignage est celui de **François de Lescure**, que nous avions publié dans les *Cahiers du Germe* spécial N° 1. Il s'agit en fait d'une lettre en date du 25 février 1975 adressée à l'UNEF (branche dite " renouveau ") à l'occasion du 62° congrès de Lyon (27 février - 1er mars 1975), lue lors de la soirée commémorative.

Le troisième provient de **Colette Bloch-Sellier**. A l'occasion de notre séminaire du 27 novembre 2000 ("Résistances lycéennes") à la BDIC, Colette Bloch-Sellier, n'ayant pu se déplacer, nous a envoyé un texte rédigé en 1985, une fois retraitée: *Occupations....souvenirs 1938-1945 de Colette Bloch-Sellier et quelques indications sur les années qui ont suivi*.. Nous en publions les extraits consacrés aux moments étudiants.
Née en 1920, elle adhère en 1938 à l'UJFF, préparant le concours d'entrée à l'E.N.S. au lycée Fénelon. Arrêtée début 1941 à Clermont-Ferrand, jugée en juin et transférée ensuite à la Maison d'arrêt de Riom. Libérée en janvier 1943, elle rejoint la Résistance.

Enfin, **Marcel Bleibtreu**, dont les archives viennent d'être données par sa famille à la BDIC, dans lequelles se trouvent des notes qui devaient servir à une autobiographie qu'il n'a pu terminer. Nous en avons extrait quelques passages. Longtemps dirigeant trotskyste, il s'est de longue date investi avec autant d'énergie dans la médecine et la pédiatrie qu'en politique. Nos vifs remerciements à la famille, et notamment à son fils, Jacques Bleibtreu, qui a été membre de l'UNEF, du M.A.U. avec Jean Louis Péninou, Brice Lalonde et bien d'autres en Sorbonne.
Marcel Bleibtreu était jeune étudiant en médecine, en fin de cursus au moment où la guerre se déclenche. Il est un des manifestants du 11 novembre 1940 à l'Etoile.

Les **documents**, dont les contributions éclairent le contexte, sont au nombre de trois.

Le premier est le **rapport Gillot et le texte de la motion adoptée à Tain l'Ermitage** par le congrès des AG de la zone non occupée en avril 1941. Le texte a été vérifié à partir des documents disponibles aux Archives nationales et au CDJC.

Le deuxième texte est **le discours d'Abel Bonnard** tenu à la délégation de l'UNEF issue du congrès de La Chapelle-en-Vercors en 1943 auquel Louis Laisney fait référence dans son témoignage, et auquel il est fait référence également dans les discussions du Congrès de Dax.

Le troisième document est extrait du **procès-verbal du congrès de l'UNEF tenu à Dax en avril 1945**. Lors de la séance consacrée à la "Commission N° 1" qui devait débattre des réformes de structures de l'UNEF, des rapports avec l'UPOE, la représentation étudiante et le projet de délégués et bureaux d'étudiants, la discussion rebondit sur le bilan de l'UNEF sous l'occupation, notamment par l'intervention des délégués lyonnais, dirigés par Miguet. Archives BU Poitiers, Fonds anciens.

LOUIS LAISNEY

COLLOQUE "PASSE PRESENT DU MOUVEMENT ETUDIANT"

LOUIS LAISNEY

Je voudrais commencer par dire la satisfaction que j'ai de me retrouver dans cette salle (NDLR Maison du Sport Français, siège du Comité National et Sportif Olympique français), parce que cela montre bien les relations qu'il peut y avoir entre les étudiants et le sport. J'ai été moi-même un utilisateur de cette salle, puisque j'ai eu l'occasion d'y fonder le conseil national des comités régionaux et comités départementaux olympiques. J'en ai été le vice-président jusqu'au mois dernier. Je me trouve donc un petit peu dans mon élément.

En 1939, j'arrivais donc à l'université de Caen pour y faire des études de droit, et je m'intéressais comme tout un chacun à ce que pouvait être l'activité et les préoccupations de l'époque. C'était Munich, c'était la guerre, l'invasion, les réfugiés qui arrivaient en grand nombre dans notre région. Je vais donc surtout évoquer une période démarrant en 1940, date à laquelle, il faut le rappeler, les associations d'étudiants sont interdites immédiatement par les autorités d'occupation. On a vécu la "Grande Débâcle" aussitôt après, les Allemands s'installent avec l'espoir de pouvoir établir des rapports relativement normaux (eux-mêmes diront "corrects") avec la population locale. Cela ne veut pas dire que les associations ne vont plus exister. Bien au contraire, c'est dans le tempérament des Français de faire ce qu'on leur interdit.

La France était coupée en deux zones et assez rapidement nous avons été un peu bloqués pour faire se rencontrer les étudiants de la zone nord (occupée) et ceux de la zone sud (non occupée).

Le président de l'UNEF était alors un ancien président de l'AGE de Lille, qui s'appelait Lenclud, et qui est devenu ensuite président du Club sportif de Valenciennes. Le Secrétaire général était Le Mazou, de Rennes, et il avait pris comme Secrétaire Adjoint François de Lescure, représentant de la Fédération des Étudiants de Paris. L'UNEF était alors une association essentiellement corporative, le mot syndicat était à peine employé et l'activité représentait une sorte de contestation limitée vis-à-vis des autorités françaises. On s'occupait surtout de la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants.

Le 11 novembre 1940, je me suis trouvé par hasard au siège de l'UNEF qui se tenait 5, place Saint-Michel. Je n'avais alors aucune responsabilité nationale dans l'UNEF, si ce n'est que j'avais été envoyé par notre AGE de Caen. J'y rencontre notre ami de Lescure ainsi que Bellenger, le responsable de l'Office du sport scolaire et universitaire (l'OSSU). Dans la conversation patriotique que nous avions, nous nous sommes dit que ce serait bien de faire un saut à l'Arc de Triomphe. Nous y sommes allés en ordre dispersé, sans idée de faire une manifestation, encore que déjà dans le public circulaient des tracts invitant à ne pas oublier que la France avait un devoir vis-à-vis de ceux qui s'étaient battus en 1939 et lors de la première guerre mondiale. J'ai assisté au dépôt de gerbe, et dès que cela a tourné mal en haut des Champs-Élysées (cela se passait en fin d'après-midi si mes souvenirs sont bons), nous nous sommes égayés dans les petites rues et avenues voisines, de façon à éviter tout contact avec l'armée allemande qui essayait de contenir la foule des jeunes. C'étaient essentiellement des lycéens. Il y avait des étudiants bien sûr, mais ils étaient dispersés, perdus au milieu des autres et moins regroupés que pouvaient l'être les lycéens. Vous savez ce qu'il en est advenu ; on a beaucoup glosé pour dire que c'était organisé alors que moi, je ne le pense pas du tout.

En 1941, je deviens Président de l'AGE de Caen, et Le Mazou, qui était Secrétaire général de l'UNEF, commence à émettre le souhait de retourner définitivement dans sa Bretagne natale et d'y exercer ses fonctions de professeur. J'ai ainsi été assez facilement désigné comme Secrétaire général pour lui succéder.

En zone non occupée existait un petit comité dirigé par Georges Bellot, président de ClermontFerrand. Il avait un appui très important de la part des étudiants alsaciens, et en particulier de Malou Weber la présidente de PAGE de Strasbourg qu'il épousera par la suite. On a dit qu'ils avaient une activité tout à fait spéciale, qu'ils s'étaient rangés du côté de Vichy; je ne le pense pas. Ils ont continué l'activité qui était développée antérieurement à Paris, ils se sont occupés des restaurants universitaires, mais n'ont pas eu d'action politique.

L'idée maîtresse pendant 35 ans, c'était qu'on ne devait pas faire de politique à l'UNEF.

Nous dirigions, comme je vous le disais, une association corporative régie par la loi de 1901, et la loi de 1901, précisément, interdit toute activité politique ou religieuse.

Question : JEAN MARIE DUPONT

Le gouvernement du Maréchal Pétain en 1940-1941 essaie de mobiliser la jeunesse pour redresser la France. Ce n'est pas encore la naissance de l'École des Cadres d'Uriage en 1941-42. Or est-ce qu'il y a de la part des autorités de l'époque le souhait de mobiliser les associations d'étudiants dans cette grande action de redressement de la France ?

LOUIS LAISNEY

Il n'y avait pas de lien direct entre les gouvernements et les associations d'étudiants. Alfred Rosier facilite cependant les contacts officieux, le plus souvent confidentiels, entre l'UNEF et les services du Ministère de l'Education Nationale. Les ponts ne sont pas coupés. On ne demande pas aux associations de faire ceci ou cela. Je dirais qu'à cette époque-là, l'opinion qui était généralement répandue était qu'il pouvait y avoir une entente tacite entre Pétain et de Gaulle, et les

étudiants étaient restés intellectuellement mobilisés contre les Allemands. En ce qui concerne le gouvernement du Maréchal Pétain, surtout à Vichy, il y avait un certain nombre de responsables dans les ministères qui étaient issus des rangs de l'UNEF. Grâce à leur complicité, nous avons fait éditer une affiche qui fera un certain bruit. Elle ne demandait rien de moins aux étudiants que de venir en aide à ceux qui étaient malades, en particulier au sanatorium, mais aussi à ceux qui étaient requis, absents. Et le mot "absents" que nous avions réussi à glisser, comprenait tous les gens qui étaient dans les maquis, ce qui pouvait être gros de conséquences... En 1941, on commence à avoir des contacts avec la zone sud, encore que ce ne fut pas très facile, et en 1942 cela s'est compliqué davantage. En 1943, les Allemands envahissent la zone sud et on a l'impression que l'unité des mouvements étudiants se refait entre les deux zones. Si nous ne faisions pas de politique directement, un certain nombre d'associations indépendantes de l'UNEF étaient directement orientées. C'est le cas d'associations regroupant des membres issus de l'Action française, d'associations en liaison avec le parti communiste, d'associations chrétiennes d'étudiants, même si la JEC a peut-être, quant à elle, une ouverture plus facile vis-à-vis du gouvernement de Vichy.

JEAN MARIE DUPONT

Vous teniez des congrès et des AGE pousuivaient leurs activités, alors que les associations étaient interdites ?

LOUIS LAISNEY

Oui, et y compris à cette époque-là, les élections internes à l'organisation sont effectuées, au vu et au su de tout le monde par tous les inscrits de l'université. J'ai été, par exemple, élu président de l'association de Caen par 350 à 400 membres, c'est-à-dire pratiquement la totalité des étudiants inscrits dans les facultés de Caen. Le recteur m'invitait et me recevait "ès qualité" comme représentant de l'ensemble des étudiants.

Suite à la reprise des contacts Nord-Sud, dans l'enthousiasme, la décision est prise de tenir aussitôt un congrès, d'un commun accord entre Bellot et moi. Il se tiendra en catimini à la Chapelle-en-Vercors à Pâques 1943, à l'écart de toute activité économique, pour ne pas éveiller l'attention des Allemands.

Il n'y a pas eu de relation directe avec le maquis, pourtant déjà présent dans la région à ce moment-là. Ce congrès, je l'ai organisé à partir du département de la Manche, avec l'aide de responsables originaires de la Drôme et qui ont permis de monter un ravitaillement difficile, surveillé, contingenté pour près de 2000 participants, depuis Valence jusqu'en plein Vercors. Et ce à l'aide de différents concours, dont celui de l'ingénieur des Ponts et Chaussées, organisateur des transports, et celui du Préfet qui n'en a soufflé mot. Mais ce dernier était l'ami d'un ancien de chez nous, le Maire de Tain-l'Hermitage, Paul Durand.

A l'issue de cette manifestation d'unité estudiantine, on se rend quand même à Vichy en train spécial. C'était une des conditions mise à la tenue du Congrès. Au banquet officiel, Bellot fait un discours pour dire que les étudiants ont besoin d'être aidés, mais sans manifester de sentiments marqués pour la puissance invitante. S'ensuit le discours du Ministre de l'Éducation nationale Abel Bonnard dont j'ai gardé en mémoire, comme un souvenir indélébile, les premiers mots : «Vous êtes une jeunesse, mais que vous soyez une jeunesse, je ne suis pas bien sûr; vous êtes peut-être dans votre jeunesse, les restes d'une sénilité d'hier». Je ne l'oublierai jamais. Tous les gars du Congrès, et notamment ceux de la table d'honneur dont je faisais partie, avaient glissé sous la table à la recherche d'une hypothétique serviette pour ne pas applaudir.

C'est un peu plus tard que se situe l'affaire de l'affiche.

Après ce double camouflet, Mademoiselle Maurel qui était membre du Cabinet d'Abel Bonnard nous reçoit, Rostini et moi, pour nous dire que nous allions être mis en prison : elle avait sans doute d'autres chats à fouetter car nous n'en avons plus entendu parler.

Début 1944, se tient à Montpellier un Conseil d'Administration élargi au cours duquel sont évoqués des problèmes nationaux dépassant le cadre de l'université et touchant à l'avenir des étudiants. On y décide l'envoi d'une adresse au Général de Gaulle, qui lui sera transmise par Saurin, ancien de l'UNEF et Conseiller général d'Oran.

Pour la première fois, cette adresse prend position en marquant la solidarité des étudiants avec le peuple français. Ses signataires, qui l'ont votée à l'unanimité, n'ont pas considéré qu'ils faisaient là un acte politique.

Le 6 juin 1944, j'avais prévu de venir à Paris, mais c'est le jour-J en Normandie. En réalité, je me trouve sous les bombes, mon père est tué, ma mère blessée, je suis moi-même atteint et je reste à peu près trois semaines sans pouvoir bouger.

Je serai le porte-parole des étudiants auprès du général de Gaulle et des Alliés. Quand je rentre à Paris, je retrouve les amis et nous pensons aux décisions à prendre concernant les retrouvailles des uns et des autres et l'épuration nécessaire. Il est décidé de mettre en place une commission d'épuration pour juger les cas retenus, qui sont d'ailleurs en nombre très limité. Parmi ceux-ci, un dirigeant de Grenoble, un autre de Toulouse seront écartés de l'association. Les sanctions tombent en octobre 1944 sans faire beaucoup de bruit.

On prend contact avec les Anglais, dès la fin de l'année 1944, pour créer quelque chose sur le plan international. Rostini et moi-même sommes invités à la World Youth Conference, qui se tient à Londres. Cette organisation est, à nos yeux, beaucoup trop importante et politisée et de plus s'adresse à l'ensemble de la jeunesse mondiale. Nous en profitons tout de même pour nouer des relations avec les représentants des étudiants des différents pays.

Il est convenu de se retrouver le 17 novembre 1945 à Prague pour une grande fête universitaire.
L'importance du Congrès de Prague par le nombre de pays participants et son grand retentissement fait naître un immense espoir. La part de la France est énorme. A côté de l'UNEF largement représentée, il y a de nombreuses associations nationales politiques ou religieuses. Dans un climat de grande amitié, la décision est prise de créer une Union internationale.
Un comité préparatoire est aussitôt mis en place en vue de cette création. La France y tiendra un rôle prépondérant avec ses quatre délégués qui lui sont attribués, parmi lesquels Pierre Rostini, Paul Bouchet et moi-même, qui seront présents à la douzaine de réunions qui se tiendront la-bas.
Malheureusement, malgré notre assiduité méritoire et nos interventions permanentes, nous ne parviendrons pas à faire prévaloir le principe d'a-politisme auquel notre association était attachée. Pour les autres pays, l'antinazisme à la fin de la guerre ne se discutait même pas et proposer une sorte de neutralité pouvait apparaître comme un début de trahison. Et nous nous sommes inclinés d'autant qu'entre temps le Congrès de Grenoble avait marqué en France une très nette évolution.
C'est là au cours des vacances de Pâques 1946 qu'est adoptée la fameuse "Charte de Grenoble". Je faisais partie de ceux qui n'étaient pas favorables à cette prise de position plus politique que ce qui s'était fait dans les précédents congrès. Le Congrès fut houleux, comme il est de tradition, mais peut-être plus encore que d'habitude. Je me souviens de l'intervention de notre ami Villedieu, président de l'UNEF à l'époque, arrivé en retard et de ce fait fortement critiqué et conspué, et qui, excellent orateur, avait quand même retourné la salle. C'est à la suite de réunions en commissions que cette Charte de l'étudiant est mise sur pied et finalement adoptée.

JEAN MARIE DUPONT

L'équipe de 1946 à Grenoble est très différente de celle du Bureau de 1944-45 ?

LOUIS LAISNEY

Ceux qui mènent un congrès, ce sont les dirigeants antérieurs jusqu'au moment de l'élection. Ce que vous appelez l'équipe de 1946 sera élue à la fin des travaux. L'équipe en place a été élue en 1945 et se compose essentiellement de Villedieu président, Rostini et Boinnet vice-présidents, Laisney secrétaire général (depuis 1941). Le premier, le troisième et le quatrième n'ont pas sollicité le renouvellement de leur mandat. Et un nouveau bureau, avec Trouvat comme Président et Lebert, Secrétaire général, a été élu. Rostini et Bouchet en sont les vice-présidents. Ils ont poursuivi la politique de gestion que nous avions précédemment. Quand j'étais Secrétaire général, j'étais moi-même très accaparé par la gestion du sanatorium de Saint-Hilaire-du-Touvet. La Charte de l'Étudiant et les actions nouvelles dans le domaine social sont à leur actif et nous pouvons leur en être reconnaissants.
Au Congrès de Prague en 1946, nous saluons la création de l'Union internationale des Étudiants (LIE), alors même que dans sa phase d'élaboration, nous avions dénoncé les risques de dérive politique.
Les travaux en commissions y ont été très intéressants. J'ai présidé, pour ma part, la commission des dégâts causés par la guerre aux universités, qui a proposé notamment un parrainage de l'Université de Caen.
Sous la présidence de Rostini, j'étais aussi rapporteur de la commission des sports. Nous avons proposé la candidature de Paris pour y tenir les premiers jeux universitaires mondiaux d'après-guerre et celle-ci a été retenue.
Avec Rostini et d'autres amis, nous avons ensuite créé l'Association des Anciens de l'UNEF qui a souhaité maintenir le souvenir de cette belle institution et, dans la mesure de nos moyens, venir en aide à nos jeunes camarades.
Nous animons des regroupements d'anciens de l'UIE dans un excellent climat d'amitié.
Mais nous sommes des vestiges d'une période difficile, la guerre et l'occupation, et je vous remercie de vous y être intéressés et de m'avoir écouté.

DISCOURS A LA REMISE DE LA CROIX

En ce qui me concerne, ce n'est pas sans émotion que me reviennent en mémoire les différents événements, les actions ou simplement les étapes de la vie auxquelles j'ai été mêlé.
L'éducation de base d'une mère catholique, pleine de douceur et de gentillesse, avec mes frères, au sein d'une famille unie, suivant les vieux principes d'honnêteté et de sincérité, sous la houlette d'un père professeur, imbu d'une morale stricte et laïque, ne tolérant aucun écart en dehors du droit chemin, et dont, bien sûr, ses sacripants d'enfants n'ont apprécié la rigueur bénéfique que ... plus tard.
Le Lycée de Coutances, Lycée Charles-François LEBRUN, où 7 à 8 ans sur les mêmes bancs, dans un esprit de solidarité à toute épreuve, se créent des liens privilégiés qui durent toute la vie. Les nombreux membres qui en sont issus et qui ont tenu à être présents, sont là pour le jurer bien haut
L'Université fut pour moi le début d'une certaine prise d'indépendance, la conscience en dehors du cocon familial de certaines responsabilités et des devoirs vis-à-vis de la collectivité. C'est là, dans une ambiance chaleureuse et souvent débridée, que sur les traces de mon père, Commandeur du Mérite Social et Officier des Palmes Académiques, j'apporterai ma contribution à la création d'oeuvres sociales, de groupements sportifs universitaires tel le Caen Etudiant Club, et dans le cadre de l'Association Générale des Etudiants, à la sauvegarde des étudiants eux-mêmes. Les associations d'étudiants étaient interdites par l'occupant. Malgré cela, non seulement elles s'étaient maintenues, mais derrière l'église Saint

Sauveur à Caen, au fond de la ruelle de la Monnaie, à l'allure d'un coupe-gorge, l' " A " était devenue un lieu privilégié où les Allemands n'osaient s'aventurer. En outre, grâce à des renseignements puisés à une source que je ne peux dévoiler devant tout le monde, aucune arrestation des membres ne s'est produite lors des rafles à la sortie des cinémas de la ville que j'interdisais certains jours aux étudiants surpris.

A Paris, j'étais devenu rapidement Secrétaire Général pour la zone Nord de l'Union Nationale des Etudiants de France dont le rôle principal était d'assurer la cohésion de tous sans prises de positions politiques conformément à nos statuts. Il s'agissait aussi de conserver au mieux les différentes oeuvres créées par nos devanciers : Office du Sport Scolaire et Universitaire, Restaurants Universitaires, Maisons d'Etudiants, Cités Universitaires, Office de la Presse, Fondation Santé, etc.., l'Office du Tourisme Universitaire étant, bien entendu, quelque peu en sommeil. Je me souviens des prouesses qu'il me fallait faire pour remplir mes fonctions d'administrateur du Sanatorium de Saint-Hilaire-du Touvet et de la Maison de Post Cure de la Tronche créés par l'U.N.E.F., près de Grenoble. Je prenais le train à 6 heures du matin à Coutances, voyageais via Paris et Lyon, pratiquement debout dans le train bondé, jusqu'à Grenoble, d'où, par une route de montagne, je gagnais le Sana en autobus. Trois heures de réunion et retour aussitôt en sens inverse par les mêmes moyens de locomotion.

Autre souvenir particulièrement marquant, que je ne saurais oublier, l'organisation, à partir de Coutances, d'un Congrès rassemblant, à la barbe des Allemands, les étudiants des deux zones à Pâques 1943 à la Chapelle-en-Vercors, qui sera hélas plus célèbre encore, et tristement, quelques mois plus tard. Dans une période de pénurie prononcée, il m'avait fallu non seulement rechercher des locaux adaptés pour les débats et des moyens de logement appropriés, mais surtout acheminer, depuis Valence dans la vallée du Rhône, tout l'approvisionnement nécessaire pour la nourriture pendant plusieurs jours de près d'un demi millier de participants. Je disais à l'instant «sans prise de position politique» comme dans chaque association loi 1901, d'où sont bannies toutes discussions politiques ou religieuses. Cela tranche énormément avec la situation actuelle de l'U.N.E.F. où depuis cette époque s'affrontent des tendances de tous ordres et le plus souvent extrémistes. Mais chacun restait libre de ses convictions individuelles à condition de ne pas en faire état. Personnellement j'avais pris position, j'étais présent le 11 Novembre 1940 au fameux dépôt de gerbe à l'Arc de Triomphe. J'avais par ailleurs réalisé le premier acte de résistance homologué dans la Manche dont je ne me vantais pas non plus mais dont je n'étais pas peu fier.

J'avais pris aussi à l'insu de mes parents et de mes camarades la direction collégiale à Caen d'un des premiers groupes de Résistance s'étendant à toute la Normandie et dont les éléments de base avaient été constitués à Granville par un officier français en disponibilité nommé GUESDON et connu sous l'appellation de «Groupe Robert». Propagande et collecte de renseignements militaires étaient son activité essentielle, en attendant la mise sur pied d'un volet action, c'est-à-dire de sabotage. Hélas, des indiscrétions et le manque de précautions élémentaires d'un agent de liaison entre Paris et la Normandie ne tardèrent pas à entraîner des arrestations et le démantèlement de ce réseau avant la fin de l'année 1941. Et comme dans la nuit du 30 avril au 1er mai 1942 un autre groupe de résistants avait fait dérailler, à Airan, près de Moult-Argences dans le Calvados, le train de permissionnaires allemands, pourtant convoyé par des Français pris en otages, les peines prononcées furent encore plus lourdes. Les juges allemands de la Feldkommandantur étaient furieux du fait qu'il y avait eu des victimes uniquement parmi leurs compatriotes et que, parmi les Français réquisitionnés pour accompagner ce train, vingt Valognais, dont Monsieur CORNAT, pas un seul n'avait été sérieusement blessé. Ils avaient failli être fusillés sur place pour l'exemple, mais en définitive, c'est notre réseau qui seul fut sanctionné plus durement encore qu'il n'avait été envisagé dans les réquisitions du procureur. J'eus la bonne fortune de pouvoir, grâce à des complicités, pénétrer quelques jours plus tard dans la prison de la Maladrerie à Caen pour y rencontrer plusieurs de mes camarades de combat et d'avoir par eux des informations qui ont évité d'autres arrestations, dont celle de notre chef, parmi les membres de ce réseau bien cloisonné dont j'apprendrais beaucoup plus tard seulement qu'il s'appelait «Hector».

La guerre continue. Je deviens un spécialiste des fausses cartes d'identité et des soustractions au Service du Travail Obligatoire. Je reprends du service dans d'autres réseaux. J'ai un souvenir indélébile d'une jeunesse qui ne mesure pas tous les risques lorsque, habillé en jeune officier allemand, alors que je n'en parle pas la langue, je pénètre, avec un camarade plus âgé revêtu d'un uniforme de capitaine de la Wehrmacht et capable de s'exprimer sans difficulté et sans accent dans la langue de Goethe, dans la partie réquisitionnée de la gare centrale de Rouen pour y dérober l'horaire des trains étoilés. Je me contente de marcher avec assurance et de répondre aux saluts des sentinelles de garde, pour me rendre, après l'heure de fermeture des bureaux, dans celui qui m'a été indiqué, et malgré un petit incident, de ramener le précieux document signalant les convois qui seront en service en cas de débarquement allié.

Le 5 juin 1944, j'entends le fameux " blessent mon coeur d'une langueur monotone ". Je devais donc, de Coutances où j'étais camouflé, me rendre à Caen le lendemain pour y retrouver mon frère cadet et me mettre aux ordres de mes chefs sachant l'imminence du débarquement. Mais après avoir porté secours à des victimes d'un premier bombardement allié, je regagnais la maison de mes parents sans savoir que j'avais un autre rendez-vous, imprévu et involontaire avec une seconde vague de bombardiers. Dans la

rue, où je m'étais jeté à plat ventre, une bombe éclatait près de moi et m'envoyait comme un pantin par-dessus les arbres de l'avenue. Après un temps que je ne saurais définir, je me précipitais, tel un automate, sans rien distinguer, les vêtements en loques, couvert de sang, vers la sortie de la ville en direction de Saint-Lô et je m'effondrais. Des infirmiers allemands m'ayant découvert me laissèrent pour mort dans le fossé. C'est un fermier des environs, Monsieur RABEC, auquel je dois beaucoup, prévenu par d'autres sinistrés fuyant la ville, qui me ramena chez lui sur un tombereau, inconscient et en piteux état. Le chirurgien de la ville, maire de Coutances, le Docteur GUILLARD, de passage à la ferme, n'hésita pas à me mettre dans le même lit qu'une jeune fille de 20 ans, également blessée grièvement, ici présente, qui deviendra Madame SEYMARD, en disant à la cantonade : «Dans l'état où ils sont, rassurez-vous, ils ne risquent pas de se faire du mal» .

Mon père a été tué sur le coup, complètement déchiqueté sur le pas de la porte de sa maison effondrée ; ma mère a été blessée grièvement et conduite à l'hôpital; et mon plus jeune frère qui était à la campagne a cru ce jour là qu'il était le seul survivant de la famille après qu'on lui eut montré un cadavre recouvert d'un manteau et désigné comme le mien. Environ un millier d'imprimés de cartes d'identité que j'avais cachées sous le toit de la maison était répandu sur tout le quartier.
Un peu plus d'un mois plus tard, tenant à peine debout, j'étais avec Gilbert BOSQUET, vieux camarade de lycée, dans le marais de Blainville-sur-Mer, à aider des aviateurs américains à embarquer pour rejoindre leurs lignes par la mer et, arrêté par des soldats géorgiens en pleine nuit, je manquais de peu d'être abattu sur place.

Je tiendrai ma revanche le 28 juillet 1944 en faisant le coup de feu aux côtés des troupes américaines que j'avais été rejoindre à Anneville sur Mer et auxquelles je servis de guide perché sur un char Sherman à l'abri de la tourelle. C'est ainsi que s'effectua la percée vers le sud le long de la route côtière de l'époque. Par moments les balles me sifflaient aux oreilles. Je les quittai au mont Vintan à l'entrée nord de Coutainville d'où fut annihilé le petit nid de résistance, où j'avais connu une certaine frayeur quelques deux semaines plus tôt.
Et mon combat se termina dans les jours suivants, les médecins de la Division Leclerc, la deuxième D. B. dans laquelle je m'étais engagé à deux reprises, n'ayant pas voulu de moi en raison de mes blessures qui n'étaient pas encore complètement cicatrisées. Pourtant les Américains, eux, n'avaient pas fait de difficultés pour m'accueillir et me fournir les armes nécessaires un peu plus tôt.
[…]
Après 1946, c'est le repli sur la Manche et la fin des déplacements un peu partout en Europe, après l'usure de deux passeports en deux ans, C'est le travail qui devient ma principale préoccupation. Le mariage, la naissance successive de quatre enfants me font obligation de penser à autre chose, il faut gagner sa vie et nourrir la famille. Mais le sport garde toujours une place importante dans mon coeur. L'Aéronautique, avec l'Aéro-Club de Cherbourg, et l'union Régionale. Le Volley-Ball avec le Comité Départemental que je préside pendant 35 ans et la Ligue Régionale que je quitterai volontairement au bout de 29 ans, m'ouvrent la porte de l'Office Départemental de la Jeunesse et des Sports de Ia Manche à partir de 1965. C'est là que je donnai, à titre de bénévole, le meilleur de moi-même. [...]

FRANCOIS DE LESCURE

LETTRE AU CONGRES DE L'UNEF

Nous avons été quelques uns, dès avant la dernière guerre, et même pendant les noires années de l'occupation de notre pays par les armées hitlériennes, à commencer de mener une bataille difficile pour que l'UNEF sorte de la voie où certains voulaient la faire se fourvoyer, et pour qu'elle devienne réellement représentative du syndicalisme étudiant.
Je m'honore d'avoir été un de ceux-là , lorsque, jeune étudiant encore, j'ai fondé en 1938/1939 avec quelques «sorbonnards», la Corpo des Lettres de Paris, ce qui me valut d'être élu vice-président de la Fédération des étudiants de Paris.
Vous savez qu'au début de la débâcle, en mai et juin 1940, la direction de l'UNEF avait suivi Pétain dans les fourgons du Ministère de l'éducation nationale en zone sud.
Mais nous étions quelques-uns, exerçant depuis plusieurs mois déjà des responsabilités au sein de l'UNEF, à être restés à Paris. Ce fut là pour nous, étudiants communistes, dont j'étais l'un des dirigeants clandestins, et cela avec l'équipe d'étudiants patriotes aux convictions politiques diverses dont nous étions entourés - démocrates de toutes nuances, communistes, socialistes, gaullistes, chrétiens ou non - ce fut là pour nous tous, dès l'automne 1940, la possibilité de mener une action commune en zone occupée ; car nous étions tous convaincus que l'UNEF devait maintenir, aussi longtemps qu'elle pourrait tenir légalement et sans compromissions sous la botte nazie, maintenir dans la jeunesse universitaire, à travers l'activité de ses associations générales et corporatives, face à l'occupant, les traditions de patriotisme, de culture, de liberté et d'indépendance de l'Université française. Et cela tout en se battant quotidiennement pour la défense des revendications des étudiants, tant sur le plan de leurs études que sur le plan économique et social.
Et puis ce fut le 30 octobre 1940, l'arrestation du professeur Paul Langevin, jeté à la Santé entre les mains de la Gestapo. En s'attaquant au grand savant

de renommée mondiale, c'est l'intelligence française que les hitlériens et Vichy voulaient étouffer.

L'UNEF s'associa aussitôt, clandestinement bien sûr - car il était important de conserver le plus longtemps possible pignon sur rue et une activité légale - aux initiatives qui furent prises pour protester contre l'arrestation du Professeur Langevin. Et notamment à celle proposée par les étudiants communistes, appuyés aussi par de nombreux comités de défense de l'Université constitués par des professeurs et des intellectuels : une manifestation au Collège de France, le 8 novembre 1940 à l'heure même où Paul Langevin devait faire son prochain cours .

Malgré le véritable état de siège qui fut décrété ce 8 novembre au Quartier Latin quadrillé par les chars SS et la police nazie et vichyste, une brève manifestation eut pourtant lieu, avec quelques dizaines d'étudiants, et " La Marseillaise " retentit entre la rue Soufflot et la place de la Sorbonne.

On peut dire, et nombre d'historiens l'ont écrit, que ce 8 novembre fut l'étincelle qui assura l'ampleur de la «Marche à l'étoile», trois jours plus tard, aux Champs Elysées. Alors, un rendez-vous s'est vite répandu, dans tous les milieux scolaires et universitaires : «tous le 11 novembre à 17 heures aux Champs Elysées», pour aller s'incliner sur la tombe du Soldat inconnu et manifester ainsi la volonté de la jeunesse estudiantine française de lutter pour la libération de la France et contre l'asservissement de l'Université.

Des milliers de tracts furent distribués en deux jours, aussitôt reproduits partout.

Il faut dire que c'est dans les locaux de l'UNEF, alors 5 Place Saint-Michel, sur les ronéos de l'UNEF, que furent tirés pendant tous ces mois, avec le maximum de prudence et de précautions, bien sûr, de nombreux tracts et journaux clandestins de la résistance étudiante à l'Université. En même temps que c'est de là, bien entendu, que partaient lettres et circulaires aux AG de la zone occupée, appelant -- cela va sans dire en termes nuancés mais fermes - les membres de l'UNEF à défendre les droits des étudiants et toutes leurs revendications, tant sur le plan de leurs études que sur celui de leurs conditions de vie et de travail.

Naturellement, les ronéos de l'UNEF tournèrent à fond pour la préparation de la manifestation du 11 novembre. Et s'il n'était pas possible que l'UNEF apparût en tant que telle, ses dirigeants, à Paris, firent le maximum pour mobiliser les étudiants et ses membres, même parmi les moins engagés, se firent les porte-parole du rendez-vous des Champs-Elysées.

Je ne reviendrai pas sur cette manifestation du 11 novembre 1940 des étudiants et des lycéens de Paris – la première manifestation de rue qui eût lieu en territoire occupé. Elle a été célébrée avec un éclat particulier le 11 novembre dernier à Paris, dans le cadre des cérémonies du 30ème anniversaire de la Libération de la Capitale, avec la participation remarquée de la direction nationale de l'UNEF, justement réunie ces jours-là à Paris.

Mais il faut souligner, je crois, le retentissement considérable qu'eut cette " Marche à l'étoile " des étudiants parisiens, non seulement dans toute la France, mais aussi à l'étranger où son écho parvint rapidement. Le sacrifice des étudiants tombés ce jour là, blessés, emprisonnés, déportés, devait être le ferment de luttes nouvelles de la jeunesse étudiante, de toute l'Université, jusqu'à la Libération de notre pays. L'idéal qui, dès lors, chaque jour, a animé cette jeunesse, c'était celui de l'union, d'une volonté commune de lutte contre l'occupant.

La manifestation du 11 novembre 1940 permit aussi aux nazis et à leurs valets de Vichy de se rendre compte un peu crûment de l'esprit patriotique qui devait peu à peu animer les étudiants français toujours plus nombreux à prendre conscience des évènements d'alors.

Trois jours après le 11 novembre, j'étais convoqué en tant que délégué et responsable principal de l'UNEF pour la France occupée, par le Dr. Epting, ce nazi chargé des affaires de la kollaboration culturelle et universitaire à Paris. Sommé de «faire cesser toute activité anti-allemande à l'Université», j'eus alors l'occasion de dire à cet individu que nul ne pouvait aller contre l'esprit patriotique des étudiants de notre pays comme de toute l'université française, dont on connaissait à travers tout le monde les traditions et l'esprit de culture, de science et de liberté.

Il est évident qu'il devint alors de plus en plus difficile pour l'UNEF d'avoir une activité ouverte et légale en zone occupée. D'autant que nombre de ses membres, avec d'autres étudiants, prirent une part de plus en plus active à la Résistance et aux actions patriotiques des divers organisations et mouvements de Résistance de la jeunesse y compris l'action armée contre l'occupant, jusqu'à la libération totale de notre pays.

Je crois qu'il était utile et nécessaire de rappeler ces années au cours de cette soirée commémorative du 30ème anniversaire de la naissance d'un véritable syndicalisme étudiant. Car elles ont permis aux étudiants honnêtes et patriotes qui restèrent alors le noyau sain de l'UNEF de jeter, dès cette période, les bases d'une nouvelle UNEF […].

COLETTE BLOCH-SELLIER

OCCUPATION(S).... SOUVENIRS 1938-1945

En juin 1939, j'ai échoué pour la deuxième fois, et toujours à cause de la chimie, à l'oral de Sèvres ; en revanche j'ai été reçue, grâce aux mathématiques, à l'Ecole supérieure de Chimie de Nancy (j'ai passé l'oral de chimie avec le directeur de l'Ecole lui-même, M.Travers, le 14 juillet 1939).

Septembre 39 - mai 40 - «La drôle de guerre»

La chimie ne m'emballait pas, on s'en doute. D'autre part, après la déclaration de guerre, l'Ecole a été transférée à Lyon ; ma famille ne connaissait personne dans la région, alors que nous avions des amis à Lunéville (qui, juifs, se réfugieraient plus tard à Carpentras...) et les études étaient chères dans cette école privée - qui fut transformée en ENSI après la guerre. J'acceptai donc la bourse de licence à laquelle j'avais droit par l'admissibilité à Sèvres, avec en prime l'équivalence du certificat de Mathématiques générales. Cette bourse n'était pas valable pour Paris, il fallait donc, de toutes façons, aller en province. La prestigieuse Université de Strasbourg se repliait sur Clermont-Ferrand : il fut décidé que j'irais à Clermont.

J'ai passé encore septembre et le début d'octobre à Merlimont[1] ; il a fait un temps merveilleux. J'ai donné des leçons pendant tout le mois de septembre. Le soir j'allais écouter les nouvelles à la radio, tout en tricotant des chaussettes, chez une mère de quatre enfants dont le mari était mobilisé - une connaissance de guerre et de vacances dont je n'ai plus jamais rien su. Le pacte germano-soviétique avait été signé le 23 août ; ça ne m'a pas particulièrement troublée [...]

Fin octobre 39 je m'installai donc à Clermont, dans une chambre en sous-sol, rue Montlosier. Je prenais mes repas dans une pension de famille, près de la place Gaillard, et je donnais quelques leçons pour compléter ma bourse.

C'était mon premier contact avec l'Auvergne. Je n'y connaissais personne et en particulier aucun membre du Parti. J'ai échangé quelques lettres avec Francis Cohen qui était mobilisé dans la DCA près de Melun et il m'a dit qu'un ami d'enfance à lui, Michel Bloch, était professeur à Thiers, il lui écrivait en lui signalant mon isolement politique.

C'est en décembre, je pense, que Michel est venu me voir. Il m'a fait connaître des amis à Clermont : les Martin, tous deux professeurs; les Parrot: Louis, le poète, Denyse et leur fils Jean-François qui avait environ cinq ans; Dichamp, aussi professeur... Pour les vacances de Noël je suis allée à Paris.

Par la suite, je suis allée voir Michel à Thiers et là j'ai fait la connaissance des Desserin et de leur fils Pierre - Madame Desserin était directrice d'école -, de Marcel Sauvagnat, Toinou Saint-Joanis, Tonine Planche, et de la famille Joubert. Tous m'ont reçue avec la plus grande amitié. Nous avons fait, Michel et moi, de grandes promenades à pied ou à bicyclette dans ce beau pays. Au début j'ignorais qu'il était le fils de Jean-Richard Bloch (Bloch est un nom fort répandu). Je l'ai appris par hasard, en parlant avec les Martin. Pendant nos randonnées à pied nous parlions surtout littérature et, un jour où je faisais allusion à André Maurois en l'appelant «Monsieur Emile Herzog», Michel m'a dit: «Vous savez, c'est mon oncle, le frère de ma mère». Mais je n'avais pas vraiment gaffé parce que, dans la famille Bloch-Herzog on était assez ironique vis-à-vis d'André Maurois.

L'été 1940

C'est le grand bouleversement de la défaite, de «l'exode»; Pétain, Laval .... la population est comme frappée de stupeur. A Clermont, on n'a connu ni les bombardements ni l'arrivée des troupes allemandes, seulement l'afflux des réfugiés. Les examens se sont passés normalement; j'ai eu l'honneur de passer une partie de l'oral de Calcul diff. avec le célèbre mathématicien Elie Cartan, replié de Paris et donnant un coup de main à son fils Henri. Je suis restée à Clermont, où mes soeurs, après un repli à Bordeaux, sont venues me retrouver avant de regagner Paris. Nos parents, surpris par l'avance foudroyante des Allemands, étaient restés bloqués à Merlimont. Je ne les reverrai qu'en 1943. Je dois attendre la rentrée pour occuper la chambre qui m'a été accordée en Cité universitaire. Madame Desserin, après le départ des réfugiés de l'Est qu'elle avait hébergés dans son école, m'offre généreusement une hospitalité fort bienvenue. En modeste remerciement, j'aiderai Pierrot à préparer les math du bac. Je fais, pour ainsi dire, partie de la famille, comme d'ailleurs Michel.

Mais il n'était pas question de rester inactif. Dès le mois de septembre nous recevions épisodiquement du matériel du Parti et des A.U.S. (Amis de l'Union Soviétique). J'ai transporté des tracts, imprimés sur papier pelure, dans le cadre de ma bicyclette: on ôtait la selle et on glissait un rouleau dans le tube. De Thiers, j'en ai porté à des camarades isolés, à Pont-de-Dore, St-Rémy-sur-Durolle, St-Dier d'Auvergne. Nous étions accueillis avec joie; les gens avaient besoin de reprendre le contact après tant d'événements tragiques et avec la certitude que ce n'était pas fini.

Octobre 1940 - Janvier 1941

En octobre 40, c'était la rentrée des Facultés. Il fallait remettre sur pied l'organisation des Etudiants communistes et surtout faire de l'agitation pour entraîner le plus possible d'étudiants à l'action contre les Allemands et à la résistance contre le régime de Pétain; dissiper les illusions à son sujet.

Yvon Djian (qui sera fusillé comme otage en 1942 au Mont Valérien) était venu de Paris pour établir le contact. Je n'ai pas connu tous ceux du groupe clermontois des Etudiants communistes des années précédentes, j'en ai connu seulement trois ou quatre , plus deux ou trois étudiants étrangers sympathisants mais qui, étant boursiers et sans relations en France, ne devaient pas être compromis (entre autres Salem Shentoub, un Irakien; Mayer Cohn, un juif roumain). De toutes façons il valait mieux connaître le moins possible de camarades, pour la sécurité.

La consigne était d'entrer en rapport avec tous les étudiants qui semblaient mal disposés envers les Allemands, choqués par la servilité du régime de

[1] Mes parents avaient une petite maison à Merlimont-Plage entre Berck et Le Touquet.

Vichy et peu enclins à la collaboration. Nous voulions former un groupe d'étudiants patriotes . Pour cela, il fallait d'abord se montrer ouvert socialement et la première chose était de participer activement aux organisations officielles d'étudiants, pour soutenir les revendications matérielles ou autres, et s'y faire au moins connaître pour que, en cas de «pépin» , c'est-à-dire d'arrestation , cela ne passe pas inaperçu. (Je me suis fait élire vice-présidente de l'Amicale des Sciences et j'ai eu l'occasion d'être reçue, avec la présidente, par le Doyen, M. Dubois[1] , pour je ne sais plus quelle raison.) Mais en fait, nous n'avons pas eu le temps de réaliser ce programme. Nous avons tous été arrêtés entre novembre 40 et janvier 41 et notre procès a été trop précoce, trop «politique», sans aucune personnalité connue impliquée; par la suite on n'a retenu que le procès des universitaires strasbourgeois et celui de Pierre Mendès France (voir le film de Marcel Ophüls "Le Chagrin et la Pitié").

J'avais évidemment d'autres activités qu'universitaires, essentiellement taper le texte des tracts sur stencil, Marc Lefort se chargeant des illustrations. Nous disposions d'une source pour les stencils, d'une autre pour le papier (produits contingentés et dont la vente était très surveillée) et on s'arrangeait aussi pour le tirage - je ne sais pas par quels canaux et je n'avais surtout pas à le savoir. Ensuite on distribuait les tracts en les fourrant dans les poches des manteaux, aux vestiaires, pendant les cours. Mais de cette façon on ne pouvait toucher systématiquement tous les étudiants. Je n'avais jamais vraiment tapé à la machine. Madame Desserin avait été révoquée et, avec sa famille, habitait chez sa mère qui possédait une petite maison à Chamalières. C'est là que j'ai «appris» à taper, la machine étant posée ur un lit et recouverte, ainsi que la dactylo, par un gros édredon pour que les voisins n'entendent rien.

Le 30 novembre une de nos camarades Nicole Joubert, fille du Docteur Joubert bien connu dans la région, a été arrêtée chez elle, à Thiers (Madame Joubert, d'origine russe et militante des Amis de l'Union soviétique, était déjà internée au camp de Rieucros). Nicole avait, comme moi, une chambre à la Cité universitaire. Il fallait à tout prix, pour tenter de la dédouaner, continuer les distributions de tracts: la consigne, en cas d'arrestation sans flagrant délit, était de nier toute activité subversive et j'étais certaine que Nicole l'appliquerait. Il fut donc décidé que je glisserais un tract, la nuit, sous chaque porte du bâtiment des filles; les garçons devaient faire de même chez eux (à l'époque il n'y avait pas de mixité). Ce tract nous paraissait particulièrement important car il relatait la manifestation des étudiants parisiens, le 11 novembre à l'Arc de Triomphe, et sa répression par les Allemands; la première page s'encadrait dans une carte de France dessinée tant bien que mal, avec en exergue la phrase d'Engels: Un peuple qui en opprime un autre ne saurait être libre ; on citait l'appel à la résistance de Maurice Thorez et Jacques Duclos et on protestait, entre autres, contre l'arrestation, le 30 octobre, du physicien très connu Paul Langevin, membre éminent du Comité de Vigilance des Intellectuels Antifascistes avant la guerre.Le 8 novembre, jour où il devait faire son premier cours de l'année, il y a eu une manifestation d'étudiants devant le Collège de France, cependant que des professeurs et des chercheurs se rassemblaient dans l'amphi où ce cours aurait dû avoir lieu.

J'ai fait ma distribution comme prévu, sans encombre mais non sans battements de coeur. J'ai appris le lendemain qu'une jeune fille qui ne dormait pas avait vu le papier passer sous sa porte entre deux et trois heures du matin mais n'avait pas bougé. Or le bâtiment des filles était fermé la nuit et jalousement gardé par sa directrice, Madame Violle. «Le» coupable était forcément une résidente. A partir de là, l'enquête a dû être facile. La plupart des filles appartenaient à des familles honorablement connues dans la région, il y avait deux «étrangères», venant du même lycée parisien, l'autre était fille d'officier et connaissait bien mes opinions... Si elle a parlé - ce que j'ignore - elle a sûrement cru faire son devoir de bonne Française. En tout cas, j'ai été convoquée au commissariat central peu de temps après. Les policiers de la «Brigade spéciale» (sous-entendu: anti-communiste) m'ont interrogée, ont perquisitionné dans ma chambre, se sont intéressés à un papier d'emballage en provenance de Lyon qui aurait pu contenir les tracts et m'ont finalement laissée en liberté.(Un ami, alors consul de Grande-Bretagne à Lyon, m'avait fait parvenir des vêtements que ma mère lui avait remis pour moi à Paris. La police l'a interrogé (il me l'a dit quand je l'ai revu à Clermont en 43 ou 44) - mais elle l'a sans doute jugé insoupçonnable).

Evidemment, après cela il aurait mieux valu changer d'air. Mais que faire ? Nous étions livrés à nous-mêmes, sans aucune expérience de l'illégalité, sans liaison rétablie, après le départ de Djian, lui-même «brûlé» à Clermont. D'autre part je n'avais pas d'argent, il m'aurait fallu en tout cas attendre de toucher ma bourse, à trimestre échu, vers le 15 janvier. Même alors, je ne sais pas trop ce que j'aurais fait. Tout en mourant de peur (je parle du moins pour moi), nous étions très imprudents. Et nous nous considérions comme mobilisés.

Quoi qu'il en soit, Michel a été arrêté le 9 janvier 1941, en délit tout ce qu'il y a de plus flagrant : dans sa chambre la police a trouvé un paquet de 300 *Humanité* clandestines. Et une lettre de moi, saisie ensuite chez lui, bien que totalement apolitique, n'a fait que confirmer les soupçons de la police, qui est venue me «cueillir» à la Cité le 11 après le repas du soir. Ils ont de nouveau fouillé ma chambre et ont trouvé dans ma serviette de cours un bulletin des A.U.S. (Amis de l'Union Soviétique), que je n'aurais pas dû avoir car il était formellement interdit, par

[1] Emmanuel Dubois était professeur de physique. J'ai su par la suite qu'il avait fait partie des intellectuels résistants.

tous les responsables, d'avoir des contacts avec d'autres organisations, fussent-elles amies. J'ai prétendu que j'avais trouvé ce bulletin sur un banc dans un amphi, mais ils ont tout de même compris qu'il s'agissait d'une brochure interne, non destinée au public.
J'ai passé trente-six heures au commissariat avec une pomme pour toute nourriture et n'ai été emmenée à la Maison d'arrêt de Clermont, rue Halle de Boulogne, que le 13 janvier. Je suppose qu'il y avait eu des arrestations chez les garçons, que les interrogatoires ont été menés en parallèle avec ceux de Nicole et moi (car j'ai su plus tard par Nicole qu'un des garçons avait lâché le morceau) et que tout cela a retardé mon incarcération. On verra que cela n'a pas été sans conséquence.

MARCEL BLEIBTREU

LA GUERRE 39-45

[...] À la mi-septembre 1939, je suis mobilisé et je prends contact avec un petit groupe qui tente de reconstruire le mouvement autour dYvan Craipeau, de Paul Parisot et de Marcel Hic. Je leur demande de m'indiquer un correspondant avec qui je maintiendrai le contact quelles que soient mes affectations à venir. La réponse vient de Michel Mestre : seuls les ouvriers dans les usines peuvent agir sur le cours de la guerre... C'est muni de cet adage édifiant qu'il me faut assumer ma nouvelle condition militaire parmi des milliers d'étudiants médecins, dentistes et pharmaciens parqués dans la caserne Mortier. Par chance, je retrouve mon ami Raymond Lébovitch; étudiant en médecine, membre du PCF, flûtiste de talent, chanteur du groupe "Les 4 barbus", rival des Frères Jacques, il optera pour la stomatologie de pointe. dont il deviendra un des maîtres. À longueur de journée, il m'interroge sur le troskisme et le stalinisme[1].
Avant d'être promus médecins auxiliaires (médecins de bataillon), les externes des hôpitaux de ma classe d'âge doivent faire un stage d'élèves officiers de réserve (EOR).
De temps à autres nos longues journées d'ennui sont égayées par un spectacle de choix. Un petit homme râblé, portant la moustache noire et la mèche plaquée sur le front d'Adolf Hitler, apparaît à une fenêtre du second étage et harangue la foule massée dans la cour de la caserne. D'une voix rauque, parfaite imitation de la voix d'Hitler, il improvise d'interminables discours frénétiques qu'il martèle dans un charabia pseudo-germanique. Le génial amuseur public est un étudiant en pharmacie qui atteindra les sommets de la célébrité... sous le nom de Francis Blanche.
Fin septembre, c'est le départ pour Tours où l'école d'EOR est installée à dans une caserne de cavalerie [...]
Pour compléter notre formation de médecins de bataillon, nous sommes transférés à Autun, dans un grand hôpital de chirurgie lourde et de soins aux victimes des gaz de combat. Nous n'avons plus rien à apprendre sur les soins d'urgence aux blessés et aux gazés, leur "triage" et leur évacuation. La "drôle de guerre" se prolonge. [...] L'annonce d'une offensive de la Wehrmacht m'incite à mettre en lieu sûr deux grosses valises d`archives de Trotsky que Rosmer m'avait confiées en dépôt Je décide de confier le précieux bagage au docteur Daniel Martinet[2]. Par télégramme, j'informe, ma compagne de mon arrivée à la gare de Lyon en la priant d'appeler Martinet à l'hôpital Bichat pour convenir d'un rendez-vous. A mon arrivée, elle m'apprend que la Sécurité militaire l'a longuement questionnée sur le télégramme et sur le sens du code secret Gare - Bichat. Le lendemain, Daniel Martinet me raconte que trois importants agents du contre-espionnage l'avaient cuisiné sur le fameux «code» et comment il les avait promenés pendant deux heures, tout au long de sa contre-visite, en les asticotant de son ironie aiguë et souriante, terreur des salles de garde. [...].
(Marcel Bleibtreu se retrouve à Toulouse, puis à Marseille).
Avant de prendre le train qui me ramènera à Paris le 4 novembre 40, j'invite Georgette Gabai à parcourir les garrigues pour parler en toute sécurité du grave problème posé par le ralliement au nazisme de l'équipe dirigeante, des Auberges de la Jeunesse. Georgette accepte l'idée de convoquer un Congrès extraordinaire des «usagers» de la région Sud inscrits au Centre Laïc des Auberges de la Jeunesse(CLAJ), pour expulser les apprentis nazillons. Nous mettons au point la tactique et les documents à soumettre au congrès. Le 4 janvier 4l, alors que je suis en route pour Paris, c'est chose faite. La nouvelle direction, dominée par les trotskystes, Georgette Gabai et Henri Husdinger, engage 1es "Clubs d'usagers" dans l'action antifasciste. A la même époque., les collabos sont

[1] En 1952, R. Lébovich rendra visite à sa famille juive restée en Russie. Bouleversé par les horreurs antisémites et autres du régime stalinien, il rompt avec le PCF .

[2] Fils du poète surréaliste Marcel Martinet, Daniel avait été réformé pour amputation d'un pied, à la suite d'un accident de rue survenu dans l'enfance. Brillant interne en chirurgie, il était parti en Espagne créer un poste de chirurgie mobile. Il sauva la vie d'un grand nombre de combattants du POUM et de la CNT. Plus tard il inventa la phlébologie moderne. Durant sa trop brève existence, il finança et anima une publication syndicaliste révolutionnaire dont le professeur Robert Debré fut rédacteur scientifique jusqu'à ses derniers jours. En 1950, à l'époque où j'organisai les brigades de soutien à laYougoslavie, il accepta avec son ami le Dr]acques Robin, de constituer une délégation médicale de témoignage sur le régime Tito, contre les calomnies staliniennes.

chassés *manu militari* par les ajistes eux-mêmes du siège parisien du CLAJ. Ainsi, bien avant l'apparition du premier réseau résistant et celle, beaucoup plus tardive, des réseaux du PCF, le mouvement le plus représentatif et le plus actif de la jeune génération était devenu une pépinière de la lutte antinazie et du militantisme révolutionnaire. Re-baptisé "Compagnons de la route", le mouvement des Usagers des Auberges de la Jeunesse réussira à infiltrer les Chantiers de Jeunesse à tel point que Vichy sera contraint d'en décider la dissolution. L'exemple sera suivi en 1942 par les Éclaireurs de France et en 1944, par quelques groupes de Scouts catholiques[1]. Le 30 octobre 1941, après sa rencontre avec Hitler à Montoire, Pétain lance son appel à la collaboration.

De retour à Paris le 4 novembre 1940, je m'inscris en troisième année de médecine et choisis un poste dans un service de médecine interne à l'Hôtel Dieu. Dans les couloirs de la Faculté le bruit court, de bouche à oreille, qu'une manifestation pourrait avoir lieu le 11 novembre aux Champs Elysées. Internationaliste convaincu, je passe outre à la symbolique réactionnaire et chauvine de la date, et décide de saisir l'occasion, probablement unique, de défier dans la rue le nazisme triomphant.

Le 5 nove mbre, je me rends à l'Hôtel-Dieu pour me. présenter à mon nouveau chef de service. Devant le portail de l'hôpital, un petit homme à moustache noire et raide comme un I interpelle violemment un grand touriste ventru, le Leica à la main, vêtu à la tyrolienne, de la culotte de cuir à bretelles et du chapeau à plume. Du geste et de la voix, les bras en croix, le petit Français lui barre la route: "L'entrée est interdite ', Verboten" - «, Moi seulement vouloir faire Foto» – "Ici c'est un hôpital. HO-PI-TAL. Les photos sont interdites ! Interdites ! Verboten ! Foutez le camp! Heiraus!" et il le met en fuite. Le temps de localiser mon nouveau service et de revêtir la tenue réglementaire, j'ai la surprise de découvrir que le petit Astérix est mon nouveau "patron", le professeur Henri Besnard, qui commence sa visite, suivi de la cohorte déférente des Assistants, Chefs de cliniques, Internes, externes, infirmières et stagiaires! Quarante ans plus tard J'apprendrai que l'accoutrement du touriste était la tenue d'apparat des hauts dignitaires nazis et que le photographe obèse n'était autre que le Feld Maréchal Hermann Goering,.

Cet épisode héroïco-comique me revient en mémoire quand j'entends discourir sur le "pétainisme" des français. La vérité est que la collaboration ne tenta qu'une faible minorité, même au sein du milieu très privilégié des médecins hospitaliers. Pour ma part, je n'ai connaissance que de deux ou trois cas; celui d'un chirurgien des hôpitaux, frère-ennemi du surréaliste Philippe Soupault ; et celui d'un dénommé Per..., nazi invétéré, dénonciateur de mon ami Alexandre, Minkovsky, probable tireur des toits responsable de la fusillade du 26 août 1944 sur la place Notre-Dame et complice d'un attentat monté contre moi en 1954 par le lobby pied-noir marocain et la bande du commissaire Dides. Dans le milieu social très bourgeois des étudiants en médecine, j'ai même enregistré bon nombre de conversions d'ex-maurrassiens. Certains étaient déjà présents parmi les manifestants du 11 novembre 1940 ; quelques uns participèrent en 1942 aux actions musclées que nous mènerons contre la «chaire d'eugénisme.» ; quatre ou cinq d'entre eux éprouvèrent même le besoin de venir me déclarer que j'avais eu raison contre eux et m'annoncer qu'ils ralliaient le combat antinazi, dans tel réseau de Résistance, pour telle ou telle mission, (par exemple le repérage des rampes de lancement des bombes volantes V l).

Je citerai aussi le cas d'un célèbre chef de service de cardiologie, ex-ligueur Camelot du Roy qui, à l'annonce du STO, réunit son service pour proposer de planquer - à ses frais- tous ceux qui se sentiraient menacés de réquisition.

Le 29 mars 1941, le Commissariat général aux questions juives est créé à Vichy (Quelques semaines plus lard, je reçois un appel au secours de la mystérieuse Mme Gold qui m'avait sorti du guêpier d'Autun. Elle me demande de faire disparaître de l'hôtel particulier du Grand maître du Grand Orient de France réfugié en ZNO les registres où sont inscrits tous les adhérents et leur curriculum vitae. La Gestapo les recherche activement et peut les saisir d'un moment à l'autre. Bien que n'ayant jamais appartenu à la Franc-Maçonnerie, j'accepte. Je passe une nuit entière à brûler - dans la cheminée- les pages parcheminées d'immenses et luxueux registres couvertes de calligraphies. […]

En mai 1942, les forces d'occupation imposent aux juifs le port obligatoire de l'étoile jaune. À la même époque, le commissariat aux affaires juives prétend imposer en faculté, de médecine une chaire d'eugénisme, inspirée des thèses racistes d'Alexis Carrel et de Rosenberg.

Coude à coude avec Cyrille Coupernik, Raymond et Hélène Gorin, Claude Monod, Minkowsky, Pierre Royer, Tzouladze Emile Monnerot et une vingtaine d'autres, nous interdisons manu militari à deux reprises et définitivement la séance inaugurale de la Chaire d'eugénisme, Le 16 juillet c'est la rafle de 13000 juifs internés au Vel d'hiv avant leur déportation à Auschwitz.

[1] Lire à ce sujet la thèse de doctorat de Lucette Heller-Goldenberg, *Histoire des Auberges de Jeunesse en France*

A.N. Aj 38 1144 - CDJC : CGQJ CXCV 76

Congrès de l'Union Nationale des Etudiants de France Tain l'Hermitage 18 avril 1941

La question juive

Rapport présenté par F. GILLOT, Président de l'AG d'Alger.

Les étudiants de France, placés en face du désastre que vient d'éprouver notre pays, se doivent de rechercher les raisons profondes et les causes directes d'un effondrement sans précédent dans notre histoire.

La mainmise des juifs sur notre France leur paraît être une de ces raisons.

Cette question mérite donc d'être approfondie.

- dans le passé
- à l'état présent
- dans l'avenir

I – DANS LE PASSE

L'immigration en France d'étrangers juifs a commencé depuis 150 ans. Leur émancipation fut en effet décrétée le 27 septembre 1791 par la constituante. De sujets ils devenaient citoyens et jouissaient des avances accordées à tous les français.

Mais c'est depuis la défaite de 1870 et surtout depuis la fin de la grande guerre de 1914-1918 que cette marée d'immigrants a submergé la France. En 1939 on a pu dénombrer en France près de 650.000 juifs, soulignons que cette statistique ne reprend pas les demi-juifs, ni les quart de juifs qui leur sont en tous points assimilables.

Les mœurs parlementaires ont permis par les compromissions et la démagogie électorale la montée au pouvoir de cette minorité de 2,5%.

Notre vieux pays gallo-romain, qui certes avait déjà connu bien des troubles intérieurs et bien des révolutions entre français, s'est trouvé placé dans un état de choses nouveau : une multitude qui n'avait de français ni le sang, ni la mentalité, s'est installé soit directement, soit par personnes interposées aux postes de commande. La responsabilité de la Franc-maçonnerie est, dans ce fait, écrasante.

Ne cherchant ici qu'à rappeler quelques notions acquises par tous ceux qui réfléchissent notons simplement :

- que la loi sur le divorce a été faite par le juif NAQUET
- que le décret qui naturalise en bloc les juifs algériens a été pris sous l'impulsion du juif Crémieux,
- que l'assaut final aux assises morales et économiques de notre pays a été mené par le juif BLUM dans le ministère duquel se trouvaient quarante autres juifs.

Ces faits sont bien connus et la France au lendemain de sa défaite n'a pas hésité toute entière à reconnaître le mal que les juifs lui valaient.

Il appartient aux étudiants d'en signaler d'autres. Dans notre vie universitaire nous avons vu s'installer à nos côtés sur les bancs des facultés des juifs de plus en plus nombreux.

Venus des régions les plus pauvres de l'Europe, ou expulsés des pays qui en avaient assez, ces étudiants Juifs ne pouvaient en rien être considérés comme Français.

Nous entendons préciser qu'il ne s'agit nullement ici d'une querelle d'ordre religieux : ce n'est en tant qu'Israélites adhérant à la croyance hébraïque que nous les rejetons. C'est sur le terrain ethnique qu'il faut placer la question : les juifs ne sont pas Français, ils ne peuvent pas l'être et ne le deviendront jamais. Nous ne devons pas craindre de prononcer le mot de race. Le racisme n'est pas d'invention allemande mais de tous temps connu en France.

Quelques exemples pris au hasard de notre histoire suffiront à le montrer.

- Charles V et Louis XII avaient fait expulser les juifs.
- Napoléon a dit " il faut considérer les juifs comme nation et non comme secte religieuse . C'est une nation dans la nation ".

Notre susceptibilité ne doit pas être effarouchée.

En rejetant les étudiants juifs de notre sein, nous ne faisons que nous placer dans la tradition française.

Arrivés en France en prenant le masque de pauvres hères que font les juifs ? Studieux, placés au premier rang de nos amphithéâtres ils passent concours et examens. Normalement en tant qu'étrangers les étudiants juifs d'immigration récente ne peuvent présenter que leur doctorat d'université et non doctorat d'état.

En réalité, nous savons tous que, pratiquement, tous ces néoarrivés ont été en masse naturalisés ces dernières années, ils ont donc pu s'installer dans toutes les branches de notre activité nationale.

- le Droit a été envahi, en 1938 on compte 350 avocats juifs à la cour d'appel de Paris et 20% de stagiaires
- La médecine, par le côté commercial qu'elle peut présenter, a été encore plus gravement atteinte, 15% des médecins en France sont juifs, à elle seule la région de Paris qui en compte 2,5% au début du siècle en compte aujourd'hui plus de 50%.

Pour conclure, nous dirons que ce qui s'est passé ces dernières années à propos des juifs est catastrophique.

Mal connus, ils ont été baptisés à tort étrangers ou métèques; ces termes sont vagues, faux et susceptibles de blesser l'amour propre d'étudiants venus étudier en France auprès des maîtres éminents de nos universités. Il ne s'agit pas ici d'étudiants américains, anglais, suisses, allemands, belges, italiens, etc… qui retournent ensuite dans leurs

différents pays pleins d'amour, de respect pour la science française.
Il s'agit d'étudiants juifs, qui sont venus en France avec l'intention bien nette d'y rester et d'exploiter (jusqu'à merci) un pays et un peuple qui ne leur sont rien

II/ ETAT PRESENT

Un des premiers gestes du gouvernement du Maréchal Pétain a été de donner aux français une conscience nette du danger. Un statut des juifs de France a été élaboré. L'abrogation du décret Crémieux a été saluée en Afrique du nord par des cris de joie. Puis on a parlé de limiter le nombre des médecins et des avocats juifs par un numerus clausus. Tout dernièrement un Commissariat aux questions juives a été crée à la tête duquel a été placé un parlementaire courageux, Monsieur XAVIER VALLAT ;Quels sont les résultats?
Nous n'hésitons pas à dire qu'ils sont encore peu apparents; les juifs sont restés pour le plus grand nombre là où ils étaient.
- en zone occupée aplatis devant les autorités occupantes, leur esprit commercial a vite repris le dessus : le marché noir, qui sévit, est en grande partie organisé par eux
- en zone libre, les juifs se sont planqués dans les grandes villes surtout là où, en payant beaucoup, on peut bien manger, par exemple à Marseille sur 680 étudiants réfugiés il y a 350 étudiants juifs (chiffre fourni par le président de l'A.G. de Marseille). Indifférents aux malheurs de la patrie, ils narguent les étudiants français, espérant un retour à l'état de choses ancien et la fin du gouvernement du Maréchal.
En Algérie, je peux vous donner les précisions suivantes[1]

- Faculté des sciences : nombre total des étudiants 345, nombre de juifs, 39, proportion : 18%.
- Faculté de droit : nombre total des étudiants 491, nombre de juifs 126, proportion : 26%.
- Faculté des lettres : nombre total des étudiants 550, nombre de juifs, 86, proportion : 16%.
- Faculté de médecine et de pharmacie:
  - Pharmacie :nombre total des étudiants 136, nombre de juifs, 46, proportion : 33,5%.
  - Médecine : nombre total des étudiants 396, nombre de juifs, 108, proportion : 27,44%.
  - PCB (Faculté des sciences) : nombre total des étudiants 260, nombre de juifs, 93, proportion : 39,7%.

Ces chiffres énormes sont ceux d'Alger ; dans les autres facultés, sans avoir une pareille précision, on connaît la même augmentation. Cela constitue pour l'avenir un danger très grave. Insidieux, faux, les juifs sont dans ces facultés des propagateurs attitrés de tous les bobards et de tous les nouveaux " mensonges qui nous font tant de mal " . Il faut que cela finisse. Comment ?

III – DANS L'AVENIR

Il ne s'agit nullement d'attiser la haine, ni de fomenter des pogroms. Il faut simplement considérer les juifs en France comme des étrangers à notre pays, à notre peuple, à notre sang et à notre mentalité.
Il faut donc leur donner un statut d'étranger : qu'ils soient les hôtes de notre maison dont nous entendons rester les chefs et jamais devenir les domestiques.
Les professions libérales auxquelles aboutissent nos études permettent d'avoir une grande influence sur l'esprit public. Il faut donc limiter l'accession des juifs à ces professions dans un cadre très étroit.
Pour cela il ne suffit pas de limiter l'installation des médecins ou des avocats juifs.
On n'arrête pas un fleuve à son embouchure, mais à sa source.
Il faut limiter l'entrée des juifs dans les universités françaises : d'extrême urgence, avant la fin même de cette année d'études, il faut établir le numerus clausus dans les facultés.
Voici en conséquence le vœu que nous émettons :
Vœu émis par l'association générale des étudiants d'Alger.

- :- :- :- :- :- :- :- :-

(Vœu adopté par le congrès de l'Union nationale des étudiants de France réuni à Grenoble le 18 avril 1941).

Le congrès de l'Union nationale des étudiants de France, réuni sous la présidence de Le Mazou,

Considérant

- *que les étudiants juifs venus de plus en plus nombreux dans les facultés françaises ne peuvent en rien être considérés comme de souche, de mentalité, ni de race française ;*
- *que l'apport d'un contingent aussi massif à l'entrée de l'université rend illusoires et vaines toutes mesures restrictives à l'installation ultérieure de ces étudiants comme membres des professions libérales.*
- *qu'il convient donc d'extrême urgence d'envisager la limitation des juifs à l'entrée de l'Université.*
- *qu'il est dans l'intention du gouvernement du Maréchal Pétain de proportionner le nombre des juifs admis à exercer ces professions à leur nombre total en France.*
- *que cette proportion est de 2,5%*
-

Emet le vœu suivant :
1° Que d'extrême urgence, avant la fin de cette année d'études soit limité à 2,5% au grand maximum le nombre de juifs pouvant s'inscrire dans les facultés françaises. Ce chiffre de 2,5% étant limitatif pour chaque discipline.
2° Que pour ceux déjà inscrits cette même proportion de 2,5% soit appliquée aux juifs se présentant aux examens, et ce dès la présente années scolaire 1940-1941.
3° Qu'un représentant de l'union nationale des étudiants de France soit en contact permanent avec le haut commissariat aux questions juives

[1] Suit une liste détaillée matière par matière, nous nous en tenons aux grandes lignes. NDLR.

DISCOURS PRONONCE PAR MONSIEUR ABEL BONNARD

à l'issue du repas donné pour l'U.N. à l'Hôtel Albert 1e

Vichy, le 3/5/43[1]

Vous êtes la jeunesse française dont nous attendons tant de choses et pour laquelle les hommes d'un certain âge travaillent avec tant de coeur parce que c'est vous qui devez recueillir la moisson que nous aurons semée.

Je suis content de vous voir parce que je souhaite que le plus possible de rapports directs se nouent entre moi et tous ceux qui dépendent de l'éducation nationale.

Ce qu'il y a de plus dangereux dans la classe importante c'est qu'on est tout de suite séparés de ceux avec qui. l'on veut avoir des rapports, surtout quand on est nombreux. Mais aujourd'hui vous acheverez les travaux de votre congrès par une rencontre directe avec le Maréchal.

Vous recevrez de cette rencontre non seulement une émotion mais une espèce de commotion électrique qui va directement du chef à ceux qui l'aiment, et il les unit à lui par un rayon personnel. Ainsi, je suis convaincu que vous emporterez de cette rencontre avec le Maréchal l'émotion qui animera les vertus qui doivent être pour vous des vertus nécessaires.

Ceci dit, je suis content de parler avec vous d'abord de votre situation d'étudiant. Vous êtes d'abord des étudiants mais vous ne devez pas être uniquement cela. Vous devez regarder en moi un défenseur direct de vos intérêts. Je le suis en effet et dois l'être. Dans cette crise terrible, c'est moi qui doit sauvegarder les avantages et conditions qui doivent vous permettre d'accomplir vos études. Mais je dois vous dire que je suis scandalisé de voir des étudiants qui ont l'air tout surpris parce que le drame qui bouleverse le monde agite un peu leur destin. Je vois qu'en France, en ce moment-ci, il y a des étudiants qui trouveraient tout naturel de traverser sur le destin qui ne serait pas changé. Eh bien non : il est sain, il est naturel, il est nécessaire, que ce drame vous atteigne aussi dans vos conditions particulières.

Parfois, parmi toutes les lettres que je reçois il y en a qui traduisent de l'émotion. Pourquoi ? Parce que la vie est plus difficile, parce qu'il y a les restrictions. Cet enlèvement matériel ne signifie pas l'affaissement ni l'écrasement. Il y en a d'autres qui éprouvent de l'émotion parce qu'on a changé la date d'un examen. Mais n'en n'avait-il pas eu auparavant?

Alors ce que je veux vous dire c'est que vous avez le droit de compter sur moi pour défendre vos intérêts, et ceci, non seulement pour une raison qui est l'attachement. naturel que je dois avoir pour ceux que vous représentez, mais pour une autre raison plus profonde qui est celle qui importe à la Nation elle-même. Mais d'un autre coté, je vous le répète, il est nécessaire et il est bon que votre petit destin personnel se ressente d'une agitation générale qui doit vous pénétrer jusqu' au fond de l'âme, parce qu'on ne profite pas d'un calme artificiel qui serait scandaleux quand une houle énorme fait vaciller le monde qui porte le destin des peuples.

Vous êtes des étudiants. II ne s'agit pas de vous rabougrir dans ce titre. Vous êtes avant tout de jeunes français. Vous êtes des jeunes gens et vous devrez former une jeunesse. Mais que vous formiez une jeunesse je n'en suis pas sûr. Vous êtes peut-être dans votre jeunesse, tout le reste d'une sénilité d'hier. Vous êtes peut-être l'expression d'un monde à jamais condamné dès le début. Mais j'espère et j'ai confiance en vous.

Ce que j'attends de vous c'est que vous soyez une jeunesse. Une jeunesse cela est si bon, et certain nombre de jeunes gens français ne se doute pas de ce que c'est qu'une jeunesse. Une jeunesse c'est une force de la nature qui rentre dans un courant d'espoir; c'est un Printemps, mais pas un Printemps quelconque. Vous n'êtes pas n'importe quelle plante ni n'importe quelle fleur. Vous avez reçu la mission d'une multitude de morts inconnus qui sont derrière vous, sans que vous puissiez même soupçonner ce qu'ils ont été; la mission d'une multitude parmi laquelle il y a un petit nombre de héros éclatants et un nombre de braves gens obscurs

[1] Il s'agit du discours d'Abel Bonnard à la délégation du congrès de l'UNEF, dont Louis Laisney fait état dans son témoignage. *" A l'issue de cette manifestation d'unité estudiantine, on se rend quand même à Vichy en train spécial. C'était une des conditions mise à la tenue du Congrès. Au banquet officiel, Bellot fait un discours pour dire que les étudiants ont besoin d'être aidés, mais sans manifester de sentiments marqués pour la puissance invitante. S'ensuit le discours du Ministre de l'Éducation nationale Abel Bonnard dont j'ai gardé en mémoire, comme un souvenir indélébile, les premiers mots "Vous êtes une jeunesse, mais que vous soyez une jeunesse, je ne suis pas bien sûr; vous êtes peut-être dans votre jeunesse, les restes d'une sénilité d'hier". Je ne l'oublierai jamais. Tous les gars du Congrès, et notamment ceux de la table d'honneur dont je faisais partie, avaient glissé sous la table à la recherche d'une hypothétique serviette pour ne pas applaudir".*
Ce texte nous a été remis par Roger Barralis.

qui sont des gens dont vous sortez. Vous n'êtes pas une jeunesse quelconque; vous devez connaître le passé dont vous sortez, et vous devez le connaître, non pas du tout pour essayer d'en capter les effets morts, mais pour essayer d'en tirer les efforts vivants qui vous conduiront vers l'avenir.

Votre mission c'est de porter un génie dans ce que le monde a de plus profond. Votre mission c'est de comprendre ce drame, du monde, de le comprendre pour faire la révolution de la France par la révolution de l'Europe.

Je n'essaye pas de vous donner ici des opinions à la place de certaines autres. Qu'est-ce qu'une opinion ? Une opinion, c'est le dernier oripeau de l'individu dans le monde de l'individualisme, c'est une petite façon fanfaronne d'être idéal à soi tout seul, c'est l'expression manquée d'un intérêt ou d'une vanité, et c'est si peu de chose que celui qui a une opinion se réserve perpétuellement le droit d'en changer. Par conséquent, je ne me soucie pas de les changer ; ce que je voudrais c'est d'éveiller assez de vous pour que vous sortiez du règne des opinions; c'est de vous rendra capable d'un engagement pour une cause à laquelle on se dévoue pour toute la vie.

Tout ce que je vous dis là je ne sais pas si cela vous convainc dans votre esprit, mais je sais ce que les meilleurs de vous attendent de la jeunesse française ; tout ce que je désire d'elle c'est qu'elle n'ait pas des idées fausses.; tout ce que je vous demande c'est que vous ayez le sentiment qu'il vous est librement et naturellement donné d'avoir et c'est d'essayer en mène temps ici de vous séparer du drame du monde et de mettre votre tête dans un point où vous n'aperceviez rien.

Pour renaître plus jeune qu'elle n'était croyez-vous qu'il y ait besoin de se forcer ? Seul il faut se forcer pour ne pas comprendre; iI faut se forcer pour ne pas voir que si venait à céder la dite forcé matérielle et de valeur morale que les armées allemandes imposent aux bolcheviks tout l'Occident serait noyé d'une mer qui couvrirait tout le monde en particulier les petits malins qui se sont donnés beaucoup de mal pour arriver à ne rien comprendre.

Par conséquent, ce que j'attends de vous ce n'est pas que vous soyez avec moi, mais c'est que vous soyez selon vous-mêmes, c'est que vous répondiez à l'appel de la vie selon vos dispositions instinctives et naturelles dans ce passé qui vous donne à vous tous une noblesse obscure dont vous devez faire une noblesse présente, et les étudiants de la jeunesse française sont tels.

La jeunesse française demande à s'engager, elle demande à entrer dans une action dont on aurait éliminé tout le centre. C'est pour cela que, quant à moi, je ne lui parlerai pas sur un ton dolent; je lui montrerai que dans ses épreuves elle a l'occasion de montrer toute sa valeur. C'est alors, si vous le comprenez, que vous allez montrer dès maintenant toutes les qualités retrouvées de la France.

J'ai vu des jeunes gens partir en Allemagne qui considéraient comme leur devoir d'aller travailler là-bas. Ce qui me fait pitié c'est de voir des garçons qui considèrent ces épreuves comme une chose subit. Que voulez-vous qu'ils en tirent? Mais ceux qui, au contraire, y trouvent une occasion de montrer toute leur valeur, je vous garantis que ceux-là y auront gagné beaucoup; ils auront peut-être perdu un an pour leurs examens. (II faut avant tout ne pas perdre un an). Perdre un an pour l'examen ce sera gagner un an pour vous-mêmes. Je vous garantis qu'on n'étudie pas seulement selon le plu ou moins d'études ou de capacité, de l'esprit, mais on étudie selon tout ce qu'on a appris. Ces services auxquels vous êtes amenés, auquel vous êtes du dehors obligés, auront un sens énorme si vous les subissez en résistant. Cette fonction sociale qui est une des conditions nécessaires du régime institué par le Maréchal, cette action sociale fera que vous serez rapprochés et mêles avec les français des autres classes que vous ignorez et auxquels vous avez des choses à apporter et de qui vous avez des choses à apprendre.

II arrive souvent que dans les discours que l'on vous adresse (et l'on vous en adresse beaucoup à vous étudiants), on vous dise que c'est vous qui constituez dès maintenant l'élite future de la Nation. Je tiens à vous dire que je ne vous dis pas cela, mais je vous dis le contraire. Vous n'avez plus à profiter d'aucun avantage préétabli, d'aucun privilège. Dans cette France refondue où l'on vaudra par tout le passé du caractère, de la valeur quotidienne, des vertus que l'on apportait dans son travail, les étudiants feront partie de l'élite tout comme les autres selon la valeur personnelle qu'ils auront montrée, mais pas plus que les autres. C'est à vous de prendre dans cette élite un rôle prépondérant. Tout ce que je peux vous dire c'est que rien ne vous est garanti d'avance. Vous prenez le départ sur la même ligne que vos camarades paysans et ouvriers, et ceci je suis bien aise de vous le dire dans une réunion où, il n'y a ni jeunes ouvriers ni jeunes paysans.

Etre étudiant cela veut dire que vous avez plus de responsabilités que les autres parce que vous avez appris davantage, et apprendre l'instruction elle-même nous force à faire nos preuves et nous fait courir, en raison même de son importance, toutes sortes de dangers.

Je vous dis ces choses car je dois vous les dire. Je suis votre ami bien plus profondément que vous pouvez vous en douter. La preuve qu'on est votre ami c'est cela qui vous montre vraiment quel est le dur, le beau choix que vous avez fait.

Et je vous le dis, vous représentez une génération, vous qui arrivez dès maintenant à votre âge d'homme et de femme et le rôle des femmes a de tous temps été de première importance, mais plus que jamais dans une nation qui se refait. Jamais une Nation ne s'est retrouvée sans que les femmes aient joué un rôle éminent dans cette renaissance. Et si je

vous disais le fond de ma pensée c'est que, au fond, vous n'êtes pas à plaindre Vous croyez cependant être à plaindre parce que vos examens sont un peu bousculés dans le tremblement de terre général. Eh bien non, je vous le dis, vous n'êtes pas à plaindre parce que le destin met à des rigueurs apparentes une faveur austère.

C'est que vous arrivez à la vie dans un moment où il vous est beaucoup demandé; c'est que vous arrivez à la vie dans un moment où votre pays a éperdument besoin de tout ce que vous avez en vous-mêmes d'intelligence et de générosité, de tout ce que vous portez en vous de plus ardent et de plus hardi. Et lorsque des gens arrivent dans de telles circonstances, ces gens sont des privilégiés, même si ce privilège est enveloppé dans des conditions de vie difficile. Vous ne pouviez vous imaginer ce que c'était d'arriver à l'existence en 1920 C'était là le bagage encombrant et inutile qu'on a demandé de déposer. Vous êtes plus heureux maintenant. L'épopée est ici; c'est ici même que vous pouvez commencer. C'est pourquoi je ne vous plains pas, même si vous avez un peu froid ou un peu faim. Il y a ceux qui seront pris dans ce piège et ceux qui entendront l'appel de leur pays dans la clameur de l'Europe.

En tous cas, ce que je dois vous dire pour finir, c'est ceci : il y a bien des façons de chercher un nom au moment où nous vivons.

Pour moi, c'est bien simple, je l'appelle pour nous tous un moment de responsabilité.

C'est un .moment de responsabilité pour le Chef de l'Etat qui s'est dressé, lui si droit, lui qui, tandis que vous êtes jeunes, est au-dessus de la vieillesse; c'est un moment de responsabilité pour le Chef de l'Etat qui montre, par le mépris même de la popularité, qu'il a une âme, puisqu'un homme d'Etat n'est jamais populaire; c'est un moment de responsabilité .pour moi qui vous parle. Ma responsabilité je la porte et je la porterai avec décision. Mais c'est un moment de responsabilité aussi pour chacun d'entre vous; c'est un moment où chacun d'entre vous doit faire ses preuves par sa propre conduite parce que vous pouvez tous empêcher quelque chose.

Ce que je vous demande, je vous le répète, je le demande à chacun et chacune d'entre vous, c'est de sentir sa responsabilité; c'est de sentir qu'il peut, ou bien aider les grandes choses, ou bien les empêcher et que s'il ne les aide pas il les empêche déjà.

Et il y a une dernière chose que je vous demande de sentir, et que je sens pour vous. C'est que c'est la jeunesse française qui doit incarner l'ambition de la France; c'est à vous à donner son rayonnement à la France; c'est à vous à sentir plus vivement que personne qu'un pays qui s'efface du présent s'efface de l'avenir. C'est à vous de sentir que vous êtes appelés dans des choses dures qui sont des choses belles; c'est à vous à incarner la France dès maintenant, dès aujourd'hui […]

Article de *L'Université libre*, intitulé " Abjection du régime Bonnard ", n°104, 5 octobre 1944, p.1.
Collection BDIC, 4 P Rés 326

L'UNIVERSITÉ LIBRE

ORGANE DES COMITÉS UNIVERSITAIRES DU FRONT NATIONAL

Numéro 104 — PRIX : 3 FR. — 5 OCTOBRE 1944 — Paraît le 5 et le 20 de chaque mois

Pas un collaborateur ne doit reprendre sa chaire le jour de la rentrée.

Rédaction et Administration 47, Boulevard Saint-Michel

LA DÉMOCRATIE A L'ÉCOLE

par Henri WALLON

Demain, c'est la rentrée, la rentrée traditionnelle après l'époque vécue depuis quelques semaines.

Pour laver les traces de Vichy, il faudra d'abord se contenter de revenir aux institutions et aux programmes de 1939. Il faudra restituer à la France ce que l'enseignement lui voulait lui faire oublier : la Lorraine et l'Alsace, 1789, Voltaire, Victor Hugo, Michelet, l'intégrité de son territoire, de son histoire, de son génie. Les grandes réformes auxquelles chacun doit maintenant réfléchir et qu'il doit préparer sera ce que le pays consulté décidera. Il faut attendre.

Dès à présent, cependant, le

me lui faisait se connaître ses collègues que par la poignée de main échangée à l'entrée ou à la sortie. Sous l'oppression il s'est concerté avec eux contre le gouvernement. Avec eux il s'est senti une responsabilité solidaire. Elle doit persister.

Ensemble, ils ont refait une âme au lycée. Qu'ils l'entretiennent. Qu'ils contribuent à sa direction morale, à cette éducation générale que Vichy prétendait déléguer à des hommes de son choix, petit à petit, choisis parmi les plus soumis à l'esprit du gouvernement, à l'esprit de renoncement ou de trahison. Qu'ils délèguent leurs hommes de confiance auprès du proviseur. En pareille matière,

ABJECTION du régime Bonnard

Les universitaires sont d'honnêtes gens. Il faut qu'ils sachent, en outre, et par des faits précis, ce que furent les hommes qui, en des années de sinistre mémoire,

NOS VICTIMES

CAZAUX, Henri, [illegible]

BONNEAU, Marcel, [illegible]

MONOD, [illegible]

aussi, furent mis à leur tête, par la grâce et au nom du maréchal Pétain.

Il faut savoir que, du temps d'Abel Bonnard, les propositions d'avoir un cabinet pour des [illegible] nominations d'administrateurs s'accompagnaient de vos remarques sur rapport de police de [illegible]. Nous avons trouvé dans le bureau d'un attaché au cabinet, des notes relatives à un obscur inspecteur d'académie révoqué en avril 1943 qui demandait un poste dans l'enseignement supérieur : nous contenant je traite de conservateur [illegible] relevées par la police d'octobre de la police. Apprenons que, d'autre du ministre, il était très compté des lettres anonymes. Le demande si, même en remettant au Second Empire, il est possible de trouver dans l'histoire de notre ministère une période [illegible] de la haute police

prendre un de ses anciens camarades, commissaire de police à Vichy ; celui-ci faisait partie d'une organisation de résistance et adulait, d'ordre de son chef, de la Résistance, la liberté objecte dont le chargeait Bonnard. La tâche de ce secrétaire particulier était en effet spécialement de dénoncer à la Milice de l'armistice universitaires patriotes.

Deux exemples : un fonctionnaire des Beaux-Arts, en visite dans un salon, ayant apprenait l'assassinat de Philippe Henriot, son propos est rapporté à Bonnard par une amie de celui-ci, qui se trouvait présente à la conversation. Bonnard, dans l'ordre à son secrétaire d'informer la Milice et de lui demander d'envoyer le fonctionnaire dans un camp de [illegible] ou de la faire déporter en Allemagne. Un professeur de lycée ayant été arrêté

CONGRES DE L'UNEF. DAX. SEANCE DU MERCREDI 4 AVRIL 1945.

Discussion sur la réforme de l'UN ; Présidence Villedieu.

LE PRESIDENT. Je résume mon point de vue et celui du bureau. On nous reproche de ne pas avoir eu une position essentielle, de n'avoir pas été au lendemain de la libération de Paris l'UPOE. Pourquoi ? Parce que nous pensons que, quel que soit le gouvernement de la France, tant qu'il y aura des étudiants en France, il y aura un organisme qui les représentera. Il fallait que l'Union existe pendant l'occupation, il fallait que l'Union défende les étudiants.

MIGUET. Au nom des étudiants morts, je le conteste. Mon frère a été tué, je sais ce qu'il pensait. Il y a une chose : vous avez suivi exactement la politique de conservation de la vie au lieu de la conservation des raisons de vivre. Il y a des moments où il faut savoir mourir. L'AG de Lyon que je représente, et par laquelle je suis mandaté pense qu'il valait mieux mourir.

LE PRESIDENT. Attention. Réfléchissez une seconde. Laisney va vous dire ce qui s'est passé à la Chapelle-en-Vercors – et Dieu sait s'il était peu Vichyssois – Laisney a fait parvenir à Londres une petite rectification, et on lui a répondu qu'on avait pris acte de sa rectification. On savait que l'Union nationale n'avait rien à voir avec Vichy, et surtout que ses dirigeants n'étaient pas nommés par Vichy. Nous avons exclu Brunereau.

LAISNEY. Je puis affirmer que le bureau précédent, comme le bureau de l'Union de l'année écoulée, étaient anti-Vichyssois et opposés au plus haut point à la politique que tu nous reproches.

LE PRESIDENT. Disons-le tout de suite, je ne suspecte ni ta bonne foi, ni ta sincérité, mais je dis ici que tu veux rester le porte-parole de tes camarades qui sont mal informés. C'est pourquoi tes critiques portent à faux.

MIGUET. Je vais poser deux questions précises. Je demande combien de types qui sont ici connaissent le projet présenté par l'UEP sur les bureaux de facultés, et qu'on nous donne le projet à l'étude en Conseil d'Etat.

LE PRESIDENT. Cela n'a pas d'intérêt.

ARRIGHI. Nous discutons de la vie ou de la mort de l'Union pendant ces quatre ans….

LE PRESIDENT. J'estime que vous êtes suffisamment éclairés, je vais passer au vote.

- Pour la politique de l'Union ? (Pour, à la quasi-unanimité).

- Contre ? Une voix (Miguet).

(suit à ce moment là une discussion extrêmement confuse)

LE PRESIDENT. Je vais revenir à ce congrès de 1943. C'est là qu'a l'air d'être la base de toute notre discussion. Je lis, page 3, " Laisney insiste pour qu'au cours de cette semaine d'étude…… " (LECTURE).

LE PRESIDENT. Vous êtes en train de discuter la politique de l'Union sous l'occupation. Certes, vous pouvez la discuter, cela n'empêche pas le bureau actuel de maintenir son point de vue car il a pris ses fonctions deux mois avant le débarquement. Pratiquement, il n'a pas fait d'activité pendant l'occupation. Mais il y a un résultat auquel il faut penser : des étudiants ont été défendus par les AG, ils ont pu prendre le maquis grâce aux AG, des maquis ont été ravitaillés grâce aux AG, des camarades ont obtenu des sursis, d'autres ont pu être camouflés. Nous avons existé pour défendre les étudiants ; à l'heure actuelle, nous continuons pour défendre les étudiants. Nous avons eu des difficultés, cela n'a pas d'importance. Le principal c'est qu'il y ait eu une permanence d'intérêts de nos camarades.

LAISNEY. En 1943, vers le mois de février, ce serait un bien plus grand nombre d'étudiants qui serait parti vers l'Allemagne. Si je n'avais pas fait d'interventions auprès du Gouvernement, fantôme – mettons, mais gouvernement quand même – nous n'aurions pas eu les sursis qui duraient jusqu'à septembre en principe, et qui en fait ont duré jusqu'à juin ; nous n'aurions pas eu la possibilité de nous reconstituer après-guerre comme nous l'avons fait, avec des cadres tous prêts. Quant à ceux qui ont été au Bureau de l'Union nationale, je me permets de prendre leur défense puisque c'étaient mes camarades, et je dis qu'on ne peut leur faire de reproches au point de vue politique. L'Union Nationale, association qui ne faisait pas de politique, avait le devoir de franchir cette période trouble qu'était l'occupation allemande. Elle n'avait pas pour prétention de se poser en principe comme hostile à toute idée politique. C'est ce que j'ai expliqué tout au long de ce congrès de la Chapelle-en-Vercors où, page 16, je disais : " Qu'importe la forme du gouvernement, une seule chose doit être prise en considération … " (LECTURE).

Je l'ai porté au Ministre de l'Education, Abel Bonnard ; je me suis fait engueuler pendant dix minutes ; je suis sorti aussi digne qu'auparavant. Le bureau peut être fier de ce compte-rendu ; il montre que l'Union ne s'est pas compromise malgré les difficultés, malgré les possibilités qu'avaient ses dirigeants de se faire enfermer ou déporter, elle a maintenu envers et contre tous la défense des

étudiants français et les a empêchés de courir devant le pire. (Applaudissements)

MIGUET. Il y a deux membres du bureau qui ont collaboré, personne ne les écoutait, ils n'ont jamais eu leur mot à dire pendant les quatre ans d'occupation. Mon seul tort est de comprendre 1'honneur d'une certaine manière.

LAISNEY. Quel était ton rôle ?

MIGUET. J'étais dans la Résistance.

LAISNEY.Crois-tu que tu étais le seul ?

MIGUET. Non point...

LE PRESIDENT. Il s'agit de savoir si étant dans la résistance comme tu faisais à cette époque, tu avais une responsabilité plus lourde que le Bureau de l'Un:ion.

MIGUET. J'aurais refusé à ce moment là toute responsabilité officielle, je n'aurais pas essayé de vivre sans raisons de vivre.

LAISNEY. Tu avais une responsabilïté officieuse qui était de défendre le sort de tes camarades. C'était beaucoup plus difficile à faire. Là, tu avais un poste où tu étais en butte à l' offensive et aux attaques du Gouvernement de Vichy.

MIGUET. C'est insoluble. C'est le procès de toute la politique de VICHY.

LE PRESIDENT. J'estime que faire à l'Union Nationale le procès de la politique da Vichy est une erreur. C'est comme si nous avions marché dans le mouvement. Pas du tout. Nous avons pensé que nous devions durer; nous avons duré, mais nous avons eu aussi des victoires contre Vichy.

MIGUET. Tu as très bien manoeuvré pour l'Union nationale, mais je ne sais pas si tu as très bien manoeuvré pour les étudiants .

LAISNEY. Si jusqu'à présent, l'Union Nationale défend peut-être seulement l'intérêt de ses adhérents, elle a quand même défendu avec une constance admirable l'intérêt de tous les étudiants français et il n'y a pas de circonstances où l'Union nationale ait fait quelque chose contre les intérêts des étudiants.. Il n'y en a pas une seule.

MIGUET. C'est un point de vue conservateur complet. La conclusion, c'est que le statu quo doit être maintenu.

LE PRESIDENT. Ce n'est pas vrai... S'il n'y avait pas eu l'Union Nationale, il n'y aurait pas eu de sanatorium. Tu es en train de reprocher à l'Union Nationale de n'avoir pas tout obtenu du premier coup. Tu refuses de prendre part à notre effort parce que tout n'est pas fait déjà. Eh bien, non...

MIGUET. Il y a deux choses que je distingue: c' est la question de la politique de l'U.N., et la politique étudiante. Celle là, je ne l'approuve pas et c'est notre A.G. qui ne l'approuve pas.

LE PRESIDENT. Je vais te dire ceci, nous avons sauvé l'Union. Nous avons pensé qu'en sauvant l'Union nous sauvions l'essentiel, l'indispensable, pour sauver demain l'intérêt de tous les étudiants de France. C'est tout.

MIGUET. Je n'en suis pas sûr du tout.

PELAGE; Je demande que sur ce point la discussion soit close.

Le premier point était celui-ci : est-ce que le bureau sortant a mené une politique qui étant une politique d'opportunisme et de conciliation qui ne pouvait pas être une politique d'affirmation totale, a sauvé l'Union nationale? Est-ce qu'il a fortifié sa position à l'égard des autres associations et, par là, est-ce qu'il a sauvé sa doctrine même de défense de tous les étudiants? Après cela, nous discuterons d'autres problèmes.

Je propose la motion suivante : "Conscients du grand danger qu'a couru l'Union Nationale des Etudiants…" (LECTURE). (Applaudissements).

Suit un moment de discussion sur l'UPOE. Mais Antoniotti revient sur le débat du bilan.

ANTONIOTTI; On nous a reproché notre position au cours de ces quatre ans. Je vais vous lire une circulaire signée par le Secrétaire général de l'Union Nationale des Etudiants qui va à vos yeux éclairer la situation exacte de l'Union.

LAISNEY. Précisons. Elle est datée du 6 juillet 1944. Le débarquement venait d'avoir lieu en Normandie, alors que la Normandie n'était pas totalement occupée. Je me trouvais dans la zone encore aux mains des Allemands. Cette circulaire était destinée l'ensemble de la France qui était encore sous le régime de l'ocupation.

ANTONIOTTI. Ce que Laisney oublie de vous dire, c'est qu'il avait été grièvement blessé. Voici la lettre que Laisney adressait: "Un évènement nouveau que la radio et les journaux t'auront fait connaître depuis plusieurs mois déjà lorsque tu recevras cette circulaire, va bouleverser totalement la vie de notre pays, quel en sera le résultat ? . Quelles en seront les conséquences? Il ne m'appartient pas et il ne nous appartient pas de les rechercher, en tant que membres de l'Union Nationale des Étudiants.

En qualité d'étudiants français, et davantage encore en tant que dirigeants d'Associations libres, d'Etudiants français, nous devons prendre conscience des responsabilités qui sont les nôtres devant cet évènement.

Je ne te ferai pas l'injure de te rappeler quels sont 1es devoirs d'un Français. Chacun de nous a su depuis quatre ans malgré les difficultés matérielles, malgré les souffrances morales et les vexations de toutes sortes, malgré les quelques fausses apparences extérieures aussi parfois, conserver en son coeur à l'abri de toute atteinte, l'ensemble des sentiments et des aspirations françaises.

Me refusant totalement à commencer "à faire de la politique», ce que nous interdisent formellement nos statuts, je me bornerai indépendamment des détails matériels que je te. fournis par une autre circulaire adressée directement au siège de l'A.G. à attirer ton attention sur le rôle que.doit jouer le dirigeant d'A.G.

Ton premier devoir est de continuer à défendre l'intégrité du groupement aux destinées duquel tu présides, protéger cette famille estudiantine dont tu as la charge contre toutes les atteintes habituelles dont elle pourrait être l'objet à nouveau.

Tu dois apporter tout ton soin à ce que les étudiants restent en contact les uns avec les autres et avec leur association de façon à voler au secours de tout membre en péril, sauf à examiner son cas en détail ultérieurement.

En tant que président d'A.G. tu ne feras aucun note pouvant engager l'U.N. à moins que tu n'en aies reçu mandat de la part du bureau de l'U.N. Mais tu t'attacheras dans 1a circonscription qui t'es dévolue et dans ton entourage à défendre en toute occasion l'honneur des Étudiants Français.

Enfin tu te souviendras du rôle social qui est plus particulièrement dévolu à la jeunesse estudiantine, et dans les malheurs de notre Patrie, tu auras à coeur de donner à la section sociale de ton.A.G, la place importante qui lui revient et une grande latitude d'action.

J'espère te retrouver le plus rapidement possible dans un Paris désinfecté et applaudir a cette occasion le rapport que tu ne manqueras pas de présenter devant les différentes commissions de l'UN sur ton activité pendant la campagne de France.

Louis LAISNEY

Secrétaire Général de l'U.N.E.F."

Eh bien vous allez me citer un résistant qui dans une lettre adressée par la poste écrit une phrase pareille..

(Vifs Aprlaudissements)

X.. Pour écrire une lettre comme celle-la il faut être certain que ceux qui la liront seront bien du même avis.

X . Je me permets de demander à notre camarade de Lyon quelques précisions sur sa position et celle de son AG

MIGUET. Je représente 1400 étudiants et ç'a été discuté. Je désapprouve votre position dans ce qu'elle a de trop "politique", je considère que l'U.N. ne peut plus être une boutique, un clan, qu'elle reste un mouvement, d'accord, mais de tous les étudiants. Ce qui a attiré l'oeil à Lyon, c'est 1a façon de resoudre le problème étudiant. Il nous semble que l'Union rencontre beaucoup trop d'objections de la part des autres étudiants, du moins de l'élite de ces mouvements pour qu'on puisse y arriver. On désapprouve votre politique dans ce sens. Nous étions assez bien informés; nous regrettons toutefois de n'avoir pu envoyer personne qui représente la tendance du bureau actuel au Congrès de Novembre.

LAISNEY. Je m'excuse d'être violent et dur à l'égard de nos camarades qui se trouvent ici, je dis Lyon, Montpellier, Toulouse, mais comparativement à l'attitude de l'Union Nationale pendant ces quatre dernières années, je dirai que ces trois associations étaient des associations collaboratrices à côté de 1'U.N. qui était une association de Résistance.

MIGUET.Tu te trouves devant le nouveau Comité qui a eu a faire échec à la manoeuvre de Gache.

LAISNEY. Je dis que si l'A.G, de Lyon a pendant ces 4 ans eu une attitude inadmissible, ce n'était pas la faute de ses dirigeants mais de l'ensemble des étudiants qui n'ont pas voulu prendre position. On a beaucoup critiqué Gache pour sa position extérieure mais je garde toute mon estime à ce camarade qui a été un an au moins un membre du bureau de l'Union. C'est à tort qu'on l'a laissé. On avait la possibilité de le remplacer par des gens qui auraient eu une attitude différente de la sienne.

MIGUET. Ces gens-là, à ce moment, vivaient sous une fausse identité. A Lyon, parmi les étudiants, il y a une masse amorphe, et c'est partout la même chose.

ORSALET. Je demande simplement ceci, si Gache n'avait pas été à l'A.G. de Lyon, qui aurait mené l'A.G. de Lyon ?

LE PRESIDENT. C'est cela mon vieux. Il fallait faire vivre l'organisme.

MIGUET. Eh bien, je vote contre.

LE PRESIDENT; C'est ta politique. Il fallait faire vivre à tout prix l'Union Nationale.

Y. Non, pas à tout prix,

N. Nous, qui étions en situation irrègulière...

LE PRESIDENT. Si on avait demandé aux membres de l'Union de prêter serment au Maréchal Pétain nous ne l'aurions pas fait. Nous pensions qu'il fallait qu'au jour de 1a libération, l'Union existe toujours et soit partout où il y aurait des intérêts estudiantins à défendre.

X. Comme nous avons pris la responsabilité d'aller à Vichy subir le discours de Bonnard.

LAISNEY. Nous avons failli être mis en cellule et conduits à Fresnes pour un simple entretien de cinq minutes avec Melle Morel au Cabinet du Ministre.

ARRIGHI. Si elle avait été discréditée, le nouveau Gouvernement n'aurait pas fait pour nous ce qu'il a. fait au lendemain de la Libération.

LE PRESIDENT. Chacune de ces visites que nous avons faite n'est pas utile dans son objet immédiat. C'est parce que nous avons fait ces visites que nous obtiendrons par la suite quelque chose parce qu'on sait que nous existons...

X. (Lille). Nous proposons l'adjonction suivante à l'amendement présenté par notre camarade Pelage «Proposent qu' une telle politique soit poursuivie dans l'avenir par le Bureau rentrant pour le plus grand bien de la défense des intérêts exclusivements corporatifs des étudiants»..

(Très bien,. Très bien:. Adopté)

LE PRESIDENT. Voulez-vous, admettre que cette motion conclut notre débat?

(oui... oui...)

La séance de la commission N° 1 est levée.

MEMBRES DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'UNEF 1938-1945.

Dans les *Cahiers du Germe* trimestriels N° 3/4 (1997) nous avions publié une liste établie par Stéphane Merceron pour 1938-1940. Robi Morder a repris ces données complétées par celles issues des correspondances UNEF numérisées, celles transmises par Alexandra Gottely (fonds Barralis et UNEF qui sont à la BDIC), des éléments du mémoire de Gilles Maigron, le compte-rendu du congrès de Dax. Stéphane Merceron a repris ses notes pour y apporter ses corrections et rajouts.

1938, au Conseil d'administration des 17-18 décembre.

Claude Delorme, Marseille, Président.
Emile Berger, Montpellier, Ier Vice-Président ;
Albert Lenclud, Lille, IIème Vice-Président ;
Jean David, IIIème Vice-Président, chargé des relations avec les étudiants d'Outre-mer ;
René-Yves Le Mazou, Rennes, Secrétaire Général ;
Henri Bozoms, Toulouse, Trésorier ;
Françoise Delmasure, Poitiers, Vice-Présidente.

Jean Martin, Amiens, Commissaire aux Comptes ;
Guy Léger, Nantes, Commissaire aux Comptes ;
Jean Bentéjac, Bordeaux, Commisaire aux Comptes.

Jean David, Directeur de l'Office de Presse Universitaire ;
Lucien Baumann, Strasbourg, Conseiller juridique.

Pâques 1939, XXVIIIe Congrès, Versailles.

Albert Lenclud, Président. (mobilisé en septembre 1939)
Paul Durand, Ier Vice-Président, chargé de la Trésorerie au CA du 24 décembre 1939.
Pietri, Aix, IIème Vice-Président. (mobilisé en septembre 1939) ;
Jean David, IIIème Vice-Président, directeur de l'O.P.U. chargé de la Présidence au CA du 24 décembre 1939.
Secrétaire Général, René-Yves Le Mazou, (mobilisé en septembre 1939) ;
Jean Martin, Trésorier (mobilisé en setembre 1939) ;
Françoise Delmasure, Poitiers, Vice-Présidente.

Arnaune, Toulouse, Commissaire aux Comptes
Pierre Chaumerliac, Clermont-Ferrand, Commissaire aux Comptes (mobilisé en 1939) ;
Quentel, Rennes, Commissaire aux Comptes (mobilisé en 1939).

Conseil d'administration, Bordeaux, 28-30 mars 1940.

Bureau chargé de l'exercice de l'U.N. pendant les hostilités :
Jean David, Présidence ;
Paul Durand, Vice-Présidence et Trésorerie ;
Guy Granger (Limoges), Commission des affaires militaires ;
Philippe Brousmiche (Lille), Commission de la vie matérielle ;
Etienne Ponseillé (Montpellier), Commission de la réforme de l'enseignement ;
Eug. Cabassu (Lyon), Commission des Sports.

François de Lescure. Représentant de l'U.N. en zone occupée[•].

Avril 1941, «petit congrès» (XXIXe ?)de Tain l'Hermitage / Tournon (14-18 avril 1941).

René-Yves Le Mazou (Rennes) Président, (revenu démobilisé fin août 1940) ;
Georges Bellot (Clermont-Ferrand), Secrétaire Général ;
Verdeil (Montpellier), Vice-président Affaires extérieures ;
Clavel (Grenoble), Vice-président Questions matérielles ;
Ponseillé (Montpellier), Vice-Président à la Propagande ;
Gillot (Alger), Vice-Président délégué à l'Afrique du Nord ;
Melle Weber (Strasbourg – *à Clermont-Ferrand ?*), Vice-présidente étudiants réfugiés ;
Guy Granger (Limoges), Commission des affaires militaires ;
Eug. Cabassu (Lyon), Commission des Sports.

Au CA du 11 janvier 1942, (qui ne réunit que les AG de la Zone occupée),

René Yves Le Mazou (Président) indique qu'il n'est là que pour remplacer Lenclud, prisonnier (libéré en mars 1942) ;
Jacques Boille, délégué de l'UNEF en zone occupée.
Jean Martin, Trésorier ;
Paul Durand, Trésorier de la " zone libre " ;
Délégué à la vie matérielle des étudiants : Michel Verhaeghe (Lille) ;
Médecine préventive et postcure Jean-Marie Dubois (Rennes) ;

[•] De Lescure n'est pas élu par un congrès ou un CA, mais il occupe cette position. Voir les contributions Gottely, Fischer, Merceron, Morder, Varin et les documents du présent dossier.

Droit : Daniel Gendreau (Poitiers), Pierre Manuelle (Rennes) ;
Pharmacie : Bernard Hébert (Rouen) ;
Beaux-Arts, Mondineux (Paris) ;
Liens avec l'OSSU, Louis Laisney (Caen), Guy Larroquette (Angers).

Une lettre de Le Mazou du 9/11/1942 fait état d'un bureau composé de Lenclud, Le Mazou, Laisney, Martin, Mattei.

Congrès, La Bourboule Avril 1942
XXXe congrès ou XXXIe ?
Pas d'indication sur la composition du bureau

Réunion du 24 mars 1943
Albert Lenclud, Président (absent) ;
René-Yves Le Mazou, Secrétaire général (absent) ;
Louis Laisney, " Secrétaire général zone nord " ??? (présent) ;
Georges Bellot, " Président zone sud " ??? (présent)
Paul Durand (absent) ;
Jean David (présent) ;

XXXIIe Congrès, La Chapelle en Vercors, 28 avril-2 mai 1943, et 1943/1944
Georges Bellot (Clermont-Ferrand - Médecine) ;
Président, remplacé par Emmanuel Villedieu au CA de janvier 1944 ; (*Contradiction avec colonne de droite – CA janvier 1944*) ;
Louis Laisney (Caen-Sciences) secrétaire général. (apparaît comme tel déjà dans correspondances en octobre 1942) ;
Edouard Danty-Lucq (Bordeaux-Dentaire) Trésorier, finances, questions sportives ;
1er VP – Charles Orsoni (Marseille-Droit) Questions extérieures, questions militaires ;
2ème VP – Georges Biserte (Lille) Questions intérieures, questions coloniales ;
3ème VP – René Part (Beaux Arts) représentant U.N. à Paris ;
Vice-présidente – Melle Simone Pillette (*Pour S. Merceron, Limoges-Médecine, dans documents BDIC Toulouse Commentaire Gottely : c'est son adresse à ce moment là ! dans la correspondance elle est présidente puis trésorière de l'AG de Limoges*) ;Questions féminines.
Henri Bigorre, (Toulouse), questions sociales ;
Paul Liégeon (Montpellier-Médecine), Commissaire aux comptes ;
Paul Gache (Lyon-droit), Commissaire aux comptes ;
André Larderet (Marseille-Droit), Commissaire aux comptes ;
Oger (Caen), Pdt C° des sports ;
A. Froumessol (Nice), Pdt C° des affaires militaires.

Directeur d'offices :
Philippe Farinaud (Bordeaux), Droit ;
Eug. Cabassu (Avignon) Médecine ;
Blanquet (Clermont-Ferrand) Pharmacie ;
C. Astagneau (Nancy) Sciences ;
Solange de la Baume (Grenoble) Lettres ;
Edouard Danty-Lucq (Bordeaux), dentaire ;
René Part (Paris), Beaux-Arts.

Jean David, responsable du CEEP de Lyon, directeur de l'OPU.

Conseil d'administration de janvier 1944
(Pas de changement d'après notes de Merceron qui indiquent que Villedieu remplace Bellot à compter de la semaine d'étude d'avril 1944. Contradiction avec colonne de gauche)

" Semaine d'études " d'avril 1944
Emmanuel Villedieu (Caen-Droit), Président ;
Louis Laisney (Caen-Sciences) secrétaire général ;
Edouard Danty-Lucq (Bordeaux-Dentaire) Trésorier ; (*Notes Merceron indiquent que Jean Cosson exerce la fonction du CA de janvier 1944 au congrès de Dax).*
Paul Gache (Lyon-droit), Vice-président ;
Melle Solange de la Baume, Vice-présidente ;

Si on se réfère au congrès de 44, les commissaires aux comptes étaient Pierre Rostini (Aix) et Henri Boerner (Toulouse).

12-16 Novembre 1944, Congrès extraordinaire .
Emmanuel Villedieu, Président ;
Louis Laisney Secrétaire Général ;
VP Pierre Rostini (ancien CAC) ;
VP Jean Jourdain (Lille) ;
VP Robert Croué (Paris) ;
Edouard Danty-Luc, Trésorier, remplacé en janvier 1945 par Philippe Farinaud (Bordeaux) : Danty-Luc a été mobilisé.
VP féminine, Melle Weber (Strasbourg) en remplacement de Melle de la Baume (Grenoble) ;
Trois postes de Commissaire aux comptes :
H. Vermelin (Limoges) ;
Charles Orsoni (Marseille) ;
J. M. Leblond (Grenoble).

Epurés
Paul Gache (Vice-Président) Lyon ;
Henri Boerner (CAC) Toulouse.

Procès-verbal du Congrès de Dax

Président : Emmanuel Villedieu (Caen) ;
1er VP Pierre Rostini (Paris lettres) ;
VP François Goupil (Rennes) ;
Secrétariat Général, Louis Laisney (Caen) ;
Trésorier, Antoniotti (Marseille) ;
VP féminine, Mme Françoise J. Vuillequez (Paris) ;
Commisaires aux comptes.
Bequeurre (Lille) ;
Koenig (Toulouse) ;
Gayt (Lyon) ;
Conseiller juridique : Charles Orsoni (Marseille)